Voie rapide le long du fleuve à Montréal

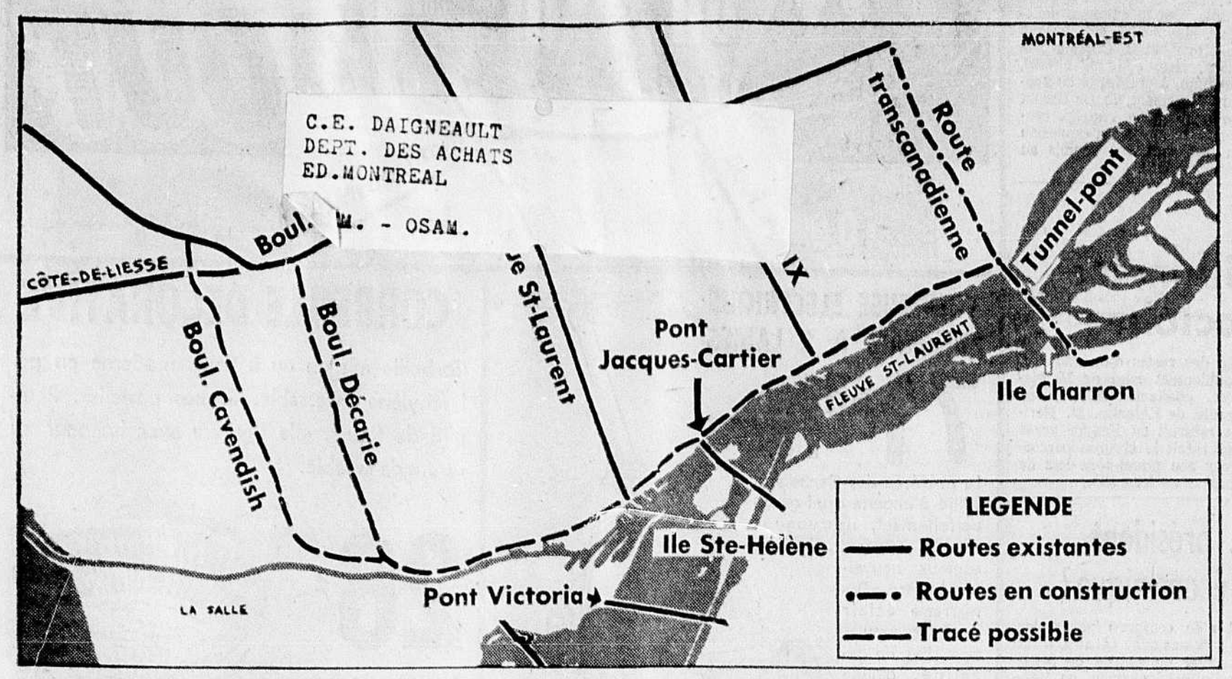

NOUVEAU TRACE POUR LA TRANSCANADIENNE. — Voici ce que donnerait le nouveau tracé de la route transcanadienne, sur l'île de Montréal, si, comme on le prévoit, il est accepté par Ottawa d'ici 10 jours. Le boul. Métropolitain deviendrait une route ordinaire, alors que la nouvelle transcanadienne se trouverait en bordure du fleuve, entre Longue-Pointe, à l'est, et Décarie ou Cavendish à l'ouest.

Carte par Paul Landry — LA PRESSE

UN REGARD VERS L'AVENIR — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, jumelles à la main, s'apprête à regarder de plus près le début des travaux du pont-tunnel unissant Boucherville à l'île de Montréal, hier, en compagnie du maire de la métropole, M. Jean Drapeau, et du ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard. (Autres informations en page 3).

par Jacques PIGEON

D'ici quelques semaines les autorités fédérales auront accepté le nouveau tracé de la route transcanadienne entre le pont-tunnel de Boucherville et le rond-point Décarie-boulevard métropolitain, que le gouvernement du Québec a récemment proposé.

Et ce nouveau tracé entraînera des dépenses supplémentaires de l'ordre de 250,000,000 de dollars.

La route à accès limité de six voies, style boulevard métropolitain, longerait le fleuve depuis la sortie du tunnel de Boucherville, suivant le port et traversant les quartiers d'affaires de la ville jusqu'à Décarie ou Cavendish, puis elle emprunterait une de ces deux artères pour ensuite rejoindre le boulevard métropolitain en direction de l'Ontario.

Tout cela en prévision de l'Expo.

Le premier ministre Jean Lesage a bien dit, hier, à l'inauguration des travaux du pont-tunnel de Boucherville que la tenue de l'Exposition universelle de 1967 accélère les travaux de voirie dans la région métropolitaine.

Après avoir demandé au capitaine de la drague de commencer les travaux il a également précisé que ce nouveau tracé entraînerait des dépenses considérables, surtout à cause des expropriations coûteuses qui devront être faites.

D'ici quatre ou cinq ans, le ministère de la Voirie aura un budget de l'ordre d'un milliard de dollars. Cela peut sembler effarant, a-t-il dit, mais la province doit améliorer les communications routières si elle veut accélérer le développement économique.

Une douzaine de ministres des cabinets provincial et fédéral ont pris part à cette inauguration de travaux. M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics à Ottawa, et ministre responsable de l'Expo a dit que le gouvernement fédéral est prêt à examiner dès aujourd'hui les plans soumis par Québec. Il a laissé entendre que l'administration fédérale y apportera la plus sérieuse considération.

Tous les ministres et députés québecois semblent certains qu'Ottawa agréera leur requête. Québec prendra le boulevard métropolitain entièrement à sa charge et Ottawa paiera sa quote-part du nouveau tracé.

Pour l'instant, le ministre de la Voirie ne peut dévoiler l'endroit précis du tracé proposé car, dit-il, ça entraînerait trop de spéculations. Il a cependant confié à des reporters qu'une décision finale sera prise avant la fin d'août.

Le Dr Ward en danger de mort

LONDRES (AFP, AP, Reuter, UPI) — Stephen Ward est mourant, annonce la manchette de l'"Evening Standard". Le journal précise aussi que les médecins viennent de pratiquer une trachéotomie pour aider le malade à respirer.

Par ailleurs, le bulletin médical publié ce matin à l'hôpital Stephen, où le Dr Ward a été admis mercredi matin après avoir absorbé des barbituriques, indique: "L'état du Dr Ward demeure pratiquement sans changement. Il est toujours gravement malade et inconscient. Une légère opération destinée à remplacer le tube temporaire d'alimentation en oxygène a été pratiquée".

Un officier de police est constamment assis au chevet de Ward, ainsi qu'une infirmière.

Toute visite a d'autre part été interdite au patient, car la fatigue qui en découlerait pourrait lui être fatale.

On sait que Ward, qui est âgé de 50 ans, a été hospitalisé hier matin, dès qu'il eut été trouvé inconscient après avoir absorbé une dose massive de somnifère.

Une "vengeance"

Quelques heures plus tôt, il avait déclaré à des amis qu'il estimait que son procès était en réalité une vengeance, une "revanche" politique, à cause du rôle qu'il a joué dans le scandale Profumo. Profumo, on s'en souvient, a dû démissionner de la Chambre des communes et de son poste de ministre de la Guerre en juin dernier, lorsqu'il a admis avoir menti en Chambre au sujet de la nature de ses relations avec la "protégée" de Ward, la belle Christine Keeler.

Ward, en effet, avait provoqué ces aveux en écrivant au ministre de l'Intérieur, M. Henry Brooke, et aux journaux, pour les aviser que Profumo avait menti en Chambre.

"Quelqu'un doit être sacrifié, et ce quelqu'un, c'est moi", a affirmé Ward peu avant de tenter de s'enlever la vie.

Hier, alors que l'ostéopathe reposait inconscient, à l'hôpital, le jury de l'Old Bailey l'a reconnu coupable de deux chefs d'accusation, et non coupable au sujet de trois autres.

Après avoir délibéré pendant 4 heures et 20 minutes, le jury a déclaré que Ward n'était pas coupable d'avoir vécu de gains dus à la prostitution de Vickie Barret et de Margaret Ricardo, ni d'avoir incité Christine Keeler à lui procurer des femmes à des fins immorales et d'avoir tenté de séduire Miss X, aux mêmes fins.

Par contre, l'accusé a été reconnu coupable d'avoir vécu de gains immoraux venant de la prostitution pendant que Christine Keeler et Mandy Rice-Davies vivaient avec lui. Cependant, la sentence n'a pas été prononcée en dehors de la présence de Ward.

S'il survit, lorsqu'il sera physiquement capable d'être présent au tribunal, la sentence sera alors, en principe, prononcée.

M. Howard Jones, l'ami de Ward chez qui celui-ci a passé la dernière nuit et qui l'a fait transporter à l'hôpital, a révélé que l'ostéopathe a écrit 12 lettres mardi soir, à envoyer au cas où il serait condamné. Six de ces lettres sont adressés à leur procès hier après-midi pour le meurtre de Keith "Rocky" Pearson.

Voir WARD en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, jeudi 1er août 1963 / saint Pierre aux Liens.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 243 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 33
Camping / 38, 39
Courrier de Pauline / 10
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 40, 41
Horoscope / 22
Immeuble / 7 et 16
Les Tribunaux / 6 et 16
Mots croisés / 42
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 42
Session fédérale / 13
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 35 à 37
Sur les quais / 32
Vie dans les parcs / 20, 21
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

Plus chaud / Min.: 65 — Max.: 80
VOIR DETAILS PAGE 2

Un bébé...?

...et le coût du logis est augmenté ! PAGE 3

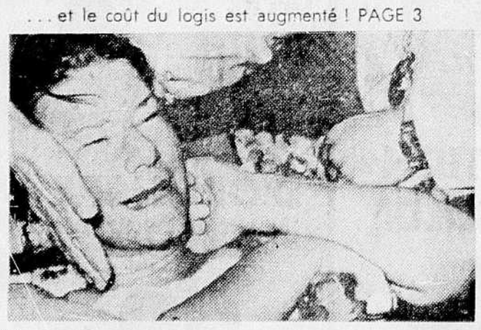

Une Canadienne

Claudia McPherson devient, à 17 ans, la plus jeune nageuse à franchir la Manche. PAGE 35

Aciérie

Laurent Lauzier pose la question: M. Kierans, une fois au sein du cabinet provincial, deviendra-t-il "l'homme de la sidérurgie québecoise" ? PAGE 40

La sensationnelle affaire "Rocky" Pearson éclate...

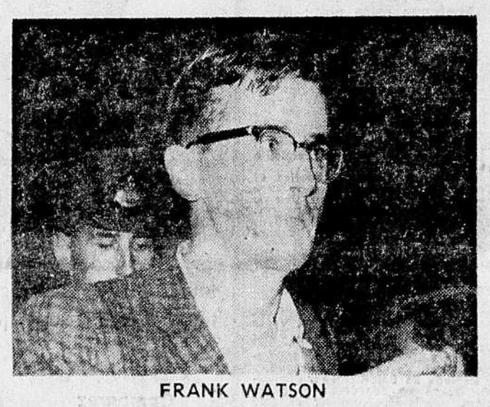

FRANK WATSON

Les suspects à leur procès pour meurtre

par Léopold LIZOTTE

A l'issue d'une enquête policière qui devait durer 25 mois, par suite de circonstances qui n'ont rien d'ordinaire, et au terme d'une enquête judiciaire de quelques heures seulement, quatre fiers-à-bras mêlés, à la fois, au racket des billets de loterie et à celui des élections plus ou moins truquées, ont été

Voir aussi en page 6

envoyés à leur procès hier après-midi pour le meurtre de Keith "Rocky" Pearson.

C'est sur le témoignage d'un ex-bagnard de 40 ans, Frank Watson, que la Couronne, que représentait Me Claude Wagner, a principalement étayé la preuve qu'elle a présentée au cours de la journée d'hier contre le quatuor composé de George Aird, Armand Larose, Raymond Caza et Rosaire Daoust.

Chauffeur et garde du corps de Pearson, à l'époque de son assassinat, Watson devait être partiellement confirmé, dans ses dires, par un ancien membre de la Gendarmerie Royale qui l'avait embauché, à cent dollars la semaine, pour "s'infiltrer" dans la bande que dirigeait Pearson, sur la rive sud.

Bande que l'on soupçonnait de vendre de la drogue en plus d'être grande distributrice de millions de billets de loterie, et de répandre régulièrement de la fausse monnaie sur le marché.

Associés... "en affaires"

Les circonstances de la mort de son "patron", Watson devait les donner avec une profusion de détails presque inimaginables, d'un ton sec, d'une voix rapide, si rapide même qu'à certains moments on "échappait" une bonne moitié des phrases les plus importantes, même aux premières rangées de la salle archi-bondée de la Correctionnelle où se déroule l'enquête, depuis 11 h. ce matin.

Marchant avec une canne, à la suite de la sauvage agression dont il a été victime, il y a près

Voir SUSPECTS en page 2

La RCMP aurait privé la PP du Québec de renseignements précieux

(par L.L.) — Afin de pouvoir poursuivre elle-même avec succès quelques filatures déjà en cours, la Gendarmerie Royale du Canada aurait-elle délibérément caché à la Sûreté provinciale du Québec certains renseignements fort précieux qu'elle possédait sur le meurtre de Keith "Rocky" Pearson ?

Et sur l'identité précise de ses auteurs, plus particulièrement ?

C'est ce que l'on doit se demander à la suite des révélations faites, hier après-midi, et par un agent secret de ce corps de police, Frank Watson, et par un ex-membre de la police fédérale, M. J. Rhéo Bouffard.

La déclaration de Watson est la plus catégorique et la plus étonnante qui soit.

En effet, lorsque interrogé par le juge Marc André Blain lui-même, il a déclaré que la R.C.M.P. lui avait recommandé de ne rien dire, afin que son travail, comme agent secret lancé sur la piste de vendeurs de drogues et de faussaires, ne soit pas annihilé.

Mais lorsque contre-interrogé par Me Maurice S. Hébert, qui représente les accusés avec Mes Paul Aubut et Léo-René Maranda, le témoin modifia sa première déclaration.

Il soutint en effet que le caporal Bouffard lui avait dit, (en anglais):

"Keep out of it".

Quant à l'ex-policier Bouffard, il confirma que Watson était venu à Ottawa le rencontrer dans son propre appartement, pour lui raconter ce qui s'était passé le 26 juin.

— C'était à quelle date ? de lui demander Me Claude Wagner, le procureur de la Couronne.

— Le 27 ou le 28 juin.

— Et qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Ce qu'il a raconté à la cour aujourd'hui.

L'ex-policier ajoute alors qu'il a fait rapport de ces déclarations de Watson à ses propres supérieurs, et qu'il est allé montrer aux policiers provinciaux les endroits où l'on pour-

Voir LA RCMP en page 2

La juridiction séparée est une nécessité pour un fédéralisme coopératif — Lamontagne

OTTAWA. (PC) — "Nous devons, dans toute la mesure du possible, garder le domaine de la juridiction séparée dans notre pays, si nous voulons par la suite assurer un fédéralisme coopératif", a dit le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne, en rejetant la suggestion de l'opposition que les provinces soient invitées à nommer des représentants au sein du Conseil économique du Canada.

Au cours du débat aux Communes hier, M. Lamontagne a dit qu'il ne croyait pas "que cette suggestion puisse être accueillie, non seulement dans le domaine de la compétence provinciale, mais également dans celui de la juridiction fédérale".

Le président du Conseil privé a révélé qu'il avait eu des entretiens avec le premier ministre québecois, M. Lesage, ainsi qu'avec les premiers ministres d'autres provinces au sujet de la collaboration que le futur Conseil économique peut attendre des provinces.

M. Lamontagne a dit qu'il avait été assuré de "la collaboration pleine et entière de ces provinces et plus particulièrement de la province de Québec". Il n'a cependant pas précisé qu'elle forme prendrait cette collaboration.

Au sujet d'une représentation provinciale au sein du Conseil économique, il a dit qu'il ne convenait pas que des représentants des gouvernements provinciaux fassent des recommandations au gouvernement fédéral au sujet de politiques fédérales.

Secrétariat

"Je ne crois pas non plus que les provinces accepteraient cette suggestion de nommer au sein d'un organisme fédéral des fonctionnaires qui auraient pour fonction de faire des recommandations au sujet de l'application de politique du gouvernement fédéral."

D'ailleurs M. Lamontagne estime que cela ne sera pas nécessaire, car, dit-il, faisant al-

voir LAMONTAGNE en page 2

La ségrégation américaine

A la suite d'une enquête de LA PRESSE, le Collège des médecins agit :

Réorganisation complète de deux hôpitaux

par Claire DUTRISAC

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, dans une entrevue qu'il nous accordait hier, a fait savoir qu'à la suite de la publication des articles sur le "Doctors' Hospital" et le "Villa Maria", il a procédé lui-même à une enquête serrée qui lui a démontré la véracité des révélations de LA PRESSE. Il a donc donné des directives à ces institutions afin qu'elles se conforment aux normes établies.

Le Collège exige la réorganisation complète de ces hôpitaux.

Le laboratoire, le service des dossiers et celui des archives, la diététique, la pharmacie, la salle d'opération, la radiologie, la stérilisation et l'asepsie générale, la salle d'obstétrique et la pouponnière devront être ou transformés ou améliorés afin de procurer aux patients les soins qu'ils sont en droit d'attendre de ces hôpitaux. Les locaux devront être rénovés pour en faire disparaître la malpropreté qui y règne. Un personnel compétent devra être embauché.

De plus, ces hôpitaux devront se soumettre à diverses procédures qui garantissent la qualité des actes médicaux, comme la création d'un bureau médical et de divers comités de surveillance.

Comme nous déplorions la lenteur du Collège dans ces affaires, le registraire, le Dr Gérald LaSalle s'en est excusé en invoquant la pénurie de personnel. Il a ajouté : "On peut cependant voir que ce n'est point en vain que l'on s'adresse à nous et que nous faisons tout en notre pouvoir pour redresser la situation."

L'Hôpital de L'Est qui, lui aussi, avait fait précédemment l'objet d'une série d'articles, s'est vu imposer des mesures semblables à celles que le Doctors' et le Villa Maria devront prendre pour garder leurs portes ouvertes. Dans l'avenir, des contrôles stricts seront exercés par le Collège sur ces trois hôpitaux.

Notons que c'est la première fois que le public est ainsi informé des mesures que prend le Collège en pareils cas. Ce changement d'attitude laisse espérer qu'on appliquera à l'avenir ce qu'on appelle la "politique de la porte ouverte".

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition annuelle du Service des parcs de Montréal

En hommage à la jeunesse de Montréal

FEU d'ARTIFICE de "LA PRESSE"

CE SOIR, 1er AOUT, A 9 H. 30

Au Parc MARQUETTE

(angle BELLECHASSE et MARQUETTE, près PAPINEAU et BOUL. ROSEMONT)

(en cas de pluie, remis à demain soir)

Invitation au grand public de la métropole. — (ADMISSION LIBRE)

A 8 h., clôture du 2e congrès des "maires" et "mairesses", et à 8 h. 30, ouverture de l'Expo

"LA PARADE DES PARCS"

au centre Père-Marquette

- UNE CENTAINE DE KIOSQUES A VISITER.
- "AQUACADE".
- SPECTACLE DES JEUX DRAMATIQUES DE "LA ROULOTTE".
- SPECTACLE DE MARIONNETTES DU "VAGABOND".

Pour enfants et adultes

A Ottawa

Vingt-trois évêques au sacre de Mgr Audet

De notre dernière édition d'hier

OTTAWA. (PC) — Vingt-trois membres de l'épiscopat canadien assistaient hier matin, en la basilique Notre-Dame d'Ottawa, à la consécration de Mgr R. Audet, évêque titulaire élu de Conocora et nouvel auxiliaire de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p.

La cérémonie était présidée par Mgr Lemieux, qui agissait comme consécrateur, assisté de l'évêque de Pembroke, Mgr William Joseph Smith, et de l'évêque de Timmins, Mgr Maxime Tessier, qui étaient les consécrateurs.

Le nouvel évêque, âgé de 43 ans, montréalais d'origine, avait comme l'un de ses assistants son propre frère, M. l'abbé Maurice Audet, vicaire à Kirkland Lake. Un autre de ses frères, religieux mariste, le frère Jean-Louis, directeur de l'école secondaire de Dorval, était l'un des porte-offrandes.

Au premier rang de l'assistance se trouvait le père du nouvel évêque, M. Louis-N. Audet, de Montréal, ainsi que sa soeur aînée, soeur Marie-Jeanne, directrice de l'école Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal.

Fils spirituel des pères Jésuites dont il a reçu sa formation classique et théologique, Mgr Audet avait tenu à choisir le jour de la fête de saint Ignace de Loyola, fondateur de la société de Jésus, pour sa consécration épiscopale.

Biographie

C'est le 30 mai 1948 que Mgr Audet fut ordonné prêtre pour être immédiatement attaché au diocèse de Timmins, en Ontario. Il y fut d'abord vicaire à la paroisse Saint-Joseph de Rouyn, puis aumônier à l'hôpital Youville de Noranda, jusqu'en 1952. Il fut ensuite vicaire à Kirkland Lake de 1952 à 1955, date où il fut appelé à l'évêché de Timmins pour y assumer les fonctions de procureur diocésain et de membre du conseil d'administration du diocèse.

Vivement intéressé par les mouvements d'action catholique et les problèmes sociaux, Mgr Audet a suivi pendant quelques années les cours d'été à l'université de St-Louis, Missouri, pour se spécialiser en sociologie.

Les armoiries du nouvel évêque illustrent d'une part sa devise "in aedificationem corporis christi," texte de saint Paul signifiant "travaillons à l'édification du corps mystique du Christ". D'autre part, elles reflètent en partie les armoiries de saint Ignace de Loyola et évoquent aussi la ville de Montréal, ou plus exactement Ville-Marie, place natale de Mgr Audet, au moyen d'un Mont-Royal baignant dans le fleuve St-Laurent et surmonté d'une croix.

Octroi fédéral de $51,100 au Service de santé de Montréal

De notre dernière édition d'hier

Le gouvernement fédéral verse à la ville de Montréal un octroi de $51,100 dans le but d'aider cette dernière à développer son Service de santé, plus précisément pour lui permettre de nommer des psychiatres et des psychologues à plein temps.

Invité à commenter une dépêche en ce sens reçue hier après-midi d'Ottawa, le Dr Adélard Groulx, le directeur, a expliqué que cet octroi contribuera à étendre le rayonnement de la section de l'hygiène mentale, section dont le Dr J.-E.-A. Marcotte psychiatre assume la direction à plein temps.

Après avoir noté que le service municipal de santé compte déjà deux cliniques d'hygiène mentale, soit la Clinique deLorimier, sise à 2165 est, avenue Mont-Royal, et la Clinique Rosemont, sise, celle-ci, à 6100, 9e Avenue, à proximité du boulevard Rosemont, le Dr Groulx a souligné qu'un rapport concernant le projet d'expansion sera incessamment soumis au Comité exécutif.

M. George Drew a-t-il assisté au procès Ward ?

OTTAWA. (PCf) — Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé hier à la Chambre haute si M. George Drew avait assisté au procès de Stephen Ward, ostéopathe de Londres, en sa qualité de haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni.

Le sénateur libéral du Québec faisait allusion à un article paru dans le Halifax Chronicle Herald et dans lequel il est dit que l'instruction du procès était si ennuyeuse à certains moments que "M. Drew qui assistait aux séances dans l'un des rares sièges réservés au public s'assoupissait".

"Est-ce que le haut-commissaire était là à titre officiel et, si oui, a-t-il fait rapport au gouvernement, demanda le sénateur Pouliot.

"Dans le cas contraire, j'aimerais le rappeler à la prudence et l'exhorter à ne pas suivre l'exemple de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel à cause de sa curiosité".

Le sénateur W. Ross Macdonald, leader ministériel, lui a répondu qu'il ne possédait pas le moindre renseignement à ce sujet.

L'affaire Meriguet

Enquête préliminaire fixée au 15 octobre

WHITEHORSE. — (PCf) — L'enquête préliminaire de Karoly Marsi, âgé de 31 ans, accusé du meurtre d'Henri Meriguet, a été fixée au 15 octobre, à Whitehorse.

Marsi a été mis en accusation à la suite de la découverte des restes d'un cadavre, probablement celui de M. Meriguet, étudiant français, sur la route de l'Alaska. M. Meriguet rentrait en France après avoir refait le chemin parcouru par son grand-père lors de la course au Klondike.

M. John J. Deutsch, président du nouveau Conseil économique ?

OTTAWA. (PC) — L'économiste John J. Deutsch deviendrait le premier président à temps complet du nouveau Conseil économique du Canada, selon certaines informations divulguées hier.

M. Deutsch dirigerait une organisation de 28 membres dont le rôle consistera à planifier l'économie du pays et à conseiller le gouvernement et l'industrie sur les meilleurs moyens à prendre pour atteindre leurs objectifs.

Né en Saskatchewan, M. Deutsch fut au service de la Banque du Canada et du ministère des Finances de 1935 à 1956, année où il démissionna du poste d'assistant au sous-ministre des Finances. Il prit alors la direction de la faculté d'économie politique à l'université de la Colombie-Britannique. En 1959, il devint vice-principal de l'université Queen's.

Il n'en conserva pas moins ses contacts avec Ottawa. Il fut conseiller du comité du Sénat sur l'effectif ouvrier, en 1960-1961, et dressa le rapport qui laissait prévoir la nécessité de trouver 1,000,000 de nouveaux emplois au Canada au cours des cinq prochaines années.

Il fit aussi partie d'une Commission royale qui recommanda le règlement des dispositions financières controversées au sujet des conditions du rattachement de Terre-Neuve au Canada en 1949.

M. Deutsch serait l'un des trois membres à temps complet du Conseil. Les 25 autres membres ne collaboreront avec le Conseil qu'à temps partiel et représenteront divers secteurs de l'économie.

La Chambre des Communes a déjà été saisie du bill créant le Conseil.

SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE 1

d'un an, Watson a dit être présentement employé comme dessinateur à Radio-Canada, à Ottawa.

Il a identifié les quatre prévenus à la barre, Aird, Larose, Caza et Daoust, comme étant des "associés d'affaires" de Pearson.

Me Wagner lui demanda alors si le mot "affaires" ne pourrait pas être remplacé par "rackets".

Et le témoin répond que ce serait effectivement plus exact.

— Et quels rackets ?

— Les billets de loterie ... et les élections, répond-il.

Me Hébert s'oppose alors en faisant remarquer que l'on fait une preuve de mauvaise réputation contre les prévenus, et que cela pourrait causer, si on était au procès, ce qu'on appelle un "mistrial".

Me Wagner se défend de vouloir attaquer la "réputation" des accusés, mais il soutient qu'il lui faut tout de même les dépeindre quelque peu si l'on veut connaître le mobile du crime, à la fin.

Et le tribunal lui permet de continuer.

Et c'est ainsi que Watson peut dire que ces messieurs à la barre faisaient partie de ce qu'on est convenu d'appeler une "bande organisée" et que tous servaient aussi bien de fiers-à-bras (il dit "muscle-men") que de grossistes dans la distribution des billets de loterie.

—Et un peu avant le 26 juin, avez-vous remarqué quelque chose ? lui demande Me Wagner.

"Oui, il y avait de la dissatisfaction dans le groupe. Sinon de l'animosité à l'égard de Pearson. Et ce surtout autour de l'élection de Rivière-des-Prairies et de la façon dont l'argent était séparé".

La journée du 26 juin

Puis, Watson entreprend de raconter, au grand complet, la journée du 26 juin.

Passant les détails de la matinée, disons que, dans l'après-midi, il sentit que quelque chose ne marchait pas.

On jouait aux cartes. Mais sans enthousiasme.

Daoust, "Big Ray", comme il l'appelle, avait une bague que lui-même convoitait.

Il lui demanda encore une fois de la lui vendre. Partie devant être payée par une dette de jeu, à laquelle il ajouterait quelques dizaines de dollars.

Mais "Big Ray" lui répondit:

—Attends demain. Je vais en avoir une autre, et je te donnerai celle-là.

Le témoin soutient qu'il a évidemment trouvé curieux qu'il soit ainsi prêt à lui donner pour rien ce qu'il était prêt à lui payer.

Rémillard vient reconduire Larose

Un peu plus tard, Watson dit que M. Rémillard (le maire d'alors, à Ville Jacques-Cartier) vint conduire Larose à la porte du bureau de Pearson.

—Etait-ce la première fois que vous le voyiez?

—Non, il était déjà venu.

Me Wagner veut alors demander si M. Rémillard n'était pas lui aussi un "associé", mais la défense s'objecte.

Et le tribunal ne permet pas la question.

Puis, il raconte qu'il s'en fut au restaurant pour chercher quelque chose pour les "boys".

Dans la rue, il regarda vers la fenêtre du bureau (situé au-dessus d'une boucherie, incidemment) et son patron, qui était accoudé à l'appui de la fenêtre, lui fit un simple signe de la tête.

Dont il n'est d'ailleurs pas appelé à interpréter la signification.

Puis, lorsqu'il revint, trente minutes plus tard, c'est "Big Ray" qu'il trouva dans son chemin, au sommet de l'escalier, revolver en main.

Il crut à une farce, tout d'abord.

Puis, il se dit en lui-même qu'on venait de découvrir qu'il était un agent double.

A ce moment-là, il avait laissé son patron, dans le bureau, avec, outre "Big Ray", Little Ray (Caza) et Larose).

Larose survint donc, à son tour, et ils le fouillèrent.

—Je croyais qu'ils cherchaient mes "notes", dit-il, mais c'est un revolver qu'ils croyaient trouver.

A ce moment-là, de la salle de bain, il entendit des "grommellements".

C'était Rocky, il allait le savoir, qui était en train de mourir.

Un ordre : "Finis-le"

Ses pieds dépassaient d'ailleurs dans la porte de la salle de toilette.

Puis, il y eut des appels téléphoniques au cours desquels on mentionna le nom de Aird, où des instructions furent manifestement données, mais ne comprenant pas le français, il ne peut rapporter ce qui s'est dit.

Les appels terminés, Big Ray lui présenta le marteau, et lui dit : "Finis-le !"

—J'ai tenté de gagner du temps, soutient alors le témoin, mais, à la fin, j'ai dû lui asséner trois coups de marteau. Mais Rocky était déjà tout plein de sang et je suis à peu près sûr qu'il était mort.

C'est à ce moment que, selon lui, Aird arriva dans la place et lui déclara, un peu solennellement:

—Tu sais, ce n'est pas plus difficile pour deux que pour un".

Watson dit avoir compris, et avoir immédiatement répliqué:

—Je n'ai pas le choix. Je suis avec vous.

On s'en fut alors tous au café Labarre, boulevard Taschereau, puis chez Larose pour prendre une douche, se débarrasser des vêtements maculés de sang et boire d'abondantes lampées de whisky.

A ce moment, Watson dit qu'Aird lui offrit un revolver et une "poignée" d'argent contrefait.

Mais qu'il refusa.

On fit un appel à la femme de Pearson pour la rassurer, et on attendit jusqu'à 10 h. du soir, pour revenir au bureau du chemin Chambly où le cadavre de Pearson se trouvait toujours.

Là, on l'enveloppa dans une tente en plastique, et on le ficela, la plus grande partie de ce travail étant fait par le témoin lui-même et Donald Côté.

Car Daoust était ivre, et Aird, qui n'aime apparemment pas la vue des cadavres sanguinolents, se mettait à dégobiller sur les divans.

Puis, on transporta le corps dans un "rang" de Varennes, dans une grange abandonnée, sur une ferme également abandonnée.

Sur place, il y avait déjà deux pelles en "bon état" à l'aide desquelles Larose et lui creusèrent la fosse, Côté et Caza étant restés chemin Chambly pour nettoyer la place.

On creusa donc une quinzaine de pouces, mais Big Ray, qui était toujours "saoul", se lassa de cette opération, donna un coup de pied sur le cadavre, pour le faire tomber dans la fosse, et déclara :

—Que le diable l'emporte.

Par la suite, on tenta de faire brûler des indices compromettants, en cours de retour, mais un chien aboya ; ce qui fit ajourner l'opération au lendemain.

Puis, le témoin ayant à comparaître devant un tribunal torontois, dans les 24 heures suivantes, il s'en fut dans cette ville, pour revenir ici peu après et reprendre sa place dans la "bande" comme le lui aurait apparemment recommandé un certain caporal... de la R.C.M.P.

Si ceux qui disent du mal de moi savaient exactement ce que je pense d'eux, il en diraient bien davantage.

Sacha GUITRY,
"Toutes réflexions faites.

WARD

SUITE DE LA PAGE 1

sées à des amis. M. Jones a remis les lettres à l'homme d'affaires de Ward. Il a précisé qu'il ne s'agissait pas de lettres annonçant un suicide.

La "Museum Gallery", où sont actuellement exposés dessins et tableaux de S. Ward, a vendu hier huit neuf dessins de l'ostéopathe, notamment le portrait de Sylvia Parker, la jeune femme qui a traversé l'Atlantique pour venir témoigner en faveur de Ward. Jusqu'à présent, la vente a rapporté plus de 9,000 livres ($27,000).

Christine Keeler

Nouveau coup de théâtre dans les affaires de Christine Keeler. Un de ses amants, Aleysius "Lucky" Gordon, chanteur jamaïcain de 31 ans, vient de lui intenter un procès à la suite de la fausse accusation de voies de fait qui lui valut une peine de trois ans de prison. Ce jugement fut cassé en appel et "Lucky" Gordon retrouva sur-le-champ sa liberté.

D'autre part, la police a rendu hier à M. Robin Drury, ancien agent de Christine Keeler, une bande magnétique dont on croit savoir qu'elle contenait des conversations de Christine avec des personnes qui ont témoigné au procès de Gordon, le 7 juin dernier.

Une équipe de sténographes a transcrit pendant une semaine cette bande magnétique. La transcription a été utilisée par les juges de la Cour d'appel qui ont cassé le jugement rendu contre Gordon.

Christine Keeler aurait refusé une offre de $5,000 pour une interview à la télévision canadienne, parce qu'elle était déjà liée par un contrat exclusif de $54,000 avec le "News of the World".

L'affaire Ward occupe aujourd'hui la première page des journaux britanniques. Les quotidiens retiennent essentiellement deux faits : la culpabilité de l'ostéopathe et sa tentative de suicide.

De nombreuses photographies montrent Stephen Ward plongé dans le coma et transporté, sur une civière, à l'hôpital. Des gardiens de prison se relaient actuellement à son chevet.

D'autres photographies racontent les épisodes de ce procès qui a tourné au drame et mettent en scène les principaux personnages qui se sont trouvés impliqués dans cette affaire, depuis M. John Profumo, l'ex-ministre de la Guerre, jusqu'à Christine Keeler.

De longues biographies évoquent l'enfance de Ward, son éducation à Paris et aux Etats-Unis, son temps passé à l'armée en qualité d'ostéopathe et sa spécialité qui l'a conduit à la fois dans la haute société et dans l'univers troublé du vice.

LA RCMP

SUITE DE LA PAGE 1

rait trouver certaines pièces à conviction et surtout le cadavre de la victime.

Mais il affirme que ces renseignements n'ont été fournis à la Sûreté de la province qu'après deux semaines de délai, et qu'on n'a pas alors dit aux hommes de l'escouade des homicides de la P.P. d'où l'on tenait les quelques renseignements donnés.

Bouffard soutient encore qu'il a fait un rapport oral de sa conversation avec Watson au sous-inspecteur Ouimet, et qu'il lui a fait tenir, plus tard, un texte de ces mêmes propos.

Quant aux instructions données à Watson sur sa conduite future, et préalablement entérinées par le sous-inspecteur Ouimet, elles se résumeraient à ceci :

"Ne fais rien sans autre avis".

Serait-ce uniquement cette phrase que le témoin Watson aurait prise pour une interdiction de dire ce qu'il savait lors de l'enquête du coroner de 1961 ?

C'est là, de toute évidence, une question qui va prêter à un long débat dans les cercles policiers, sinon ailleurs, pendant les prochaines semaines.

LAMONTAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

lusion au secrétariat fédéral-provincial projeté, "je suis d'avis qu'avec les échanges de renseignements que nous aurons et dont nous bénéficierons dorénavant, ce genre de collaboration sera suffisant pour permettre non seulement aux organismes provinciaux mais également au Conseil économique canadien, de remplir les fonctions qui leur sont attribuées."

Interrogé par le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, le ministre responsable du Conseil économique devant le Parlement, a insisté sur l'interdépendance qui existe entre les provinces et le gouvernement canadien d'une part, et, d'autre part entre le Canada et l'étranger et, en particulier, l'Europe et les Etats-Unis lorsqu'il s'agit de planification et de prévisions économiques.

Commissariat

"Nous savons, dit-il, que si les provinces tentent d'organiser ce genre de planification et de prévisions économiques, sur des périodes de temps relativement longues, nous savons qu'elles ne disposent pas de tous les renseignements qu'elles devraient avoir pour en arriver véritablement aux meilleures prévisions possibles." Il faut en outre aller sur le plan international.

M. Lamontagne a précisé pour le député conservateur de Pontiac — Témiscamingue, M. Paul Martineau que le Conseil économique remplirait "d'une certaine façon" le rôle de commissariat au plan comme il existe en France.

Il a cependant tenu à signaler des particularités du commissariat français, qui ne s'appliquent pas au Canada, comme le fait que toute l'expérience de planification en France s'est faite dès le lendemain de la guerre alors que ce pays était désorganisé du point de vue économique et qu'il n'avait pas non plus les services de recherches et de statistiques dont nous disposons maintenant au Canada.

"De sorte que nous n'avons pas, à mon sens, besoin de tout l'appareil administratif assez lourd, qui a été développé en France, sous forme de commissions de modernisation et d'équipement pour élaborer ici, pour lancer cette première expérience."

M. Lamontagne a reconnu qu'il est impossible d'appliquer au Canada une planification impérative à cause justement du régime fédératif, parce que cette forme de planification implique des contrôles et des contraintes. Il est d'avis cependant que le genre de planification indicative qu'il préconise n'est pas incompatible avec le régime fédéraliste.

Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire a aussi participé au débat pour repousser l'augmentation de la productivité et de la production comme un moyen de résoudre les problèmes économiques. Il a dit d'ailleurs que ce problème de la production est réglé maintenant par l'avènement de l'automation.

Il a alors préconisé dans la veine créditiste la réforme monétaire "afin de permettre à la production d'atteindre le consommateur". Il entend ainsi régler le problème de la distribution.

La météo

Minimum cette nuit : 65
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice :** nuageux. Averses ou orages dans l'après-midi ou la soirée. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum à Montréal, Ottawa, Ste-Agathe et La Tuque 75.

Aperçu pour demain : ensoleillé et plus chaud.

Régions de l'Abitibi, Pontiac et Témiscamingue : nuageux avec averses et risques d'orages. Peu de changements dans les températures. Vents légers. Maximum à Rouyn, Noranda, Val d'Or et Témiscamingue 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé et plus chaud.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Lac St-Jean : nébulosité croissante durant la journée avec averses et risques d'orages tard cet après-midi et ce soir. Frais. Vents légers. Maximum à Québec, Sherbrooke et Chicoutimi 75.

Aperçu pour demain : dégagement lent, devenant plus chaud.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé. Nuageux ce soir avec averses tard dans la soirée. Plus chaud. Vents légers. Maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 70.

Aperçu pour demain : nuageux avec averses.

MAGASINEZ AGRÉABLEMENT
NOS MAGASINS SONT CLIMATISÉS

TONDEUSE ELECTRIQUE SUNBEAM à 2 LAMES
71.88 Comparez à 99.95
La préférée des Canadiens. Taille n'importe quel gazon parfaitement, nouveau modèle attrayant, belle couleur nouvelle. Légère. Démarrage éclair par commutateur. Pas de gazoline, d'huile ou de corde à tirer.

CORBEILLE DECORATIVE
Corbeille à pain ou à fruits moderne en polyéthylène incassable. Teintes pastelles. Remplie de fleurs, elle figurera avec honneur au centre de la table.
26¢ Comparez à 69¢

NÉCESSAIRE ESQUIRE
pour cirer les souliers
1.88 Comparez à 7.95
Le cirage se fait vite et bien chez soi. Petite armoire qui se place sur le mur, sur la porte, n'importe où. Contient 2 boîtes de cirage, brosse de qualité, 2 linges, pose-pied en métal type "professionnel". Val. 6.00.

PLAT À USTENSILES
Plat compartimenté où les ustensiles s'empilent tout seuls. Garanti incassable. Six sections pratiques. Rose, rouge, jaune, turquoise.
Comparez à 98¢ 49¢

LA QUALITÉ PRIME À NOTRE RAYON DES TISSUS

DEBARBOUILLETTES RAYEES Lady Galt en terry
12 POUR $1
Rég. 77¢ ch.
Limite : 12 par client
Tant qu'il en restera
Confectionnées au Canada avec les meilleurs tissus. Diverses rayures.

REPETITION D'UN SOLDE
99¢
Rég. 1.49
Oreillers en mousse. Divers motifs floraux. Confection canadienne. Dans sacs individuels.

OFFRE REPETEE
TAIES D'OREILLERS
BLANCHES OU FLEURIES
SPECIAL
33¢ ch.
PRIX MON MART 59¢ CH.
Couleurs et motifs assortis. Limite 4 paires par client. Tant que la quantité durera.

VOYEZ LA QUALITÉ DE NOTRE RAYON DES TISSUS

RIDEAUX CAFE
2.97
En toile lavable. Trois harmonies de couleurs : rouge, turquoise et doré.

FINETTE IMPRIMEE
55¢ LA VERGE
Finette Tex-made épaisse, grand choix de motifs floraux, rayés et quadrillés. Idéale pour pyjamas, robes de chambre,

TEX-MADE
87¢ LA VERGE
Cotonnades imprimées de transsaison et d'automne. Lavables et "sèchent vite", 38 pouces. Grand choix de motifs pour robes et blouses.

OUVERT 9 AM - 7 PM
JEUDI VEND. 9 AM - 10 PM
LASALLE BOUL. LAVERENDRYE
Mon Mart DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR
CHOMEDEY BOULEVARD LABELLE
OUVERT TOUS LES JOURS 9 AM - 10 PM.

ANALYSES MÉDICALES
TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00
URINES $2.50, SANG, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses.

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT
MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT
MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 1er AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 243

Le pont-tunnel sera prêt dans 3 ans

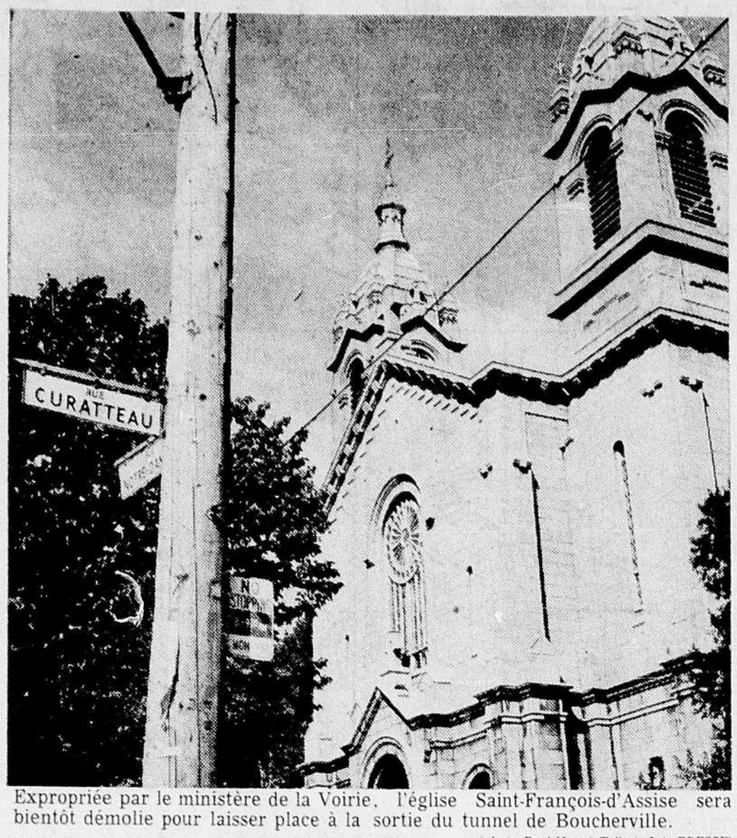

Expropriée par le ministère de la Voirie, l'église Saint-François-d'Assise sera bientôt démolie pour laisser place à la sortie du tunnel de Boucherville.

(photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE)

par **Jacques PIGEON**

En août 1966, le pont-tunnel de Boucherville sera une réalité.

Le premier ministre Jean Lesage a officiellement inauguré, hier, ces travaux de l'ordre de soixante-quinze millions de dollars. Au moyen d'un radio émetteur, le premier ministre a donné au capitaine d'un bateau dragueur l'ordre de commencer les travaux de creusage d'une cale sèche où seront construites les sept sections de béton qui formeront le tunnel.

Une fois terminées, ces sections de béton de quelque 120 pieds de largeur par 360 pieds de longueur, seront déposées sur le lit qui aura été préparé pour elles au fond du fleuve. Les sections préfabriquées dans cette cale sèche seront ensuite mises en place par immersion.

Le pont qui doit enjamber le chenal sud aura une longueur totale de 1,500 pieds avec une travée centrale de 220 pieds. Les fondations de piliers sont calculées de façon à permettre le dragage éventuel d'un chenal de plus grande profondeur et de manière à rendre possible le support des charges d'un pont-levant. La travée centrale sera construite en charpente métallique. Le reste du pont sera composé de huit travées de 160 pieds de portée, en béton précontraint.

La traversée à six voies de circulation sera raccordée du côté nord à la montée St-Léonard, la rue Hochelaga et l'autoroute est-ouest longeant le fleuve, c'est-à-dire le nouveau tracé de la route Transcanadienne. Sur l'île Charron elle sera raccordée au futur réseau routier de l'île ; sur la rive sud à la future route 3A, à la route 3 et à la route Transcanadienne.

Ce pont-tunnel n'est pas une réalisation unique. Comme l'a dit le premier ministre, il s'agit cependant d'une oeuvre de génie gigantesque. Un tunnel du genre a déjà été construit en Colombie-Britannique, mais il est beaucoup plus petit.

Sur le plan technique, il s'agit d'une des entreprises les plus considérables auxquelles un ministère du Québec se soit jamais attaqué. Le tunnel permettra un dégagement horizontal de 2,400 pieds et un tirant d'eau de 40 pieds. Sa longueur totale, approches comprises, sera de 6,400 pieds. Du côté nord il passera sous l'église Saint-François d'Assise, qui a été expropriée pour être démolie, et se rendra à quelque 200 pieds au nord de la rue Notre-Dame.

Ce pont-tunnel de même que le nouveau tracé de la route Transcanadienne font partie d'un plan d'ensemble du ministère de la Voirie, un plan dont le coût est évalué à un milliard de dollars, sur une période de 5 ans.

UN PROJET EN VOIE DE REALISATION — Du haut des airs vioci ce que donnent les travaux qui sont présentement en marche, face à l'île Charron, et sur le côté de Jacques-Cartier, en vue de la réalisation du tunnel-pont de Jacques-Cartier. De l'autre côté de l'île, un bateau-dragueur prépare le lit du tunnel.

(photo aérienne Paul-Henri TALBOT, LA PRESSE)

Autre réunion pour les crédits du métro

Le comité exécutif a échoué hier soir dans sa tentative de faire adopter par les membres du conseil d'importantes augmentations aux deux règlements d'emprunts relatifs à la construction du métro.

Malgré des pourparlers qui se sont prolongés jusqu'à seulement quelques minutes avant le début de la séance du conseil, le président du comité exécutif a dû expliquer qu'il était impossible de soumettre immédiatement les rapports et notes explicatives.

Il s'est toutefois empressé d'ajouter que les conseillers seraient appelés en assemblée extraordinaire d'ici quelques jours afin de voter ces crédits qui, selon certains observateurs, pourraient bien dépasser les $50,000,000.

M. Saulnier a révélé hier que les deux règlements d'emprunts seront modifiés, ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention de l'administration. On va profiter de l'occasion (le coût augmenté du matériel roulant) pour voter les règlements d'emprunts que nécessitent certains prolongements aux lignes initiales, particulièrement la construction du tronçon Montréal-Longueuil. Il faudra aussi voter des crédits pour le prolongement du tronçon nord-sud jusqu'à la rue Henri-Bourassa, et celui du tronçon est-ouest jusqu'à la gare Centrale.

L'administration a déjà dévoilé le coût approximatif du tronçon destiné à desservir le terrain de l'exposition et la rive sud, soit $13,000,000, et l'on sait déjà qu'il faudra augmenter d'au moins $25,000,000 le montant prévu à l'achat du matériel roulant. Il est donc fort possible que les crédits additionnels dépassent les $50 millions.

En réponse à une question du conseiller Lynch-Staunton, le président du comité exécutif a par ailleurs déclaré qu'il n'y avait rien de mystérieux dans le retard qu'apporte l'administration à accorder la commande du matériel roulant du métro. "La marge entre les deux manufacturiers est si mince que nous devons étudier très attentivement les soumissions reçues afin d'en arriver à une décision juste tant pour la ville que pour deux compagnies montréalaises aussi importantes que compétentes", a notamment déclaré M. Saulnier.

Il a refusé de divulguer les termes des négociations qui se poursuivent avec ces deux manufacturiers, de même que les prix demandés dans les secondes soumissions, en déclarant qu'il était nécessaire de procéder ainsi pour "le bénéfice de la cité". M. Saulnier a promis que tous ces détails seront donnés lors de l'assemblée spéciale qui se tiendra sur le sujet "à très brève échéance".

L'administration a jusqu'à maintenant refusé de donner les prix demandés par les deux manufacturiers, après négociations, mais on croit que les secondes soumissions s'élèvent à environ $45,800,000 et $45,500,000.

Première lecture du règlement de zonage de Rivière-des-Prairies

Le conseil municipal de Montréal a accepté hier, en première lecture, un projet de règlement de zonage destiné au nouveau quartier Rivière-des-Prairies.

Ce projet de règlement, qui devra subir l'épreuve d'une deuxième lecture dans moins de 30 jours, n'a pas de caractère permanent. Il a été réalisé par une firme d'ingénieurs-conseils de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies, à la demande du conseil municipal du temps, et il a été presque intégralement versé au dossier de la ville de Montréal.

M. Lucien Saulnier a expliqué à ses confrères du conseil que le règlement avait subi certaines modifications, particulièrement au chapitre des postes d'essence; il a précisé également que le Service d'urbanisme sera chargé de le remodeler le plus rapidement possible afin qu'il soit conforme aux normes montréalaises.

Le conseiller Lynch-Staunton a demandé au président du comité exécutif si la ville de Montréal pouvait légiférer dans ce nouveau quartier de Montréal avant l'élection des deux représentants de Rivière-des-Prairies au conseil. Il s'est dit étonné d'une telle forme de procédure.

M. Lucien Saulnier a expliqué qu'il y avait urgence à adopter une réglementation qui offre "une protection très grande" et que les représentants du nouveau quartier seraient tout à leur aise de proposer des modifications, lorsque viendra le temps d'arrêter les termes d'une réglementation définitive.

Par ailleurs, le conseil municipal a abrogé 27 règlements de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies. Ceci ne s'est cependant pas fait sans que le conseiller Charness s'oppose sur une question de procédure et s'enregistre finalement dissident à la décision de la majorité.

En vertu de la charte de la ville de Montréal, qui exige deux lectures de tout règlement ayant trait au zonage, M. Charness a demandé que l'on adopte la même politique dans le cas d'abrogation de règlements qui, selon lui, touchaient le zonage du territoire de l'ancienne municipalité. Il n'a pas obtenu gain de cause.

FAITS divers

Une auto heurte un cheval : deux morts

Deux personnes ont perdu la vie, vers 1 h. 10 hier après-midi, lorsque leur auto a heurté un cheval errant sur la route. L'accident est survenu sur la route no 11, à 3 milles environ au sud du village de Labelle, dans les Laurentides.

Les victimes sont : Mme Darrel Perkins, 26 ans, de La Macaza, et Mlle Madeleine De Carufel, de Labelle.

Bébé pendu

ST-COLOMBAN. — Un bébé de sept mois, Erica Dobozy, du 51 ouest rue Marianne à Montréal, a été trouvé pendu entre son lit et le mur de sa chambre, hier après-midi, dans le chalet d'une résidente de St-Colomban, où l'enfant était en pension.

Selon les rapports de la police, le bébé aurait glissé de son lit durant le sommeil et serait mort étouffé entre le lit et le mur. L'accident est survenu vers 5 heures hier.

St-Colomban est situé à environ 40 milles au nord-ouest de la métropole.

Fusillade

GATINEAU (PCF) — Trois individus d'Ottawa ont dû comparaître en cour hier afin de répondre à des accusations relativement à une fusillade qui s'est produite 24 heures plus tôt.

Une douzaine de coups de feu ont été tirés d'une voiture-taxi dans la rue principale de Gatineau à six milles à l'est d'Ottawa.

Les policiers ont arrêté trois hommes et saisi une carabine de calibre 410.

Patrick O'Shea, âgé de 18 ans, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir transporté

Voir FAITS DIVERS en p. 11

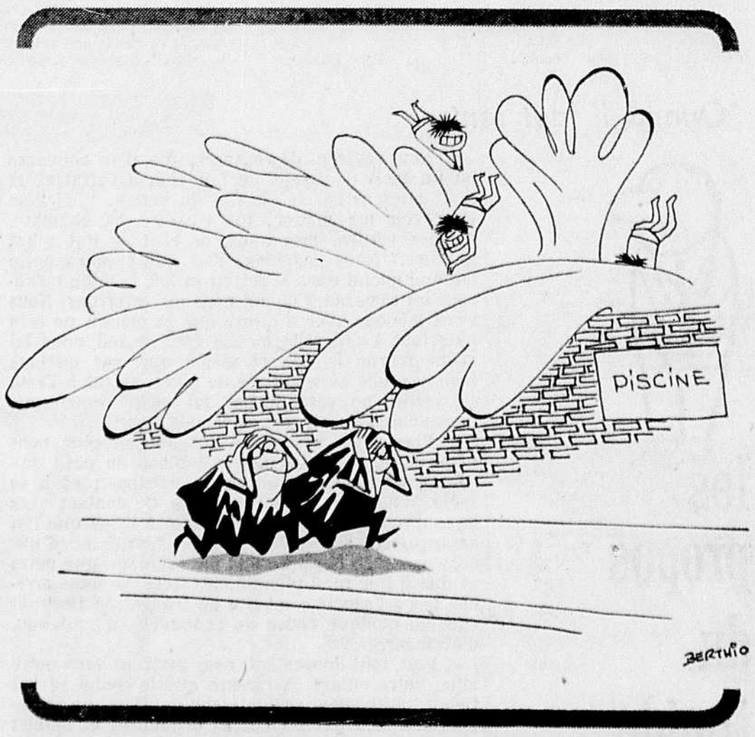

Promotions à la PP

Cinq officiers bien connus de la PP ont appris ce matin qu'ils avaient été promus.

L'assistant-directeur Paul Dessureau, commandant de la division de Montréal, a révélé que :

les sous-inspecteurs Gérard Morel, adjoint à l'insp.-chef G. Houle, et Georges Brunelle, préposé aux approvisionnements, sont promus au grade d'inspecteur ;

les sergents d'état-major Y. Aubin, chef de la circulation ; Paul Gagnon, attaché aux enquêtes criminelles ; et R. Lefebvre, attaché aux archives, deviennent sous-inspecteurs.

Un propriétaire exige un supplément d'un couple qui vient d'avoir un bébé

par Pierre VENNAT

Tout le monde à Montréal en a entendu parler, s'il n'a pas eu directement affaire à ces propriétaires qui refusent de louer leur logement à des familles ayant des enfants en bas âge.

Pratique de moins en moins courante, parce que de moins en moins payante, les statistiques du logement démontrant qu'il y a actuellement dans la métropole plus de logements disponibles que de locataires éventuels.

On a donc remplacé cette pratique par une autre, plus payante : exiger un supplément mensuel d'un couple qui vient d'avoir un bébé.

C'est l'aventure qui vient d'arriver à un jeune étudiant en sociologie, habitant un duplex, rue Fabre, et dont l'épouse a accouché il y a un mois et demi.

Mis en demeure d'avoir à payer un supplément mensuel, notre homme a refusé.

Suivirent lettre recommandée et menace de procédures, le bail du locataire donnant droit au propriétaire d'augmenter le coût du loyer si le locataire fait l'acquisition d'un objet susceptible d'endommager la propriété.

Et l'acquisition en question, selon le propriétaire, serait le bébé, susceptible d'endommager la peinture des murs.

Ce dont se défend bien le jeune papa, dont le bébé dormant à longueur de journée ne sait ni marcher ni parler ni même encore reconnaître un objet, encore moins endommager la peinture d'un mur.

L'appartement étant relativement neuf, il ne tombe pas sous l'autorité de la Régie des loyers. Pas de protection à chercher de ce côté-là.

Il reste toujours la possibilité de plaider en Cour supérieure sur le sens du mot acquisition et des dommages susceptibles d'être causés par un bébé, mais un tel procès, qui pourrait traîner en longueur, compte tenu du rôle considérable de causes en attente devant nos tribunaux, risque de coûter plus cher en frais d'avocats que le supplément à payer d'ici mai prochain.

Et, comble d'aubaine pour le propriétaire, le deuxième locataire attend un premier héritier ces jours prochains . . .

Aujourd'hui, de 1 h. à 10 h.

Clinique de donneurs de sang au parc Lafontaine

Une clinique de donneurs de sang a lieu aujourd'hui au parc Lafontaine. Cette clinique est sous le haut patronage de Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Afin d'éviter toute attente aux donneurs, la clinique fonctionnera sans interruption de 1 h. de l'après-midi à 10 h. du soir.

Tous les citoyens de Montréal et les nombreux visiteurs qui sont aujourd'hui dans la métropole sont invités à se présenter à cette clinique qui est installée dans le Pavillon sud du restaurant de parc Lafontaine.

Cette clinique est tenue pour la troisième année consécutive. La première année, 523 chopines de sang avaient été recueillies. L'an dernier, à cause de la pluie, la clinique s'était terminée à 6 h. et seulement 294 personnes avaient pu donner de leur sang. On espère atteindre cette année l'objectif qui a été fixé à 500 chopines de sang.

Autre baisse du prix du sucre

Trois raffineries de Montréal ont réduit aujourd'hui de 55 cents le prix du sucre raffiné, soit de $13.30 à $12.75 les 100 livres.

Il s'agit de la troisième diminution cette semaine. Lundi, le prix avait baissé de 70 cents et hier de 25 cents.

Le prix du sucre est déterminé par le coût du sucre brut sur le marché mondial à Londres, lequel a enregistré une baisse approximative de 54 cents aujourd'hui.

Le sac de 100 livres coûtait $17.65 le 23 mai.

L-O-U-E-Z
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
• VENTE
• REPARATION
• PIECES
Aucun problème, si vous vous fiez à nos spécialistes
GELINAS COMPRESSORS INC.
4845, ST-DENIS
STATIONNEMENT GRATUIT A COTE DU MAGASIN
AV. 8-0163
8 h. a.m. à 6 h. p.m. — Vendredi soir jusqu'à 8 h. — Samedi jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
BUREAU FERME LES LUNDIS DURANT JUILLET ET AOUT
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

aux 4 librairies Pilon
TOUT pour le PHILATHELISTE
Très grand choix
• ALBUMS • TIMBRES • LOUPES
• PINCETTES • CHARNIERES, ETC.
Prix variés
Aussi grand assortiment de CATALOGUES et ALBUMS pour collectionneurs de pièces de monnaie
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GARANTIE ENTIÈRE !
Toutes nos pièces sont garanties . . . silencieux, amortisseurs, même les attaches en caoutchouc pour les tuyaux d'échappement et de sortie. De plus, nos silencieux, étant fabriqués de métal galvanisé, sont protégés contre l'oxydation. Bien entendu, tout le travail exécuté par nos experts est également garanti.
Mr MUFFLER
De 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
2535, boul. Laurentien près Canadair
1101, rue Craig coin Amherst
1295, rue Bellechasse près Papineau
6260, ch. Upper Lachine, près Cavendish
CR 3-1561
À ST-JÉRÔME: 801, boulevard des Laurentides GE8-1492
Mme Clara Despatie, prés.
POSAGE INSTANTANÉ . . . CRÉDIT INSTANTANÉ
GARANTIE TRADITIONNELLE DE MR MUFFLER

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

St-Leonard-de-Port - Maurice — Rue Marjolaine no 8705. Lot no 395-124. Toulon Construction Inc. à Mme Roger Demontigny, $16,119.61 — 1684602.

Quartiers : Ahuntsic — Rue Parthenais no 10615. Lot no 163-4-5-10, terrain 25 x 78 pds. Albert C. Di Simoni à Angelina Ethier, $10,200.00, 1684325;

Mercier — Rue Duquesne nos 555 à 559. Lot no 29-85. A.B.C. Realty Corp. à Emile Lefebvre, $26,500.00, 1684352;

St-Edouard — Rue Delaroche no 6751. Lot no 5-151 pt 488-766, terrain 25'2' x 95 pds. Hervé Héon et Herbert W. Weight, $1.00 et considérations, 1684263;

St-Eusèbe — Rue Chapleau nos 2427 à 2443. Lot no 173-279, 280, terrain 50 x 100 pds. Gérard Brunet Inc. à Maurice Robert, $35,000.00, 1684268;

Villes : Lachine — 10e Avenue no 840. Lot no 752-284 Pt 285, terrain 38 x 90 pds. René Pigeon à Vincenzo Berardi, $29,500.00, 1684304;

Lachine — 56e Avenue no 940-942. Lot no 882-215, terrain 56'4' x 76 pds. Fifty-Fifth Gardens Ltd. à Walter Bashucki, $29,000.00, 1684408;

Montréal-Nord — Boul. Gouin Est no 3305. Lot no Pt 99, terrain 15,600 pds en sup. L'Hôpital St-Vital pour maladies chroniques à Léopold Lavertu, $15,-200.00, 1684399;

Pierrefonds — Rue Granger no 12,440. Lot no 77-40. Willowdale Construction Inc. à Klaas Betzema, $12,200.00, 1684288;

Ste-Anne de Bellevue — Avenue Perrault no 6. Lot no Pt 202-5. Mme Herbert N. Fisher à Mme Clifford D. Pennock, $15,000.00, 1684221 ;

St-Laurent — Côte Vertu Road nos 650-652. Lot no 364-9-1, terrain 60 à 81.9 pds. Frank P. Kucbel à Stanley C. Kucbel, $22,000.00, 1684324;

La quête pour sauver la vie

HULL, Qué. (PC) — La famille d'une petite fille de trois ans de Hull en est réduite à quêter de porte en porte pour amasser l'argent nécessaire pour une opération cardiaque très délicate.

Le père de la fillette, Jean-Marie Quirion, est en chômage; en compagnie de trois parents, il visite les propriétaires de la ville pour amasser les $5,000 requis pour le voyage et les dépenses médicales.

La fillette, Sylvie Quirion doit s'envoler le 17 septembre en direction de la clinique Mayo à Rochester où elle subira l'opération. Actuellement, la famille a collecté $1,750.

LIPPMANN

SUITE DE LA PAGE 5

On n'a jamais proposé, — c'était impossible, — de projet pour la détection des essais dans l'espace sidéral. Si ce dernier peut vraiment être le lieu d'expériences importantes, alors les deux présidents américains ont commis une terrible erreur. En cas, les adversaires de l'interdiction des essais ont gardé un curieux silence. Ils nous préviennent constamment qu'il est possible de faire des expériences instructives, décisives, sous terre, qui ne soient pas décelables. Si, tandis que les expériences souterraines restent permises, les adversaires retombent sur les essais dans l'espace sidéral pour s'attaquer au traité, ils auront l'air d'hommes qui inventent des raisons pour masquer leurs véritables intentions.

Voici la situation dans laquelle se trouvent les Américains. Si le Sénat refuse de ratifier le traité, les Etats-Unis se trouveront à refuser le traité proposé par leur propre gouvernement. Depuis onze mois, l'opinion internationale est saisie d'un projet de traité américain qui est essentiellement celui auquel l'URSS vient de consentir. Durant ces onze mois, les Etats-Unis n'ont tenté aucun effort pour retirer ou modifier ce projet. Si alors un organe législatif des Etats-Unis refuse le projet présenté par l'exécutif, comment peut-il sérieusement répondre de ce refus ?

Motifs des adversaires

La véritable opposition à l'interdiction des essais s'inspire de l'espoir que si les Américains poursuivent leurs essais, ils inventent "l'arme absolue", — l'arme d'anéantissement contre laquelle n'existe aucune défense. L'opposition à l'interdiction s'inspire aussi de la crainte que si les Américains n'inventent l'arme absolue, l'URSS, elle, l'invente.

Cet espoir et cette crainte reposent sur une présomption qui, possible en théorie, est de fait fort improbable. Cette présomption pose qu'entre deux puissances munies de gigantesques arsenaux nucléaires, il existe quelque part une arme tellement supérieure à toutes les autres qu'on puisse considérer les stocks actuels périmés. La vérité est à peu près certainement qu'en science nucléaire comme dans toutes les autres affaires humaines, l'aspiration à l'absolu reste, comme écrivait le poète, la poursuite sans fin de l'objet toujours fugitif du désir.

Si, à la recherche de la perfection, les Américains démolissent le meilleur des possibles, l'aspiration à l'absolu équivaudra à la folie.

(Tous droits réservés 1963, Washington Post Company Syndicate).

MORGAN

Vaste choix de souliers sport d'été offert à prix de solde

2.98

Choix de souliers en cuir, filet, toile, tissu éponge et canevas dans le groupe . . . Assortiment de modèles ; sandales, escarpins, mules, etc. à talons compensés ou bas . . . couleurs d'été. C'est le moment de faire provision tout en économisant . . . pointures 4 à 9.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

CHAUSSURES DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME

Les tons foncés pour la mi-saison ! En "Spinaway" soyeux ! ½ tailles !

10.98

L'élégance à prix modique ! Fourreau de coupe étudiée pour demi-tailles, réalisé en tissu soyeux granité "Spinaway" (acétate)' en tons foncés si pratiques pour passer de l'été à l'automne. Orné de jolis boutons au crochet munis d'un pompom. Confection impeccable qui lui donne l'apparence d'une robe beaucoup plus coûteuse. Choix de noir, marine ou brun. Tailles : 14½ à 24½.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

ROBES BUDGET — RAYON 49 — AU TROISIEME

EGALEMENT A DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

29.95 ch.

Robes à la mode en tricot worsted façonné

Réalisation très jeune de robes en tricot de laine worsted façonnée en nuances d'automne ! Nous présentons trois modèles parés de détails coquets . . . des robes charmantes de ville et de sport.

A. Robe tige avec détail contrastant à l'encolure, jupe doublée. Olive avec vert mousse et pistache ou noir avec taupe et beige. Tailles : 10 à 18.

B. Robe tige à encolure paré d'un liséré contrastant et ceinture nouée en tricot contrastant. Brun avec beige ou gris foncé avec gris perle. Tailles : 12 à 20.

C. Robe tige à décolleté ras du cou, jupe fuselée, ceinture même texture et manches raglan. Bleu sarcelle ou tan vicuna. Tailles : 12 à 20.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

BOUTIQUE VILLE ET CAMPAGNE — RAYON 80 — ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

Brise-bise pratiques en coton ! Motifs rustiques attrayants !

l'ensemble **2.98**

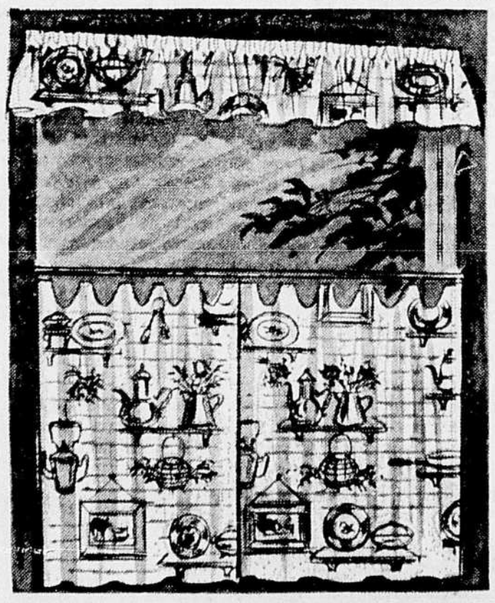

Moyen économique de mettre une note gaie dans vos salles de loisirs, le coin salle à manger ou la cuisine. Rideaux brise bise en coton blanc épais pré-rétréci à motifs rustiques en tons dominants rouge, bleu, ton or ou brun sur blanc. Ils se lavent comme un charme; leur entretien ne pose donc aucun problème. L'ensemble comprend : une paire de brise-bise d'environ 34 po. x 36 po. et une cantonnière assortie, environ 72 po. x 9 po.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

TENTURES — RAYON 46 — AU QUATRIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Solde! Chaussures pour adolescentes! Modèles pratiques à bas prix Morgan!

4.48

Formes confortables, souliers à talons plats, escarpins et autres coquets modèles à deux oeillets, tous avec petits talons. Certains avec semelles en caoutchouc rainuré. Le groupe comprend des fabrications canadiennes renommées en noir ou brun, plus quelques modèles en tons mode de rouge ou de vert. Pointures 5 à 10 en largeurs AA et B, mais pas dans toutes les couleurs, ni styles. Venez tôt si vous voulez profiter d'un choix complet.

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

CHAUSSURES POUR ADOLESCENTES, RAYON 81, AU TROISIEME

MORGAN

HEURES D'AFFAIRES: CENTRE DE LA VILLE DE 9H. À 5H.30 — SUCCURSALES DE 9H.30 À 6H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS

CENTRE DE LA VILLE DE 9H. À 9H. — SUCCURSALES DE 9H.30 À 9H.30

douzieme et plus grande

VENTE D'ENTREPOT

MORGAN

Aujourd'hui : jusqu'à 10 h. P.M. et vendredi : de 11 h. A.M. à 10 h. P.M. Samedi : de 11 h. A.M. à 7 h. P.M. . . . dans notre immense entrepôt, 1600 Côte-de-Liesse, à l'ouest du Rond-Point Décarie.

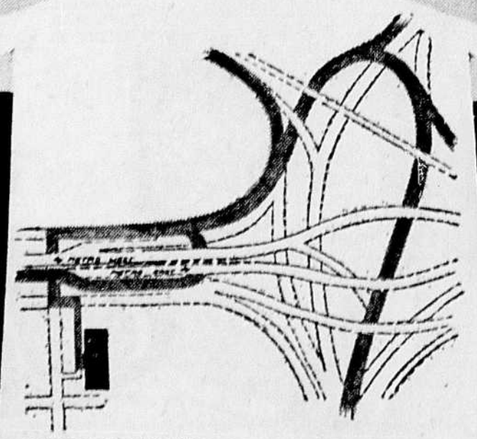

VOUS Y VENEZ EN VOITURE ?
Suivez les indications MORGAN à partir du Rond-Point Décarie jusqu'au terrain de stationnement de notre entrepôt; à l'est, prendre la sortie 19.

STATIONNEMENT GRATUIT
Suffisamment spacieux pour accommoder des centaines de voitures.

SERVICE D'AUTOBUS GRATUIT ALLER ET RETOUR DU TERMINUS GARLAND
Avec arrêts en cours de route jusqu'au Rond-Point Décarie; toutes les 30 minutes à partir de 10 h. 45 a.m. jusqu'à 7 h. p.m.; toutes les 15 minutes après 7 h. p.m., aujourd'hui et demain.

PRIX !

Une croisière de cinq jours pour deux à Nassau à bord du "Queen Elizabeth" de la ligne Cunard

Une croisière de luxe, de 5 jours, à bord d'un paquebot de la ligne Cunard, le "Queen Elizabeth", véritable station balnéaire flottante ! Une vie de loisirs dans un cadre enchanteur, un service impeccable, une cuisine de gourmets, plus deux jours dans le site féerique de Nassau. Départ de New York à midi, le jeudi, 21 novembre. Transport à New York compris.

Deuxième prix : Chambre à coucher, style provincial, 3 pièces, fabrication Malcolm.

Troisième prix : Stéréo-phono General Electric, à radio AM/FM.

Quatrième prix : Télévision Marconi 19" portative.

Cinquième prix : Service à café pour 6 en Wedgwood d'Angleterre.

Sixième prix : Service à thé pour 8 en porcelaine Royal Doulton d'Angleterre.

Les prix ne peuvent être ni remboursés, ni échangés.

SERVICE DE CREDIT

Toutes facilités de crédit à votre disposition. Ouvrez un compte au Bureau du Crédit de notre Entrepôt. Vous pouvez utiliser votre "Charge-Plate".

AUCUN VERSEMENT INITIAL EXIGE

sur les articles d'ameublement. La taxe est payable à l'achat.

UNE BRADERIE SOUS TENTE

. . . fourmillant d'aubaines ! Véritable bazar pouvant rivaliser avec les plus grandes offres et les "aubaines-surprises" ! Venez tôt ! Le choix sera à son comble ! Les prix sont si bas que tout sera accaparé d'emblée !

TERRAIN DE JEUX SURVEILLE

- Pour enfants de 2 à 10 ans.
- Pepsi-Cola gratuit. • Ballons gratuits.

Kiosques de rafraîchissements

Radio — Emissions en français et en anglais

Emissions quotidiennes avec des personnalités des postes CJAD et CKAC.

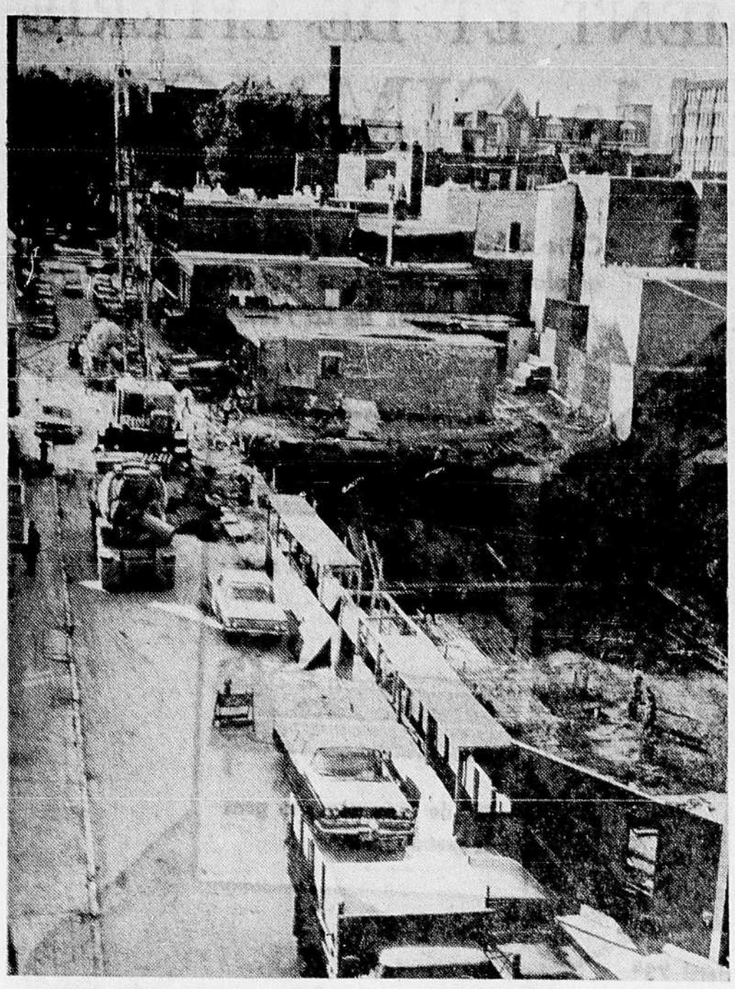

LE TROTTOIR DEVIENT LA RUE — Rue Labelle, les constructions s'élèvent au détriment de la circulation. Mais c'est temporaire. C'est le progrès ! Si les automobilistes qui empruntent la rue Labelle, entre Ste-Catherine et Dorchester, se trouvent parfois coincés entre d'énormes camions, la difficulté ne durera pas. On est à élever à cet endroit une maison d'appartements de quatorze étages, juste en face d'un autre édifice en construction qui abritera bientôt la Caisse populaire Saint-Jacques. Les ouvriers y travaillent jour et nuit. Si pour l'instant il faut élargir les trottoirs pour laisser passer les automobiles, dans quelques mois la rue redeviendra la rue. D'ici là, un conseil aux automobilistes : évitez cette rue si vous êtes pressés.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les ustensiles des détenus

"Le plastique n'est pas une solution à St-Vincent-de-Paul"

Il n'est pas question de procurer des ustensiles en plastique aux détenus du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, selon le sous-directeur Gérald Brennan.

"Le plastique n'est pas une solution, a-t-il dit. Cependant, nous songeons à changer bientôt les ustensiles actuels. A ce sujet nous avons demandé des échantillons de trois compagnies différentes, à New York, qui fabriquent des couteaux et fourchettes en "fer blanc".

M. Brennan a déclaré à LA PRESSE que le couteau en fer blanc est inoffensif, puisqu'il ne peut être aiguisé.

Le sous-directeur a déclaré qu'il serait "énormément dispendieux" de remplacer les détenus qui travaillent dans la cuisine par de simples employés.

"Nous abriterons bientôt, sous un même toit, continue M. Brennan, les deux sections de la cuisine qui occupaient deux planchers autrefois. La cuisine ainsi centralisée, il sera plus facile d'exercer une surveillance plus adéquate".

"Pour le moment, nous exerçons autant de vigilance possible et nos gardes ont reçu l'ordre de se tenir continuellement en alerte".

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

une arme dangereuse et d'avoir causé des dommages à la propriété de M. Joseph Rooke.

Son père, M. Andrew O'Shea, âgé de 51 ans, et M. George Teniscoe, âgé de 24 ans, ont protesté de leur innocence.

Incendie

Un violent incendie a partiellement détruit tôt ce matin deux maisons de chambres, situées au 236 et 238 avenue Elm, à Westmount. Le feu, qui s'est déclaré dans un des sous-sols, a surtout endommagé les étages inférieurs des édifices.

Les pompiers de Westmount ont dû utiliser 5 jets afin de maîtriser les flammes. L'incendie s'est déclaré vers 1 h. 30 ce matin. Personne n'a été blessé mais l'on rapporte que les pertes subies sont considérables.

Un collectionneur d'armes se blesse d'une balle

Un collectionneur d'armes, M. René Houle, 31 ans, du 4844 rue de Grandpré, s'est blessé, peu après minuit ce matin, alors qu'il était à vérifier un revolver.

Il ne semble pas toutefois que l'accident soit trop sérieux.

Tirant la gâchette par mégarde, une balle l'aurait atteint au ventre.

Les agents Lewis et Lozeau, du poste no 17, ont transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu, où il repose dans un état satisfaisant.

Elle succombe à ses blessures

Jacqueline Constance-McGee, âgée de 26 ans, a succombé la nuit dernière dans un hôpital de Montréal, des suites des blessures qu'elle avait reçues il y a quelques jours. La jeune fille avait été trouvée inconsciente mardi matin dans une maison de chambres, sise au 990 de la rue St-Antoine. Elle avait été violemment battue à coups de poings.

La Sûreté municipale détient présentement un suspect sur un mandat du coroner en rapport avec cette affaire.

Hold-up de $3,000 dans une Caisse populaire

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Trois individus armés et masqués ont dévalisé, vers 2 h. hier après-midi, la Caisse Populaire de Sainte-Christine, comté de Bagot, à 25 milles à l'est de St-Hyacinthe.

Mme Loranger, gérante de l'établissement, qui était seule à ce moment-là, a vu deux des trois compères pénétrer par la porte arrière. Elle s'est enfuie chez des voisins pendant que les malfaiteurs s'emparaient d'une somme évaluée à $3,000.

Les bandits se sont ensuite enfuis dans l'auto où les attendait un troisième individu et ils sont partis en direction de Roxton Pond.

Au moment du hold-up, le mari de Mme Loranger travaillait sur sa ferme avec les autres membres de sa famille.

La Sûreté provinciale fait enquête.

Vol d'appareils photographiques

SAINT-JEROME. (C. B.) — Des individus ont pénétré dans un établissement commercial de Saint-Jérôme au cours de la nuit de mardi et ils ont emporté des marchandises d'une valeur de $5,000. Le vol par effraction a eu lieu au studio de photographie Wilfrid, au 437 rue Saint-Georges.

Le propriétaire, M. Wilfrid Therrien, a constaté le vol à l'ouverture de son studio hier matin. Les cambrioleurs sont entrés en forçant une fenêtre et se sont enfuis en emportant des caméras de grande valeur. L'enquête a été confiée à l'agent Gilles Brisson, qui a fait les premières constatations.

A coups de marteau

Quatre jeunes gens ont fait irruption aux petites heures la nuit dernière dans un restaurant du boul. St-Laurent, et après avoir déclaré au propriétaire qu'ils n'aimaient pas sa figure, l'un d'eux a tenté de le heurter avec un accessoire de percolateur.

Puis, les quatre sont sortis et, en passant devant la glace de la montre, ils l'on fait voler en éclats à coups de bottes.

Le propriétaire se serait emparé d'une hache et d'un marteau et lancé à la poursuite de ses visiteurs. Il en aurait rejoint deux et les aurait heurtés avec ses instruments, les blessant gravement. Ils ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, cependant que la police a ouvert une enquête.

Battue et volée

Alors que Mme Madeleine Ash, 5834, rue Jeanne-Mance, passait en arrière du no 67 est, rue Craig, elle a été assaillie par un homme qui l'a battue et dépouillée de son réticule contenant $40. Le malfaiteur, qui est âgé de 34 ans, a toutefois été capturé peu après par la police et écroué au quartier général.

Vol de $1,500

M. J. Vinegar, 3582, rue Chambly, s'est fait voler pour $1,100 de caméras, raquettes, montres, skis nautiques, dans son auto immobilisée près de son établissement. Dans le logis de M. Roméo Roger, 5068, rue Marquette, des inconnus ont raflé $1,500 et dans celui de M. Carmine Rossi, 10455, rue St-Firmin, $1,400 d'articles divers.

Double arrestation

Enfin la police a mis la main au collet de deux femmes qui avaient en leur possession plus de $200 d'articles qu'elles venaient de voler dans cinq magasins.

Cambriolage à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Des bandits sont entrés dans la nuit de mardi au magasin Laurent Daigneault, 465, rue des Cascades, et se sont emparés de plus de $8,000 en marchandises.

Les malfaiteurs sont entrés par une fenêtre à l'arrière de l'établissement après avoir brisé le grillage. Ils ont ensuite versé sur le plancher du sable et de la cendre que contenait un cendrier afin d'effacer toute trace de pas.

Les individus, gantés, se sont alors emparés de complets, chemises, et autres vêtements ainsi que du contenu du tiroir-caisse, soit $150.

Vol à main armée

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver, ont réussi vers 12 h. 15 hier après-midi, un vol qui leur a rapporté la somme de $100 au Yellow Sample Shoe Store, situé au 957 est, rue Mont-Royal.

Enquête du coroner

L'enquête du coroner sur la mort de John Kubelinas, âgé de 24 ans, d'Atoll, Massachussetts, a été fixée au 6 août.

Kubelinas est mort à l'hôpital le 24 juillet des suites des blessures qu'il a reçues durant une bagarre qui s'est produite à l'extérieur d'une boite de nuit, à Repentigny.

La police a révélé que la bagarre avait été provoquée par le refus de Kubelinas et de ses amis de cesser de faire du bruit durant un spectacle. La police détient deux hommes en rapport avec cette affaire.

Une balle dans un pied

Un jeune garçon, âgé d'environ 10 ans, a été blessé d'une balle de carabine .22, hier midi, devant le 38A, boul. St-Jean, à Châteauguay. La balle lui a traversé un pied. C'est son jeune camarade qui, par mégarde, en jouant avec l'arme, lui a envoyé le projectile. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Châteauguay, où l'on rapporte que son état n'est pas grave. Le père d'un des garçonnets, à qui appartenait la carabine, a déclaré qu'il avait laissé les enfants s'amuser avec, étant convaincu que le chargeur en avait été retiré. Le jeune Pelletier, qui a été blessé, est domicilié au 43 rue Jeanne-d'Arc, à Chaâteauguay.

ANNONCE

Alors, vous vous passez de ceintures de sécurité?

Serait-ce par crainte d'être emprisonné dans une voiture en flammes ou submergée? Ou parce que vous les jugez inutiles dans le cas d'accidents à grande vitesse? SÉLECTION du Reader's Digest d'août réfute six des arguments le plus fréquemment invoqués contre ce dispositif. Lisez ce qu'il faut d'abord rechercher quand il s'agit de choisir une ceinture de sécurité. Achetez Sélection d'août aujourd'hui même!

VOUS EPARGNEZ

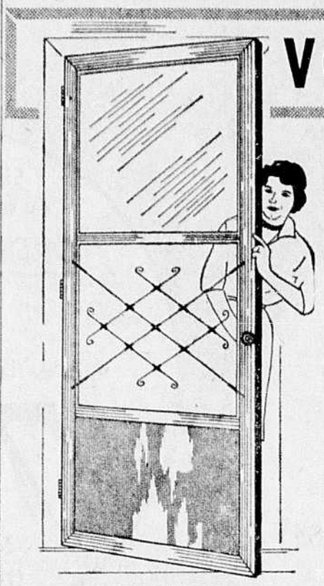

Placez votre commande maintenant et payez plus tard

1— Nous vous donnons UNE QUALITE SUPERIEURE
2— Nous vous donnons les fameuses FENETRES ALSCO isolées avec le Geon-vinyl
3— Nous couvrons les cadres en bois, peinture d'extérieure éliminée
4— Les portes en aluminium robuste ALSCO avec double cadre principal.
5— Nous vous donnerons les prix et conditions les plus favorables.

Téléphonez dès maintenant pour estimé gratuit sans obligation

ALSCO

1530 EST, BEAUBIEN

CR. 9-8551

24 heures par jour

EATON

DE SUPERBES MANTEAUX

GARNIS DE FOURRURE

arborant les nouvelles tendances '64 !

Nouveaux arrivages au "Petit Budget"

du 4e étage

Prix spéciaux de la vente d'août

58.00 68.00 78.00 88.00

Une variété remarquable de modèles confectionnés dans des lainages souples et des tissus laine/mohair rehaussés de parures de fourrure : rat musqué, renard, vison, mouton de Perse ou kolinsky. Des couleurs riches et chaudes : brun, vert, rouge, ton or et taupe. Tailles pour juniors, jeunes filles et tailles spécialisées. C'est la nouvelle collection de manteaux du Petit Budget du 4e. Tous avec doublure de chamois de 22" de longueur.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON CLIMATISÉ

Élégance de la mi-été

Crêpe aux lignes fluides

Tailles 12 à 20 et 16½ à 24½

Élégance du crêpe, sobriété de lignes... tout à fait au goût du jour ! Trois modèles d'allure impeccable, pour toutes occasions, coupés dans un crêpe acétate et rayonne, léger et confortable. Notez les détails mode, les coloris d'automne, la grande variété de tailles. ACHETEZ MAINTENANT A CE PRIX REDUIT !

SPECIAL VENDREDI 8.99 chacune

Choisissez la taille, le modèle et les couleurs qui vous conviennent et

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, ROBES (RAYON 941)

Chaussures tout-aller en daim

Pour hommes et jeunes gens

SPECIAL VEDETTE 4.67 LA PAIRE

Deux modèles populaires en daim souple de bonne qualité. Confortables grâce aux semelles de caoutchouc-mousse. Intérieur partiellement doublé. Pour le sport, la ville, la campagne. 6 à 11, pas de demi-pointures. Largeur moyenne.

a) LAÇAGE A 2 OEILLETS en noir, vert loden ou brun.

b) GENRE "LOAFER" en noir, vert loden ou beige.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL CHAUSSURES (RAYON 937)

Pantalons tout-aller coton cordé lavable

Bien au-dessous du prix habituel !

SPECIAL VENDREDI 4.29 CHACUN

Messieurs ! EPARGNEZ sur ces pantalons de coton cordé de bonne qualité, pour hommes et jeunes gens. Modèles et tissus variés provenant de séries se vendant plus chères. MODELE COURANT avec ceinture à gansez et bords relevés dans les tailles de 30 à 44. MODELE CONTINENTAL avec ceinture ajustable et bas relevés dans les tailles 28 à 38. Teintes populaires comprenant : noir, gris, antilope, et quelques tissés fantaisie dans le lot. Pas toutes les tailles dans chaque modèle ou couleur — HATEZ-VOUS !

Prière d'indiquer un 2e choix de couleur

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL HOMMES (RAYON 929)

Gaines "VOGUE", 4 modèles populaires

a) Gaine-culotte à jambes très longues — illustrée

SPECIAL VENDREDI 5.95 CHACUNE

NON ILLUSTREES

b) Gaine-culotte à jambes très longues, glissière de côté 6.95

c) Gaine-culotte à jambes longues 4.95

d) Gaine-fourreau pour silhouette moyenne — 3.95

Gaines assorties en tulle élastique de rayonne de bonne qualité. Panneau devant en satin de rayonne résistante; panneau arrière en "Lastex" de satin extensible. Les gaines-culottes ont deux fourches amovibles et des jarretelles détachables.

Tailles	Petite	Moyenne	Grande	X-grde
Ceinture	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

MAGASIN DU SOUS-SOL, GAINES (RAYON 909)

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 1er AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 243

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

POUR L'ECOLE PENITENCIERE

Par l'entremise d'une délégation, les épouses des gardiens de St-Vincent-de-Paul se sont présentées à M. Lionel Chevrier, à Ottawa, hier, pour l'inciter à s'occuper davantage de leurs maris, et à assurer la protection de ces derniers contre des détenus trop violents.

M. Chevrier est ministre de la Justice. Il était donc normal que ces dames lui causent un peu de leur problème. Selon notre correspondant, ce ne fut pas facile; le ministre n'avait pas reçu leur télégramme de la veille, annonçant leur visite. Mais enfin, l'entrevue eut lieu: 15 minutes. Et selon M. Chevrier, les dames repartirent toutes remplies d'optimisme.

Voilà qui est bien.

Mais je voudrais aborder le problème de St-Vincent-de-Paul d'une autre manière. Il faut reconnaître au départ qu'en de tels endroits, la violence naît de l'oisiveté, de l'absence d'occupations intellectuelles et morales aussi bien que des rancunes personnelles ou de l'effet de la chaleur.

J'ai donc une suggestion très simple à formuler :

Transformons non seulement St-Vincent-de-Paul, mais toutes nos institions pénitentiaires en salles de classe.

Cela vous fait rire ?

Qu'on me permette d'exposer mes vues.

Ce ne sont pas tous les détenus, qui ont eu la chance de recevoir de l'instruction. Bien au contraire. S'ils vont derrière les barreaux, c'est souvent parce qu'on ne leur a jamais inculqué une optique de la vie qui leur laisse entrevoir autre chose que la criminalité.

Notez que je ne parle pas de la connaissance d'un métier. On enseigne des métiers, dans les pénitenciers. Aussi n'est-ce pas là mon propos.

Je veux parler, purement et simplement, de l'instruction. Car un métier apprendra peut-être à un détenu à se débrouiller pour gagner sa croûte, lorsqu'ils sera élargi. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut songer à d'autres domaines que le strict matériel. Il faut penser aussi à l'esprit du pauvre bougre. A son intellect, à son cerveau. Rien ne sert de réhabiliter quelqu'un à moitié, puisqu'on parle tant de réhabilitation.

On répète tellement que la conception des geôles antiques est périmée, qu'il ne suffit plus d'incarcérer un homme pour le simple plaisir de la chose, qu'il faut le transformer, etc.

Donc, j'en reviens à ma thèse, qui peut paraître incongrue, farfelue, impraticable, irréaliste, et à laquelle on a peut-être déjà songé, d'ailleurs :

Que les maisons de détention deviennent des "écoles", sous une certaine forme. Et que les "classes" soient divisées en catégories, proportionnellement au degré d'instruction que possèdent déjà les détenus, lesquels seraient dès lors répartis en groupe distincts, à leur arrivée.

Notez que l'enseignement ne serait pas forcément au stade primaire. J'ai connu des hommes assez instruits, qui allaient faire leur petit séjour derrière les barreaux, pour une raison ou pour une autre. De là cette gradation qui s'imposerait dans les "cours".

Qu'on ne vienne pas soutenir que les prisonniers n'aimerait pas aller à l'école . . . On n'aime pas l'école quand on est en liberté. En prison, c'est autre chose. Entre la terrible oisiveté de toute une journée, en cellule, et l'occasion d'apprendre, de voir, de regarder par-delà la muraille, ne fut-ce que dans un livre, et de conserver ainsi quelque affinité, si vague soit-elle, avec le monde extérieur — il me semble que pas un détenu ne devrait hésiter, à moins qu'il ne soit un complet abruti. D'ailleurs, il ne faudrait pas trop lui laisser le choix.

On me dira : voilà une façon très économique pour un père de faire instruire son enfant, même sur le tard.

Il n'aurait qu'à attendre que son fils soit assez vieux, et à faire en sorte qu'il aille en prison. Ouais. Dès lors, c'est le père qu'il faudrait envoyer à l'ombre.

Les syndicats maritimes en tutelle cet automne ?

OTTAWA. (PC-DNC) — On apprenait de source bien informée, hier, que le gouvernement imposera vraisemblablement une tutelle aux syndicats maritimes. Mais on croit que le Parlement attendra la reprise de la session, en automne, pour prendre des mesures définitives à ce sujet.

Tous les syndicats de marins, à l'exception du Syndicat international dirigé par M. Hal Banks, ont fait connaître leur accord au projet d'une tutelle fédérale destinée à mettre fin au gangstérisme sur les Grands Lacs.

C'est ce qu'a révélé hier aux Communes le ministre du Travail, M. MacEachen indiquant ainsi que la principale recommandation du rapport Norris sera probablement appliquée.

De son côté, le premier ministre, M. Pearson, a annoncé qu'il fera aujourd'hui une déclaration à ce sujet. L'opposition le pressant de donner suite au rapport Norris en date du 15 juillet avant le congé d'été des Chambres, le chef du gouvernement a expliqué qu'il avait espéré pouvoir se rendre à leur désir dès hier, mais que le conseil des ministres tente présentement de résoudre certain problème constitutionnel que soulève la mise en vigueur des recommandations.

L'ancien ministre conservateur des Transports, M. Balcer, demanda pour sa part quelles mesures seront prises afin de mettre un terme à la nouvelle vague d'attentats sur les Grands Lacs.

Balcer faisait allusion à la récente tentative de dynamitage d'une voie ferrée à Marquette, Michigan, aux menaces faites aux femmes des débardeurs et aux coups de feu tirés contre les navires canadiens.

Le ministre du Travail répondit qu'il appartenait aux seules autorités américaines d'intervenir. Il a ajouté cependant que le Conseil américain des relations ouvrières s'apprête à émettre une accusation de mépris de cour contre le Syndicat international des gens de mer et l'Association internationale des débardeurs relativement au boycottage du cargo canadien Howard L. Shaw, que les dockers de Chicago refusent de décharger depuis trois mois.

Précédent

Au chef de l'Opposition qui demandait enfin si M. Banks avait communiqué récemment avec le gouvernement, le ministre a révélé que ce dernier lui avait en effet envoyé un télégramme pour se plaindre des procédés de l'enquête, et qu'il était à préparer une réponse.

Les experts sont d'avis que la législation sur la tutelle — qui constituerait un précédent au Canada — doit être mise au point avec le plus grand soin; ce qui retarde sensiblement toute action.

Si cela peut être fait rapidement, il est possible que le parlement continue de siéger la semaine prochaine afin d'étudier une résolution sur la tutelle.

Mais si les experts estiment qu'il faudra plusieurs semaines pour rédiger cette loi et en étudier tous les aspects constitutionnels, le gouvernement fera connaître alors son intention d'imposer la tutelle et de réserver l'étude du projet de loi pour la session de l'automne.

Il semble que le gouvernement serait décidé à convoquer le parlement en session extraordinaire avant l'automne si on tentait d'entraver le travail des commissaires ou que des syndicats rivaux interrompaient la navigation sur la voie maritime du Saint-Laurent.

Le président de l'Union des marins du Canada, M. Jack Staples, a invité le premier ministre Pearson et le président Kennedy à mettre un terme au terrorisme qui a empêché le navire "Howard L. Shaw" d'opérer un ravitaillement essentiel à Chicago.

PEARSON TRICHE ET GAGNE ! — Agissant à la fois comme arbitre et joueur, le premier ministre Lester Pearson a permis aux membres de la Chambre basse de l'emporter hier, à la balle-molle, contre les membres de la Galerie de presse du parlement. Après avoir frappé un circuit lors de l'ouverture de la joute, puis avoir été retiré au bâton deux fois, le premier ministre, agissant comme arbitre au troisième but, déplaça lui-même le coussin de quelques pieds, ce qui lui permit de statuer comme balle fausse un ballon au champ qui autrement aurait été un circuit bon pour deux points. La joute se termina dans la confusion, le seul point acquis étant la victoire des députés, qui selon les dépêches contradictoires, l'emportèrent 9-7, 7-6 ou 6-5.

A cause du code civil québecois

Ottawa amende sa loi sur la taxe d'accise

OTTAWA (PC) — Pour éviter tout conflit avec le code civil de la province de Québec, le gouvernement a accepté hier aux Communes de modifier une technicalité de sa loi concernant la taxe d'accise, afin de permettre la remise de cette taxe dans le cas de soumissions inchangeables, liant le soumissionnaire, même si le contrat n'est signé qu'après la date du budget Gordon.

C'est le ministre de la Citoyenneté, M. Guy Favreau, qui a présenté à la Chambre l'amendement qu'il avait rédigé à la demande du ministre des Finances, M. Walter Gordon, pour remplacer l'article original, qui restreignait l'application du remboursement de la taxe d'accise, y compris celle concernant les matériaux de construction, aux contrats signés avant ou le 13 juin, date du budget, ainsi qu'aux seules soumissions comportant une clause de sanction pécuniaire ou de confiscation.

Le gouvernement avait mardi soir accepté de modifier la loi à la suite des représentations faites en Chambre par deux députés conservateurs québécois, M. Paul Martineau, de Pontiac-Témiscamingue et M. Rémi Paul, de Berthier-Maskinongé-Delanaudière, qui ont signalé les dispositions du code civil concernant la "pollicitation", qui prévoit qu'un contrat peut être suspendu quant à son entrée en vigueur, mais que les parties sont tout de même liées par la pollicitation qui existe de part et d'autre.

M. Favreau, qui agissait aux Communes au moment du débat comme conseiller juridique du ministre des Finances, a immédiatement reconnu le bien-fondé des représentations, mais il a demandé le temps d'étudier et de rédiger l'amendement, qui fut adopté hier.

Aide aux municipalités : la pire intrusion depuis 1867 (le PSQ)

La récente entente fédérale-provinciale sur l'aide aux municipalités a soulevé l'ire du parti socialiste du Québec.

Au dire de son secrétaire, M. André L'Heureux, "si le présumé "nouveau fédéralisme" proclamé par l'équipe Lesage-Pearson entre en vigueur nous aurons été les témoins de la pire intrusion d'Ottawa dans les affaires du Québec depuis 1867".

Quant à l'attitude de satisfaction du premier ministre Jean Lesage devant cette "intrusion", le PSQ estime qu'il s'agit "d'un réflexe du colonisé, de l'indigène exploité".

Dans un communiqué de presse, M. L'Heureux affirme que l'entente de samedi dernier a été "conclue à huis clos sous le camouflage de la bonne entente".

Selon lui, l'entente sur l'aide aux municipalités signifierait :

1. que la priorité fiscale et budgétaire demeure à Ottawa ;
2. qu'elle accorde à Ottawa — sans égard à la constitution et à la juridiction du Québec — l'initiative et la responsabilité ultime sur le plan social et économique ;
3. que le Québec est condamné à être à la remorque de la politique générale déterminée par Ottawa et la majorité anglophone ;
4. que le Québec, loin de devenir maître chez lui deviendra tôt ou tard l'équivalent d'une région administrative sous la tutelle d'Ottawa ;
5. reconnaît à Ottawa la responsabilité ultime du plein emploi et du chômage, donc de la planification ;
6. consacre l'existence de l'Etat centralisateur et minimise la possibilité d'une réforme profonde de la fédération canadienne.

L'attitude de Lesage

Le secrétaire du parti poursuit en disant que "c'est un sentiment de honte et de révolte qui surgit lorsque le chef de l'Etat du Québec se dit satisfait parce que le gouvernement d'Ottawa, autrefois autoritaire, s'est montré plein d'attention et de compréhension pour la première fois, semble-t-il, depuis des générations".

"Le Québec s'efforce, avec des ressources inadéquates, à faire face à ses responsabilités sociales et économiques donne à peu près tout à Ottawa qui s'en sert à coup de milliards pour la guerre, pour donner au pays une administration unilingue et s'ingérer dans n'importe quel secteur, quelles que soient les limites imposées par le pacte de 1867. Et le Québec crie bravo et merci."

"M. Lesage devrait, si la formule des options est sérieuse, négocier sur une base d'égalité et obtenir sans condition, en attendant des pourparlers à venir, l'équivalent des impôts utilisés pour un projet relevant de la juridiction de Québec."

"En effet, Ottawa, à même l'argent qu'il prélève dans nos goussets, argent qui devrait être perçu par le Québec, remet aux représentants de notre Etat, sous condition, goutte à goutte, des petites sommes, pour des fins qui relèvent exclusivement du Québec, selon la constitution fédérale."

Pour les vacances

Douglas ira en Suède ; les trois autres chefs tâteront le poisson

OTTAWA. (PC) — Trois des quatre dirigeants de partis politiques au Canada vont à la pêche en août, tandis que le quatrième part en vacances en Suède. Le Parlement doit ajourner ses travaux d'ici la fin de semaine. Voici comment les principaux chefs de parti comptent passer leurs vacances.

M. Lester Pearson, premier ministre, va prendre la parole dans divers endroits du Canada. Il projette de passer deux semaines à Harrington Lodge, au nord d'Ottawa, pour y pêcher à la ligne. M. John Diefenbaker, chef du parti conservateur, passera presque deux semaines dans le nord de la Saskatchewan, à Prince Albert, et pêchera dans le lac Waskesiu.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a des rendez-vous de fin de semaine en Alberta et en Colombie-Britannique. Il passera ensuite 10 jours chez lui à Red Deer en Alberta, et rentrera à son bureau d'Ottawa à la fin du mois pour prendre des contacts dans l'est du pays.

M. T.C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, doit d'abord participer, la semaine prochaine, au Congrès annuel de ce parti. Il se rendra ensuite en Suède, où il séjournera plusieurs semaines pour s'y familiariser avec les conditions de vie et les tendances politiques dans ce pays.

M. Pearson passera également plusieurs semaines dans sa circonscription, Algoma-Est. Il inaugurera le 19 août un musée sur l'énergie nucléaire à Elliot Lake.

Pour septembre, les dirigeants des quatre grands partis du Canada n'ont pas encore pris de décision. M. Pearson doit se rendre en septembre à New York à l'occasion de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale de l'ONU. Il y dirigera pendant plusieurs jours la délégation canadienne et prendra la parole au cours du premier débat général de la session.

M. Thompson se propose pour sa part de passer deux semaines en Australie et en Nouvelle-Zélande.

M. Pearson a été invité en Australie pour le mois de novembre, mais il n'a pas pris de décision à ce sujet parce que la session du parlement sera alors en cours.

Le Sénat déciderait en première instance les causes de divorce venant du Québec et de T.-N.

OTTAWA. (PC) — Un premier pas a été franchi hier aux Communes en vue de mettre fin à l'obstruction que le Nouveau parti démocratique fait depuis quelque temps à l'étude des instances de divorce venant du Québec et de Terre-Neuve.

Dans un geste-surprise, la Chambre a fait subir la deuxième lecture, une approbation de principe, à quelque 200 instances de divorce venant de ces deux provinces.

Cette étape a été franchie après que le secrétaire d'Etat, M. J. W. Pickersgill eut annoncé qu'une période de temps serait réservée au cours de la présente session afin de procéder à l'examen d'un projet de loi d'intérêt privé visant à autoriser le Sénat à dissoudre ou à annuler les mariages de conjoints résidant dans les provinces de Québec et Terre-Neuve.

Le projet de loi sera soumis à l'approbation des Communes aujourd'hui par M. Nicholas Mandziuk, conservateur de Marquette. Il semble que tous les partis y souscriront.

Aux termes de ce projet de loi, un commissaire agissant au nom du Sénat, étudierait les requêtes de divorce. Les requêtes par lui agréées seraient soumises à l'approbation du Sénat par voie de résolution.

Les requérants pourraient cependant interjeter appel de ses décisions.

Les appels prendraient la forme d'un projet de loi d'intérêt privé, qui devrait être approuvé par le Sénat et les Communes.

Si le projet de loi est présenté par M. Mandziuk, il semble cependant qu'il ait été établi par M. Pickersgill et qu'il recevra l'appui des ministériels.

Depuis plus de deux ans, des députés néo-démocrates pratiquent une obstruction systématique à l'égard des instances de divorce sous prétexte que le Parlement ne devrait pas avoir compétence en la matière. Les principaux obstructionnistes ont été MM. Arnold Peters, de Timiskaming, et Frank Howard, de Skeena.

Le 25 juillet dernier, 50 instances de divorce avaient passé le stade de la deuxième lecture. L'approbation de 200 autres hier signifie que toutes les requêtes de divorce soumises jusqu'à présent au cours de la session aux Communes par le Sénat ont passé ce stade avec succès.

A la fin de la dernière Législature, quelque 1,100 instances de divorce demeuraient en plan.

M. Peters a fait savoir pour sa part à l'extérieur de la Chambre qu'il accorderait son appui au projet de M. Mandziuk.

Cependant, il a ajouté que l'obstruction ne prendrait fin que lorsque la mesure aura été approuvée par les deux Chambres.

L'année qui vient sera celle de l'indépendance

— Pierre Bourgault

Le directeur du journal du Ralliement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, estime que l'année qui vient sera celle de l'indépendance. Non pas qu'elle se fasse d'un seul coup, mais ce sera, selon lui, l'année où il sera décidé si oui ou non elle sera réalisée.

Parlant devant quelque 200 personnes au centre récréatif Ste-Gertrude, de Montréal-Nord, il a aussi déclaré que l'enquête sur le biculturalisme est une perte de temps, "parce qu'il est à peu près évident que les recommandations qui en résulteront ne pourront pas être appliquées . . . Les Canadiens anglais, ce n'est pas leur problème et ils ne vont pas le régler."

M. Laurendeau, président conjoint de cette commission terminait ces jours derniers un éditorial sur la question par "Je plonge", ce qui a amené M. Bourgault à remarquer : "Nous savions que M. Laurendeau savait patiner, nous saurons maintenant s'il sait nager".

Le conférencier a noté que depuis le temps qu'on parle de biculturalisme, on a oublié de se poser la première question. "Le bilinguisme est-il une chose souhaitable pour tout un peuple ? et il répond : Non, parce que, lorsqu'une deuxième langue est imposée, ce n'est pas une supériorité, c'est un avachissement."

Puis il a soutenu que ce que les Pères de la Confédération avaient en tête, c'était de créer un gouvernement central si fort qu'il puisse réaliser l'unité contre tout le monde.

Il est impensable d'être unilingue français au Québec, a-t-il dit, parce que la province est officiellement bilingue. C'est la seule province qui soit bilingue.

M. Bourgault a aussi déclaré avoir hâte de sortir du nationalisme. Selon lui, les Québecois n'ont pas le choix, ils doivent être nationalistes pour devenir internationalistes . . . "pour sortir de cette réserve, de ce musée pour Américain qu'on nous a fait."

Le directeur de "L'indépendance" a énuméré trois dangers dont les séparatistes doivent se méfier : le fanatisme, le découragement et l'ignorance.

Selon lui, le fanatisme est une réaction d'impuissance. Découragement : "Il n'y a pas lieu de se décourager quand on voit tous ceux qui depuis trois ans en sont venus à réclamer l'indépendance". L'ignorance : "Quand on se prépare à gouverner une nation on n'a pas le droit de rester ignorant."

Par suite de la mort du conseiller Lesage

Le remaniement ministériel à Québec sera-t-il plus important que prévu?

par Pierre O'NEIL

QUEBEC. — La mort récente du conseiller législatif Emile Lesage constitue un élément nouveau dans les circonstances qui vont entourer le remaniement ministériel que le premier ministre du Québec avait promis pour la fin de la session.

Elle pourrait bien transformer en un remaniement majeur ce que d'aucuns prédisaient comme ne devant être que de simples ajustements dans l'équipe ministérielle actuelle.

Jusqu'ici le premier ministre n'a pas eu tellement de temps pour songer à ce remaniement à cause de la préparation de la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière et de celle qui doit réunir la semaine prochaine à Halifax, les premiers ministres de toutes les provinces du pays. Mais l'arrivée probable de M. Kierans dans l'équipe gouvernementale et le décès de M. Lesage pourraient bien hâter la décision du premier ministre.

Quelle sera l'envergure du remaniement, quels seront les ministres impliqués ? Ce sont évidemment les questions que les observateurs se posent à Québec, sans toutefois pouvoir y apporter des réponses un tant soit peu précises.

Ce pourrait être bien simple.

M. Lesage pourrait en effet décider de choisir le nouveau conseiller législatif en dehors des rangs des ministres actuels; il pourrait nommer M. Kierans au Revenu, trouver un remplaçant à M. Lapalme comme procureur général et n'avoir qu'un nouveau ministre à nommer pour tenir la place de celui qui aurait succédé à Me Lapalme.

Mais ce pourrait aussi être bien plus compliqué, si M. Lesage décidait d'envoyer un ministre au Conseil législatif tout en remplaçant M. Lapalme au poste de procureur général.

Des rumeurs circulent laissant entendre que M. Lesage procéderait de la seconde façon, "s'embarquant" ainsi dans une transformation considérable de son équipe actuelle. Ces rumeurs mentionnent que M. Courcy pourrait bien aller au Conseil législatif d'où il continuerait quand même son travail d'organisateur général du parti. D'autres mentionnent Me Lucien Cliche comme conseiller législatif.

Ces rumeurs procèdent d'abord du fait que le poste vacant au Conseil est celui d'un représentant de l'Abitibi. Rejoint à son domicile, M. Courcy a déclaré qu'il n'avait pas entendu parler de la possibilité de sa nomination, que de toutes façons, cela ne l'intéressait pas et qu'il avait encore beaucoup à faire pour relever l'agriculture québécoise.

Si on voulait poursuivre dans cette hypothèse malgré la négation du ministre de l'Agriculture, on voit mal qui le remplacerait. Le choix tomberait sans doute sur M. François Boulet qui est agronome et qui représente à Québec la région agricole de Rouville qui fut celle de l'ex-ministre de l'Agriculture sous l'UN : Laurent Barré.

M. Kierans allant au Revenu, il resterait à remplacer Me Lapalme comme procureur général. D'aucuns ont parlé de Bernard Pinard comme de son successeur éventuel, mais cela serait bien improbable surtout à cause du fait que l'actuel ministre de la Voirie fait dans l'ensemble un excellent travail.

Serait-ce alors Me René Hamel qu'on remplacerait au Travail par Me Carrier Fortin actuellement ministre d'Etat ? Cela n'est pas impossible étant donné que le monde du travail dans son ensemble n'est pas tellement entiché de Me René Hamel et qu'au surplus, on a déjà promis Maître Fortin à un important ministère. On doute de plus en plus que ce ministère soit celui des Finances à moins que, dans un geste surprise, M. Lesage le laisse aller en confiant au puissant George Marler le soin d'assurer "la continuité" dans la politique du ministère.

En fait, les autres possibilités sont multiples. On ne peut exclure celle voulant que ce soit le Dr Alphonse Couturier qui accède au Conseil Législatif et qu'au cours d'un vaste remaniement le député de Québec-Comté, Me Jean-Jacques Bédard, accède à son tour au cabinet.

Comme on le voit, tout est possible. Ce qu'il faut se rappeler, c'est qu'en cette matière — comme en d'autres — le premier ministre est roi. C'est son entière prérogative de nommer qui il veut. Voilà pourquoi les prédictions sont si difficiles, surtout si le remaniement doit être majeur.

Pour le moment, la rumeur la plus folichonne qui circule à Québec est celle que fait circuler le très humoristique M. Bona Arsenault à l'effet qu'il pourrait bien reintégrer "son ancien ministère", celui des Terres et Forêts.

Cela donne-t-il du poids à la rumeur voulant que Me Lucien Cliche abandonne la politique ?

On en doute à Québec . . .

La ruse a mieux réussi à Lesage que la force brutale à Bennett

par Michel VAN SCHENDEL

Il y a aujourd'hui deux ans, le gouvernement Bennett de Colombie-Britannique exproprait la B.C. Electric Co, filiale de la puissante B.C. Power Corporation. En guise de cadeau d'anniversaire, le juge en chef de la cour suprême de Colombie vient de déclarer inconstitutionnelle cette étatisation.

Le juge Sherwood Lett a en effet déclaré que le gouvernement provincial de Victoria n'avait pas le pouvoir d'étatiser une société existant en vertu d'une charte octroyée par le parlement fédéral, d'autant que cette société exportait de l'électricité vers les Etats-Unis et que seul le gouvernement fédéral a compétence en matière de commerce extérieur.

Cette décision judiciaire a des conséquences graves pour le gouvernement Bennett dont les projets de mise en valeur des ressources hydrauliques de Colombie-Britannique sont ainsi remis en question. C'est indirectement une politique qu'un tribunal vient de juger, c'est aussi l'existence d'une compagnie d'Etat — la BC Hydro & Power Authority fondée après l'expropriation de la BC Electric — qu'il se trouve à contester.

Parmi les Québecois qui ont suivi attentivement les épisodes de la nationalisation décidée par le gouvernement Lesage, nombreux sont ceux qui se demandent si l'arrêt du juge Lett ne risque pas de donner des idées tardives à des adversaires impénitents.

En réalité, il n'y a aucun rapport entre la nationalisation Bennett et la nationalisation Lesage. La mesure prise en Colombie-Britannique est une expropriation. Celle-ci a été effectuée en vertu d'une loi du parlement de Victoria. C'est sur la légalité de cette expropriation qu'un juge s'est prononcé. Quant à la nationalisation de la Shawinigan et des autres compagnies québecoises, elle n'a pas été le résultat d'une expropriation mais d'une simple opération commerciale de prise de contrôle par achat des actions. Aucune loi spécialement votée à cet effet n'a précédé, et ne pouvait effectivement précéder, l'opération conduite par l'Hydro-Québec. Si une loi est intervenue, c'est après, pour régler le sort des miettes qui avaient échappé à l'achat de la quasi totalité des actions.

Ce dernier acte législatif, approuvé le mois dernier par la législature québecoise comme amendement à la loi des compagnies, se présente de telle façon qu'il ne court aucun risque d'être contesté du point de vue constitutionnel. Même s'il l'était, la contestation, que seuls pourraient exercer les propriétaires des 2 ou 3% d'actions non vendues, n'auraient pas d'effet pratique. L'Hydro-Québec garderait quand même la propriété de plus de 90% des titres des anciennes compagnies privées.

En somme, le Québec a pris le contre-pied de la la Colombie-Britannique. Il l'a pris sciemment. Depuis deux ans, les milieux d'affaires de Vancouver ont persisté à refuser la nationalisation du gouvernement Bennett. Leur entêtement, leurs pressions multiples, les nombreuses procédures, avaient déjà forcé Victoria à relever de quelque 110 à environ 172 millions le prix fixé pour l'expropriation. Les nouvelles décisions du tribunal vont vraisemblablement contraindre M. Bennett, sous la pression conjuguée des milieux financiers et politiques (libéraux et conservateurs), à entamer de nouvelles négociations avec la BC Electric et ainsi à relever encore une fois le prix.

C'est cela qu'au Québec il s'agissait d'éviter. L'exemple de la Colombie-Britannique prouve qu'il est parfois plus efficace de ruser avec un adversaire puissant que de l'affronter brutalement.

Depuis 2 jours Chaput boit du jus d'orange

Au moment où une somme de $20,000, donnée par "une personne désirant garder l'anonymat", venait grossir les fonds du Parti républicain du Québec, le leader indépendantiste Marcel Chaput "célébrait" à sa façon l'événement en adoucissant son jeûne après 24 jours d'abstinence presque complète.

Ce dernier, comme on sait, avait délaissé sa tranche de pain quotidienne après trois jours de jeûne, mais voici maintenant qu'il boit du jus d'orange depuis deux jours. Commentant le changement survenu dans la ration quotidienne de son chef, un porte-parole du PRQ nous a dit que "c'était préférable pour lui" et n'a ajouté rien d'autre.

Le fonds cumule maintenant $59,794.93 et M. Chaput est confiant de voir l'objectif de $100,000 atteint d'ici 15 jours.

Entretemps, le leader indépendantiste a perdu 40 livres et pèse maintenant 214 livres. Selon un médecin, il est faible mais n'est aucunement en danger.

les tribunaux

Un bagnard injurie violemment, en cour même, le juge qui le condamne

Une scène fort disgracieuse, comme il s'en produit rarement devant nos tribunaux, s'est déroulée en Correctionnelle, hier après-midi, lorsqu'un bagnard qui venait d'être condamné à une peine de 13 années de détention, pour des délits commis au pénitencier même, a déclaré qu'il était victime d'une justice de genre communiste.

C'est Pierre Taffet, un récidiviste de 34 ans, accusé en même temps que Camille Lantin, âgé de 31 ans, de séquestration d'un garde et de tentative d'extorsion, qui s'est ainsi élevé contre la peine que venait de lui imposer le juge T.-A. Fontaine.

Taffet, qui purge présentement une peine de quinze années de prison, se mit soudain, menaçant, à agiter les bras en tous sens alors qu'il était attaché à deux gardes par des menottes.

Des policiers provinciaux sautèrent dans le box des prévenus et ramenèrent vivement le prisonnier dans les cellules, sur l'ordre du juge qui, à propos, ne perdit pas son calme un instant.

Auparavant, ce magistrat, qui avait entendu les représentations respectives du procureur de la Couronne, Me Gabriel Lapointe, et de l'avocat des accusés, Me Pierre Verdi, en était venu à la conclusion qu'il n'y avait absolument "rien à faire" dans le cas de Taffet ainsi que dans celui de Lantin. Celui-ci purge une peine de prison à perpétuité, relativement à la mort d'une fillette, en Gaspésie. Il n'a pas protesté contre la nouvelle peine, sans doute parce que s'avisant qu'elle ne changeait rien pour lui.

Dans les deux cas, Me Verdi avait pour sa part fait observer que l'on avait promis plusieurs fois, aux deux accusés, de les transférer dans une prison du Nouveau-Brunswick, mais la promesse n'avait jamais été tenue.

"Par la suite, dit-il, ils ont entendu parler que des détenus de Colombie-Britannique avaient obtenu d'être transférés en détenant un gardien comme otage; c'est pourquoi ils avaient décidé d'en faire autant."

Le procureur de la Couronne, Me Lapointe, tout en soulignant que Me Verdi avait évité le pire en se rendant lui-même au bagne local, lors de l'affaire, rappela que l'un des accusés avait menacé le gardien d'un couteau, pendant que le second le menaçait d'une barre de fer.

Malgré les représentations faites en sa faveur, Taffet soutint cependant qu'on ne lui avait jamais laissé l'occasion d'exposer sa version des faits; et de dire qu'il avait été battu avec des bâtons de baseball et forcé de porter des seaux remplis d'excréments.

"Nous sommes traités comme des sauvages", déclara-t-il à la Cour, avant de diriger ses invectives contre le juge Fontaine lui-même.

Qui, fort calmement, demanda au greffier ... d'appeler le prochain prévenu, après que Taffet eut été emmené.

L'affaire de l'As de Pique

Cautionnements accordés à Grégoire Larocque et à l'un des frères Dubois

Les deux derniers membres d'un trio de "présumés" membres d'un racket de protection, appréhendés au cabaret "L'As de Pique", rue Notre-Dame, pourront reprendre leur liberté sous cautionnement.

C'est ce qu'a déclaré le juge Marcel Gaboury, hier après-midi, à l'issue d'un débat animé au cours duquel la Couronne s'était vigoureusement opposée à ce que Claude Dubois (l'un des membres de la famille du même nom) et Grégoire Larocque, un récidiviste fort connu de la police, soient élargis jusqu'à leur procès.

Ce dernier, à propos, ne sera pas instruit aux Assises, mais devant un juge seul, selon l'option des deux prévenus quand ils réclamèrent leur liberté provisoire par la voix de leur procureur.

Dans le cas de Claude Dubois, c'est un cautionnement immobilier de $15,000 qui a été fixé, alors qu'on a exigé, pour Larocque, une garantie, également immobilière, de $30,000.

Les deux inculpés, on le sait, devront subir leur procès sous l'accusation d'avoir soutiré une somme de $35 par semaine au cabaretier Michel Messier, de l'ex-cabaret "42", pour "protéger" cet endroit contre les "protecteurs".

A la suite d'une fusillade

Trois citoyens d'Ottawa en cour

GATINEAU, Qué. (PC) — Trois citoyens d'Ottawa ont comparu en cour hier à la suite d'un bruyant échange de coups de feu qui a terrorisé la petite ville de Gatineau mardi.

Une douzaine de coups de feu ont été tirés d'un taxi traversant la rue principale de la ville située à quelques six milles à l'est d'Ottawa. Le taxi pénétra ensuite dans une ruelle et cinq balles atteignirent la maison de M. Joseph Rooke. Il n'y avait alors personne.

Les policiers ont arrêté trois hommes à deux pâtés de maisons de la fusillade et se sont emparés d'une arme de calibre .410.

Patrick O'Shea, 18 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir transporté une arme dangereuse et endommagé la propriété. Sa cause a été reportée au 12 août. Les autres accusés sont son père Andrew O'Shea et Georges Teniscoe, 24 ans. Ces deux derniers ont plaidé non-coupables.

ANNONCE

Les CIGARETTES et votre santé

Pourquoi cette *nouvelle* tempête sur l'usage de la cigarette? Qu'y a-t-il là-dessous? Quelle est la vérité sur les dangers de la cigarette? SÉLECTION du Reader's Digest d'août vous présente un rapport tout récent (qui pourrait bien vous sauver la vie) — et un *nouveau* tableau montrant la teneur en goudrons et en nicotine des grandes marques de cigarettes canadiennes. Achetez votre Sélection d'août aujourd'hui même!

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartier Delorimier — Rue Parthenais. Lot no 9-15, terrain 25.30' x 78 pds - 1962 pds en sup. Stella Cardinal et al à Roméo Lauzon, $18,000.00 — 1684802.

Montcalm — Rue Marquette, No 6525. Lot No 3-74, terrain 26 x 83 pds. Guiseppe Miscione à Donato Chiavaro, $9,500.00. — 1684811.

Notre-Dame-de-Grâces — Rue McLynn, Nos 6580-6582, dation en paiement. Lot No Pt 65-218, 219, terrain 29 x 120 pds. Maurice M. Comm à Mme Maurice M. Comm, $5,000.00 — 1684968.

St-Edouard — Rue Chateaubriand, Nos 5812 à 5818. Lot No Pt 8-684, terrain 25 x 105 pds. André Myette à Jean J. Myette, $7,500.00. — 1684850.

St-Georges — Rue University, No 915, entre autres lot No 1024 Pt 1023, etc. Thomson Electrical Works Limited à Wait Realties Ltd., $85,823.00. — 1685025.

St-Paul — Rue Drake, Nos 5439 à 5455. Lot No 3407-218-2 et al. Côme Letourneau et uxor à Mme Jean-P. Leclair, $39,000. — 1684888.

Villeray — Rue Casgrain. Nos 7207 à 7211. Lot No 1/3 10-1911-1, terrain 18'9 x 76 pds. Giovanni Todarello à Saverio Todarello, $5,833.33. — 1684814.

Ville D'Anjou — Rue St-Donat (avec bâtisses). Lot No 426-418. Parc du Père Construction Ltd., à Moxy L. Blake, $21,000.00 — 1684959.

Ville Dollard des Ormeaux. Rue chemin public (vague). Lot No 285-129, terrain 7,324 pds en sup. Beaufort Realties Inc. à Jeremiah A. Sullivan, $4,394.40. — 1685007.

Ville Pierrefonds — Rue Savoie, No 5039. Lot No 75-127. Sigma Construction Inc. à Hans J. Wolfgardt, $13,990.00. — 168-4970.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Hormones et antihormones

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

Les hormones sont des produits sécrétés par les glandes endocrines et versés directement dans le sang. Il y a aussi les glandes exocrines dont les sécrétions viennent d'un canal qui les excrètent. Ainsi la glande thyroïde est une glande endocrine. Par contre, les glandes salivaires sont des glandes exocrines. D'autre part, il y a des glandes qui ont cette double fonction; le pancréas, par exemple sécrète de l'insuline (fonction endocrine) et de la trypsine (fonction exocrine). Les hormones sont donc des substances qui sont normalement sécrétées par l'organisme qui en fabrique, grâce à des systèmes de régulation, autant et pas plus qu'il n'en faut.

Quand une glande fonctionne trop ou ne fonctionne pas assez, on en fait synthétiquement, c'est-à-dire commercialement, et on s'en sert pour augmenter l'effet endocrine de la glande intéressée où à cause d'une propriété qui leur est particulière, telle la cortisone par exemple, qui est anti-inflammatoire. Mais, en cas de surdosage accidentel en des produits aussi puissants, des conséquences graves peuvent survenir, à court, moyen ou long terme.

Or une question se pose ici, fort intéressante et que des médecins français viennent d'étudier à fond: les produits alimentaires peuvent-ils contenir des hormones naturellement ou à la suite de moyens employés pour leur fabrication?

Parmi les hormones ce sont les oestrogènes (hormones femelles) qui sont les mieux connues. Quels aliments en contiennent? Le **lait** est celui qui en contient le plus, surtout si l'animal est grand et s'il se nourrit d'un fourrage préparé. On peut dire la même chose de ses **dérivés.** Quant aux graisses, elles sont très riches en hormones femelles: la graisse de cheval, l'huile de foie de morue, la margarine ou végétaline, le foie, le sang (dont le boudin), les oeufs, les crustacés, les coquillages et les escargots.

De plus, n'oublions pas que certains produits sont "enrichis" par des oestrogènes, tels sont les volailles et autres animaux de ferme dont la consommation peut entraîner des troubles et chez l'homme et chez la femme. N'a-t-on pas vu tout un ranch de visons dont les femelles ont avorté pour s'être nourries de nourritures ainsi "contaminées"? Et chez des cuisiniers qui mangeaient des morceaux de poulets non offerts aux clients, particulièrement des cous qui contenaient des greffes non encore résorbées; on en a rapporté des observations non discutables. On a même pu obtenir chez la femme ménopausée des modifications du frottis vaginal par administration d'hormones alimentaires. Quant aux hormones mâles d'origine alimentaire on ne les trouve que dans le lait et la viande.

C'est par contre, dans le lait, qu'on trouve les hormones du genre corticoïde (cortisone). Il semble, d'après les recherches des auteurs, qu'un litre de lait équivaut en activité biologique à 100 grammes (un peu plus de 3 onces) de cortex surrénal. Ces études ont été faites avec des extraits de lait sur la résistance du rat à la fatigue et au froid. Mais la viande, la cervelle, le foie, le sang contiennent aussi des propriétés actives qui resortissent à la surrénale (cortisone).

D'un autre côté, il y a des substances qui bloquent certaines enzymes de la thyroïde et qui en inhibent la fonction, en allant même jusqu'à faire apparaître un goitre. Ainsi le chou dans toutes variétés (fleur, rave, de Bruxelles, frisé, rouge) et certains végétaux soya, cacahuètes, navets, grains de colza et de moutarde, rutabagas et radis).

Il existerait donc dans les aliments que nous ingérons des hormones et des antihormones qui peuvent présenter des dangers comme des avantages. Ce sont choses à connaître. Les études sur ces faits sont relativement récentes, mais doivent être prouvées davantage.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

AVIS AUX EMPLOYEURS ET AUX OUVRIERS

AMENDEMENTS APPORTES A LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL A LA DERNIERE SESSION DE LA LEGISLATURE EN VIGUEUR LE 1er AOUT 1963

1. — Le délai de cinq jours pour qu'une réclamation soit compensée est réduit à trois jours.

2. — L'ouvrier travaillant hors de la province est protégé durant une période de dix-huit mois au lieu de six mois.

3. — Il n'y a plus d'exigence particulière quant à un réclamant membre de la famille d'un employeur.

4. — Pour l'avis d'accident par l'employeur, le premier paragraphe de l'article 21 de la loi est modifié et un nouveau paragraphe est ajouté:

21. 1. L'employeur doit, dans les deux jours ouvrables suivant un accident qui rend un ouvrier à son emploi incapable de gagner son salaire intégral ou nécessite l'assistance médicale, donner un avis à la Commission indiquant:

1a) l'avis doit être rédigé dans la propre langue de l'accidenté si c'est le français ou l'anglais, sinon dans celle de ces langues qu'il choisit. Il ne doit pas être signé par lui sans que tous les blancs aient été remplis et l'employeur doit lui en remettre une copie complète.

5. — Les allocations pour paiement de frais funéraires sont augmentées de quatre cents à six cents dollars.

6. — La pension à un enfant invalide est continuée tant que dure l'invalidité, quelle qu'ait été la date de l'accident.

7. — Pour un enfant aux études, la rente est continuée tant qu'il fréquente assidûment une école.

8. — Dans le cas d'une aggravation consécutive à un accident de travail survenu depuis plus de cinq ans, l'indemnité, quant à l'aggravation, est calculée sur les salaires du réclamant à l'époque de l'aggravation.

9. — La compensation minimum pour incapacité totale est augmentée de quinze à vingt-cinq dollars.

10. — Les rapports médicaux ou d'hôpitaux doivent être produits exclusivement à la Commission qui, sur demande, peut en donner communication au médecin traitant de l'accidenté ou au médecin de l'employeur.

11. — Pour le transfert d'une industrie de la cédule 2 à la cédule 1, un nouvel article (79a) se lit comme suit:

79a) La Commission peut, lorsqu'une industrie a été transportée de la cédule 2 à la cédule 1, mettre à la charge du fonds d'accident les obligations découlant d'accidents survenus avant ce transport moyennant la remise, par l'employeur ou son assureur, d'une réserve établie d'après les dispositions législatives en vigueur lors de chacun de ces accidents.

12. — La période d'exposition aux poussières est réduite de cinq à deux ans pour la pneumoconiose.

13. — La Commission des Accidents du Travail donnera avis de tous autres changements qui seront apportés à l'application de la Loi des Accidents du Travail.

NOTRE GRANDE VENTE CONTINUE

Soldes formidables en articles de sports, vêtements d'été, équipement de navigation ainsi que des SUPER-SPECIAUX SUR TOUS NOS MANTEAUX DE FOURRURE!

PEINTURE DE QUALITE

Pour l'intérieur et l'extérieur — entièrement garantie

Couleur: blanche pouvant être teinte au choix.

PRIX SPECIAL FAUCHER

3 gallons pour $10

Aussi peintures C-I-L, CANADA PAINT et KEM-GLO en vente à bas prix Faucher.

SURVEILLEZ L'OUVERTURE DE NOTRE RAYON DE CHASSE, OU VOUS TROUVEREZ UN CHOIX COMPLET D'ARTICLES INDISPENSABLES AU CHASSEUR AVISE, A DES BAS PRIX EXCEPTIONNELS!

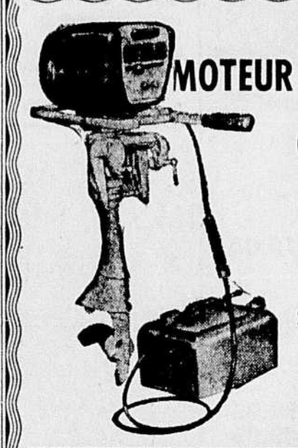

MOTEUR HORS-BORD CLINTON

DE 5 C.V.

Réservoir inclus

SPECIAL FAUCHER

$126.95

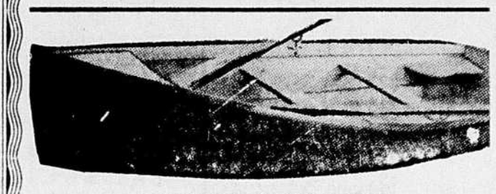

CHALOUPES "VERCHERES"

modèle "Bissonnette"

Largeur 36"; choix de longueurs: 12', 14' et 16'. Fabrication de contreplaqué de 3/8" d'épaisseur. Payez aussi DEUX RAMES COMPRISES peu que **$54.95**

CHALOUPES en FIBRE de VERRE de 12' et 14'

modèle "Moïse Cadorette"

AVEC 2 RAMES — Grâce à sa grande légèreté, vous pouvez transporter ce bateau partout où vous allez sur le toit de votre auto. C'est une embarcation résistante et offrant une bonne stabilité, qui vous donnera un excellent service avec un moteur de 3 à 7½ c.v.

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$169**

CHALOUPES en ALUMINIUM

Choix de modèle CARTOP de 9', 12' et 14'. De fabrication résistante. PAYEZ AUSSI PEU QUE **$99.50**

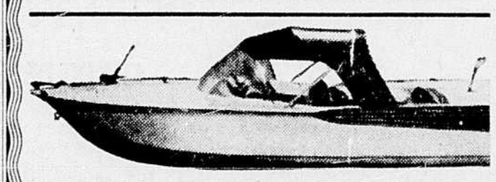

Grande vente de bateaux démonstrateurs

PROFITEZ DE RABAIS DE 50%

EXEMPLE: Bateau de 14'

Prix Rég. **$798** PRIX FAUCHER **$399**

Economie de $105 sur l'achat de ce manteau

FACILITÉS DE PAIEMENT

RAVISSANTS MANTEAUX DE CASTOR CANADIEN

Fourrure soyeuse et souple — modèles prêts à porter.

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$299**

SPECIAL DE LA SEMAINE

ENSEMBLE DE GOLF

WRIGHT & DITSON "TRU-FLITE" de SPALDING

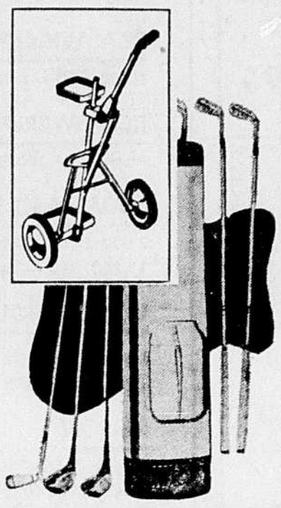

COMPRENANT:

- 2 BOIS
- 5 FERS
- UN SAC DE GOLF
- UNE VOITURETTE DE GOLF
- 3 BALLES
- 1 SAC DE "TEES"

PRIX REG. $77.

PRIX FAUCHER **$48.50**

VISITEZ notre RAYON de BICYCLETTES

Vaste choix de bicyclettes de marques réputées. Modèles et couleurs variés.

Modèle de 26" avec freins à pédales. **$33.95**

Modèle de 26" à 3 vitesses. **$39.95**

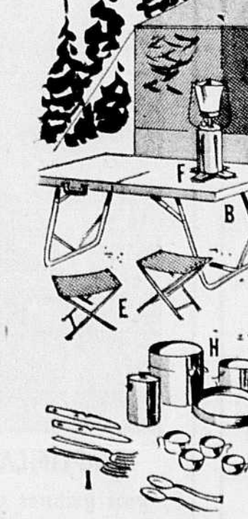

CHOIX DE HORS-BORD

WEST BEND

Modèles de 3 à 80 c.v.

PROFITEZ DE RABAIS DE

30%

BATEAU A VOILES "SCAT"

modèle "JIPSAIL"

Capacité de charge: 1200 livres. Peut recevoir un moteur de 5 C.V. De construction robuste.

PRIX FAUCHER **$269**

EXTRA-SPECIAL 1,000 PAIRES de SKIS NAUTIQUES

PRIX FAUCHER

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$10.95**

OFFRE GLOBALE POUR CAMPING, 13 mcx

• 1 — Tente Camp Lodge 12' x 15' avec porche, marquée	$149.95
• 2 — Sacs de couchage CAMPER, 72" x 72"	25.90
• 2 — Chaise-lit (3 positions) 24" x 72"	29.90
• 1 — Poêle au gaz butane	8.95
• 1 — Lanterne au gaz butane	14.95
• 1 — Table de pique-nique, 24" x 60", en métal	11.95
• 1 — Set de chaudrons, 14 mcx	8.95
• 2 — Sets de couteaux, cuillers, fourchettes	1.18
• 2 — Bancs avec canevas	2.78

Ensemble marqué au prix de **$254.51**

Le tout pour seulement

$183.49

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

SPORT — MARINE — FOURRURES

235 est, rue BEAUBIEN — CR. 9-8481

9055, boul. PIE-IX — 321-9290

CAHIER No 3 / PAGES 23-34 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / COMIQUES

MONTREAL, JEUDI 1er AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 243

Autour du monde

Allemagne aggrandie

ARNHEM. (Reuter) — La Hollande a restitué hier à minuit à l'Allemagne de l'ouest les régions frontalières qu'elle avait reçues des Alliés après la Seconde guerre mondiale.

Passeront ainsi sous l'autorité allemande 10,300 personnes, dont 9,000 Allemands ; les régions en question représentent une superficie de 6,300 hectares.

Cette portion de territoire, confiée à la Hollande le 23 avril 1949 par le traité de Paris, est rendue à l'Allemagne en application du traité germano-hollandais signé à La Haye le 8 avril 1960.

Pot-de-vin et armements

JOHANNESBURG. (Reuter) — Le ministre de la défense d'Afrique du Sud a dit hier qu'une enquête était en cours relativement à des accusations de "patronage" dans l'achat d'armements en provenance des pays d'Europe.

Quelques heures avant cette déclaration, le journal nationaliste "Die Burger" avait rapporté qu'une enquête de grande envergure était menée sur les agissements d'officiers haut-placés du ministère de la défense.

Des commissions de plusieurs milliers de dollars auraient été versées à ces officiers.

Accord avec la Chine

KABOUL. (Reuter) — Un ministre afghan se rendra bientôt à Pékin pour signer un accord délimitant la frontière entre la Chine et l'Afghanistan, a déclaré hier à Kaboul le Dr Mohammed Yousuf, premier ministre.

Les relations entre les deux pays sont maintenant devenues normales. Les consuls et les agents commerciaux afghans sont à leur poste et des ambassadeurs seront prochainement échangés.

C'est au mois de mai dernier à Téhéran que les deux pays ont décidé de reprendre les relations diplomatiques, suspendues en 1961.

Les E.-U. reconnaisesnt la junte

WASHINGTON. (AFP) — Un communiqué du secrétariat d'Etat précise que la décision des Etats-Unis de reconnaitre la junte militaire équatorienne a été prise après consultation avec d'autres gouvernements américains à la lumière des facteurs qui démontrent que les nouvelles autorités équatoriennes remplissent les conditions nécessaires à la reconnaissance.

Le gouvernement des Etats-Unis n'est cependant pas en faveur de coups d'Etat militaires en tant que solutions des problèmes politiques de l'hémisphère. La prise de pouvoirs politiques par des militaires ne devrait pas devenir un substitut acceptable aux procédures constitutionnelles.

Les Etats-Unis sont le 18e pays à avoir reconnu le nouveau gouvernement de l'Equateur.

La lutte raciale aux E.-U.

La fièvre gagne New York, Chicago et Hollywood

NEW YORK, (PA, UPI, AFP, Reuter) — La lutte raciale débouche résolument sur la violence aux Etats-Unis. La ville de Chicago a été en proie hier à une terrible émeute ; celle de New York a été la scène d'une sérieuse bagarre entre manifestants intégrationnistes et policiers, cependant que de Hollywood on apprend que l'indignation monte au sein de la petite colonie des grandes vedettes du cinéma.

Hollywood

En effet, les acteurs hollywoodiens Marlon Brando, Tony Curtis, Mel Ferrer, Burt Lancaster, Charlton Heston et Tony Franciosa, ainsi que le metteur en scène Billy Wilder ont annoncé hier qu'ils participeraient le 28 août à la marche sur Washington organisée pour appuyer le vote par le Congrès des lois mettant fin à la discrimination raciale.

"Nous marcherons sur Washington, déclarent les vedettes, parce que nous nous rendons bien compte que les événements de cet été 1963 se classent parmi les plus importants que nous ayons vécus et nous désirons y être mêlés afin que les promesses faites il y a un siècle soient enfin remplies."

Chicago

Ces centaines de blancs armés de pierres ont mis le feu aux poudres tôt ce matin en déclenchant ce qui pourrait bien être la pire explosion raciale qu'ait connu la ville de Chicago depuis plusieurs années. La bagarre a commencé en face des appartements de deux familles noires qui viennent de déménager dans un quartier qui jusqu'à présent n'était habité que par des blancs.

On a aussitôt fait bloquer les issues du quartier, on a fait fermer les tavernes et des renforts de police furent mandés sur les lieux. Furent également mis en état d'alerte le FBI du quartier général de la cinquième armée. A un moment donné, on a craint que l'émeute se propage vers le secteur sud de la ville où habitent la plupart des 800,000 Noirs que compte Chicago.

Dans la mêlée au cours de laquelle au moins quatre policiers ont été blessés, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestations d'au moins 37 personnes. Deux jeunes noirs furent jetés en bas de leur vélo et sauvagement battus.

New York

Pour la première fois, hier, manifestants intégrationnistes et policiers en sont venus aux prises à New York, ouvrant peut-être ainsi la voie à toute une série d'actes de violence, comme en ont déjà connus Birmingham, Cambridge et autres châteaux forts de la ségrégation raciale.

Devant le chantier de construction d'un hôpital de Brooklyn, où la semaine dernière plusieurs centaines de personnes avaient été arrêtées, une centaine de Noirs ont protesté contre la ségrégation dans l'embauche. Les policiers sont intervenus, et ce fut la bagarre. Deux policiers et une femme ont été blessés.

Conduite par des pasteurs noirs, la manifestation avait débuté par des hymnes, des prières, et des lectures bibliques, où les barrières raciales étaient comparées à la Mer Rouge et le peuple noir aux Juifs de la Bible, persécutés par les Egyptiens.

Puis la foule essaya, comme les jours précédents, d'empêcher les camions de pénétrer sur le chantier, ce qui fit intervenir la police. 14 arrestations ont été effectuées avant que ne débute la bagarre.

"Ce nouvel incident prouve qu'il n'y a aucune différence entre la situation qui existe à New York et celle qui règne en Alabama", a déclaré le pasteur William Jones, le principal organisateur de la manifestation.

"Il n'y a pas non plus de différence entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, a-t-il ajouté. La police d'ici est plus empressée à protéger le passage des camions qu'elle ne l'est à défendre notre droit de manifester. Elle dispose de la force, mais cela n'empêchera pas qu'aujourd'hui même nos protestations seront connues du monde entier."

Depuis trois semaines que durent les manifestations sur ce chantier de construction, près de 700 personnes ont déjà été arrêtées.

A la suite de ces manifestations, le secrétaire adjoint au Travail, M. Daniel P. Moynihan, est venu de Washington pour s'entretenir avec les leaders noirs de New York. "Le ministre nous a écoutés avec le plus vif intérêt", a déclaré peu après l'un des dirigeants.

Ceux-ci devaient se réunir hier soir pour étudier la situation et prendre de nouvelles mesures.

D'autre part, huit autres personnes ont été arrêtées à New York pour avoir manifesté : cinq devant un chantier du quartier Queens, trois devant le bureau du maire, M. Richard Wagner.

Solution sudiste

Entretemps, les sudistes ont contre-attaqué de nouveau hier, à Washington.

C'est ainsi qu'un sénateur du Mississippi, M. John McLaurin, a accusé le procureur-général R. Kennedy de se livrer à un "insolent travail de couverture".

McLaurin a soutenu, devant la Commission du commerce du Sénat, que Robert Kennedy voulait "couvrir" les leaders noirs, quand il a déclaré que l'on ne possédait aucune preuve que les manifestations raciales étaient soutenues par les communistes.

Puis, il a suggéré sa propre solution au problème racial : que l'on redistribue la population noire d'une manière "équitable", de telle sorte qu'elle soit uniformément de 10% de la population globale dans chaque Etat américain. Le sénateur du Mississippi estime, en effet, qu'il n'est pas juste, par exemple que l'Etat du Mississippi ait une population noire de 42%, alors que cette proportion est à peine 2% dans certains Etats du nord.

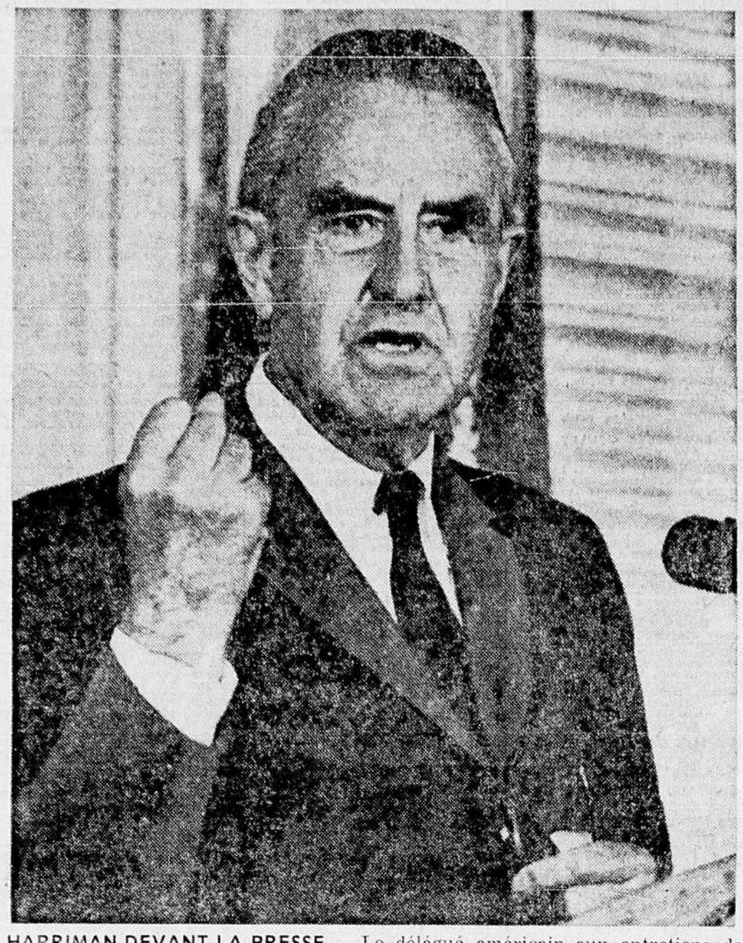

HARRIMAN DEVANT LA PRESSE — Le délégué américain aux entretiens de Moscou a expliqué hier devant les membres du "National Press Club" les conséquences du pacte intervenu sur les essais nucléaires. M. Harriman a toutefois révélé à son auditoire qu'il ne fallait pas se faire d'illusion sur les buts ultimes de l'Union soviétique.

Dirigé par Staline ou par K, le communisme reste le même

-- Averell Harriman

WASHINGTON. (AFP-Reuter) — M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, a affirmé hier devant le "National Press Club" de Washington que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont tous deux intérêt à éviter une guerre nucléaire, mais que leurs objectifs restent néanmoins irréconciliables.

"En ce qui concerne la détermination de faire régner le communisme sur le monde, a déclaré M. Harriman, je ne vois pas de différence entre Khrouchtchev et Staline. Il ne faut pas se faire d'illusions quant à nos relations avec l'URSS. Il existe des domaines où nous avons des intérêts communs mais nos objectifs essentiels demeurent irréconciliables".

Le négociateur du Pacte de Moscou a ajouté que l'éventuelle adhésion de l'Allemagne de l'Est au traité n'entrainerait pas automatiquement la reconnaissance du régime de Pankow par les autres signataires du traité. Il a précisé que la réunification de l'Allemagne restait un objectif de la politique américaine.

Le sous-secrétaire d'Etat a d'autre part exprimé l'opinion que les Etats-Unis risquaient de perdre leur influence dans le monde si le Congrès ne ratifiait pas le Pacte de Moscou. "Les peuples du monde,a-t-il dit, ne veulent pas que l'atmosphère continue à être contaminée par les essais nucléaires".

M. Harriman croit que le conflit idéologique avec la Chine est l'un des facteurs qui ont conduit M. Khrouchtchev à modifier son attitude sur la cessation des essais nucléaires. "Préoccupés par le défi chinois à leur suprématie dans le monde communiste, a-t-il affirmé, les Soviétiques ont décidé de s'affirmer aux yeux du monde comme les grands défenseurs de la paix".

Il a précisé, en réponse à des questions, que rien dans le traité n'est incompatible avec la fourniture de renseignements atomiques à d'autres pays, notamment à la France. Quant à la possibilité pour la France de rattraper les Etats-Unis dans le domaine nucléaire, M. Harriman a souligné que le général de Gaulle a, lui-même, indiqué que son pays ne cherche pas à devenir une super-puissance nucléaire et qu'il se contenterait d'un arsenal nucléaire plus modeste. Toutefois un pacte de non-agression entre l'OTAN et les pays du pacte de Varsovie devra obligatoirement être contresigné par Paris.

La Havane exécute quatre espions dont un de la CIA

LA HAVANE. (AFP, UPI, PA) — Dans un communiqué officiel publié hier, le gouvernement de La Havane a annoncé que quatre hommes accusés d'espionnage au profit des Etats-Unis ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire et fusillés hier matin.

Il s'agit de Angel Paleo Nieto, qualifié de chef de bande et de membre de la CIA, de Jose Manuel Rodriguez Suarez, de Raciel Royer Sarriegui et d'Enrique Garcia Palomino. Le communiqué ajoute que les exécutions ont eu lieu à la forteresse de "La Cabana".

Par ailleurs, trois autres Cubains soupçonnés d'espionnage ont écopé chacun de 20 ans de prison et un quatrième de 12 ans.

Durant les quatre ans et demi de pouvoir du régime de Fidel Castro, environ 1,300 exécutions ont été annoncées officiellement.

Selon le quotidien communiste "Hoy", Paleo Nieto avait quitté Cuba pour les Etats-Unis en 1956 où il s'était enrôlé dans l'armée. Il devait être démobilisé en 1960 après avoir reçu un entrainement d'espion dans un camp de Floride.

Le quotidien ajoute que Paleo Nieto avait suivi des cours sur la télégraphie, sur les codes secrets et sur les méthodes d'espionnage.

"Hoy" précise que l'espion est rentré à Cuba en octobre 1961, en tant que rapatrié. Il s'est mis par la suite en contact avec Pietro Fernandez, qui a été condamné à 20 ans de prison, pour former avec lui un groupe anti-castriste.

Régime présidentiel et parti unique en Algérie

ALGER. (Reuter, AFP) — Le texte de la première constitution algérienne rédigée par le bureau politique du FLN a été approuvé hier soir par acclamation par les cadres du FLN, après que quelques amendements mineurs eurent été acceptés. La nouvelle constitution consacre le régime présidentiel dans un système de parti unique.

La constitution établit l'exercice du pouvoir par le peuple dont les felahs, les masses laborieuse et les intellectuels révolutionnaires constituent l'avant-garde. La suprématie du FLN est ainsi établie : "Le FLN est l'unique parti d'avant-garde en Algérie. Le FLN reflète les aspirations profondes des masses et les guide vers la réalisation de leurs aspirations".

Le chef de l'Etat, qui est également chef du gouvernement et chef des forces armées, est élu pour cinq ans au suffrage universel après avoir été désigné par le parti le plus nombreux à l'Assemblée nationale. Il ne peut être révoqué que sur motion de censure adoptée à la majorité absolue. Dans ce cas, l'Assemblée nationale est dissoute automatiquement.

Démocratie socialiste

L'Algérie sera une démocratie populaire et socialiste. Elle fait partie intégrante du Maghreb, du monde arabe et de l'Afrique. L'Islam est la religion d'Etat, l'arabe est la langue officielle.

La torture sera dénoncée, la liberté de presse, la liberté d'expression et le droit de grève seront reconnus.

Les objectifs fondamentaux de l'Algérie comprennent: la lutte contre l'exploitation de l'homme sous toutes ses formes, l'élimination de tous les vestiges du colonialisme, la défense de la liberté et le respect absolu de la personne humaine.

Tous les citoyens sont égaux, politiquement, économiquement et [illegible]. La devise de la [illegible] le peuple et [illegible]

[illegible] maintenant [illegible] nationale [illegible]. Il fera ensuite l'objet d'un référendum.

Après sa démolition :

Skoplje sera reconstruite près de son site actuel

SKOPLJE, Yougoslavie. (Reuter, AFP, UPI, AF) — Mercredi, des avions volaient bas dans le ciel de Skoplje pour répandre des insecticides sur les ruines qui renferment encore 700 cadavres. Alors que les équipes de sauvetage ont laissé la place aux équipes de démolition, la vie reprend, mais une grande misère subsiste.

La mauvaise saison approchant — il a plu hier matin — il ne sera bientôt plus possible à la population de camper dans les jardins et la campagne environnante. Dans la seule journée de mardi, 2,833 enfants sont partis pour les villes voisines de Tetovo et Stip.

Quatorze autres secousses, dont une d'intensité moyenne, ont encore été ressenties depuis mardi soir, mais aucun nouveau dommage n'en est résulté.

Pendant ce temps, 62 équipes venues de toutes les régions du pays continuent le dynamitage des débris et des édifices impropres à l'utilisation. Les principales rues seront incessamment rendues à la circulation.

Autres survivants ?

Les opérations de déblaiement entreprises sur l'emplacement de la gare de Skoplje ont été interrompues à un moment donné, de faibles sons ayant été perçus sous les décombres. Les spécialistes français, munis de sondes acoustiques qui peuvent "entendre" le battement d'un coeur humain à travers un mur de pierre de 15 pieds, sont alors intervenus. Un son se dégageait en effet des débris. Les soldats déblayèrent aussitôt l'endroit et M. René Bussy, un des experts français, pénétra en rampant dans un tunnel. M. Bussy a appelé et frappé, sans obtenir de réponse. Après une demi-heure d'efforts, épuisé et couvert de poussière, il est revenu à la surface. Il a déclaré qu'il ferait une autre tentative aujourd'hui.

Le gouvernement yougoslave a décidé de reconstruire la ville près du site actuel. Skoplje a été construite près des ruines de Scupi, une ancienne cité détruite par un tremblement de terre en l'an 518 aJ.C. Les sismologues croient que le nouveau site sera en sécurité.

Appel au Canada

OTTAWA. (PC) — L'ambassade yougoslave informe que les Canadiens désireux de venir en aide aux victimes du tremblement de terre de Skoplje peuvent le faire par l'entremise de la Croix-Rouge d'Ottawa ou de Belgrade ou en envoyant de l'argent à la Banque Nationale de Belgrade.

L'ambassade a reçu de nombreuses expressions de sympathie de la part de Canadiens et des demandes de renseignements au sujet de la manière dont ils devaient s'y prendre pour faire parvenir leurs contributions au fonds de secours.

Prétoria refuse de participer au débat de l'ONU sur l'apartheid

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter, PA, AFP, PC) — Après avoir adopté une résolution décrétant un embargo partiel sur les envois d'armes au Portugal et demandant au gouvernement de Lisbonne d'amener ses colonies africaines à l'autodétermination et à l'indépendance, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier, à la demande de 32 Etats africains, pour étudier ce que ces derniers appellent la situation "explosive" créée en Afrique du sud par la politique d'apartheid du gouvernement Verwoerd.

De son côté, le gouvernement sud-africain a rejeté l'invitation qui lui a été faite par le Conseil de se faire représenter aux débats.

Le refus sud-africain est contenu dans une lettre du ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Prétoria au président en exercice, M. Ahmed Benhima, délégué du Maroc.

Dans sa lettre, le ministre sud-africain déclare que son gouvernement ne veut pas participer à la discussion de problèmes "qui relèvent exclusivement de la souveraineté intérieure d'un Etat membre".

Il affirme que la politique de Prétoria est destinée à mener à l'autonomie politique toutes les races du pays, "chacune dans son domaine propre", ce qui "représente la meilleure façon d'éliminer les discriminations raciales". Le ministre ajoute, en outre, que le gouvernement Verwoerd a fait plus pour la population bantoue, par tête d'habitant, en ce qui concerne le logement, l'hygiène, le bien-être et l'enseignement, que n'importe quel autre Etat africain pour ses propres ressortissants.

Ouvrant le dossier contre l'apartheid, en l'absence de la délégation sud-africaine, le premier orateur, M. John Karefa-Smart, ministre des Affaires étrangères du Sierra Leone, a affirmé la compétence du Conseil de sécurité de se préoccuper des problèmes de violations des droits de l'Homme, au-dessus des barrières nationales.

Ceci d'autant plus, a-t-il précisé, que le gouvernement de Prétoria a exporté l'apartheid, "cet odieux racisme", au territoire du sud-ouest africain, sur lequel l'ONU ne reconnait pas la souveraineté sud-africaine, indiquant ainsi clairement son objectif ultime de partager le continent africain en Etats blancs et en Etats noirs.

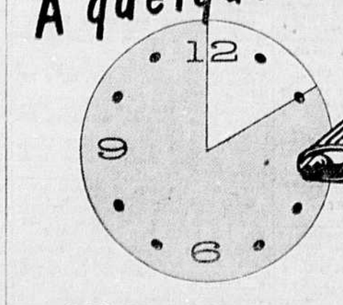

240 AUTOS A VENDRE

★ Garage Laval Ltée ★

Le plus gros dépositaire

RAMBLER

DANS L'EST DE LA VILLE

Balance de 20 voitures neuves en stock

NOUS AVONS AUSSI POUR VOS VACANCES

35 VOITURES D'OCCASION

à liquider, de toutes marques et années

FINANÇONS SUR PLACE

2230 VIAU -- 254-9477

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRES

63 Pontiac Parisienne, h.t. 8 cyl. $3450
62 Pontiac Parisienne, conv. $2750
62 Oldsmobile, Starfire, h.t. $2750
62 Pontiac Parisienne, h.t., éq. $2675
62 Chevy II, convertible $2,375
62 Rambler Ambassador, hyd. $1850
59 Cadillac, h.t., Coupe de Ville $1875
60 Thunderbird, h.t., équipé $2150
60 Pontiac Parisienne, conv. $1975
57 Cadillac, Coupé de Ville $1150
62 Comet, sedan, équipé $1975
61 Chevrolet Impala, hard-top $1775
59 Oldsmobile, hard-top, équipé $1450
59 Pontiac Parisienne, hard-top $1425
57 Chevrolet, hard-top, équipé $ 700
59 Pontiac, convertible, équipé $1495
58 Oldsmobile, hard-top $ 700
60 Vauxhall, sedan, équipé $ 550
58 Chevrolet, sedan, équipé $ 750
58 Ford, hard-top, équipé $ 895
57 Buick, hard-top $ 550
57 Volkswagen, équipé $ 400
57 Dodge, coach, équipé $295
58 Chevrolet, coach, équipé $ 400
55 Ford, coach, équipé $ 175
54 Ford, sedan, équipé $ 100
53 Chevrolet, sedan $ 75

Transfert de licence le samedi

LAHAIE AUTO LTEE

2122 ONTARIO EST, coin Delorimier
LA. 4-8823 — LA. 4-9091

PONTIAC 1954, 2 portes, bon état. M. Desmarais, jour : UN. 6-5347. Soir : 721-3018.

PONTIAC 1954, mécanisme parfaite condition, bons pneus, 2 portes, $125. 729-0063.

PONTIAC 1955, comme neuf, $25 comptant; $26 mensuel. Echange accepté. 526-5551.

PONTIAC Parisienne, 59, hard-top, 4 portes, équipée, mécanisme parfait, particulier, $1,200. LA. 1-6895.

PONTIAC 1961 Laurentien, 6 cylindres, 2 portes, transmission automatique, servo-direction, bas millage, particulier, DU. 8-2649, après 7 p.m.

PONTIAC 1954, en parfait ordre, équipé, $125. 2418 Ste-Catherine est, LA. 2-1427.

PONTIAC '55, modèle américain Star Chief, V8, automatique, radio, clignotants, chaufferette. Faut vendre. $325. 5908 Ave du Parc, 271-0871.

PONTIAC Parisienne 1963, noir, décapotable, tous accessoires, $3,500. CL. 4-4555, après 9 h. p.m.

PONTIAC 1957, sedan tout équipé, aubaine, OR. 1-4018.

PONTIAC 59, Station wagon, 4 portes, automatique, comme neuf, Aubaine. 277-0963 Joey.

PONTIAC convertible, 1959, power brakes, power steering, très propre, couleur bleue, besoin d'argent, 1400 St-Zotique, 276-4360.

PONTIAC Parisienne, 1962, 2 p., hard top, V-8, power steering, radio, vraie aubaine. Sylvio, 489-8439.

PONTIAC 61, Strato-Chief, Standard, 2 portes, radio, 22,000 milles, DU. 8-1081.

PONTIAC 1955, 6 cylindres, parfaite condition, pourrais financer RA. 8-2084.

PONTIAC Laurentian '57, décapotable, toit noir, superbe fini brun cuivre, radio, tous accessoires, automatique, intérieur, carrosserie et moteur en parfait état, $745 ou petit échange acceptés. Véritable aubaine. 937-5687.

PONTIAC 1959, Parisienne, hard-top, à 2 portes, tout équipé, couleur blanc, sacrifierais pour la balance des paiements de la finance, seulement $43.00 par mois. Tél. : 331-2123.

PONTIAC 1961, Laurentien, automatique, radio, pour balance des paiements de la finance, seulement $47 par mois. 321-2123.

PONTIAC 1959, station-wagon, quatre portes, automatique, radio, peinture neuve, très beau véhicule, pour seulement $43. par mois. Tél. : 331-2122.

PONTIAC 1959, automatique, Laurentien, radio, hard-top, 4 portes, vrai bijou, faut voir. Cette auto pour la balance de la finance, seulement $39. par mois. FE. 1-2121.

PONTIAC 1957, hard-top, automatique, radio, peinture neuve, très belle automobile, bonne condition pour balance des paiements de la finance, seulement, $29. par mois. Tél. : 331-2123.

PONTIAC 1960, deux portes, peinture neuve, radio, pour seulement $49 par mois. 321-2120.

SPRITE Healy convertible 1962 exactement comme neuf à 2995 Blvd Laurentien, Cartierville.

PONTIAC 1954, 4 portes, $100. Tél. 277-7720 après 6 hres.

PONTIAC Station 1960 Laurentian, 8 cylindres, très propre, bon mécanisme. Après 5 heures, LA. 4-7936.

PONTIAC 1958 Star Chief, hardtop 2 portes, tous accessoires, 1815 Egan, Côte-St-Paul.

PONTIAC 1962, en parfait état, 523-0814.

PONTIAC 1962 Strato-Chief, 8 automatique, radio, état neuf. Cause départ. $2,100. 663-3717.

PONTIAC 1960, automatique, radio, propre, $100 comptant, $38 par mois, particulier. DU. 7-8534.

PONTIAC 1954, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 2585 Louis-Veuillot, CL. 5-9574.

PONTIAC 1956, sedan 4 portes, V-8, transmission ordinaire, en parfait état partout, peinture neuve, tous accessoires. Faut la voir pour l'apprécier. $435 ou l'offre la plus près. Particulier. Visible en tout temps 4317 Papineau.

PONTIAC 1953, spécial, $99.52, 1824 De Lorimier, LA. 2-1131.

PONTIAC 1957

Coach, standard, très propre, parfaite condition $725.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10305 PAPINEAU — DU. 1-2378

PONTIAC 61

Coach 6 cyl. standard, très propre, parfaite condition, $1,575.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10305 PAPINEAU — DU. 1-2378

PONTIAC sedan 1951, automatique, en très bon état, $100. Information : A. Hamel, 1590 Fullum.

PONTIAC 58, convertible, automatique, peinture neuve, très propre, après 6 p.m., samedi toute la journée. LA. 4-9651.

PONTIAC 1959, 2 portes, automatique avec radio pour seulement $32 par mois. FE. 1-4761.

PONTIAC 1958, très bon état, à vendre, comptant. DU. 1-7740.

RAMBLERS 1963 Classic (neufs), pour solder tout notre stock. Très grand rabais, sans échange. M. David, ME. 1-9892.

RAMBLER 1958

Sedan, 6 cylindres, très propre, transmission ordinaire $825.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10305 PAPINEAU — DU. 1-2378

RAMBLER 1958

Station wagon 4 portes automatique, radio, $1225. Servo-direction.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10305 PAPINEAU — DU. 1-2378

RAMBLER Ambassador Station 1963, équipé au complet. Valeur $4,600. Vendrais $3,600. DA. 2-6602.

RAMBLER 1959, V-8, automatique, radio, comme neuf, bon mécanisme. Accepterais échange. 729-5287.

RAMBLER 1960, 1 seul propriétaire, très bonne condition, faut voir, accepterais échange, nous finançons. Maurice Benoit 389-8461.

RAMBLER 1963, flambant neuf. Prix attrayant. Maurice Héroux Automobile, 3995 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 1959, automatique, 2 tons, très propre, roule bien, belle occasion. RA. 9-5280.

RAMBLER 57, standard 6, très propre, bon ordre de marche, $425, CR. 1-4574.

RENAULT GORDINI
FLAMBANT NEUVE
EQUIPEMENT STANDARD
GARANTI 12 MOIS
$1,555.
BALANCE — VOITURE 1963
Quantité, choix de couleur limité
GARAGE WILLIE LTEE
3432 MASSON, ROSEMONT

RENAULT Dauphine 1959, très bon état, prix sacrifice, $160. LA. 6-9786.

RENAULT 1960, radio, chaufferette, $500, 4 pneus flambant neufs. Tél. 482-2162.

RENAULT 1960, parfaite condition, peinture neuve, radio particulier, $500. 625-6763.

RENAULT 1958, peinture neuve, spécial, $425. CR. 4-1461.

RENAULT Caravelle, décapotable 1961, cause départ pour l'Europe, téléphone 366-7812.

RILEY 1.5, 60, très bonne condition, pneus Michelin, radio, particulier, partant pour l'Europe. RE. 8-6690 entre 8 - 8 p.m.

SIMCA 1960, Aronde deluxe, parfaite condition, $360., besoin argent, cause départ. 661-1194.

SPECIAL, Dodge 1955, tout équipé, $200., 526-4403.

STATION WAGON Ford 1955, 9 places, 4 portes, radio, chaufferette, automatique, pneus blancs, parfait état, faut vendre. Prix $425 ; particulier : 421 est, Roy, 288-0774.

STATION WAGON Pontiac 1959, Laurentien, 9 passagers, servo-direction, radio. 303 Villeray, coin Berri.

STATION WAGON, prix de balance de finance, Lark 1960, seul propriétaire, M. Groulx 256-0310.

STUDEBAKER, sedan spécial, 1956, n'importe quoi sauf échange, 1824 de Lorimier, LA. 2-1131.

STATION WAGON Meteor 1958, standard 6, besoin urgent, vendre, aucune offre raisonnable refusée, 8 a.m. à 5 p.m. VI. 4-4386.

STATION WAGON 1957 très propre, mécanisme, pneus parfaits, Faut vendre. LA. 1-4784.

STATION WAGON Plymouth 1955, en parfait ordre, $450, S'adresser : 5324 Drolet.

STATION WAGON Morris Oxford, '58, peinture neuve, moteur reconditionné, garantie 90 jours, CL. 4-1166.

STATION WAGON, Pontiac 1960, 8 cylindres, tout équipé, très bonne condition, Jour, RA. 2-1334, Soir, CR. 9-3621.

STUDEBAKER, 58, bon état, particulier, $450. Appeler : 331-3404.

STUDEBAKER 1956, tout équipée, 8 cylindres, 4 portes, rembourrage et pneus neufs, mécanisme parfait ordre, peinture carrosserie bon état, particulier, $330, 1493 St-Zotique Est, 721-8703.

STUDEBAKER STATION WAGON

4 portes, automatique, radio, très propre, parfaite condition, pneus neufs, $1325.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10305 PAPINEAU — DU. 1-2378

STUDEBAKER 1957, BONNE CONDITION, BON MARCHE, APPELER WE. 3-3129.

STUDEBAKER Lark, 1963, choix couleurs et modèles, termes et échanges acceptés. Garage Robidoux, 875 Haute Rive, Duvernay 689-5306.

TAUNUS 1959 station wagon, spécial, $235. A-1 condition, 1824 De Lorimier, LA. 2-1131.

THUNDERBIRD

Choix de deux. Toutes deux possédant tous les accessoires. Il n'existe pas d'autos pour remplacer celles-là. Tout à fait remise au point avec garantie absolue. Votre bonne réputation seule vous permettra de prendre le volant.

RE. 1-8271, POSTE 51

TRIUMPH 1962, convertible, T.R.4, 3000 milles, A-1, termes si désiré. S'adresser 881-1819, Marcel Primeau.

TRIUMPH 58, excellente condition, particulier, Appeler WE. 3-7321, local 4, après 4 h. p.m.

TRIUMPH Herald 1961, équipé, très bonne condition, appeler P. Turcot, PO. 6-7459.

TRIUMPH T-R-3, 59, rouge, convertible, radio, 2 haut-parleurs, mécanisme bon état. WE. 3-3697.

VALIANT 1962, V-200, comme neuf, automatique, radio. Pas de comptant si désiré, 36 mois pour payer. James Touchais, LA. 6-2813.

VALIANT 61, sedan, automatique, parfaite condition, après 8 heures, L. Monzrain, 254-8723.

VALIANT V-200, automatique, 4 portes, 1961, très bonne condition, particulier, $1,675. 688-3652.

VANGUARD 1958, sedan, 4 cylindres, automatique, très propre, bonne condition, sacrifiera, 526-9598.

VANGUARD '57, particulier, très propre, cause maladie. VI. 4-8529.

VAUXHALL sedan 1960, excellente condition, particulier $650 après 5 hres. 729-9138.

VAUXHALL 1959, Cresta, parfaite condition, aucun comptant. 276-1867.

VAUXHALL 1961 sedan très propre, termes faciles, occasion exceptionnel pour acheteur sérieux. Goyette Auto Ltée. CL. 5-8722.

VAUXHALL super sedan 1960, 19,000 milles, comme neuf, $650. Propriétaire. HU. 8-9759.

VAUXHALL 1960, très propre, parfaite condition, échange et termes acceptés. M. Cyr, 769-8501.

VAUXHALL Station Wagon 1960, spécial $750, 1824 de Lorimier, LA. 2-1131.

VAUXHALL 60 sedan, spécial $678.50 1824 de Lorimier, LA. 2-1131.

VAUXHALL 1958 sedan, spécial, $442. 1824 De Lorimier, LA. 2-1131.

VAUXHALL Sedan 1960, propre, pneus neufs mécanisme parfait, $790. DA. 2-6602.

VAUXHALL 1960, 4 portes, voitures économique à très bas prix. 681-1669.

VAUXHALL station-wagon de luxe, intérieur et extérieur très propre. Bon mécanisme. 729-5288.

VAUXHALL Velox, $650, en bon état, avec chaufferette, S'adresser 727-7507.

VOLKSWAGEN accidenté, à vendre en parties. MU. 1-9023, 2070 Terrasse Dufresne, appt 4.

VOLKSWAGEN 1958 à vendre rapidement, bas millage, excellent état tél. M. Garayt, CR. 4-6501 ou soir 671-5344.

VOLKSWAGEN '58, Karmann Ghia, tel quel, $25 comptant, $22 mensuel. 529-0353.

VOLKSWAGEN 60 de luxe un seul propriétaire. Reprit de finance $8. par semaine, 688-3972.

1962 VOLKSWAGEN de luxe, équipé, particulier, 355 Sauvé ouest, appt 4, DU. 9-2506.

VOLKSWAGEN 1961, état d'auto neuve, $1125. Tél. 482-2162.

VOLKSWAGEN 1961, Custom, très bonne mécanique, sacrifierais à $975. M. Turgeon, 259-4611.

VOLKSWAGEN 62, Deluxe, $1,325., bonne condition, LA. 4-2963.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, vert, fonctionne comme un neuf. Pas de vendeur S.V.P. 729-5288.

VOLKSWAGEN 1957, de luxe, parfait état. Sacrifierais $350. 10,288 Papineau, après 5 h. p.m.

VOLKSWAGEN Camper, autobus, 1961, comme neuf, $2,000. LA. 4-6400.

VOLKSWAGEN 1961, deluxe, propre, mécanisme parfait, bas millage, intérieur cuirette, $1,195. DU. 1-6852.

VOLKSWAGEN 62, très bonne condition, rouge, zubaine pour vente rapide, $1,250. Appeler le jour, VI. 5-1697 ; soir après 7 h. p.m., 625-5319.

VOLKSWAGEN 59

2 portes de luxe, radio, 2 pneus d'hiver, très propre, 4 pneus neufs. Prix $650. S'adresser 1668 boul. St-Joseph est, appt 2, LA. 7-0105.

VOLKSWAGEN, station wagon 57, $325. transporte 12 personnes, bon moteur, particulier, 669-8525.

VOLKSWAGEN 1963, obligé de vendre $1460. Tél. : 892-0797.

VOLKSWAGEN 1962, particulier, doit vendre cause auto fournie par compagnie. 12,000 milles, $1,350. CL. 9-5864, après 6 p.m.

ZEPHYR 1955, mécanisme, pneus et carrosserie, parfaite condition $300. 3370 Bélanger, RA. 2-1759.

ZEPHYR 1959

Sedan, condition d'un char neuf, $925.

TERMES & ECHANGE ACCEPTES
10105 PAPINEAU — DU. 1-2378

240 AUTOS A VENDRE

REPRIS DE FINANCE

Envoy 61, laisserais aller pour balance de paiements.
Oldsmobile 60, 4 portes, hardtop, équipé au complet.
Pontiac 58, sedan, équipé au complet.

L. CARDINAL - CR. 3-8808

$100 COMPTANT

Mercury 62, convertible, équipé au complet, comme neuf.
Chevrolet 61, sedan, automatique, radio, servo-direction, comme neuf.
Envoy 62, sedan, comme neuf. Vrai bijou.

M. GARRAND - CR. 3-8809

241 CAMIONS A VENDRE

CAMIONS Citroën

Van et pick up

½ - 1 tonne

REGULIER

$2995

LEGEREMENT USAGES

A SACRIFICE

$1195

ECHANGE et TERMES ACCEPTES

4584 Papineau

526-4401

A VENDRE, camion Chevrolet panel, ½ tonne, 1957, très bonne condition, 3506 ou 3526 Cuvillier.

BELL TELEPHONE camion, ½ tonne, station wagon, ¾ tonne, sedan delivery panel, LA. 3-8264.

CAMION 3 tonnes Spécial, Chevrolet-dompeur. Peinture neuve, en très bonne condition. Cause maladie, $1,200. Garage Côté, Howick, 825-2248 interurbain.

CAMION Fargo ¾ tonne, pick-up, parfaite condition, aucun comptant. 276-1867.

CAMION International 1955, Panel $75, boîte de camion, fermée, 3 tonnes, $50; 2 stock car $50 chacun. OR. 7-9300.

CAMION GMC ½ tonne pick-up, 387-8500.

CAMION Ford, F. 700, 3½ tonnes, avec dompeuse, 329, 6e avenue, Lachine.

CAMION GMC 1963, 2 tonnes, congélation rapide, MO. 9-4051, 1061 Place Condé, Duvernay.

CAMION International Panel 1956, 1 tonne, mécanisme et peinture en bon ordre, 7236 Denormanville.

CAMION Ford 1957, pick-up, ¾ tonne, excellente condition, pneus neufs, AV. 8-5540.

CAMION avec contrat d'asphalte garanti $300 clair par semaine. Le tout $900, cause départ. DU. 1-7778.

CAMION pick-up, Mercury, ¾ tonnes, 1956. Tél. : 525-2559.

CHEVROLET panel, sedan delivery 1957. Particulier, $650. 366-3113.

CHEVROLET Pick-up 1953, mécanisme parfait, 665-3308.

CHEVROLET 1955, 2 tonnes, avec boîte fermée, en bonne condition, CR. 9-9601.

DODGE 1959, V-8, automatique, peinture neuve, $100 comptant, $62 mensuel. CL. 9-0353.

DODGE pick up, ½ tonne, à vendre. Téléphonez, 523-1253.

ECONOLINE VAN autobus 1962, très propre, faut absolument vendre. Seulement $58 par mois. FE. 1-2123.

FARGO 1962, 1½ tonne, V-8, boîte à ridelle. Jeep 1957, loader, 7621 Prévost, Anjou, 352-2265.

FARGO pick-up ½ tonne, 1956, très propre, à vendre, bon mécanisme, 276-0240, après 6 p.m.

FORD 1956, pick-up, ½ tonne, 6 cylindres, parfaite condition, $275. Tél. : 729-7764.

FORD panel, ½ tonne, 1955, parfaite condition, $475. 663-1296.

G.M.C. 1958, automatique, roues doubles, 1½ tonne, équipé boîte isolée, pour marchand de viandes froides, pneus comme neufs, $650. 1220 Dorion, LA. 2-8378.

G.M.C. 1956, 1 tonne, camion à lait, 669-5793.

GMC 1957 panel, 1 tonne. Parfaite condition. 387-8599.

G.M.C. 60 1 TONNE EXPRESS

Seulement $995. Echange et termes. RE. 1-7303.

INTERNATIONAL 1957 Pick-Up, ½ tonne, $450, Appeler : 766-3438 après 6 heures.

INTERNATIONAL, 4 tonnes dompeur, boîte en fer, 1956, en parfaite condition. 387-8599.

MERCURY 59 "STAKE BODY"

1 tonne, très propre. Pour seulement $1195. Echange et termes, RE. 1-7303.

MERCURY Econoline '63, entièrement fini camping. CL. 9-4398.

MERCURY 1954, ¾ de tonne, pick-up, bon ordre. Après 5 p.m. 521-1506.

OCCASION exceptionnelle. Camion dompeur, avec travail, 8 mois par année, excellent revenu. Cause santé. Faites votre offre. 769-8506, appeler entre midi et 6 hres.

PARTICULIER, International 1954, 2 tonnes, moteur neuf, boîte frigidaire, très propre, parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. 521-7371.

SEDAN Delivery, Pontiac 1956, en bon ordre, très bon marché. 4340 Iberville.

VOLKSWAGEN panel 1959, très propre, pneus neufs, $575. Aucun comptant, 505 Villeray, coin Berri.

241A AUTOBUS

100 AUTOBUS à vendre, prix à partir de $500. à $1,000., pour livraison immédiate, 16 à 45 passagers, autobus Flexible, Prevost, Brill, Suburban automatique. Autobus G.M.C., 37 passagers, Cruiser, moteur à l'huile 471, bon pour service d'école. Appeler M. Lacombe ou M. Dupuis, Ile Bizard, tél. 626-5376, ou écrire à Ile Bizard, Québec, près Montréal.

Les Annonces Classées de La Presse donnent des résultats merveilleux. Faites-en l'expérience.

242 AUTOS, CAMIONS DEMANDES

NOUS VOULONS VOTRE AUTO

Nous payons les plus hauts prix comptant pour autos propres, ou nous vendrons votre auto en consignation.

BLAIS AUTOMOBILE LTEE
5420 BOUL. DECARIE
HU. 9-8439

Achèterais 50 autos de 56 à 61. DA. 2-4522.

ACHETERAIS comptant votre voiture usagée, modèle 1959 à 1961 seulement. M. Bougie, 331-2121.

ACHETERAIS automobiles, modèles 1953 à 1963, 2122 Ontario est, LA. 4-8823.

ACHETONS autos usagées. Payons comptant. Jour, soir, 819 Rachel est, LA. 2-1196.

ACHETERAIS 50 autos usagées 1955 à 1962 Comptant. 8245 Hochelaga, CL. 6-6096.

ACHETERAIS autos, 1953 à 1963, de particuliers. Paierais comptant, LA. 4-4514, M. Bourget.

AVEZ-VOUS une aubaine, auto ou station wagon ? Paierais comptant. Particulier, 256-9402.

Pourquoi perdre de l'argent ?

Nous payons le plus haut prix en ville pour tous les modèles 1956 à 1962. Aucun délai, nous payons immédiatement.

DELISLE AUTOMOBILE LTEE
2815 SHERBROOKE EST, LA. 4-2813

244 ACCESSOIRES D'AUTOS, DE CAMIONS

ACHETONS, vendons autos et camions usagés, pièces de toutes sortes. Livraison gratuite. Caron Scrap, jour : NO. 6-4449. Soir : NO. 1-1913.

PIECES D'AUTOS usagées de toutes sortes. Drouin Auto Parts, 8326 boul. Omer-Gaucher, MO. 5-6537.

PIECES usagées d'autos 1953 à 1957, garantie 30 jours. Bon marché. 259-0353.

244A REPARATIONS D'AUTOMOBILE

AUTOMOBILE peinturée, sablée, $49. Débossage, bas prix. Estimation gratuite, ouvrage garanti. 676-6655.

AUTOMOBILES sablées, peinturées au complet, $47. Débossage, bas prix Estimé gratuit, DA. 2-8019.

246 REMORQUES ROULOTTES

ROULOTTES DE VOYAGE NEUVES

Représentant pour plusieurs compagnies, prix à partir $1,285. 14 pieds, 17 pieds avec toilette, freins électriques, réfrigérateur, fourneau, pompe à eau sous pression, pare-choc, $2,150, marque la plus populaire au Canada. Station de service Fina, Viau-Belanger, 279-4665.

AUBAINE, beau trailer, neuf, pour transport de bagages, $80. DA. 2-3151.

RIVERSIDE TRAILER PARK

Emplacement 5 minutes Pont-Victoria Champlain, OL. 9-1602.

ROULOTTE, Général 8 x 19, frigidaire, poêle, frounaise, $1,200. CL. 5-0971.

ROULOTTE 14 pds; s'adresser Lac Lapalme, St-Lin: $1,650.

ROULOTTE 18 pieds, Pyramid, 1 mois d'usage, accommodation 6 personnes, toilette, poêle, rechaud, tout équipée, "Hitch" freins électriques, $2,000, aussi voilier 18 pieds, Centerboard, $300. Renseignements : 114-J, La Baie, Co. Yamaska, longue distance.

ROULOTTE tout équipée, station Ford, s'adresser à 159e avenue, Ile Perrot, Pointe-Bellevue, M. Simard, 366-9323, longue distance.

VENTE DU MOIS D'AOUT

ROULOTTES NEUVES GENERAL ET CITATION, 1963, 17 PIEDS, TOILETTE, REFRIGERATEUR, EAU SOUS-PRESSION, FREINS ELECTRIQUES, $2,000 — $2,225, RESTAURANT AMI DU PASSANT, ROUTE SOREL, NO. 3, 2 MILLES PASSE VERCHERES, DIRECTION SOREL.

246A AVIONS

AERONCA CHIEF, 2 passagers, tout refait à neuf, $2,500. NA. 5-0034.

"CESSNA 172"

00 heure sur fuselage, moteur 0 heure depuis "overhaul", radio VHF & LF, nouvelle peinture. C. of A. juillet 64. M. Quenneville, 317 St-Louis, Dorval, ME. 1-3769.

PIPER, fini Super Cub, entoilure neuve, moeur neuf, skis, roues, flotteurs, excellent pour pêche, petits lacs, $3,800. MU. 1-0007.

249 ASSURANCES

ASSURANCE générale, service 24 heures, termes, auto, vie, incendie. TELEPHONE : 381-4446

250 VOYAGES TRANSPORTS

CAMPAGNE de Vacances 5 au 25 août. Visiter Californie Via Rocheuses par autobus ou Atlantic City, CL. 9-3171, soir.

DESIRE 4 passagers pour Montréal-Perce, 9 août, soir tél. 665-3928.

DEPART samedi pour Old Orchard, demandez Jean-Paul Demers, DA. 2-9755.

PERSONNE demeurant sud de la ville, désire être véhiculée, au travail le matin à Ville Mont-Royal, LA. 2-1813.

PRENDRAIS 3 passagers, pour Atlantic City, départ 3 août. Appeler : RA. 8-0880 après 6 heures.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

BICYCLETTE CCM garçon, semi course, tous accessoires fournis, $15, presque neuve. DU. 8-8493.

ECHANGERAIS Simca 1959, pour Scooter, 632-1666.

NSU avec side-car, 1959, bonne condition, $180. CR. 9-5329.

SCOOTER BSA Sunbeam 1962, 250 cc, tout équipé, 661-1076.

SCOOTER Lambretta 150 c.c., 1962, tout équipé, 2,500 milles, $400. Appelez après 6heures. RA. 2-6598.

SCOOTER Manet 1960, 150 cc, 7,000 milles, tout équipé, moteur neuf, $185. 271-3923.

SCOOTER Lambretta 61, comme neuf, à vendre. LA. 4-6760.

SCOOTER Lambretta 1960, 150 cc, bon état, $315. 669-2976.

SCOOTER "Cezeta" à vende, 175 cc, propre. 768-1881.

SCOOTER Lambretta-Li, 150, neuf. Valeur $475, pour $400. CL. 9-9142.

UNE motocyclette, "Mini-bike" $85, aussi Go-kart "Garelli" 12 c.v. $250. Appeler 331-1950.

252 MEDECINS

CHOQUETTE STANISLAS, Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260 boulevard Pie IX, CL. 5-9089.

DOCTEUR HEBERT, Hôpitaux Paris, médecin général, 25 ans d'expérience, vénérienne, peau, circoncision sans douleur, 3405 Saint-Denis, VI. 5-0300.

MELILLO: urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, obésité, circoncision, 134 ouest, Sherbrooke.

J. F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes. 3431 avenue Laval. 288-2424.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention SOUMISSION POUR LABORATOIRE D'HYGIENE DU MILIEU, OTTAWA (ONT.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $475.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'architecte régional, 1010, ouest rue Somerset, Ottawa 4; l'architecte régional, 3631, rue Delorimier, Montréal 24; l'architecte régional, 225, rue Jarvis, Toronto 2; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Ottawa, Toronto et Montréal.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire. 29 juillet 1963.

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

PROJET 56-63

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour travaux de revêtement en béton bitumineux sur la Route Dupuy-Normétal, dans les municipalités de St-Jacques-de-Dupuy, Canton Clermont et Normétal, comté d'Abitibi-Est. Longueur : 9.67 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 56-63".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'est, le 14 août 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LABREQUE
Sous-ministre de la Voirie.

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

PROJET 61-63

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la pose d'un revêtement en béton bitumineux sur la Route Senneterre-Chibougamau, dans les municipalités des Cantons Obalski et Mackenzie ainsi que la municipalité de Chibougamau, comté d'Abitibi-Est. Longueur : 7.34 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 61-63".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'est, le 14 août 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LABREQUE
Sous-ministre de la Voirie.

REPRESENTANT

On demande un représentant ayant bonnes relations avec architectes, ingénieurs et entrepreneurs en construction.

Ecrire Case 9235 La Presse

PELLE ELECTRIQUE

BUCYRUS ERIE MODELE 50 B
capacité 2½ verges
avec pièces

— A VENDRE —

S'adresser à
CARRIERE DUPONT LTEE
832-2963

VENDEUR

D'EXPERIENCE AU TELEPHONE POUR FLEURISTE EN GROS, AGE 30 A 45, BILINGUE, REFERENCES, ECRIRE CASE 9069, LA PRESSE.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. No 51486.

COUR SUPERIEURE

JEAN-LUC GRENON
Partie demanderesse,
vs
MAURICE TREMBLAY
Partie défenderesse.

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Saint-Jérôme, ce 30 juillet 1963.

Henri Charette,
Protonotaire de ladite Cour Supérieure

Mes O'Brien, Home, Halls, ass., avocats,
307 Place d'Armes,
Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 22 juillet 1963, par lequel Steam & Industrial Equipment Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 24 juillet 1963 sous le No 1686949. Banque de Montréal, 29 juillet 1963.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 10 juillet 1963 par lequel Toastees Corporation a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Qué., le 11 juillet 1963, sous le No 1684220. Banque de Montréal, le 29 juillet 1963.

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

Vers l'Arctique

Le "Thora Dan" appareille

Le cargo danois "Thora Dan" qui a eu au début de la saison la canne à pommeau d'or pour avoir été le premier océanique à toucher le port de Montréal, doit se mettre en route aujourd'hui pour rejoindre l' "Helga Dan", un navire-jumeau, dans l'Arctique.

L' "Helga Dan" avait quitté Montréal un peu plus tôt au cours du mois à destination de Resolute Bay et de Bathurst Island, mais il a été incapable jusqu'ici d'atteindre sa destination, à cause d'un énorme embâcle de glace. Le commandant de l' "Helga Dan" a fait savoir hier qu'il n'était pas prisonnier des glaces mais qu'il tentait de contourner le vaste champ de glace qui s'étend sur 100 milles à partir de Resolute Bay.

Les deux navires jumeaux se rendent dans l'Arctique porter du matériel qui doit servir au forage de puits d'huile au nord du cercle arctique.

Plusieurs officiers du "Thora Dan" amènent cette fois femmes et enfants dans ce voyage.

L' "Homeric" aux îles St-Pierre et Miquelon

C'est samedi soir, le 3 août, que le paquebot "Homeric" appareillera de Montréal pour une croisière d'une semaine qui le ménera jusqu'aux îles St-Pierre et Miquelon.

Sept-cent-soixante-quinze passagers ont retenu leur place à bord de l' "Homeric" pour ce voyage. En plus de l'escale à St-Pierre et Miquelon, le seul territoire français en Amérique du Nord, le vaisseau-amiral des Home Lines s'arrêtera à Charlottetown, capitale de l'île du Prince-Edouard et à La Malbaie.

De retour à Montréal le 9 août, l' "Homeric" appareillera le lendemain pour les ports de la Manche. Près de 1,000 passagers s'embarqueront cette fois à destination de l'Europe.

Amende à deux 'reines' pour avoir trop fumé...

Deux reines ont été mises à l'amende dans le port de New York . . . pour avoir trop fumé.

Il s'agit des deux paquebots de la ligne Cunard, le "Queen Elizabeth" et le "Queen Mary", qui, pour avoir craché trop de fumée sur la métropole américaine ont été condamnés à des amendes de $100 chacun. L'accusation avait été portée par la Commission de contrôle de pollution de l'air.

Il est arrivé plusieurs fois déjà que les deux "Queen" ont encouru pareil courroux de la Commission. Un porte-parole de la compagnie Cunard a expliqué qu'en raison de l'âge des deux paquebots, il est difficile de corriger le problème. Le "

Historique du projet d'autostrade

par Teddy CHEVALOT

Un projet, lancé en 1958 par le président du comité exécutif du temps, M. Jos-Marie Savignac, renaît de ses cendres : celui de construire une autoroute, à six voies, de l'ouest à l'est, et en bordure du fleuve dans Montréal, laquelle relierait d'une part le boulevard Métropolitain, et d'autre part, la route transcanadienne qui, à Longue-Pointe, irait se continuer sur la rive-sud.

Certes, entre le projet initial et celui actuellement proposé il y a tout un monde.

C'est ainsi que dans l'esprit de M. Jos-Marie Savignac, ainsi que dans celui de l'ancien maire Sarto Fournier qui, bien vite devint un fervent adepte de ce projet, il s'agissait tout d'abord de décongestionner le quartier des affaires, et ensuite seulement, de donner la possibilité aux automobilistes venant de l'Ontario, de trouver, outre le boulevard Métropolitain, une autre autostrade qui leur permettrait de traverser rapidement Montréal.

De ce fait, il semblait que la confection de cette nouvelle voie devait entièrement incomber à Montréal puisqu'on pouvait croire qu'elle servirait à des fins municipales.

Vinrent les élections municipales de 1960. Parmi les diverses promesses qu'il formula à la population, M. Sarto Fournier s'engagea, entre autres, à réaliser la construction de cette fameuse autoroute ouest-est.

Pour mieux faire passer son projet, il proposa que cette autostrade soit considérée comme une branche de la transcanadienne, ce qui, par ricochet, dégageait Montréal de toutes responsabilités financières, puisqu'automatiquement Ottawa et Québec se devaient d'en défrayer le coût si sa suggestion était retenue par les deux gouvernements.

De son côté, M. Jean Drapeau axait sa campagne sur la construction d'un métro, projet qu'il présentait comme la "panacée" apte à régler les problèmes de circulation dans le quartier des affaires.

Las pour M. Fournier ! Non seulement il fut battu, non seulement M. Jean Drapeau se dépêcha de réaliser son projet de métro, mais en plus, Ottawa, par la voix de son premier ministre, alors M. Diefenbaker, reçut très froidement sa suggestion.

Il semblait donc que tout avait été dit sur le sujet. Mais non ! ! ! Il reparaissait, plus vigoureux que jamais, dans un grand plan routier qui, cette fois, concernait toute l'île de Montréal.

Le 14 avril 1960, la Corporation de Montréal métropolitain confiait aux ingénieurs Lalonde-Girouard-Letendre la confection d'un plan directeur routier pour toute l'île de Montréal.

L'étude, déposée le 1er octobre 1961, prévoyait justement une autostrade est-ouest axée sur les autres routes à grande circulation prévues dans l'île. C'est d'ailleurs ce projet qui, partiellement paraît dans LA PRESSE d'aujourd'hui.

Mais l'enfant était moins vigoureux qu'on le pensait. Il mourut aussitôt que né. En effet, pour réaliser en son entier ce plan directeur, il en aurait coûté aux municipalités de l'île de Montréal la bagatelle de $800 millions. Pour sa part, la ville de Montréal aurait dû assumer au moins la moitié de cette somme.

Toutes les municipalités se récrièrent devant ces dépenses et déclarèrent qu'elles étaient incapables d'assumer de tels frais. Aussi, ce plan directeur prit rapidement la voie des oubliettes. Incidemment il en avait coûté la somme approximative de $145,000 pour le faire.

Et pour la deuxième fois, la réalisation de cette autoroute était renvoyée aux calendes grecques.

Mais le projet avait la vie dure. Il revint une troisième fois à la surface lorsqu'il fut question d'installer l'Exposition universelle de 1967 à Pointe St-Charles.

Il a été dit, mais cela n'a jamais pû être entièrement confirmé, que les autorités montréalaises avaient proposé, comme voies d'accès rapides à cette expo, l'agrandissement du boulevard Décarie et son prolongement jusqu'à l'expo, et la confection d'une artère ouest-est qui, fort curieusement, reprenait le tracé proposé antérieurement.

Il va de soi que, puisque ces routes devenaient d'intérêt national, Ottawa se devait de financier, partiellement, ou totalement, leur coût, soit la somme de $250 millions.

Non seulement Ottawa se refusa à entrer dans cette combine, non seulement il refusa de financer ce projet, arguant qu'il relevait du domaine municipal, mais de plus, finalement, le site de l'expo fut changé. Donc troisième mort officielle du projet.

Le voici qui revient à la surface pour une quatrième fois. Espérons que ce sera la bonne. Après tout il le mérite bien lui qui a tout fait pour survivre malgré tous ses enterrements antérieurs ! . . .

Ville d'Anjou a un surplus de $40,000

(par T.D.) — Pour les contribuables de Ville d'Anjou, l'étude complète des opérations financières de leur municipalité, au 31 décembre 1962, a quelque chose de "rafraîchissant" puisque le bilan déposé à la table du conseil, tout récemment, accuse un confortable surplus de près de $40,000.

Selon les vérificateurs Lemieux, Bergeron, Souchereau & Cie, les revenus ont été de $2,339,764.10 superposés à des dépenses de $2,299,860.03, laissant un excédent net de $39,-904.07.

A la fin de 1961, c'était moins consolant : un déficit de $119,-886.24.

Dans leurs remarques en exergue, les comptables soulignent également qu'un montant de près d'un million ($901,-227.82) à recevoir est dû à la ville par les débiteurs de taxes ou d'autres comptes.

Au chapitre des revenus, les taxes générales et spéciales ont drainé dans les coffres du trésorier un peu plus de $1 million, soit aux alentours de 48% du montant total des différentes sources de revenu.

Par ailleurs, un même montant excédant à peine le million ($1,031,407.51) a été déboursé pour faire face aux opérations de financement des diverses obligations de la ville, au cours de 1962, représentant moins de 45% des dépenses globales. L'administration générale a coûté $168,847.20; les divers services (police, cour municipale, éclairage des rues et service d'incendie) ont absorbé $145,491.22; celui de l'aqueduc, $134,328.19; celui de la voirie, $129,062.65.

Aux autres services spéciaux (parcs et terrains de jeux — $10,255 — sécurité publique — $53,142 — bien-être social, salubrité et hygiène, comité des arts), les administrateurs ont consacré un montant de près de $160,000. A rajouter à tout cela le service des transports qui a été assuré à la population au coût de $159,304.47, mais dont il faut déduire des revenus de près de $70,000.

La dette obligatoire de Ville d'Anjou est maintenant de $10 millions (obligations à long terme), dont les remboursements ont été effectués au cours de 1962 à un rythme normal ($364,000).

Par ailleurs, l'examen des livres accuse au fonds capital un actif équilibré de $15,022,-077.98.

M. Martin espère que la France acceptera l'accord de Moscou

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement canadien croit qu'on peut encore espérer que la France pourra être convaincue d'accepter l'interdiction partielle des essais nucléaires décidée récemment à Moscou par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS. C'est ce qu'a déclaré implicitement hier M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, en commentant la conférence de presse du général de Gaulle.

Le général de Gaulle a déclaré lundi que son pays n'a pas l'intention d'endosser l'accord de Moscou. Interrogé à ce sujet au cours d'une interview, M. Martin a déclaré que le Canada espère encore que le plus grand nombre de pays possible se conformeront à l'accord de Moscou. Il a précisé que les idées de l'administration canadienne à ce sujet avaient été communiquées à d'"autres gouvernements", allusion manifeste à la France.

Notre pays a déja annoncé qu'il adhérait à ce traité. Cet accord prévoit l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, au niveau du sol et sous l'eau, mais ne s'oppose pas à ceux qui ont lieu sous le sol.

A Genève

M. Martin a ajouté que la réduction du nombre des appareils porteurs d'armes nucléaires, proposée par le président de Gaulle, est actuellement étudiée par la conférence de Genève sur le désarmement, qui réunit 17 puissances.

Le ministre a exprimé l'espoir que l'accord de Moscou donnera une "nouvelle impulsion" aux entretiens de Genève qui visent à la signature d'un grand pacte de désarmement englobant les armes classiques et nucléaires.

Le Canada, a précisé M. Martin, accueille favorablement les propositions ayant pour but de favoriser un accord à ce sujet, "surtout de la part d'un pays comme la France qui a longtemps été associé aux négociations sur le désarmement !

Il a ajouté : "Les propositions françaises dans ce domaine font l'objet d'une étude attentive." M. Martin a tenté personnellement de diminuer les différends entre la France d'une part, et la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'autre part. Il a commencé à travailler dans ce sens lors de la réunion ministérielle de l'OTAN qui a eu lieu en mai à Ottawa, lorsqu'il a eu des entretiens privés avec M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères.

Un réseau de stupéfiants de $500,000 mis à jour en Ontario

TORONTO. (PCf) — La Gendarmerie canadienne a mis à jour hier soir un réseau de stupéfiants de $500,000, au cours d'une série de descentes dans cinq villes du sud de l'Ontario.

Un porte-parole a déclaré qu'il s'agissait "de la rafle la plus considérable dans l'histoire des stupéfiants en Ontario".

Six hommes et quatre femmes ont été arrêtés et accusés de conspiration pour mettre des stupéfiants en circulation. Un couple de Toronto a été appréhendé après que la police eut trouvé pour $100,000 d'héroïne et d'autres stupéfiants dans une armoire de leur demeure. La police a également fait main basse sur une somme de $10,000 en argent, au cours des descentes.

La Gendarmerie précise qu'elle surveillait le réseau depuis environ un an.

Toronto était le centre de distribution du réseau. Les stupéfiants étaient apparemment reçus de Montréal et de New York, expédiés de Toronto vers les Etats-Unis, puis de là, sur la côte canadienne du Pacifique.

Le porte-parole de la Gendarmerie a dit que le principal suspect détenu est Charles Sipolla, âgé de 50 ans, de Guelph, appréhendé à l'extérieur d'un restaurant de Brampton, hier soir. Il avait $2,400 en argent sur lui.

Orville Hardy, âgé de 48 ans, et Jack Meldrum, âgé de 43 ans, tous deux de Toronto, ont également été appréhendés à Brampton, à environ 30 milles au nord-est d'Hamilton.

Les sept autres personnes ont été cueillies à Toronto. La police a également effectué des recherches à Hamilton, Guelph et Galt.

Les accusés de Toronto sont: James Orville Ross, âgé de 40 ans, Marion Burns, âgée de 32 ans, Gloria West, âgée de 33 ans, Douglas Thibeault, âgé de 33 ans, Christine Poole, âgée de 20 ans, Joan Dickson, âgée de 30 ans et Frank Piro, âgé de 46 ans.

Gouverner, c'est maintenir les balances de la justice égales pour tous.

F. D. ROOSEVELT,
Combats pour Demain.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

Réunion des charpentiers-doubleurs — Les charpentiers doubleurs du port de Montréal, local 1552, sont avisés que l'assemblée régulière aura lieu à 8 hres ce soir, au 360 rue Berri, à Montréal. Sujet: amendement à la constitution et contrat de travail. Il est très important que tous les membres y assistent.

* * *

LA FEDERATION DES HOMMES D'AFFAIRES DU QUEBEC — Une quarantaine d'associations d'hommes d'affaires du Québec seront invitées lundi prochain à faire partie de la Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec Inc.. Les invitations seront envoyées lundi, accompagnées de formules de demande d'entrée. La Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec qui a obtenu sa charte en janvier 1963 travaillerait à ce projet de regroupement depuis plusieurs mois déjà. Rappelons également que cette Fédération tiendra un important congrès à l'automne.

La reine mère

Salve de 21 coups de canon

Un salut d'artillerie de 21 coups de canon sera tiré pour marquer l'anniversaire de naissance de Sa Majesté la reine Elisabeth, la reine mère, lundi prochain, au Chalet de la Montagne.

Le tir commencera à midi par les artilleurs du 34e et 37e Régiment d'Artillerie de Campagne sous le commandement du lieutenant H. Langlois.

Cargo avarié en cale sèche

Le cargo suédois "Carlsholm" qui est entré en collision lundi avec un des traversiers qui fait la navette entre Trois-Rivières et Ste-Angèle-de-Laval, est entré en cale sèche hier soir à Montréal.

Le navire de 2,027 tonnes a été endommagé par le "S.S. Radisson", propriété de la ville de Trois-Rivières, alors qu'il prenait un chargement dans le port de la cité de Laviolette. On n'a signalé aucun blessé. L'océanique a pu regagner Montréal sans aucune aide.

Un représentant de la Swedish-American Line a déclaré hier soir que le "Carlshom" serait en cale sèche pour au moins quelques jours afin de vérifier les dommages subis et les réparer.

Le traversier trifluvien a pu reprendre son service régulier. Au moment de la collision, le cargo suédois devait quitter le pays pour la Scandinavie.

Golfeurs!

Venez assister au Championnat Professionnel O'Keefe du Québec

36 TROUS ☐ CLUB DE GOLF ROSEMÈRE ☐ VENDREDI LE 2 AOÛT

VENEZ VOIR LES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

SE DISPUTER LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL ☐ ENTRÉE GRATUITE

O'Keefe

Buvez O'Keefe... la bière DOUCE

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

DICK TRACY

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

CENTRE HOURRA! FOOTBALL Nautisme, Boxe 00 1963 LUTTE BALLON PANIER 000 Piste et pelouse Baseball, Hockey LA PRESSE, MONTREAL

BILLET SPORTIF

PAR GUY PINARD

"Seul le championnat pourra me satisfaire" — Workman

L'an dernier, quand vous discutiez football avec le président Ted Workman, des Alouettes, vous deviez presque exclusivement réserver vos observations à l'aspect financier de l'équipe.

Ou encore l'amener une fois de plus à démentir le départ probable et prochain de l'instructeur d'alors, Perry Moss.

Cependant, à la suite des nombreuses transformations apportées chez le personnel dirigeant, Workman a jugé bon de jouer un rôle beaucoup plus actif, et c'est l'une des raisons majeures qui l'ont amené à conserver une partie des pouvoirs relevant ordinairement du gérant-général.

TED WORKMAN

Certes, il se fait aider dans sa tâche par Danny Pickett, un "self-made man" comme il s'en voit rarement, et Jim Trimble, qui voit entre autres choses à l'engagement des joueurs.

Toutefois, et c'est là le principal changement qu'on peut remarquer chez lui, Workman est au courant de tous les agissements de ses subalternes.

Hier, entre deux conversations téléphoniques, Workman a consenti à exprimer ses constatations sur le club qu'il préside.

Au départ, il faut tout d'abord expliquer que Workman regorge de confiance envers son club, et même s'il a tenu à préciser qu'il respectait nos idées (nous lui avons parlé d'une deuxième place au classement final pour ses Alouettes), il était facile de constater qu'il ne partageait pas cette opinion :

"Je ne serai réellement satisfait que si les Alouettes terminent au premier rang cette saison," a-t-il affirmé dans ce français qu'on lui connait, "et j'ai bien confiance que Trimble pourra réussir l'exploit."

Trimble incidemment, semble avoir créer une impression extraordinaire sur lui, une fascination qui n'a d'égal que le respect qu'il lui porte.

"D'ailleurs, Trimble a confiance, et il sait la communiquer à tous ceux qui travaillent à ses côtés."

"D'ailleurs, ce n'est pas essentiellement le talent qui compte dans le sport professionnel. Il faut que tous vos joueurs aient le désir de vaincre. Une fois ce but atteint, le championnat est à votre portée."

"Vous parlez de la rareté du talent canadien parmi nos joueurs. Je vais vous faire une prédiction. Cette année, avec sept Canadiens à la défensive, nous obtiendrons deux fois plus d'interceptions que l'an dernier.

"De plus, si c'est Ted Page qui remplace Bobby Lee Thompson, je suis prêt à affirmer qu'il va intercepter plus de passes que Thompson l'an dernier."

Qu'adviendra-t-il de Thompson ?

Evidemment, le nom de Thompson ne pouvait venir à la surface sans que nous demandions ce qu'il adviendra dans son cas.

"Thompson a fait une erreur en refusant de signer son contrat," a expliqué Workman.

"Tout d'abord, comme demis défensifs, Trimble ne veut employer que des Canadiens, et nous en avons plusieurs : Billy Wayte, Ed Learn, Barrie Hansen, Ted Page, Bob Miller, Gerry Langlois. Comme flanqueur, nous devrons également utiliser un Canadien, et Meco Poliziani et Ross Buckle sont excellents.

"En fait, nous avons offert Thompson aux autres équipes canadiennes, et nous espérons pouvoir compléter un échange," a-t-il dit en soulignant que le refus de Thompson de signer son contrat a certes joué contre lui.

En parlant d'échanges, Workman n'a pas manqué de protester contre "la mauvaise foi" des dirigeants des Rough Riders d'Ottawa.

"La première fois que j'ai parlé de Ron Lancaster avec Frank Clair et Red O'Quinn, ces derniers m'avaient affirmé qu'ils nous offriraient Lancaster avant de l'échanger à un autre club. A l'époque, sans mentionner des noms, les Riders nous avaient expliqué leurs besoins, et nous avions dans nos rangs un joueur que nous aurions pu leur offrir en retour de Lancaster.

"J'attends encore leur appel téléphonique," a-t-il ajouté d'un ton moqueur.

De l'alignement actuel, certains l'ont agréablement surpris, d'autres l'ont déçu.

"La surprise de l'heure au camp d'entrainement est sans contredit Maurice Lévesque. Les instructeurs sont enchantés par son rendement et sa combativité. Dave Hoppmann et John Nichols sont ceux qui m'ont le plus étonné chez les joueurs-recrues américains.

"Parmi ceux qui m'ont déçu, je ne peux m'empêcher de mentionner deux noms : Gerry Langlois et Sandy Stephens. Chez Langlois, c'est son attitude qui choque. Il s'imagine qu'il a sa place dans l'équipe. Quant à Sandy, il n'a pas montré beaucoup de choses jusqu'à date, mais Marriott l'aidera certainement à retrouver son aplomb."

"Mais ceux qui m'ont le plus déçu sont ceux qui ne sont pas venus, les Gerry Canale, George Watters, Ed Beard. Ils ont reçu de l'argent du club," a-t-il dit en riant.

NOUVEAU RECORD DE LA LIGUE AMERICAINE — En cognant quatre circuits consécutifs, ces quatre joueurs des **Indiens de Cleveland** ont établi un nouveau record de la **Ligue Américaine.** Ce sont dans l'ordre habituel **Larry Brown, Tito Francona, Pedro Ramos** et **Woodie Held. Ramos** a incidemment cogné deux circuits au cours du match, tout en faisant mordre la poussière à 15 frappeurs. Seuls les **Braves de Milwaukee** de 1961 ont réussi un exploit identique dans la **Ligue Nationale.**

(téléphoto UPI)

Bédard parle de bilinguisme

VANCOUVER. (PC) — Bob Bédard, joueur de tennis bien connu, déclare que le Canada français considère la désignation de la commission d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme comme une grande chose."

Bédard, qui est également instituteur à Lennoxville, se trouve à Vancouver à l'occasion des championnats canadiens de tennis. Il a déclaré au cours d'une interview : "Les gens du Québec pensent que la commission est une grande chose.

Elle mettra les citoyens du reste du pays au courant des problèmes auxquels ils font face. Un des plus grands problèmes est créé par le fait qu'un nombre croissant de Canadiens français s'instruisent. Ils pensent maintenant qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois pour eux. Toutes les grandes compagnies et les corporations importantes sont dirigées par des Canadiens de langue anglaise."

Bédard qui enseigne le français à l'école du collège Bishop's à Lennoxville, a ajouté que les résidents du Québec ne prennent pas au sérieux les activités du mouvement séparatiste. Il a déclaré à ce sujet : "Les gens du Québec pensent que ce groupe, qui est en réalité composé d'environ 20 personnes, a une idée absolument fausse. Ce n'est pas la façon de présenter le problème aux gens du Canada."

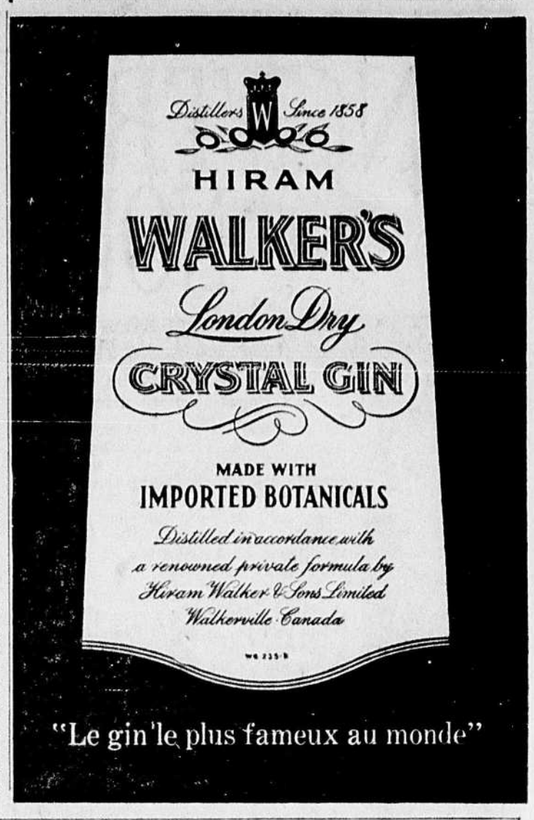

Jim Trimble renverse les rôles et tentera de vaincre les Tiger-Cats

par Guy PINARD

"Ceux qui resteront avec les Alouettes, ce sont ceux qui seront capables d'arrêter les Tiger-Cats."

Ces propos sont évidemment de l'instructeur Jim Trimble. Celui-là même qui a répété à qui voulait l'entendre que le résultat des joutes d'avant-saison n'avait aucune signification.

Pourtant, ce soir, alors que ses hommes sauteront sur le terrain afin d'affronter les Tiger-Cats de Hamilton pour la première fois depuis qu'il a laissé à Ralph Sazio la direction du club, il est probable que le désir le plus cher de Jim sera de vaincre ce même uniforme qui l'a vu connaitre tant d'heures glorieuses.

Cependant, il ne délaissera pas pour autant les plans bien définis à l'avance: comme dans tout match hors concours, tous ses hommes participeront au match.

Marriott vs Stephens

Evidemment, pour l'amateur de football, bien plus que le duel Alouettes—Tiger-Cats, le rendement des Sandy Stephens et Francis Marriott représentera le point de mire du match.

Depuis qu'il est arrivé à Montréal, Marriott a très bien joué le rôle que lui avait confié Trimble, avec le résultat que les deux hommes se sont livrés d'enlevants duels durant les pratiques.

Reste maintenant à savoir ce qu'ils feront sous le feu de la bataille et on n'aurait su choisir un adversaire mieux dressé que les Tiger-Cats.

Si Stephens et Marriott seront un peu sur la sellette, on pourrait en dire autant de certains autres joueurs qui décideront de leur sort au cours du match, et c'est ici que les propos de Trimble prennent de la valeur.

Et nous pensons aux Nowalkoski, Dick Schnell, Dick Aboud, Bob Deegan, Larry Lindsey, et un certain John Nichols, qui prend un malin plaisir à faire mentir les rédacteurs sportifs. Ces derniers l'ont placé à bord d'un avion en direction du sud à plusieurs reprises depuis le début de l'entrainement.

Le malheureux Roger Craig perd une 17e fois de suite

Le malheureux Roger Craig a encaissé une 17e défaite de suite, hier, alors que les Dodgers de Los Angeles ont défait les Mets de New-York, 5-3.

Craig est maintenant à une défaite du record de Clifton Curtis, qui a perdu 18 matches d'affilée en 1910. La fiche de Craig est maintenant de 2-19.

Les Indiens de Cleveland ont établi un nouveau record hier alors qu'ils ont gagné à deux reprises.

Les Indiens ont claqué sept circuits au cours du programme double contre les Angels de Los Angeles, dont quatre de suite à la 6e manche de la deuxième joute, pour un nouveau record. Cleveland a gagné 1-0 et 9-5.

Dans les autres joutes à l'affiche, un circuit de Tom Tresh a permis aux Yankees de New-York de l'emporter, 3-2, sur les Athlétiques de Kansas-City; les Twins du Minnesota ont défait les Red Sox de Boston, 9-5; les Orioles de Baltimore ont vaincu les Tigers de Détroit, 2-1 et enfin, Chicago l'a emporté sur Washington, 5-2.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Hamilton à Montréal.

HIER

Toronto 3 - Calgary 8

CLASSEMENT

	J	G	P	Pp	Pc	Pts
Calgary	3	3	0	42	11	6
Vancouver	2	2	0	70	27	4
Ottawa	3	2	1	64	77	4
Toronto	4	2	2	77	70	4
Hamilton	1	1	0	24	23	2
ALOUETTES	2	1	1	18	24	2
Regina	1	0	1	0	40	0
Winnipeg	3	0	3	64	81	0
Edmonton	3	0	3	58	64	0

Soignez votre golf

Leçon no 57

PLAINTE : je ne sais trop quoi faire lorsque mes pieds sont plus élevés que ma balle.

DIAGNOSTIC : vous devez vous adapter.

TRAITEMENT : lorsque vos pieds sont plus élevés que votre balle, vous devez naturellement vous placer plus près de votre balle, à l'adresse. De plus, il est essentiel d'effectuer votre mouvement avec plus d'aisance afin de ne pas perdre votre équilibre. Si vous vous adaptez ainsi à la situation, vos ennuis se dissiperont.

Les Anglais favoris contre les Suédois

LONDRES. (Reuter) — Les experts sont d'avis que la Grande-Bretagne, pour la première fois depuis le milieu des années 1930, a une bonne chance de mériter une place dans le jeu inter-zone de la coupe Davis. Elle affronte aujourd'hui la Suède dans la finale de la zone européenne.

Les Suédois, champions actuels de l'Europe, n'ont pas joué à l'extérieur de leur pays au cours des éliminatoires de 1963 et ils souffrent d'un handicap sur les courts de gazon.

En raison de cette circonstance, les Britanniques sont légèrement favoris. Les vainqueurs affronteront ceux de la zone américaine, c'est-à-dire soit le Mexique, soit les Etats-Unis.

La Suède compte sur son équipe habituelle de Jan-Erik Lundquist et Ulf Schmidt. Mike Sangster et Bobby Wilson représenteront la Grande-Bretagne dans les simples. Le choix des coéquipiers pour les doubles de vendredi sera annoncé plus tard.

En vertu du tirage au sort fait mercredi, Lundquist jouera contre Sangster à l'ouverture des simples. Sangster, qui n'a jamais été défait dans un match des simples de la coupe Davis en Grande-Bretagne, possède le service le plus puissant dans le monde du tennis amateur.

Nicklaus, un "Hogan poids lourd"

NEW YORK. (PA) — Jack Nicklaus, ce prodige du golf est une contradiction.

On le surnomme le "Hogan poids lourd".

Sur le terrain de golf, il fait figure de tueur froid et calculateur. Il manifeste peu d'émotion. Toujours, il pense et fait des plans.

En dehors des parcours, il apparait comme un bon gros garçon amical à la figure rose. Il rit constamment. Il fait des farces sur ses mauvaises rondes. Son humeur ne change pas, qu'il roule 80 ou 65.

Il joue extrêmement lentement, ce qu'il n'essaie pas de nier. Il ne s'excuse pas non plus de cette lenteur.

"Je ne frappe jamais un coup avant d'être prêt, dit-il. Je sais que je demeure debout longtemps avant de faire un coup roulé. Je puis entendre les gens murmurer : "Pourquoi n'y va-t-il pas ?" Mais la vérité, c'est que je ne suis pas un bon potteur. Je n'ai jamais eu confiance dans mon coup. C'est pourquoi je m'assure de la ligne avant de frapper."

Nicklaus demeure parfois figé au-dessus de la balle avant un coup roulé comme un gros ours polaire.

Au sujet de cette lenteur, Nicklaus rappelle que Ben Hogan, Cary Middlecoff et d'autres grands champions ont été très lents, et il ajoute :

"C'est ridicule de dicter à quelqu'un le temps qu'il doit mettre pour gagner son pain quotidien."

A l'âge de 23 ans, il a déjà atteint des sommets que plusieurs grands joueurs ne réussissent pas à toucher en toute une vie.

"En l'espace de 18 mois, soit depuis qu'il est devenu professionnel, il a gagné les plus importants tournois professionnels : les maîtres, l'omnium américain et le PGA. Seulement trois golfeurs avant lui ont été capables d'en faire autant, soit Gene Saraben, Ben Hogan et Byron Nelson, et il leur a fallu beaucoup plus de temps."

Arnold Palmer, qui surpasse Nicklaus pour les honneurs mondiaux et les recettes professionnelles, confesse qu'il lui arrive souvent de frémir à la pensée d'affronter ce jeune géant au cours des prochaines années à venir.

"Regardez ce qu'il a déjà fait, et il n'est âgé que de 23 ans, dit-il. Il me donne l'impression d'être un vieillard."

SOYEZ MAITRE CHEZ VOUS !

VOICI UN MOYEN SUR ET PROFITABLE DE DEVENIR VOTRE PROPRE PATRON!

Ayez du succès! Possédez votre propre magasin de pièces et d'accessoires d'automobile. Réalisez de gros profits en vendant notre gamme complète de pneus, pièces et accessoires d'automobiles dans votre ville.

Voici votre chance de devenir votre propre patron et de profiter de l'expansion phénoménale du marché de l'automobile. Joignez-vous au rang de plus de 120 concessionnaires Western au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, prospères grâce au programme de succès assuré Western Tire & Auto Supply!

AUCUNE EXPERIENCE REQUISE — Comme tout vendeur indépendant Western, nous vous donnons l'entrainement, ainsi que les conseils et l'assistance nécessaires à votre nouvelle profession. Nos experts en magasins vous aideront durant toutes les phases d'aménagement de votre commerce, y compris le choix du lieu, le bail, le posage d'accessoires modernes, la façon d'étaler votre marchandise, etc. . . .

De plus, vous profitez du puissant programme de publicité coopératif Western, entièrement préparé pour vous par notre personnel entrainé. Dès l'ouverture de votre magasin, vous profitez de ce programme dynamique de publicité efficace par l'entremise de: catalogues, journaux, radio, matériel d'étalage pour magasin et vitrine, etc. . . .

Voici l'opportunité que vous attendiez! De l'ambition et un investissement modique de $10,000.00 dans un inventaire de marchandises profitables peuvent vous procurer une concession Western. Dès le premier jour, vous réaliserez des bénéfices, et personne, si ce n'est vous, ne pourra limiter votre succès.

Pour de plus amples informations, écrivez dès maintenant! Nous vous ferons parvenir avec plaisir une brochure décrivant notre programme ainsi que des échantillons de nos catalogues, etc. . . . Vous ne vous engagez à rien, et toute demande sera tenue strictement confidentielle.

WESTERN TIRE & AUTO SUPPLY

M. LEO HOGAN, gérant
EXPLOITATIONS DES CONCESSIONS (Québec)
40, RUE ALIE
DOLLARD-DES-ORMEAUX, P.Q.

"VILLES DISPONIBLES"

ACTON VALE, EAST ANGUS, HUNTINGDON, FARNHAM, MARIEVILLE, STE-AGATHE, ST-JEROME (TERREBONNE), ST-EUSTACHE, ST-TIT..., STE-ROSE (LAVAL), STE-THERESE

Grover's

VENTE ANNUELLE! 1/2

DERNIERS JOURS

COMPLETS
TERYLENE ET LAINE
Confort pour tout l'été dans ces complets élégants, taillés avec art, infroissables. — Pour hommes de taille courante, élancée ou courte.
34.98 Rég. $45

COMPLETS
2 pantalons, pour hommes
Coloris et modèles les plus nouveaux. Très belle coupe assurant plein confort, par un important fabricant. — Pour hommes de taille courante, élancée ou courte.
49.00 Rég. $69.50

CHEMISES
TOILETTE, SPORT ET TRICOT
Marques nationales. Les plus nouveaux coloris, en coton, térylène ou dacron de belle qualité. — Toutes les pointures.
2.98 Rég. jusqu'à $5.50

VESTONS SPORT TOUT LAINE
Coupe superbe, grand choix des coloris les plus en vogue. — 34-46, pour hommes de taille courante, élancée ou courte.
22.00 Rég. $29.50

Vêtements pour garçons jusqu'à 50% de rabais

COUPE-VENT LAMINE
Rég. jusqu'à $20.00
9.98

AUSSI A RABAIS ENORMES — "SLACKS" DE TERYLENE
CULOTTES DE JEU, VETEMENTS DE PLAGE ET PYJAMAS COURTS

Grover's
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
HABILLEZ-VOUS MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD !
40 SEMAINES POUR PAYER !
MAGASINS DANS TOUTE LA REGION DE MONTREAL
Achetez avec confiance. Valeur et service depuis 1917
MAGASINS OUVERTS LE JEUDI ET VENDREDI SOIR !

CAMPING ET CARAVANING

Dans le parc des Deux-Montagnes

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche opère, près d'Oka, un parc de villégiature connu sous le nom de parc des Deux-Montagnes. Il est situé à mi-chemin entre La Trappe et le village d'Oka. Une enseigne et un vaste drapeau de la province en indiquent l'entrée.

Depuis le 1er janvier (et ces statistiques sont en date du 9 juillet), 8,730 véhicules sont entrés dans le parc ; ce qui veut dire que 48,000 personnes ont profité des avantages du Parc des Deux-Montagnes, soit pour les avantages de la plage, soit pour la pêche sur glace. C'est une augmentation de près de 35,000 personnes sur l'an dernier.

La plage a près de 2 milles de longueur et elle est très belle. C'est le rendez-vous de familles avec leurs enfants, soit pour manger sous bois, soit pour passer un bel après-midi près du lac des Deux-Montagnes, magnifique à cet endroit. D'importantes améliorations sont apportées et le nombre de tables s'accroit graduellement. C'est, par ailleurs, un domaine boisé de 800 arpents, acheté il y a deux ans, des Prêtres de Saint-Sulpice, et d'autant plus remarquable qu'il a été divisé autrefois en lots, avec chemins de communication. On ajoutera l'an prochain une section pour le camping.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se propose d'acheter une autre section du terrain qui appartient encore aux messieurs de Saint-Sulpice, ce qui donnerait une grève de 3 milles de longueur et qui compléterait l'un des parcs provinciaux les plus intéressants de la province, et appelé à être fréquenté par des milliers de personnes.

* *EXCLUSIF À LA PRESSE* *

SOUS LA TENTE À TRAVERS L'EUROPE AVEC

Nicole Beauchesne, Guy Lesage, Paul Sabourin

Vienne, juillet 1963

Après avoir quitté Munich plus tôt que prévu, à cause de ce fameux orage dont nous vous avons parlé la semaine dernière, nous gagnons Salzbourg, en Autriche, où nous trouvons un terrain à moins d'un kilomètre de la ville. Malgré l'impossibilité de nous baigner, les commodités ne manquent pas et nous constatons, une fois de plus, que le caravaning est très en vogue.

Nous envions ces petits habitacles, magnifiquement décorés de fleurs et de différents bibelots par leurs propriétaires, entourés de clôtures originales et dont l'éclairage est savamment étudié. En Autriche, les restrictions sont peu nombreuses, sauf en ce qui concerne le bruit. Il est absolument défendu de faire du bruit entre 10 h. du soir et 7 h. du matin.

Dès le premier abord, Salzbourg, ville natale de Mozart, nous a conquis. Ce dimanche, nous avons assisté à deux concerts : une messe en D de Mozart donnée au monastère des Franciscains et une messe de Breckner à la cathédrale. L'après-midi, guide Michelin en mains, nous parcourons la ville en tous sens. Après le crépuscule, nous assistons à un spectacle qu'on appelle "les soirées de Salzbourg", dans une salle de garde très ancienne où la bière se boit au litre. Une atmosphère de tonnerre !

Nos voisins de table sont tous Autrichiens, de sorte que nous devons parfois parler avec les mains . . . Nous sommes plus de cinquante à chanter et à danser. A certains moments, tout le monde se lève pour la farandole. L'ambiance est typiquement autrichienne, il va sans dire, et les gens sont d'une gaieté vraiment extraordinaire.

Notre dernière soirée à Salzbourg est consacrée à l'audition d'un concert dans la cour du château Mirabell, où nous avons déniché un petit coin gratuitement ! Car, il faut vous dire que nous dépassons rarement le montant quotidien de dépenses, cinq dollars par jour. Ce qui nous empêche pas de bien manger et de visiter tout ce qu'il y a à voir.

A Vienne, où nous sommes présentement, nous nous efforçons de fréquenter les restaurants ou cafés affichant un menu à prix fixe. Il existe dans la capitale autrichienne, une trentaine de restaurants régis par l'Etat. Pour la modique somme de 50 cents, on y mange à sa faim et de façon tout-à-fait convenable. Ceux qui s'y abonnent pour une semaine profitent même d'un escompte appréciable !

Ordinairement, les menus sont très variés. Nous éprouvons quelques difficultés à déchiffrer les spécialités, mais nous nous en remettons la plupart du temps au garçon ou à la fille de table, qui se font un plaisir de nous aider. La clientèle étrangère est rare dans ces établissements. Les touristes fréquentent surtout les grands hôtels et les maisons reconnues.

Notre terrain de camping est situé à 10 kilomètres du centre de Vienne, une bagatelle avec l'autostrade. Nous sommes ici pour quatre jours, mais c'est peu car il y a énormément de choses à découvrir. Les portes du camping ferment à 10 h. et les retardataires — nous parlons en connaissance de cause — doivent laisser leurs voitures à la grille d'entrée du camp. On constate de plus en plus que le camping est bien réglementé et que tous les campeurs se soumettent de bonne grâce.

Les longues marches à pied, le transport en automobile et le montage de notre tente nous ont un peu fatigués. Des voisins campeurs nous ont conseillés les sources thermales pour nous remettre en forme. Ces sources sont situées à environ 15 kilomètres du camping. C'est donc avec joie que nous sommes allés nous rafraîchir et soulager nos pauvres pieds endoloris.

A bien y penser, nous croyons qu'il vaudrait peut-être mieux séjourner plus longtemps dans des endroits choisis et nous offrir quelques bons plongeons avant de repartir vers d'autres cieux. Heureusement, nous serons en Yougoslavie dimanche prochain. Vous avez sans doute deviné que nous profiterons de notre visite pour goûter à l'Adriatique.

C'est dommage de quitter l'Autriche ensoleillée. D'autant plus que nous avons comme voisins de tente des gens formidables ! A notre gauche, c'est un couple d'acrobates qui sautent et pirouettent sans cesse, malgré les regards narquois des autres campeurs. Nous envions leur souplesse et ils nous font bien rigoler en dépit de leurs prises de becs quant à la façon d'exécuter telle ou telle prouesse.

Et que dire du gars d'en face ! Propriétaire d'une Alpha Roméo, il lave sa voiture, l'essuie et la polit du matin au soir, s'accordant un quart d'heure de repos entre chaque opération. La nuit venue, il s'engouffre soigneusement à l'intérieur, en ayant soin de s'essuyer les pieds. Au réveil, on le retrouve éponge à la main, en train d'enlever le peu de poussière tombée durant la nuit. Espérons que nous ne paraissons pas aussi pittoresques aux yeux de nos voisins !

Dans quelques heures, nous serons en Yougoslavie. Puis ce sera l'Italie, le sud de la France et l'Espagne. Notre voyage à travers l'Europe se poursuit de façon normale et nous espérons respecter l'itinéraire prévu, pourvu que notre petite Simca tienne le coup. Mais elle se comporte comme une grande dame et ne nous a causé aucun ennui jusqu'ici. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. A la semaine prochaine.

NICOLE, GUY et PAUL

Deux fois plus de familles dans le parc La Conception qu'au village du même nom

par **Jean LA BOISSIERE**

A demi encerclé par la rivière Rouge, le parc de camping et de caravaning La Conception, situé à quelques milles au nord de Saint-Jovite, accueillait en fin de semaine 158 familles, soit le double de la population du village du même nom. Plus de 1,200 amateurs de plein air ont accepté l'invitation de Mme Denise Tardif, propriétaire de l'endroit, qui était l'hôtesse de la famille Chalifoux, à l'occasion du passage de cette dernière dans la Vallée de la Rouge.

Arrivés tôt, vendredi soir, nous fûmes reçus par M. Philippe Tardif, qui assigna à la famille modèle du camping de 1963 et au représentant de LA PRESSE les sites qu'il avait réservés à leur intention. Plus tard, c'était au tour des campeurs de l'auberge Le P'tit Bonheur, qui accompagnent les Chalifoux dans leur tournée provinciale, de monter leurs tentes sur la grève sablonneuse, face à la rivière.

La plupart des familles se sont installées vendredi soir. Cependant, plusieurs, dont une vingtaine du Club des Campeurs des Laurentides, continuaient d'arriver sur les lieux le samedi matin, de sorte que ce parc de 100 arpents et d'une capacité de 150 emplacements était rempli au maximum, dès les premières heures de la matinée.

Dignitaires présents

Le feu de camp géant semble une tradition bien observée au parc La Conception. Afin de souligner le passage de la famille Chalifoux, on avait invité M. le maire Omer Perrault et son épouse ainsi que M. l'abbé Clément Martial, curé de la paroisse de La Conception. Le bûcher a été allumé par le reporter de LA PRESSE, à qui M. Pierre-Paul Chalifoux a cédé l'honneur de donner le signal des manifestations de la soirée de samedi.

L'immense brasier se consumait lentement tandis que les chansons se succédaient les unes aux autres. La foule répondait avec enthousiasme et reprenait en choeur les refrains que chantait le groupe du P'tit Bonheur dirigé par M. Chalifoux et accompagné par Mlle Claire Chapdelaine, qui a donné ce soir-là une véritable démonstration de son talent d'accordéonniste.

Plus tard, les campeurs et caravanistes ont assisté à une représentation de diapositives remarquables, la plupart des instantanés, qui leur ont fait revivre de délicieux moments. Tandis qu'un groupe s'installait devant l'écran, un autre se préparait à déguster de succulentes fèves au lard en guise de goûter. En somme, ce fut une soirée des mieux réussies de l'année au parc La Conception.

Commodités actuelles et projets futurs

Si l'accueil est chaleureux au parc La Conception, les facilités de séjour sont aussi excellentes, car nombreuses sont les familles qui adoptent l'endroit à l'année longue ou pour des vacances prolongées. Le plus grand facteur de succès est sûrement l'absence de moustiques, dû à la vaporisation hebdomadaire du parc. Nous avons constaté l'efficacité de ce système en fin de semaine, alors que le temps était chaud et humide.

La plage du parc est tout simplement magnifique avec ses neuf arpents de sable fin, comparable aux grèves les plus populaires du littoral atlantique. A cause de la grande chaleur, l'eau était tiède mais d'une limpidité extraordinaire. La rivière Rouge, comme nous nous en sommes rendu compte, encercle à demi le parc de La Conception et les enfants peuvent s'y baigner en toute sécurité pourvu qu'ils demeurent éloignés du courant.

Le terrain de La Conception offre à peu près toutes les commodités désirées : eau potable au robinet, tables, raccordements d'égouts, électricité, parc d'amusements, salle de lavage gratuite et toilettes à eau courante.

Le terre-plein, situé près de l'entrée du parc, peut recevoir une trentaine de caravanes. Les caravanistes peuvent également stationner près de la rivière, à l'ombre des arbres mais ne bénéficient pas, à cet endroit, des commodités. Quant aux campeurs, ils ont un choix incomparable de sites. Dès l'automne, les propriétaires se proposent d'ensemencer le terrain de gazon, afin d'éliminer la poussière.

Car, si le parc La Conception est délivré des moustiques, le sol sablonneux est indiscutablement une source d'ennuis pour les campeurs. On y remédie comme l'on peut, mais la poussière que soulèvent constamment les voitures entrant et sortant du parc constitue un problème majeur pour les propriétaires. C'est pourquoi M. Tardif projette d'asphalter ses sentiers ou de les recouvrir de gravier.

Une chapelle ?

Un autre projet d'avenir : la construction d'un pavillon de récréation transformable en chapelle, afin de permettre aux gens de se réunir les jours de pluie et d'assister à la messe sur le terrain même en compagnie de leurs enfants. M. Tardif a avoué au représentant de LA PRESSE que le tiers des campeurs étaient dans l'impossibilité d'accomplir leurs devoirs religieux, à cause des jeunes enfants. La meilleure solution serait de leur donner l'opportunité d'assister à l'office religieux sur les lieux.

Mais, dans le diocèse de Mont-Laurier, on ne semble pas se préoccuper de ce grave problème. "Nous avons eu la permission, un certain dimanche, d'avoir la messe en plein air à l'intention des Guides et de leurs parents. Cependant, les autorités ecclésiastiques nous ont formellement défendu d'y inviter les campeurs", a déclaré M. Tardif.

Quand on sait que le nombre de familles de campeurs résidant dans le parc est deux fois plus élevé qu'au village de La Conception, on se demande pourquoi l'évêque de ce diocèse ne permet pas la célébration de la messe dominicale en plein air, alors que cette coutume est devenue courante partout ailleurs.

A part ces quelques inconvénients, le parc La Conception est, sans contredit, l'un des mieux aménagés des Laurentides. Une visite convaincra les amateurs de plein air des immenses possibilités de l'endroit. S'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, il n'en demeure pas moins vrai que le parc La Conception est une grande réalisation de l'entreprise privée et nous incite à camper d'abord dans le Québec.

Tentes vides au Mt-Tremblant ?

Est-ce un pur hasard ou les campeurs ont-ils désormais le droit de laisser leurs tentes durant la semaine au Mont-Tremblant ? Quoiqu'il en soit, une vingtaine de tentes inoccupées occupaient les bords du lac Monroe, samedi dernier, dans le parc provincial. A moins que 20 familles aient décidé de partir tout-à-coup en excursion !

Il est fort probable que les tentes vides appartiennent à des amis de campeurs en vacances à cet endroit, sans quoi les absents risqueraient de ne plus retrouver leur matériel. Mais est-il permis de laisser sa tente dans le parc, même sous la surveillance de personnes sûres ?

Il va sans dire que les campeurs arrivant le vendredi soir ont le premier choix des sites et qu'ils aimeraient, eux aussi, monter leur tente au bord du lac. Ceux qui sont absents durant la semaine peuvent donc arriver le samedi matin et séjourner sur le même emplacement que la semaine précédente, pourvu que leurs tentes soient toujours à la même place. Le jeu en vaut peut-être la chandelle, mais sait-on jamais combien de temps il durera ?

Ski nautique à Ste-Agathe

Une magnifique revue de ski nautique, dont les principales vedettes sont Rémi et Marc Cloutier, est présentée tous les dimanches, à 3 h. de l'après-midi, sur le Lac des Sables. Les campeurs de cette région des Laurentides peuvent s'y rendre en compagnie de toute la famille.

La glace à 75 cents le bloc à Saint-Donat

Plusieurs campeurs de La Bourgade sont victimes depuis quelque temps d'une exploitation éhontée de la part d'un marchand de glace du village de Saint-Donat. Ce monsieur, également propriétaire d'une laiterie, leur vend la glace dont ils ont besoin à un prix vraiment exorbitant : 75 cents le bloc ! Passe encore s'il s'agissait d'un bloc de 100 livres, mais le morceau ne pèse généralement pas plus de 25 livres. Et à 3 cents la livre, c'est un luxe.

Mais les campeurs et certains caravanistes ont absolument besoin de glace pour conserver les denrées périssables. Or, l'endroit le plus près — environ deux milles — est le village de Saint-Donat. Etonnés du prix demandé, les campeurs ont protesté auprès du vendeur. "Je suis seul à St-Donat à vendre de la glace et si vous n'êtes pas contents, allez vous en chercher ailleurs", de leur répondre le marchand. Inutile de dire que les visiteurs ont payé le prix fort, car leurs provisions étaient en péril.

Mis au courant de cette situation, les autres campeurs ont préféré se rendre à Ste-Agathe, où une distributrice automatique leur livre le morceau désiré à un coût trois fois moindre. De plus, la glace manufacturée fond moins rapidement que la glace de lac que vend le laitier de Saint-Donat. Mais la balade en automobile, 30 milles aller-retour, est plutôt ennuyeuse par ces jours de canicule.

Heureusement qu'il existe une Chambre de commerce à laquelle les campeurs peuvent demander d'intervenir et de faire entendre raison à ceux qui abusent du touriste. Si les campeurs de La Bourgade sont obligés de se ravitailler de glace à Ste-Agathe, il est tout probable qu'ils profiteront également de l'occasion pour d'autres achats, privant ainsi les marchands de Saint-Donat de leur clientèle.

Le courrier du CAMPEUR

Monsieur,

Pourriez-vous me dire pourquoi, en général, les propriétaires de terrains privés ne pensent pas à établir en permanence un poste de premiers soins à l'intention des campeurs ? Depuis le début de l'été, j'ai été témoin de plusieurs accidents mineurs, dont la plupart des victimes étaient des enfants. Brûlures, coupures, piqûres, etc., voilà des petits ennuis pourtant assez fréquents sur un terrain de camping.

Ne croyez-vous pas que de tels postes de secours seraient indispensables, car le médecin n'est pas toujours à quelques minutes du camp. En cas de graves accidents que se produirait-il si le médecin était dans l'impossibilité de se rendre à l'appel du propriétaire ?

Jocelyne-D. Couture,
Pont-Viau, Qué.

Excellente idée qu'il faudra un jour soumettre à l'attention des autorités provinciales. J'ai traité ce sujet, l'an dernier, mais il est toujours utile de remettre tout en question, lorsqu'il y va de la sécurité des campeurs. Malheureusement, peu de terrains offrent cette possibilité.

Cette lacune dans l'organisation du camping provient peut-être du fait que les ambulanciers bénévoles ne sont pas légion. Cependant, si l'on faisait appel à la Brigade ambulancière Saint-Jean, je suis convaincu qu'il se trouverait, au sein de cette association, des campeurs prêts à se dévouer bénévolement.

Au rallye national du CCC, au parc Montcalm, les ambulanciers étaient sur les lieux, de sorte que la moindre égratignure était pansée en quelques minutes. Il est vrai que cette manifestation avait attiré environ 2,000 campeurs. Mais, que nous soyons 2,000 ou 20 seulement, le problème demeure toujours le même et votre suggestion est encore une fois excellente.

Je souhaite vivement que la réglementation provinciale du camping ordonne l'établissement de tels postes de secours.

Le président national du CCC au Lac St-Jean

En fin de semaine, M. Jean-Paul Denis, président national du Camping Club du Canada, ira rencontrer les membres du Camping Club du Saguenay et assistera à la traversée du Lac Saint-Jean.

M. Aurélien Gill, propriétaire du terrain de camping "La Plume Blanche", situé sur la Réserve indienne de Pointe-Bleue, recevra à cette occasion les campeurs du CCC, tandis que M. Edmond Tremblay, président de la section locale, présidera le rallye de la traversée.

Samedi soir, M. Gill organisera un immense feu de camp flottant, comme en font parfois les Indiens de la Réserve, et M. Denis sera alors appelé au Conseil des chefs pour en allumer le premier tison.

On nous prie d'informer nos lecteurs que le bureau national du CCC sera fermé du 1er au 15 août, période au cours de laquelle les principaux officiers nationaux sont en vacances.

A Hemmingford
AU LAC HERMAS
Camping CANNE DE BOIS
Eau potable — Restaurant — Electricité — Tables — Glace — Toilette à l'eau — Driving range — Lac artificiel — Plage — Facilité d'approvisionnement alimentaire — Site idéal pour vacances.
H. Fortin, prop.

CAMPING

Vous aimez la nature ? . . .
Vous aimez le "camping" ?...
ALORS ATTENTION !
Cet été la
PLAGE GERMAIN
AU LAC ST-JOSEPH
vous y invite
Toutes les commodités y sont :
● MAGNIFIQUE PLAGE en sable fin ● TERRAIN DE JEUX ● SYSTEME DE HAUT-PARLEURS ● ELECTRICITE ● EAU COURANTE FOYERS ● DOUCHES ● ET TOILETTES privées ● BUANDERIE AUTOMATIQUE ● TABLES ● GLACE ● CHALOUPES ● PEDALOS ● RESTAURANTS ● POSTE DE PREMIERS SOINS ● SERVICE D'ORDRE 24 HEURES PAR JOUR ● ETC., ETC.
Pour réservations de PIQUE-NIQUES et CAMPING LAC ST-JOSEPH · 875-2242
ou pour informations à Montréal, P.P. Chalifoux, 321-4405
PLAGE GERMAIN du LAC ST-JOSEPH
Située à vingt-quatre milles de Québec

VOYAGEZ EN AIRSTREAM

Distributeur autorisé des fameuses roulottes AIRSTREAM
St-Luc, P.Q. Routes 7 et 9B
Tél. direct OL. 8-8393
8 ans d'expérience dans la vente et le service de roulottes de voyage.
Dyke's Caravans

ROULOTTES AVALAIR
Conçues pour ceux qui désirent le confort. — 17, 25 pieds
● Couvertes d'aluminium rivé.
● Choix de 11 intérieurs luxueux.
● Excellente suspension, maniement facile.
ROULOTTES NOMAD
14, 16, 21 PIEDS
GARAGE
Desjardins et Frères Inc.
3923, boul. Samson Chomedey 681-4986
GARANTIE À VIE

VENEZ VISITER DOMAINE DES CEDRES
BREBOEUF (près St-Jovite)
Place idéale pour camping, pique-nique

CAMPING PISKIAT
BALDWIN — non loin de COATICOOK
● 32 milles de Magog et de Sherbrooke
● Sur les bords du lac Lyster à 1,600' d'élévation
● Emplacements de camping 40' x 60' — Tous les raccordements pour caravanes
● Plage privée sablonneuse sans danger pour enfants
● Pêche, toilette, buanderette, douches, théâtre en plein air à 7 milles, facilité d'approvisionnement alimentaire
Une caravane usagée à vendre — Agent caravanes GLENDETTE
INFORMATIONS
Rouville Daigneault, Baldwin, R.R. 5, Coaticook — Tél. 849-3382

PNEUS NEUFS
DUNLOP — GOODYEAR
DOMINION — FIRESTONE
TOUT NEUFS et entièrement garantis
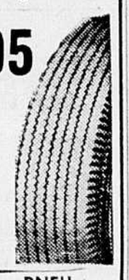
7.95 — 670 x 15
10.95 PNEU 750 x 14

PNEUS AVEC CHAMBRE A AIR			
Dimensions	Plis	Noirs	Blancs
600 x 13	4	11.25	
650 x 13	4	11.95	
670 x 15	4	7.95	11.95
710 x 15	4	10.95	13.25
760 x 15	4	11.45	13.45
800 x 15	4	17.45	

PNEUS SANS CHAMBRE A AIR			
Dimensions	Plis	Noirs	Blancs
520 x 10	4	11.95	
600 x 13	4	12.45	14.25
650 x 13	4	13.95	15.75
750 x 14	4	10.95	14.95
800 x 14	4	16.95	19.45
850 x 14	4	18.45	20.95
600 x 15	4	12.25	13.95
670 x 15	4	11.75	14.45
710 x 15	4	16.45	18.95
760 x 15	4	17.95	20.50
800 x 15	4	20.15	

TOUTES LES AUTRES DIMENSIONS A PRIX EGALEMENT REDUITS
Tous les prix ci-dessus comprennent votre pneu rechapable
Modern TIRE SALES LTD.
900 est, rue JEAN-TALON
CR. 4-2574

TOWNE AUTO CENTRES
VOUS OBTENEZ LES MEILLEURES AUBAINES CHEZ TOWNE
SPECIAL
NOUVEAUX PNEUS DUNLOP À 4 PLIS COMPLETS
$10.88
750x14 RECORD SANS TUBE et échange rechapable
INSTALLATION GRATUITE
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ SUR TOUS LES PNEUS
$1 EN ACOMPTE - $1 PAR SEMAINE
COMPAREZ ET VOUS ACHETEREZ CHEZ TOWNE
RADIO D'AUTO
A BOUTONS POUSSOIR TOUT TRANSISTOR
Comparé à $79.95 $63.77
ENTIEREMENT GARANTI
AUTRES RADIOS à partir de $29.95
BATEAU ALUMINIUM
12 pieds — fond en "V"
Rég. $259
Réduit à $179.95
Garantie à vie (non transférable)
20% D'ESCOMPTE SUR LES PRIX TOWNE DÉJÀ TRÈS BAS
● EQUIPEMENT DE BASEBALL ● EQUIPEMENT DE GOLF ● ACCESSOIRES MARINS ● MOTEURS HORS BORD ● PORTIQUES

	comparé	rég.	maint.
Chaise de jardin	7.95	5.44	4.33
Couvertures d'auto (grises seulement)	4.95	3.33	2.66
Ensemble de golf Spalding 7 morceaux	59.95	44.77	35.82
Appuie-tête (auto)	5.95	4.88	3.89
Housses (Universal)	3.95	2.97	2.39
Moteurs hors bord 2 C.V.	179.95	165.00	132.00

Ne gâtez pas vos vacances ! Prévenez les pannes !
SPECIAL de VACANCES
Voici la liste que nous faisons :
● INSPECTION ET ROTATION DES PNEUS
● AJUSTEMENT DES FREINS
● INSPECTION DU SYSTEME D'ECHAPPEMENT
● INSPECTION DU RACCORDEMENT DES BOYAUX
● INSPECTION DES COURROIES DE VENTILATION
● TEST SOUS PRESSION DU SYSTEME DE REFROIDISSEMENT
$2.29 COMPLET
TOWNE AUTO CENTRES SUR LA PLAZA DE TOWERS
7655 rue VIAU (à l'extrémité est de la voie rapide) à St. Léonard de Port Maurice 727-3738
820, boul. TASCHEREAU à Greenfield Park 676-7917
LUNDI A MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 P.M. ET SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.

andré jac
● A. JAMET ● MONCLER ● RACLET ● WOODS
EXPOSITION PERMANENTE
VILLE D'AUTEUIL
5½ milles du pont Viau route no 11
381-8051

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

NOUVELLE COMMODITÉ POUR VOUS !
SUPERTEST
présente une CARTE DE CRÉDIT FORMAT PORTEFEUILLE
EMPLOYEZ CETTE CARTE OU LE LIVRET CONNU "CHARGIT"
● Pratique pour la poche ou le portefeuille ● Facture rapide et précise, imprimée à la machine ● Ne peut se salir, se déchirer ou se froisser ● Acceptée par plus de 100,000 détaillants au Canada et aux Etats-Unis ● Employez cette carte pour l'achat de pneus et batteries, selon un mode de paiement facile ● Vous donne un relevé mensuel de tous vos achats.
Demandez à votre détaillant Supertest une formule de demande de carte de crédit ou d'un livret "Chargit" aujourd'hui même.
SUPERTEST ALL CANADIAN
RIEN DE MIEUX QUE SUPERTEST
COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE DEPUIS 40 ANS

CAMPING ET CARAVANING

Mes premières vacances de camping ont été une véritable révélation!

—*Fernand Bolduc*

(Par **J.L.**) — On se souvient que M. et Mme Fernand Bolduc et leur famille ont été choisis, en 1962, par les organisateurs de l'exposition "Camping et Famille" pour représenter le camping familial au Québec. M. et Mme Bolduc et leurs quatre enfants ont parcouru la province en tous sens, mais il serait intéressant de connaître leur façon de vivre sous la tente.

La famille Bolduc pratique le camping depuis huit ans. Fait à noter: c'est Mme Bolduc qui a d'abord découvert les attraits du camping familial. "Les enfants ont aimé tout de suite la vie au grand air et s'y sont adaptés le plus naturellement du monde. Notre petite fille, Marie, vit sous la tente depuis l'âge de 11 mois", de dire Mme Bolduc. "Ce fut une véritable révélation", a ajouté son époux.

M. Bolduc ne cache pas son enthousiasme. "Les avantages du camping sont multiples, mais c'est avant tout une vie saine, dans toute l'acception du mot", nous a-t-il répondu. "La joie et le privilège, car c'en est un, de dormir sous la tente, de s'éveiller aux chants des oiseaux, de partager les jeux de nos enfants, voilà ce qu'un père de famille peut faire de mieux pour récupérer ses forces et celles de son épouse", a ajouté le campeur.

On ne s'ennuie pas

Et quel est l'emploi de votre temps lorsque vous allez camper, avons-nous demandé à M. Bolduc. "La journée de camping est bien remplie, nous a avoué ce campeur émérite. On se lève tôt et si le soleil est de la partie, nous allons nous rafraîchir au lac ou à la rivière. Puis, on déjeune tous ensemble, on lave et essuie la vaisselle, on fait le ménage dans la tente et autour, on lit, on retourne se baigner... il n'y a pas moyen de s'ennuyer, vraiment".

"Après le repas du midi, on s'installe confortablement dans nos hamacs ou nous organisons une promenade sous bois. Vers trois heures, tout le monde est de retour à l'eau. Nous soupons généralement tôt, afin de permettre aux jeunes de flâner au bord de l'eau et de participer au feu de camp", a poursuivi M. Bolduc.

"Il n'est pas dix heures que les enfants dorment d'un profond sommeil. Ma femme et moi bénéficions de ces quelques moments d'intimité, car nous savons fort bien que l'atmosphère ambiante nous permettra souvent de résoudre des problèmes dont la solution nous apparaissait bien lointaine. Puis, quelques amis viendront faire la causette et nous jouerons probablement une bonne partie de cartes, mais nous nous coucherons vers onze heures au plus tard".

Pour sa part, Mme Bolduc croit qu'il lui est plus facile d'élever ses enfants dans le cadre enchanteur de la nature. "Je n'ai aucune difficulté et on m'obéit au doigt et à l'oeil. Je suis persuadée que plusieurs mères de familles auraient avantage à profiter de la belle saison en s'éloignant de la ville, où elles ne peuvent exercer qu'une surveillance relative sur leurs rejetons", dit-elle.

Des règlements

Mais, il n'y a pas que les familles qui fréquentent les terrains de camping. Certains individus pourraient causer du désordre et, par précaution, il est absolument indispensable que les règlements soient respectés, prétend M. Bolduc, dont le rapport aux autorités à ce sujet est sans équivoque.

"Je crois que c'est là le principal facteur par lequel on déterminera le succès ou la faillite des nouveaux terrains de camping du Québec", a déclaré le campeur itinérant. Les sites américains sont très fréquentés à cause de la rigidité des règlements. "Toute infraction entraîne l'expulsion immédiate. C'est le seul moyen d'agir", a poursuivi M. Bolduc.

"Dans les terrains administrés par l'Etat, on ne tolère aucun bruit insolite, le vagabondage est défendu, on y respecte la nature et les installations hygiéniques sont tenues dans un état de remarquable propreté. Les terrains de l'entreprise privée laissent parfois à désirer, mais sont convenables en général", a conclu M. Bolduc.

Celui-ci est convaincu que si les touristes-campeurs peuvent trouver au Québec tous les avantages et les attraits du camping familial, les visiteurs ne demanderont pas mieux que de parcourir la province en tous sens et de monter leurs tentes dans les régions les plus pittoresques.

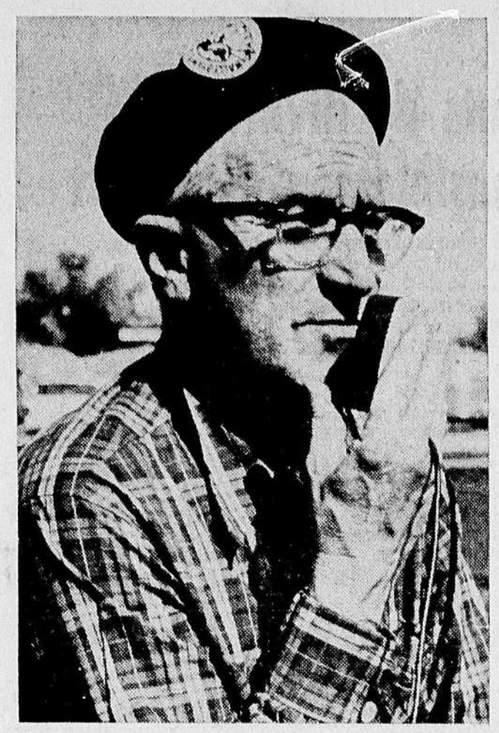

UN GRAND DISPARU — Il y a un an, aujourd'hui, Wally Byam mourait après une longue maladie. Trente ans plus tôt, il construisait de ses mains la première caravane de grand luxe et fondait la maison Airstream. Wally Byam donna son nom au premier club de caravaning de l'Amérique du Nord dont les membres ont parcouru depuis la fondation plus de sept millions de milles à travers le monde.

Le camping De Lanaudière de St-Gabriel-de-Brandon

Un nouveau terrain de camping, comptant 50 unités et situé sur le lac Maskinongé, dans les limites de Saint-Gabriel-de-Brandon, a été récemment inauguré. Il s'agit du camping De Lanaudière où les caravanistes trouveront les services d'eau, de puisards et d'électricité.

Reconnue comme la perle des Laurentides, la région de St-Gabriel-de-Brandon est arrosée par pusieurs petits lacs, dont le plus important est le Maskinongé, qui a environ neuf milles de circonférence. Le camping est situé sur le terrain de l'ancienne seigneurie De Lanaudière.

Historique coin de terre, puisque c'est le 1er mars 1750 que MM. de La Jonquière et Bigot concédaient au Sieur Charles-François Tarieux de Lanaudière, cette terre de deux lieues, boisée de hêtres, d'érables, de bouleaux, de sapins et de quelques chênes, offre donc aux campeurs d'immenses possibilités.

Soulignons, en outre, que ces derniers trouveront sur place des tables, des foyers individuels, des douches, toilettes à eau courante et glace. Les sports les plus populaires sont la pêche, la chasse et le ski nautique.

En Europe

Les soldats canadiens se font les promoteurs du caravaning familial

DEUX-PONTS, Allemagne de l'Ouest (PC) — Dans les bases de l'armée canadienne en Europe, on peut admirer, au beau milieu d'engins de guerre, d'avions, de missiles, le spectacle d'une vie familiale florissante.

Il y a là un contraste éclatant que remarque immédiatement le visiteur. Et ce contraste n'est nulle part aussi marqué que dans les terrains de stationnement où sont installées les caravanes.

Ce sont, là-bas, les Canadiens qui prétendent au titre de champions du caravaning.

Ils visitent par ce moyen, à un coût minimum, des villes aussi éloignées de leur base que Rome, Capri, Madrid, etc.

Pour le chef d'escadrille E. S. Jackson, un Ontarien, la chose est simple : "Je puis donner à mes enfants des leçons inoubliables de géographie, et bien entendu des voyages magnifiques, par ce moyen de transport".

Jackson est affecté à la base de Ramstein, qui est le QG de la 4e force aérienne tactique de l'OTAN; elle accueille un personnel composé d'Américains, d'Allemands et de Français — en plus des Canadiens. Selon lui, il est clair que ce sont les Canadiens qui, de loin, pratiquent avec le plus d'ardeur le caravaning et la vie en roulotte.

"Il suffit de regarder les plaques d'enregistrement dans le terrain de stationnement".

Jackson voyage avec son épouse et leurs quatre enfants : "Un des facteurs les plus intéressants, dans l'utilisation de la caravane, c'est le coût" explique-t-il.

"Lorsque j'ai fait l'acquisition de ma première roulotte, elle était vieille de 6 mois et je l'ai payée $900. Un an et demi plus tard, je l'ai vendue pour $750. Un séjour d'une journée dans n'importe quel endroit coûte au total $1.25 pour notre famille. Nous avons beaucoup voyagé — Naples, Barcelone, la Hollande, au temps des tulipes, . . . — et nous n'avons jamais eu à faire des réservations six mois à l'avance."

L'usage, qui veut que les militaires amènent avec eux leur famille en Europe, donne lieu évidemment à certains problèmes, mais est d'autre part défendu avec acharnement par Larry Wray, ancien commandant de la force aérienne du Canada, et par Michael Dare, commandant de la brigade canadienne.

Ils estiment que, à une époque où les tâches de l'armée nucléarisée exigent stabilité et maturité de la part des militaires, la vie familiale contribue pour beaucoup à en assurer l'équilibre.

La division aérienne canadienne comprend 6,000 hommes, qui subviennent aux besoins de 12,500 personnes. La brigade canadienne compte également 6,000 hommes et le même nombre de "dépendants".

"Peut-être est-ce l'atmosphère spéciale du lieu, peut-être aussi est-ce la vie saine que nous menons — me raconte avec le sourire un officier — mais toujours est-il qu'à chaque fois que la Brigade déménage nous nous trouvons en présence d'un nouveau bataillon. Un bataillon de nouveaux bébés !"

La famille Chalifoux au domaine Desjardins

Mlle Marthe Desjardins et ses frères, Bernard et Robert, recevront, en fin de semaine M. et Mme Pierre-Paul Chalifoux et leur quatre filles, qui symbolisent la famille type du camping au Québec. Les Chalifoux ont bien voulu inclure cette visite à Saint-Faustin dans leur tournée provinciale, à l'invitation de M. Edmond Sarrazin, oncle des propriétaires et principal artisan de la transformation du domaine Desjardins en parc de camping et de caravaning.

Le groupe arrivera probablement vendredi soir et montera sa tente en face du petit lac artificiel, alimenté par cette source d'eau cristalline qui se perd aux environs de la pisciculture provinciale. Samedi soir, les Chalifoux et leur équipe animeront le feu de camp autour duquel campeurs et caravanistes se réuniront pour chanter et danser. On sait que le domaine Desjardins offre plusieurs commodités aux estivants.

Parmi ces dernières, mentionnons l'eau potable au robinet, toilettes à eau courante, tables solides, bois de chauffage en quantité et foyers.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE LISEZ

marabout Flash

encyclopédies permanentes

10 000 000 de lecteurs

en vente partout

70¢

ED MARABOUT KASAN
226 EST, CHR. COLOMB
QUEBEC P. Q.
CATALOGUE GRATUIT

CAMPING

Le CCC nage dans la contradiction

par **Jean LA BOISSIERE**

Je vous révélais, il y a un mois, le contenu d'une lettre de M. Jean-Paul Denis dans laquelle le président national du Camping Club du Canada m'adressait de sévères reproches concernant le compte rendu du rallye national de l'organisme. Loin de nier mes affirmations, M. Denis admettait qu'il s'était produit certains incidents regrettables — qu'il a pudiquement qualifiés de "gamineries" — et que des dispositions nécessaires — mesures "draconiennes" selon sa propre expression — avaient été prises pour éviter la répétition de tels actes.

Or, dans le dernier numéro de Wigwam, publication officielle du Camping Club du Canada, le rédacteur en chef de cette revue mensuelle, M. Jean Alary, ne semble pas être du même avis que son président. **"Il faut malheureusement noter que certains jeunes ont laissé échapper des slogans pas trop bien appréciés des membres du club. Je ne crois pas que ces gens eux-mêmes soient membres"**, écrit-il en guise de conclusion. En fait de culot, on peut difficilement faire mieux !

M. Denis, il faut quand même l'avouer, a eu la décence de ne pas nier les faits. Mais son collaborateur, car je suppose que M. Alary en est un, manifeste une mauvaise foi évidente et contredit carrément les déclarations du président national. Le rédacteur en chef du Wigwam n'a probablement jamais entendu parler de la section universitaire du CCC. A moins que le signataire de l'article veuille délibérément placer M. Jean-Paul Denis dans une situation embarrassante, j'ignore quel motif l'a poussé à agir de cette façon.

S'il est vrai, comme il l'affirme dans la dernière livraison du Wigwam, que les chahuteurs ne sont pas membres de l'organisme, pourquoi M. Denis a-t-il pris des mesures draconiennes pour mettre fin à ces gamineries d'étudiants ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Alary ne s'encombre pas des déclarations de son président national. Pour lui, le rallye a été un grand succès. Un point et c'est tout.

De petits désagréments ? Bah ! Voyez comment on se dégage de ses responsabilités : **"Il (le propriétaire) semblait bien content de la fin de semaine. En fait, je crois qu'il était tellement fatigué qu'il a oublié les petits incidents désagréables, tels que : arbres coupés, écorce de bouleau arrachée et lavabo décroché. Mais, ce sont des choses qui peuvent arriver quand il y a autant de monde !"** écrit le rédacteur.

Décidément, ce monsieur Alary n'est jamais à court de bons mots. Je me demande de quelle manière il réagirait s'il était lui-même propriétaire d'un terrain. Il est tout probable que la coupe des arbres, l'écorçage des bouleaux et le bris de lavabos l'enthousiasmerait au plus haut point. Fatigué d'avoir couru toute la journée d'un accident à l'autre, il n'aurait plus qu'à rendre grâce au Créateur de lui envoyer tous ces braves petits campeurs dont la gratitude va parfois jusqu'au vandalisme.

Il y a des jours où j'envie réellement la famille Chalifoux, membre à vie du Camping Club du Canada, dont les membres sont exemptés de la lecture de telles insignifiances pour la bonne raison qu'ils ne reçoivent pas le Wigwam. Pour ma part, j'en reçois deux exemplaires par mois, un à titre de journaliste et l'autre à titre de membre régulier.

Puisque M. Alary nous invite à lui adresser nos commentaires, compliments ou plaintes concernant ce rallye annuel, j'ai cru, comme tout membre soucieux de la bonne administration de son club, devoir exprimer ici mes opinions personnelles sur ce brûlant sujet d'actualité. Mais je n'ai pas la prétention de croire qu'elles sont partagées par le rédacteur en chef du Wigwam. Ce serait vraiment trop beau !

CANADA TIRE CO

VOTRE VENDEUR FIABLE DEPUIS 42 ANS

PNEUS

KELLY Springfield

AUSSI DES

PNEUS

DE TOUTES MARQUES

NOS PRIX VOUS PLAIRONT

$10.75 sans chambre à air 750 x 14 avec échange

$8.75 nylon 670 x 15 avec échange

Nous vous faisons rapport complet sur vérification de PNEUS, ALIGNEMENT DE ROUES, FREINS, SYSTEME D'ALLUMAGE GRATUITEMENT C'est notre contribution à votre sécurité

Nous avons maintenant prouvé depuis plus de 42 ans que nous vendons meilleur marché. Nos prix pour toutes marques de pneus sont, et vont demeurer, les plus bas.

installation gratuite

CANADA TIRE CO LIMITED

AUCUN PROBLEME DE STATIONNEMENT A NOS 3 LOCAUX

A CHAQUE PLACE VOUS POUVEZ STATIONNER A L'INTERIEUR

850 rue St-Jacques O. (angle University) UN. 6-4885

5222 rue Jean-Talon O. (près boul. Décarie) 731-7766 OUVERT LE VENDREDI SOIR

7141 rue St-Hubert (angle Jean-Talon) CR. 1-3551 OUVERT LES JEUDI et VENDREDI SOIRS

OUVERT LE SAMEDI MATIN

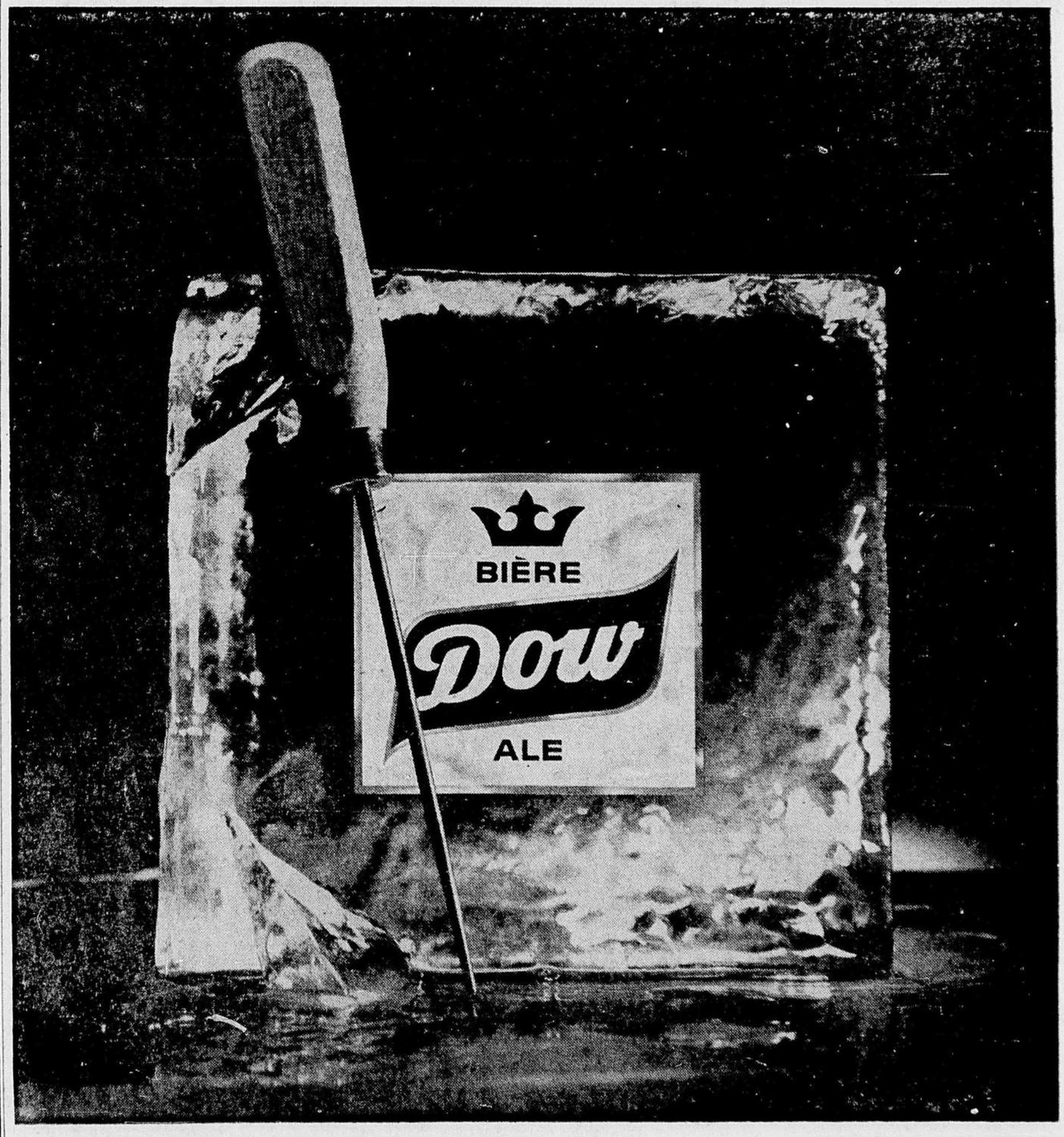

Une fraîcheur à votre goût...

Une bonne Dow fraîche a d'autres qualités. Elle a bon goût. En fait, la Dow est la vraie bière, brassée au goût des Québécois qui s'y connaissent. Fiez-vous à votre goût. Vous goûterez la bière primée non seulement au Québec, mais encore aux Olympiades Mondiales de la Bière, 1963.

Dow

prix d'honneur, cologne, 1963 *la bière couronnée de succès*

Qui sera l'homme de la sidérurgie ?

Laurent Lauzier

Qui émergera finalement comme l'homme fort de la sidérurgie québecoise, le promoteur qui fera l'accord entre les exigences techniques et financières d'un projet qui entraînera certainement des déboursés de quelques centaines de millions ?

Telle est la question que l'on se pose actuellement dans certains milieux qui suivent attentivement les indices que l'actualité laisse transparaître dans ce secteur. Si on en croit les déclarations officielles, une décision finale approche rapidement, alors que les autorités provinciales seront bientôt en possession des rapports commandés à ceux qui font autorité dans la matière. Qui dans le cabinet deviendra pour ainsi dire l'homme de l'aciérie, au même titre que le ministre des Ressources naturelles est devenu celui de la nationalisation de l'électricité ?

●

Parce que le projet de sidérurgie représente un investissement considérable et exige une profonde connaissance des marchés comme des milieux financiers, certains observateurs sont maintenant d'avis que M. Eric W. Kierans, qui s'achemine fort rapidement vers le cabinet provincial se révélera cet homme d'acier, capable de transiger en cette matière complexe avec les principaux intérêts européens intéressés. Cette prévision semble d'autant plus plausible que, depuis quelques semaines, l'actuel président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne ne s'intéresse qu'à ce projet et en étudie tous les aspects possibles. M. Kierans, qui a déjà voyagé en Europe afin de mousser l'inscription des valeurs européennes en place locale, bénéficierait déjà de précieux contacts chez les experts européens de l'acier de même que chez les grands fabricants. Il serait donc en mesure de prendre de précieuses initiatives dans ce domaine et, surtout, de se présenter au cabinet avec un programme de développement fort précis, du moins dans le domaine du financement.

Il importe peu sans doute que le projet d'aciérie devienne l'oeuvre principale d'une personnalité politique. Au contraire, il vaudrait beaucoup mieux qu'il voit le jour dans un travail efficace de collaboration de la part de tous ceux qui peuvent contribuer à son succès dans la province. Il est même probable qu'à cause de son ampleur il exige toute l'efficacité d'une équipe ministérielle puissante.

●

Le projet d'aciérie suscite aussi d'autres questions d'importance chez celui qui suit attentivement le marché boursier, notamment le secteur hautement spéculatif des titres au comptoir. On y remarque des variations d'importance, qui ne semblent pas étrangères à l'espoir que certains promoteurs entretiennent de participer à la fabrication du premier lingot d'acier québecois.

Que cet indice n'ait guère de valeur réelle, nous l'admettons, mais il indique tout de même que le projet de sidérurgie suscite une vive émulation, surtout un lobbying très puissant qui tente de toutes les manières d'influencer les autorités provinciales. On peut même prévoir que les pressions augmenteront au cours des prochaines semaines tant chez ceux qui veulent participer au projet que chez ceux qui ont un intérêt immédiat à le bloquer, pour ne mentionner que les grandes aciéries canadiennes qui bénéficient actuellement du marché québecois et du centre principal de consommation au pays que constitue la métropole.

●

Les quelques observations que nous venons de formuler indiquent simplement que le projet de sidérurgie québecoise deviendra bientôt d'une brûlante actualité et qu'il exigera alors de la part des autorités provinciales des décisions difficiles et principalement un dynamisme qu'aucun obstacle ne puisse ébranler. On voit parfaitement, dans cette optique, comment M. Kierans peut aider ceux qui ont déjà pris en main la réalisation de ce projet.

Les versements de dividendes fléchiront sensiblement en août

Le total des dividendes annoncés par les sociétés canadiennes pour le mois d'août s'avère inférieur à celui du même mois de l'année dernière, par suite de l'absence Brazilian Traction et de Shawinigan Water and Power sur la liste de ce mois. En effet, selon des chiffres compilés par la maison J. R. Timmins & Co., le total des versements a être effectuàs en août atteint $44,521,647, comparativement au record de $50,185,077 établi à la même date en 1962, et au total de $41,809,622 en 1961.

L'année dernière, par exemple, Shawinigan et Brazilian avaient versé à elles seules un total de $6.5 millions.

Le total cumulatif des huit premiers mois de l'année en cours atteint un chiffre record de $594,261,151, soit 8.3 pour cent de plus que l'année dernière ($548,494,370), et 17.5 pour cent de plus que durant la période similaire de 1961 ($505,509,224).

Pendant le mois d'août, les diverses industries canadiennes paieront un montant de $18,212,920 en dividendes, soit à peu près la même chose qu'en 1962 ($17,912,662), et sensiblement plus qu'en 1961 ($15,566,126).

Tout comme en août 1961, Conwest Exploration est la seule société minière à verser un dividende durant le mois d'août de cette année. La société a en effet versé un montant de $150,000, contre $397,000 l'année dernière.

Services publics

Toujours par suite de l'absence sur la liste des noms de Brazilian Traction et de Shawinigan, le groupe des sociétés de services publics ne paieront durant le mois en revue qu'un montant de $14,335,657 en dividendes, une baisse par rapport à $21,197,279 pour l'année dernière, et à $16,122,773 pour le mois d'août 1961.

De leur côté, les institutions financières, les sociétés de fiducie, etc., débourseront un total de $11, 823,070, contre $10,678,136 et $9,970,723 pour 1962 et 1961 respectivement.

L'amélioration constatée dans ce secteur est attribuable aux dividendes plus élevés annoncés par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, Canadian Investment Fund, la Banque Provinciale, Royal Trust, la Banque Toronto-Dominion et United Corporations.

Activité toujours grandissante de l'industrie canadienne du papier

L'industrie canadienne du papier, à part les fabricants de papier-journal, a connu des augmentations de production et d'expéditions, au cours du premier semestre de 1963, sauf dans le cas de la pulpe de bois peut-être un peu à cause du fait que le mois de juin de cette année a eu un jour ouvrable de moins qu'en 1962.

Pulpe

En juin, la production, la consommation canadienne et les exportations de pulpe de bois se chiffraient par 1,009,497 tonnes, soit un peu moins que 1,022,646, chiffre de juin 1962. La consommation au Canada a été de 730,671 tonnes contre 761,530 l'an passé. Le total des exportations cependant accuse une légère hausse : 299,544 tonnes contre 249,928.

Pendant le premier semestre de cette année, la production de pulpe a été de 5,897,987 tonnes, soit un peu moins que l'année dernière, partiellement à cause de la grève des journaux aux Etats-Unis pendant le premier trimestre de l'année.

Papier d'emballage

La production de papier d'emballage a augmenté tant pendant le second trimestre qu'au cours du premier semestre de l'année.

D'avril à juin, la production a été de 82,589 tonnes, contre 80,331 au cours du même trimestre de 1963. La consommation canadienne a été de 73,682 tonnes contre 71,427. Les exportations ont reculé : 8,923 comparativement à 10,992.

Du 1er janvier à la fin de juin de cette année, la production a augmenté à 164,662 tonnes, de 159,085. Les consommateurs canadiens en ont utilisé 143,245 tonnes contre 140,874 l'an dernier, et les exportations ont été de 17,059 tonnes contre 20,226.

Papier fin

La production et les expéditions de papier fin ont été plus fortes pendant le premier semestre de l'année, mais ont faibli au cours du mois de juin.

Pendant le sixième mois de l'année, la production a été de 27,629 tonnes contre 27,937 en juin 1962, alors que la consommation domestique a été de 25,366 tonnes comparativement à 25,971 tonnes. Les expéditions à l'étranger ont été de 1,960 contre 2,508 tonnes.

Le résultat du semestre cependant indique des progrès. La production totale a été de 170,213 tonnes contre 165,362 tonnes. Les livraisons au Canada même se sont chiffrées par 156,087 tonnes contre 151,245 tonnes. Les expéditions à l'exportation sont passées à 16,790, de 14,591 en 1962.

Pendant le premier semestre, les papeteries ont traité 17,001 tonnes de papier glacé, contre 17,543 tonnes l'an dernier.

Planches murales

Pour ce qui est des planches murales, on note des augmentations à tous les postes, pendant le premier semestre, mais il y a quelques reculs légers en juin, mois qui comptait un jour de travail de moins qu'en 1962.

Pendant le sixième mois de l'année, la production a été de 99,262 tonnes comparativement à 100,230 en juin de l'année dernière. De ce total, 86,634 tonnes ont été utilisées au Canada, contre 89,179 l'an dernier. Les exportations ont augmenté sensiblement, de 11,655 tonnes à 16,481 tonnes.

Au premier semestre de 1963, le grand total de la production a été de 571,926 tonnes contre 546,611 en 1962. Les consommateurs canadiens en ont pris 487,663 tonnes, contre 477,875 tonnes. Les marchés étrangers en ont absorbé 79,976 tonnes, comparativement à 59,802 tonnes.

Domtar acquiert Cleveland Container (Canada) Limited

La compagnie DOMTAR Packaging Limited vient d'acquérir toutes les actions émises et en cours de Cleveland Container Canada Limited. Cette dernière fabrique émet sur le marché un grand nombre de récipients en fibre, de types variés, munis de fermeture en métal, en plastique et en papier, et de doublures à l'épreuve du gras et de l'humidité. Elle produit aussi un assortiment complet de tubes, noyaux et bobines faits de carton et d'autres substances.

Cleveland Container Canada Limited exploite des usines et possède des centres de vente à Prescott et à Toronto, en Ontario. Ces usines viennent compléter les installations actuelles de la division "Carton Specialties" de DOMTAR Packaging Limited à Chatham dans l'Ontario.

Il résulte de cette acquisition que DOMTAR Packaging, une filiale de Dominion Tar & Chemical Company, Limited, exploite maintenant 15 usines, réparties à travers le Canada. Au Québec elle possède quatre établissements industriels, dont deux à Montréal, un à East Angus et un à Windsor Mills, et deux centres de vente et de distribution, à Montréal et à Québec.

Réorganisation chez Dosco

Le groupe Hawker Siddeley Canada Limited vient d'annoncer divers changements à la haute direction de sa filiale Canadian General Transit Company Limited, ainsi que le regroupement des diverses exploitations d'une autre importante filiale, Dominion Steel and Coal.

M. A. W. McKenzie, ancien vice-président et trésorier de Canadian General Transit, devient président et directeur administratif de cette société.

Quant à Dominion Steel and Coal, l'entreprise est maintenant réorganisée en trois grands groupes, l'un réunissant les installations de production d'acier, un autre l'activité minière et le troisième la fabrication et le transport. Le regroupement s'effectue sous la direction de MM. J. E. Clubb et Chipman H. Drury, qui viennent d'être élus vice-présidents du groupe Dosco.

Les aciéries canadiennes

Le rythme de la production demeure encore assez élevé

Même si l'industrie sidérurgique canadienne a cédé un peu par suite du ralentissement général des affaires qui se produit normalement l'été, les hauts-fourneaux ont produit 147,275 tonnes d'acier en lingots au cours de la semaine dernière, ce qui représente une hausse de 11,519 tonnes ou de 5.7% sur la production de la semaine correspondante de 1962. Mais ce résultat indique aussi une baisse de 3,515 tonnes ou de 2.3% sur la semaine précédente de cette année.

Selon les calculs de Financial Counsel, les aciéries canadiennes ont fonctionné à 95.1% de leur capacité normale pendant la semaine dernière, comparativement à un taux de 97.4% la semaine précédente et de 102.5% il y a deux semaines. L'activité s'était aussi maintenue à un rythme assez élevé en dépit du ralentissement estival, l'année dernière : pendant la semaine de 1962 corrspondant à la semaine dernière de cette année, le taux avait été de 92.8% d'une capacité alors moindre que celle de cette année.

La production de lingots d'acier jusqu'ici cette année est de 4,631,113 tonnes, soit 693,411 tonnes ou 17.6% de plus qu'à pareille époque l'an dernier.

La situation de la sidérurgie canadienne est de beaucoup meilleure que celle des aciéries américaines où la production a touché un rythme de 60.1% de la capacité normale, la semaine dernière. Cette baisse, chez nos voisins du sud reflète le ralentissement normal des affaires en été et permet de conclure que les réserves d'acier accumulées par les consommateurs importants sont élevées, d'où vient la diminution sensible des nouvelles commandes ces derniers mois.

First National City Bank acquiert 50 p.c. des intérêts de la Mercantile Bank (Can.)

La First National City Bank, New York, et la Rotterdamsche Bank, N.V. Rotterdam ont annoncés aujourd'hui une entente par laquelle celle-là doit acquérir par sa succursale, International Banking Corporation, une participation de 50 pour cent dans la Mercantile Bank of Canada. Jusqu'à maintenant, la Rotterdamsche Bank était l'unique propriétaire de la Mercantile Bank. Cette entente est sujette à l'approbation du Federal Reserve Board.

La Mercantile Bank, fondée en 1953, est la plus petite des huit banques à charte au Canada. Du 31 mai, 1963, elle possédait des fonds capitaux de $5,003,000, et des ressources totales de $90,651,000. En plus du bureau chef, la Banque a des succursales à Toronto et à Vancouver.

Parce que le Canada est une des premières nations en ce qui concerne le trafic et qu'il a des lient très fermes avec les Etats-Unis, ses institutions banquières ont, depuis plus d'un siècle, maintenu des représentants, agences, succursales et possèdent plusieurs banques et compagnies aux Etats-Unis.

Cette nouvelle association banquière assistera le monde des afafires et les citoyens du Canada à développer leur commerce international.

M. R. H. Winters à la présidence de Brinco

Le conseil d'administration de British Newfoundland Corp. Ltd. vient d'annoncer l'élection de l'hon. Robert H. Winters au poste de président du conseil d'administration de cette société. M. Winters remplacera donc M. H. Greville Smith, CBE, qui a manifesté le désir de prendre sa retraite.

Toutefois, M. Greville continuera d'agir comme membre du conseil d'administration de Brinco. D'autre part, M. Winters est président de Rio Algom Mines Ltd. et fait partie de nombre d'autres conseils d'administration d'autres sociétés.

Sans tenir compte du dernier budget

On prévoit une hausse des dépenses en immobilisation

OTTAWA. (PCf) — Dans un rapport rédigé à la lumière des avis exprimés par des représentants du monde des affaires et du gouvernement, avant la présentation du budget fédéral, le 13 juin, on prévoyait un chiffre record de dépenses en immobilisations, soit $9,341,000,000, dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Un tel chiffre représente une hausse de 6.9 pour cent par rapport à l'année 1962.

Le rapport a été présenté aux Communes par le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, et fait état de l'optimisme accru qui régnait dans le monde des affaires du Canada, au cours de la première moitié de l'année.

Cette hausse de 6.9 pour cent prévue dans les investissements est égale au taux de croissance de l'an dernier, alors que les dépenses totales en immobilisations se chiffraient par $8,738,000,000.

Le rapport indique que les investisseurs se fixent maintenant des objectifs plus élevés qu'au début de l'année, alors que l'augmentation prévue n'était que de 4 pour cent.

Stimulant fiscal ?

On n'a pas encore parlé des effets possibles du budget fédéral sur les prévisions de dépenses en immobilisation.

Par exemple, au dire d'hommes d'affaires, la taxe sur les matériaux de construction et la machinerie freinera l'expansion économique, mais le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a affirmé que la mesure aurait pour effet d'accroitre les dépenses en immobilisations, cet hiver, avant l'entrée en vigueur de la taxe, le 1er avril.

Le rapport ajoute que le potentiel industriel canadien s'accroit et se modernise à un rythme accéléré.

"Cette hausse très nette des investissements dans l'industrie, doublée d'importantes dépenses dans la construction domiciliaire et au chapitre du capital social, aura des conséquences favorables immédiates sur l'emploi, la construction, la production de matériaux de construction et les industries produisant des biens de consommation."

Augmentation considérable des exportations de bois de C.-B.

VANCOUVER — Les exportateurs de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique, profitant d'une grève qui paralyse six importants producteurs du nord-ouest américain, ont considérablement augmenté leurs expéditions vers la côte Atlantique des Etats-Unis.

Un rapport établi par Pacific Lumber Inspection Bureau de Seattle indique que les expéditions de la Colombie-Britannique, en juin, se chiffrent par 91,500,000 pieds de planches, comparativement à 54,200,000 pieds en juin 1962.

Les statistiques, basées sur les expéditions par mer seulement, montrent aussi que les producteurs de la Colombie ont expédié 558,500,000 pieds de bois d'oeuvre vers la côte est américaine au cours des six premiers mois de cette année. L'année passée, pendant la même période, le total des expéditions avait été de 517,800,000 pieds.

Les expéditions par la voie des mers vers les autres pays du monde libre pendant le premier semestre sont aussi en avance sur l'an dernier : 530,000,000 de pieds contre 407,000,000.

Le Royaume-Uni représente encore le plus important marché outre-mer : les exportateurs y ont livré en juin 33,800,000 pieds contre 41,400,000 pieds, ce qui représente une baisse.

Le Japon a considérablement augmenté ses achats de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique en juin : 27,300,000 pieds comparativement à 12,200,000 pieds en juin de l'année dernière.

MacMillan consacre $55 millions à deux projets d'expansion

La société MacMillam, Bloedel & Powell River vient d'annoncer un projet d'expansion de $15 millions de son usine de Port Alberni.

Le projet consiste à augmenter de 70,000 tonnes par année la capacité de production de pâte à papier.

La compagnie exécute actuellement des travaux d'expansion de son usine de Harmac visant à augmenter de 150,000 tonnes par année la capacité de production de pâte destinée aux marchés. Ces travaux coûtent $40 millions et doivent être terminés au début de l'année prochaine; les nouvelles installations de Port Elberni seront mises en marche douze mois après.

Ces deux projets porteront à 580,000 tonnes par année la capacité totale de production de pulpe commerciale de la compagnie.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Du Pont of Canada

Pour le premier semestre de 1963, les ventes du Du Pont of Canada Limited ont été de 12 pour cent plus élevées que pour la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation reflète l'amélioration de la situation des affaires sur les marchés intérieur et extérieur.

Le bénéfice de 87 cents par action ordinaire pour cette période a dépassé de sept pour cent celui des six premiers mois de 1962, l'effet de l'accroissement des revenus des ventes ayant été partiellement contrebalancé par les frais de mise en production de deux nouvelles installations et la diminution des prix de vente de certains filés de nylon. L'amortissement a augmenté en accord avec l'accroissement des immobilisations.

Comparativement à l'année dernière, les investissements pour l'expansion et l'amélioration des installations existantes ont plus que doublé et, en conséquence l'encaisse a fortement diminué.

Les encouragements d'ordre fiscal accordés pour l'accroissement des ventes et les recherches scientifiques ont permis de réduire quelque peu, dans son ensemble, la provision pour impôts bien que la partie applicable aux futurs impôts sur le revenu accuse une forte hausse en fonction de l'augmentation des investissements.

* * *

Canadian Industries (CIL)

Les ventes consolidées de la Canadian Industries Limited et de ses filiales au cours du premier semestre de 1963 se sont élevées à $95,700,000 soit une augmentation de 5% sur le chiffre correspondant de 1962, a déclaré Leonard Hynes, président, dans un rapport reçu par les actionnaires aujourd'hui.

Le revenu net équivaut à 51 cents l'action ordinaire, comparativement à 45 cents, l'année dernière.

Le rapport indique les ventes d'engrais chimiques et de produits chimiques industriels, particulièrement d'acide sulfurique, de soude caustique et d'ammoniac, de même que celles des peintures et des tissus enduits pour usages industriels, ont été plus élevées. Les ventes de la fibre de polyester "Terylene" et de la résine de polythène ont été à peu près semblables à celles de l'an dernier. Des ventes accrues d'agents de sautage manufacturés et de nitrate d'ammonium ont compensé en partie la baisse continue dans l'usage des explosifs de nitroglycérine.

* * *

Canadien Pacifique

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de juin 1963 s'élèvent à $3,737,348, ce qui représente une augmentation de $616,541 comparativement au même mois de l'an passé.

Les revenus du rail, au cours du mois de juin, se sont élevés à $39,256,482 contre des dépenses de $35,519,134, au regard de $39,077,672 contre $35,956,865 au cours de la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation des revenus de $178,810 et une diminution des dépenses de $437,731.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 1963, les revenus du rail se sont chiffrés par $234,218,184 contre des dépenses de $216,566,179, pour résulter en des recettes nettes de $17,652,005. A la période correspondante de l'an dernier, les revenus du rail ont atteint $228,329,628 avec des dépenses de $213,501,936, ce qui a fourni des recettes nettes de $14,827,692.

Les chiffres de juin incluent le paiement aux termes de la Loi de réduction des tarifs marchandises. Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à juin 1963 inclusivement, de même que les montants prévus par les recommandations de la Commission d'enquête MacPherson sur les transports pour les mois de décembre 1962 à avril 1963 inclusivement.

Les chiffres de juin incluent le paiement prévu par les recommandations de la Commission royale MacPherson seulement.

Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de janvier à avril 1962 inclusivement, de même que le montant prévu par les recommandations de la Commission royale MacPherson pour les mois de janvier à juin 1962.

* * *

Dominion Tar & Chemical

Après un premier trimestre très peu favorable, les affaires de la Dominion Tar & Chemical Co. Ltd. ont enregistré une excellente reprise durant le deuxième; c'est ce que communique le président, Monsieur W. N. Hall, aux actionnaires. Les ventes des trois mois au 30 juin accusent une augmentation de 2% et le bénéfice net ressort à $5,475,000, ce qui est très

Voir RAPPORTS en page 41

Energie électrique

Consommation et production en hausse partout sauf au Québec

La consommation d'énergie électrique au Canada pendant les 5 premiers mois de 1963 a été de 50,262,128,000 kw/h, ce qui représente une augmentation de 1.9% sur la consommation pendant la même période de 1962. La production d'énergie électrique pour sa part a augmenté de 1% à 50,723,998,000 kw/h.

La consommation apparente et la production nette ont augmenté dans toutes les provinces du pays sauf le Québec. La consommation y a baissé de 2.9% à 18,484,092,000 kw/h, et la production de 6.9% à 20,553,932,000 kw/h.

En Ontario, la consommation nette a augmenté de 2.9% à 17,570,082,000 kw/h et la production de 6.8% à 15,948,796,000 kw/h.

En Colombie-Britannique, la consommation comme la production ont augmenté de 3.8%. La consommation au Manitoba a fait un bond de 11.1% et la production de 14.8%. La consommation et la production ont haussé de 7.7% en Alberta.

Le Canada a importé de janvier à mai inclusivement 1,157,263,000 kw/h, ce qui représente une augmentation de 10.8% sur la même période de 1962; les exportations, au contraire, ont reculé de 16.7% et ont été de 1,619,133,000 kw/h.

Pendant le mois de mai, la consommation apparente d'électricité a été de 10,059,081,000 kw/h, une augmentation de 3.4%, et la production nette a été de 10,176,982,000 kw/h, une hausse aussi, de 1.7%. Au cours de ce mois, les importations ont fait un bon de 21.9% à 206,200,000 kw/h et les exportations ont faibli de 26.9% à 324,100,000 kw/h.

59 ouest, St-Jacques

Beaux bureaux clairs préparés selon vos besoins. Plancher de 3,000 pieds carrés cloisonné selon vos exigences. $2.75 le pied carré. Ascenseur automatique, petits bureaux si désiré.

VI.9-7572

GERANT DE SUCCURSALE

Pour une succursale de compagnie d'assurance-vie à Montréal.

The Norwich Union Life Insurance Society offre une belle occasion à un homme d'expérience de diriger une succursale établie.

Salaire, commissions, boni de survente et compte de dépenses ainsi qu'avantages marginaux.

POUR ENTREVUE PERSONNELLE, VEUILLEZ ECRIRE DIRECTEMENT A

M. V. MAROIS,
Gérant en chef pour la province de Québec,
Norwich Union Life Insurance Society,
100, rue d'Youville,
QUEBEC, P.Q.

LES ENTREVUES AURONT LIEU A MONTREAL DANS LA SEMAINE DU 12 AOUT

NOMINATION CHEZ MARCONI

M. FERNAND DESMARAIS

M. T. P. Kelly, gérant de la division des appareils électroniques domestiques de Canadian Marconi Company, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Fernand Desmarais au poste de gérant des ventes de marques privées. M. Desmarais détenait auparavant le poste de gérant adjoint des ventes des appareils de radio et de télévision de marque Marconi.

Nomination chez BRINCO

M. ROBERT H. WINTERS

A la suite d'une assemblée du conseil d'administration de British Newfoundland Corporation Limited, on annonce que l'hon. Robert H. Winters a été élu président et chef administratif de la compagnie, en remplacement de M. H. Greville Smith, C.B.E., dont la demande de mise à la retraite a été acceptée. M. Greville Smith demeurera administrateur de la Compagnie. M. Winters est président de Rio Algom Mines Ltd. et administrateur de nombre d'autres compagnies.

UNE NOMINATION A "SCHERING CORPORATION LIMITED"

La nomination de M. James W. Cunningham au poste de Secrétaire-Contrôleur de Schering Corporation Limited vient d'être annoncée par M. Mitchell Chadrjian, vice-président exécutif.

Diplômé en commerce du "Sir George Williams College", comptable agréée, Fellow du "Chartered Institute of Secretaries" et membre du "Financial Analysts Federation of America", M. Cunningham apporte à sa nouvelle position plus de vingt années d'expérience.

Etabli au siège social de la maison Schering, à Pointe-Claire, Québec, il dirigera les opérations financières et administratives.

Né à Montréal, M. Cunningham a joué un rôle actif dans les organisations sociales, ayant déjà été membre du Conseil d'administration du Y.M.C.A. Central, du corps enseignant du "Sir George Williams College" ainsi que Directeur du "Electrical Club of Montréal".

GREAT LAKES PAPER CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de The Great Lakes Paper Company, Limited a déclaré que le Dividende Trimestriel no 64 de vingt cents (20c) l'action sur les actions ordinaires en cours sera payable le 1er octobre 1963 aux actionnaires immatriculés le 6 septembre 1963.

C. R. CADDO
secrétaire

THE GREAT LAKES PAPER COMPANY, LIMITED

Fort William, Ontario, le 25 juillet 1963

FALCONBRIDGE

FALCONBRIDGE NICKEL MINES LIMITED

DIVIDENDE numéro 77

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de cinquante cents (50c) par action a été déclaré par le Conseil d'Administration de Falconbridge Nickel Mines Limited payable en monnaie canadienne le 16 septembre 1963 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 23ème jour d'août 1963.

Au nom du Conseil d'Administration
G. T. N. Woodrooffe
Secrétaire

Toronto, Canada
24 juillet 1963

"Cela dépend de vous!"

Pas entièrement, bien sûr. Des événements fortuits peuvent toujours venir bouleverser vos plans, car toute entreprise humaine comporte inévitablement une part de risque.

En matière de placements, il importe d'autant plus que vous choisissiez, chaque fois que "cela dépend de vous", la meilleure solution possible — la meilleure pour **vous** : celle qui répond le mieux à **vos** besoins, à **votre** situation et à **vos** objectifs.

Si vous songez à assurer votre avenir financier en vous constituant un portefeuille d'actions et d'obligations, vous voulez sans doute commencer par choisir un courtier en valeurs qui sera en mesure de vous servir comme vous l'entendez.

Pour vous aider à faire ce choix, nous nous ferons un plaisir de vous adresser gratuitement notre brochure intitulée **"Voici Merrill Lynch"**. Vous y trouverez analysées quelques-unes des raisons qui nous portent à croire Merrill Lynch particulièrement qualifié pour vous aider à placer judicieusement votre argent.

Pour en recevoir un exemplaire, il vous suffit d'en faire la demande à :

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2
Téléphone: UNiversity 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
50	Abitibi	43¾	43½	43½
50	Abitibi Pr	25	25	25
—	Algoma	54¼	54	—
325	Alumin	26⅜	26⅜	26⅜
—	Alum 1 pr	22⅜	22½	—
—	Alum 2 pr	46⅜	46¾	—
—	Anglo T 4½	44	44	—
—	Anglo T pr	54	54	—
—	Argus	13	13	—
—	Arg 2.50 pr	50	50	—
—	Arg 2.60 pr	52¾	52¾	—
2000	Alum 4¼ p	39¼	39¼	39¼
—	Argus 2.70 p	51¼	51¼	—
—	Argus C pr	8⅞	8⅞	—
240	Asbestos	26½	26½	26½
—	Alt Sug	16¾	16¾	—
25	Ailas Steel	37½	37½	37½
—	Bail S 5¾ p	25	25	—
—	Banq CN	75½	75½	—
60	Banq Imp	62	62	62
65	Banq Mt	63¾	63¾	63¾
110	Banq N E	70¾	70¾	70¾
300	Bnq PC	48¾	48¾	48¾
25	Bnq Roy	75½	75½	75½
25	Bnq Tor-D	61¾	61¾	61¾
—	Bath Pow A	53¾	53¾	—
435	Bell Phon	53¾	53¾	53¾
—	Bow Cor	50½	50½	—
—	Bow Cor	51¾	51¾	—
—	Bow Merc	51	51	—
—	Bow Paper	5¼	5¼	—
2400	Brazil	300	300	300
—	BA Bank	60	60	—
202	BA Oil	27⅜	27⅜	27⅜
100	BC Forest	19	19	19
360	BC Power	21½	21½	21½
100	BC Phone	54½	54½	54½
—	BC Phone	92	92	—
—	Id 5.15	102	102	—
—	Brokvl	7	7	—
—	Bruck A	21	21	—
—	Build Pro	25	25	—
—	Bulolo	555	550	—
—	CPN Fnd	345	345	—
—	Id PR	17¾	17¾	—
—	Cal Pow	21½	21½	—
—	Cal Pow	103½	103½	—
35	Can Cem	37½	37½	37½
—	Can Cem	26¾	26¾	—
—	C Dm Sug	26	26	—
—	CI Fndry	22½	22½	—
—	CI Fnd 4¼	90¼	90¼	—
—	Can Malt	85¾	85¾	—
175	C S L	50¼	50	50
—	C S L Pr	13	13	—
—	C Aviation	10⅞	10⅝	—
915	C Brew	10¼	10	10
—	C Brw Pr A	51½	51½	—
400	C Brw Pr B	52½	52½	52½
—	C Br Alum	10	10	—
—	id 1.75 Pr	37¾	37	—
—	C Chemical	9¾	9¾	—
—	C Ch Wt 3.70	3.70	—	—
—	C Hydrocar	17⅞	17⅞	—
100	C I L	16¼	16¼	16¼
—	C I L Pr	83½	83½	—
—	C Int Pow	15¼	15¼	—
—	C In Pw Pr	47¼	47¼	—
—	C Marconi	4.25	4.25	—
400	CPR	30½	30½	30½
—	C Pet Pr	10⅞	10⅞	—
—	C Vickers	19¼	18⅝	—
—	Cap Wire	7½	7½	—
—	C Del D	725	725	—
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	5½	5½	—
—	Col Cell	7⅛	7⅛	—
155	Cons MS	26¼	26¼	26¼
—	Cons T	6¾	6¾	6¾
—	Cons Glass	42¼	42	—
—	Corby B	17¼	17¼	—
100	Cor Cred	6	6	6
—	Crédit Fon.	75	75	—
—	Cr Z A	25	25	—
—	Crush Int	13	13	—
—	Denison	11	11	—
200	Dist Seag	50½	50½	50½
—	Dome P	13⅜	13⅜	—
z60	D Bridge	18½	18½	18½
—	D Coal P	12½	12½	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	64	64	—
—	D Glass	17½	17¼	—
—	D Glass Pr	19½	19½	—
—	D Lime	6½	6½	—
—	D Steel	11¾	11¾	—
250	D Stores	15¾	15¾	15¾
300	D Tar	17¼	17¼	17¼
—	D Tar Pr	23¼	23¼	—
10z	D Text	20¼	20¼	20¼
—	D Text P	147	147	—
800	Donohue	23½	23½	23
—	Du Pont	38	38	—
—	Du Pont Pr	85	82½	—
—	Dumuis "A"	10¾	10¾	—
—	Electrolux	6¾	6¾	—
30z	Falcon	56½	56½	56½
—	Fam Play	18	18	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Foundation	8⅝	8⅝	—
300	Fraser	29	29	29
—	Fr Pete P 2.90	2.90	—	—
—	Frosst "A"	18½	18½	—
—	Gat 3 Pr	103	103	—
—	Gat 3½ P	107¼	107¼	—
—	Gen Dynm	26¼	26¼	—
—	Gen Motors	75¼	75¼	—
100	Gr Inv P	47	47	47
—	Gr B C Inv	11½	11½	—
—	G L Paper	19	19	—
—	Handy Andy	15	15	—
—	Hardee	195	195	—
100	Hawk Sidd	5¾	5¾	5¾
100	Hollinger	26½	26½	26½
—	Home O A	10⅝	10⅝	—
—	Home O B	11¼	11	—
—	Horne Pf	150	150	—
50	H Smith Pr	43	43	43
—	Hud Bay MS	55½	55	—
1000	Hud Bay Co	13⅜	13⅜	13⅜
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
100	Imp Oil	41⅝	41⅝	41⅝
25	Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
—	Imp Tob P	8¼	8¼	—
185	Ind Accep	22½	22	22
—	Inland C P	17	17	—
—	Int Bronze	20	20	—
—	I Bron Pr	22	22	—
1100	Int Nickel	62	61½	61⅝
—	Int Pap	30¾	30¾	—
—	Int Util	24	24	—
—	Int Util Pr	49⅛	49⅛	—
—	Interp P L	83¾	83¼	—
—	Iro Glas Pr	10	10	—
—	Jamaica PS	10	10	—
—	Labatt	435	435	—
—	Laur F 'A'	13	13	—
—	Laur F 2.00	38¾	38¾	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw 'A'	8	7⅞	—
—	Loblaw 'B'	7⅞	7⅞	—
—	Loeb M	17½	17½	—
—	MacKinnon	5¾	5¾	—
—	MacLare 'A'	23¼	23	—
—	MacLare 'B'	23	23	—
—	MacMill-Po	23¼	23	—
—	Maritime T	21	21	—
1050	Mass F	13⅞	13⅞	13⅞
—	Ms F 5½ p	108	108	—
—	Miron Pr	12½	12½	—
—	Molson A	29¾	29½	—
—	Molson B	29½	29½	—
—	Mtl Loco	13⅞	13½	—
—	Mtl Trust	91	90¾	—
175	Moore Corp	49⅜	49⅜	49⅜
—	Morse R A	9¾	9¾	—
—	id B	7½	7½	—
—	Nlag Wire	14⅜	14⅜	—
—	Noranda	38⅜	36½	—
—	N S Light	25	25	—
100	Ogilvie	12½	12½	12½
—	Ogilvie Pr	38	38	—
—	Pac Pete	12	12	—
1300	Page-Hers	19¾	19¾	19¾
—	Penmans	30	30	—
—	Penmans Pr	120	120	—
—	Placer	26¾	26¾	—
—	Power Corp	9¼	9⅛	—
170	Price Br	35	34¾	35
—	Price Pr	91	91	—
—	Prov Tr	48	48	—
100	QN Gas	7¾	7¾	7¾
—	QN Gas Pr	103	102	—
—	Que Phone	43½	43½	—
—	Que PH 58	21	21	—
—	Reed Paper	7⅜	7⅜	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
—	Rio Algom	13⅝	13⅝	—
—	Rolland A	8¾	8¾	—
—	Rolland Pr	90¼	90¼	—
—	Rothmans	7	7	—
—	Royalite Pr	23½	23½	—
—	St L Cem	18	18	—
—	Salada F	10¼	10	—
—	Shawin I 4.95	4.95	—	—
—	Shawin	29¾	29¾	—
160	Shaw 4p	45	45	45
—	Shell I p	27	27	—
—	Shell I w 6.30	6.30	—	—
—	Shell Oil	17½	17½	—
—	Sher Will	23½	23½	—
—	Sher W w	130	130	—
—	Shop & Save	8⅜	8¼	—
—	Sicard	7¾	7¾	—
—	Simpsons	33¾	33	—
—	Sogemine p	13¾	13¾	—
25	Southam	30	30	30
—	Std S Steel	11½	11¼	—
130	Steel Can	20¼	20¼	20½
—	Steinbg A	21½	21½	—
—	Steinbg p	105⅞	105⅞	—
25	Texaco C	47	47	47
z30	T Fin A	12⅞	12⅞	12⅞
—	Tr-Can C	10¾	10¾	—
—	Tr-Can PL	29	28⅞	—
—	Tr Mt PL	15¼	15¼	—
—	Triad Oil	1.60	1.60	—
—	Turnbull El	12¼	12¼	—
—	Turnbl El p	23¾	23¾	—
—	UN Steel	5	5	—
100	Walk G W	55½	55½	55½
—	W & Knap	85	80	—
—	WCoast Tr	14⅛	14⅛	—
—	W Coast T v	14¼	14¼	—
—	Weston A	18¾	18¾	—
—	Westn A w 8.95	8.95	—	—
—	Weston B	18¾	18¾	—

Bourse Canadienne

		Haut	Bas	11 h.
—	Advocate	665	665	—
—	Ajax	15	15	—
—	Alpha A	5¾	5¾	—
100	Alscope	80	80	80
3000	Alsof	16	15	16
—	Alta Beau	5	5	—
—	Amerinium	4½	4½	—
—	A A Mol	205	201	—
—	Ang C P	34½	34½	—
—	Anglo-N	8¾	8¾	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	5½	5½	—
200	Atlas Tel	260	260	260
—	Augustus	29	25	—
—	Autofab	40	40	—
—	Baker Tal	12	12	—
—	Band-Ore	13	13	—
—	Bankfield	21	21	—
—	Barvalee	4	4	—
—	Bateman	4	4	—
—	Beau Placer	13	13	—
—	Beld-Cort	12	12	—
—	Bellechasse	12	12	—
1000	Black River	7½	7½	7½
—	Blue Bon	343	340	—
—	Blue Bn w	650	650	—
—	Bluewater	15	15	—
—	Bornite	14	14	—
—	Bruneau	17	17	—
—	Cal-Ed	20	20	—
—	Calumet	3½	3½	—
—	Camp Clb	410	410	—
—	C-Collier	9¾	9¾	—
—	Cdn Dev	435	435	—
—	C Dredge	6	5⅞	—
—	C Ind Gas	0	40	—
—	Cl I Tr P	26½	26½	—
—	Cdn Lil Pete	90	90	—
—	Canorama	10	10	—
2000	Cantexas	1.65	1.65	1.65
—	Canuba	2½	1½	—
—	Casavant	4.90	4.90	—
—	Carbec	6½	6	—
—	Cartier Qué	5	4	—
—	Cassiar	11¼	11¼	—
—	Cent Man	4	4	—
—	Chemalloy	72	70	—
—	Cessland	1.80	1.75	—
—	Chib Coppr	11	11	—
—	Clevind Cop	4	4	—
—	Com B M	4.15	4.15	—
—	C B M W	1.45	1.45	—
—	Cominga	3½	3½	—
—	Com O n G	60	60	—
—	C Bellekeno	10	10	—
—	C C Cad	5	5	—
—	C Div Sec A	60	60	—
—	C D Se P	25	24	—
—	C Mogador	20	18	—
—	C New Pac	16	16	—
800	Co Paper	38½	38½	38½
—	C Que Yell	4½	4	—
—	Cop-Man	12	12	—
—	Copstream	15	15	—
—	Coulee	29	29	—
—	Couvret A	9½	9½	—
—	Crusade	9½	9½	—
—	Dalfens	12	12	—
—	Delta Ele	1.65	1.65	—
—	Denault W	15¾	15¾	—
—	Dome	33	33	—
—	D Explorers	35	33	—
1000	D Leasehol	22	22	22
—	D Oilcloth	27½	27½	—
—	Drum We	9½	9½	—
8300	Dumaga.	1.55	1.40	1.42
—	Dumont	19	19	—
—	Elder	86	86	—
—	Emp Oil	3	3	—
500	Equity Expl	13½	13½	13½
—	Electrolier	10½	10	—
—	Fab Met	12	12	—
—	Fabi	8½	8½	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	6½	6½	—
—	Flint Rock	15	15	—
—	Fr Power	4.00	4.00	—
—	Fort Relin	20	20	—
—	Fox Lake	23	22	—
—	Fundy	6½	6½	—
—	Futurity	17	17	—
—	Frigistors	1.45	1.45	—
5200	G Autotr	3.76	3.75	3.75
—	Glen Lake	1.50	1.50	—
—	Gold Age	30	29	—
—	Grissol	1.35	1.35	—
—	Hastings	101	101	—
—	Hubbar A	25	25	—
—	Inl Che	305	305	—
—	Inspiration	220	215	—
—	Int Ceram	8½	8	—
—	Int Hollin	130	125	—
—	Int P A	11	11	—
—	Int Atlas	120	120	—
10000	Int Dred	8½	8½	8½
—	Inv Exun	51	51	—
—	Inv F 6 P	50¾	50¾	—
—	Jaye Exp	18	18	—
100	Jubilee	275	275	275
—	Keeley	30	28	—
—	Kent Av	5¼	5¼	—
—	Kiena	445	435	—
—	Kod Pete	115	115	—
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Accept	8	8	—
—	Labrador	27¾	27¾	—
—	Laduboro	139	135	—
—	Lait Lecl	7⅜	7⅜	—
—	Lambt A	20	20	—
—	Lamon A	10½	10½	—
—	Leland P	5⅞	5⅞	—
—	Lingside	3	3	—
—	Lith Corp	6½	6½	—
50	Lowney	21	21	21
—	Majortrans	4½	4½	—
—	Malartic HY	35	30	—
—	Massval	7	7	—
—	Matachewan	14½	14½	—
100	McIntyre	47⅜	47⅜	47⅜
—	McKinney	17	17	—
—	Melchers I	7½	7½	—
—	Melchers Pr	5½	5½	—
—	Merc Chip	20	20	—
—	Merrill	52	52	—
8000	Mid-Chib	25	25	25
—	Midepsa	165	165	—
—	Mistango	21	21	—
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	9	9	—
16400	Mt Pleast	1.02	1.00	1.00
—	M R Dari	7¼	7¼	—
—	M R Rice	12	12	—
—	Mussens	9	9	—
—	N. A. Vd.	1.50	1.50	—
—	Native Min	12	12	—
—	N Formaque	4	4	—
—	Nfld Light	112	112	—
—	Newrich	15	15	—
—	N W Amulet	9	8	—
—	Nocana	5	4	—
—	Norac Fin	11	11	—
—	N A Asbestos	8	8	—
—	N A Rare M	27	27	—
—	N Canadask	17	17	—
—	Opemiska	14	14	—
—	Opemiska	685	685	—
—	PA Inv	5	3	—
—	Paton	10¼	10¼	—
—	Pat Silver	28	25	—
—	Paudash	5½	5½	—
300	Peace Rv	310	310	310
—	Pennbec	5	5	—
—	Phoenix	62	62	—
—	Pitt Gold	6½	6	—
—	Porcupine	4½	4½	—
—	Power C	47	47	—
—	Power C	9¾	9¾	—
—	Que Chib	18	16	—
—	Q Cobalt	3.10	3.10	—
—	Que Lith	2.34	2.30	—
—	Que Smelt	12½	12½	—
—	Q PH 50	20	20	—
—	Q PH 51	20	20	—
—	Q PH 55	20	20	—
—	Red Crest	1	1	—
—	Renold	17	17	—
—	Ruby Foo	2.30	2.30	—
—	StL Colu	3.00	3.00	—
—	SlLaw Div	96	95	—
—	Saucon D	22	22	—
—	Silver Reg	36	36	—
—	Silver Sum	65	65	—
—	Silver T	26	25	—
—	Sobey's	74¾	74¾	—
3000	S Dufault	16	16	16
—	SC Pw 6 p	117½	117½	—
—	Spartn Air	47	41	—
—	Spartan wts	15	15	—
—	Stairs Ex	110	197	—
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	148	148	—
—	Suptst Ord	17½	17½	—
—	Tache	8	8	—
—	Talisman	79	79	—
—	Tazin	6½	6½	—
500	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	4½	4½	—
—	Tr C Freeze	225	225	—
—	U Asbestos	320	320	—
—	U Corp B	26	26	—
3600	Un Obalski	52	45	51
—	U Principal	28	28	—
200	U Twns El	15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	500	500	—
—	Vander Ho	125	120	—
—	Vanguard	8	8	—
—	Virginia	3½	3	—
—	Weedon	4	4	—
500	Westhurne	83	83	83
—	We Helium	30	26	—
—	Westeel	12¼	12¼	—
—	Westville	4	4	—
—	York Sp	5¾	5¾	—

Fléchissement des cours à l'ouverture

L'allure était nettement en baisse aujourd'hui à la Bourse de **MONTREAL** et à la Bourse **CANADIENNE.** Il y avait beaucoup d'activité.

Canadian Breweries, Fraser, Price, Téléphone Bell et Consolidated Paper ont tous baissé de ¼. CIL et Dominion Tar and Chemical ont perdu ⅛.

International Nickel a fléchi d'un point dans les métaux communs.

Hudson's Bay Co. était en baisse de ⅛ dans un virement de 1,000 actions.

Dans les mines, Tib Exploration a perdu ½ cent et Mount Pleasant est demeuré inchangé.

* * *

Les prix ont fléchi légèrement à l'ouverture de la Bourse de **TORONTO** aujourd'hui.

Banque de Montréal, Banque Impériale de Commerce et Interprovincial Pipe Line ont baissé de ½ tandis que Banque de Nova Scotia, Téléphone Bell, Canadien Pacifique et Walker-Gooderham ont perdu ⅛.

Parmi les valeurs industrielles en hausse, Canadian Celanese a augmenté de trois points à 57 et Oshawa Wholesale a augmenté de 1½ à 66 dans un virement extrêmement léger.

Les métaux communs International Nickel et Falconbridge ont perdu ¾ et ¼ respectivement.

Northcal a baissé d'un à 33 cents dans les pétroles de l'ouest.

* * *

L'allure s'est effritée aujourd'hui à la Bourse de **NEW YORK.**

Un rapport indiquant que les sociétés avaient enregistré des gains sans précédent durant la deuxième semestre de 1963 n'a pas eu d'effet stimulateur comme on aurait pu s'y attendre.

Les automoteurs et les avionneries ont fléchi. Les autres secteurs avaient un ton irrégulier.

Bethleem Steel a augmenté d'une fraction et Republic a aussi baissé légèrement. General Motors, Ford, Chrysler et American Motor étaient en baisse.

Union Carbide a progressé de plus d'un point et Du Pont a gagné un demi point.

Polaroid, a gagné près de deux points tandis que IBM a baissé d'un point.

* * *

LONDRES ne présentait aucune tendance définie et la plupart des valeurs avaient une allure faible.

Cependant les titres de tout repos étaient tous fractionnairement en avance.

Les titres cotés en dollars étaient pour la plupart en baisse.

* * *

Bien qu'en ce début d'août de nouveaux vides aient été creusés dans les rangs des opérateurs à **PARIS,** les transactions conservent un volume relativement satisfaisant et une bonne fermeté continue de régner dans tous les compartiments de valeurs françaises.

Notre marché fournit ainsi une preuve d'indépendance car les avis des places européennes sont assez réservés. Ce qui démontre d'ailleurs que les opérateurs puisent dans la conjoncture purement interne, des facteurs qui les décident à passer des ordres d'achat.

Aucun excès n'est d'ailleurs commis. Les progrès, qui sont très nombreux sont modérés dans la grande généralité des cas, mais l'on retient surtout qu'ils s'ajoutent à deux déjà enregistrés depuis une bonne quinzaine. On évoque dans les groupes la présence d'ordres d'achat émanant de l'étranger.

Dans le groupe étranger, les allemandes sont beaucoup plus discutées et cèdent quelques points. Irrégularité des italiennes avec une baisse de FINSIDER et une bonne progression D'OLIVETTI. Hésitation des néerlandaises et des américaines. Les britanniques sont plutôt réalisées. A noter encore un certain tassement des valeurs belges.

La tendance est plus soutenue sur le marché de l'or où les principales pièces gagnent 10 centimes.

cote des grains

MARCHE A TERME :
WINNIPEG

AVOINE :

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	76⅜	76⅜	75⅝	75⅝
Oct.	77¼	77¼	76⅛	77
Déc.	—	—	—	75¼
Mai	76¾	76¾	76⅜	76⅜

ORGE :

Juil.	1.12	—	—	1.12
Oct.	1.08⅜	1.08½	1.07⅝	1.08⅛
Déc.	1.04½	1.04½	1.04¼	1.04½
Mai	1.05⅞	1.05⅞	1.05¼	1.05⅜

LIN :

Juil.	3.25½	3.25½	3.23	3.23¼
Oct.	3.19⅜	3.20½	3.19¼	3.19¾
Déc.	3.14½	3.15	3.14⅛	3.14⅛
Mai	3.19½	3.19¾	3.18¾	3.18¾

SEIGLE :

Juil.	1.31½	1.31½	1.31	1.31
Oct.	1.33½	1.34⅛	1.33½	1.33⅜
Déc.	1.30	1.30½	1.29⅞	1.30
Mai	1.33⅛	1.34⅜	1.33⅛	1.34

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 74¼, Ex 3 cw 74, 3 cw 73¾, ex 1 fourragère 73⅜, 1 fourragère 73½, 1 fourragère 70½, 3 fourragère 67½, fourragère mélangée 63.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.12⅛, 1 et 2 cw 2-rang 1.08⅛, 3 cw 6-rang 1.10½, 3 cw 2-rang 1.05⅜, 1 fourragère 1.05⅛, 2 fourragère 1.02⅜, 3 fourragère 99⅝.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.30⅝; 3 cw 1.27½; 4 cw 1.13⅜; ergoté 1.12⅝; sur voie 1.30⅝.

LIN : 1 cw 3.22¾; 2 cw 3.09¾; 3 cw 2.84¾; sur voie 3.19¾.

Marché du lin

Prix au comptant. 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

BLE :

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Sept.	1.78¾	1.79½	1.78⅝	1.79⅛
Déc.	1.84¾	1.85¼	1.84¼	1.84⅜
Mars	1.87⅛	1.88	1.87	1.87⅝
Mai	1.81	1.82	1.81	1.81½
Juil.	1.54⅞	1.55⅜	1.54¼	1.54⅝
1964				
Sept.	1.56¾	1.57⅜	1.56½	1.56½

MAIS :

Sept.	1.21½	1.21¾	1.20½	1.20⅝
Déc.	1.13⅜	1.13⅝	1.12½	1.12⅝
Mars	1.16	1.16¼	1.15⅝	1.15⅝
Mai	1.18	1.18¼	1.17⅝	1.17⅝

AVOINE :

Sept.	64	64⅛	63⅜	63¾
Déc.	66½	66⅝	66⅜	66⅜
Mars	68⅛	68⅛	68½	68⅜
Mai	68⅛	68⅛	68	68

SEIGLE :

Sept.	1.25⅜	1.25⅞	1.25¼	1.25⅝
Déc.	1.28½	1.28⅞	1.28¼	1.28⅝
Mars	1.30½	1.31⅜	1.30½	1.31⅛
Mai	1.29¾	1.30½	1.29⅜	1.30⅛

FEVES SOYA :

Août	2.63	2.63	2.60½	2.60⅝
Sept.	2.60¼	2.60¼	2.58⅜	2.58⅜
Nov.	2.58½	2.58½	2.56⅜	2.56¾
Janv.	2.62	2.62	2.60⅛	2.60¼
Mars	2.64	2.64½	2.63	2.63
Mai	2.66¼	2.66¾	2.65⅛	2.65¼

NEWYORK

	Haut	Bas	11 h. 15
Abbott Lab	107¼	107¼	107¼
Admiral Crp	16⅞	16⅞	16⅞
Air Reduction	52⅜	52⅛	52⅜
Allis-Chalmers	16⅝	16⅜	16⅜
Am. Can	45⅞	44⅞	45⅛
Amerada Pet	66¼	66	66¼
Am Locomotiv	18⅜	18⅛	18⅜
Am Tl-Tel	120½	120	120
Am Tobacco	28½	28⅛	28⅛
Anaconda Cppr	46⅜	46¾	46¾
Armco Steel	55	55	55
Atchison	28⅜	28⅛	28⅜
Baltimore Ohio	37½	36¾	37
Bethlhm Stl	29¾	29¾	29¾
Boeing Aircraft	33⅛	33	33½
Borden's Co	63	63	63
Canada Dry	23	23	23
Can Pacific	28½	28	28½
Case J. I.	9	9	9
Caterpillr Trctor	43⅜	43⅜	43⅝
Chepek Ohio	62	62	62
Chrysler	57⅞	57⅜	57⅝
Coca Cola	95¼	95¼	95¼
Colgate-Palmlv	43⅝	43⅜	43⅝
Cns Edison	86⅛	86⅛	86⅜
Continental Can	45⅜	45⅛	45⅛
Cont Oil	59	59	59
Corn Product	56	56	56
Del & Hudson	21⅜	21⅜	21⅜
Douglas Aircraft	23	23	23⅛
Eastman Kodak	108⅜	108⅜	108⅜
Eversharp	44	44	44
Firestone	32¼	32¼	32¼
Ford Motor	50¾	50⅛	50¾
Frider	39½	39	39¼
Gen. Electric	78½	77⅞	78
Gen. Foods	81⅜	81⅜	81⅜
Gen. Dynamics	25¼	25¼	25¼
Gen. Motors	71½	71	71½
Gillette S. R.	34½	34½	34½
Glidden	42½	42	42½
Goodrich	48⅜	48⅜	48⅜
Goodyear Tire	34⅛	34⅜	34⅜
General Tire	23½	23½	23½
Hom. Mining	50⅜	50⅜	50⅜
Int Buss Mach.	437¼	433	436¼
Int. Harvester	54¾	54⅛	54⅜
Int. Nickel	57½	57	57½
Int. Paper	28⅞	28	28¼
Int. Tel & Tel	49½	49½	49½
Johns-Manville	46¼	46	46¼
Kennecott Copper	72¼	72	72¼
Lockheed	49¾	49¾	49¾
Mack Trucks	38⅞	38⅞	38⅞
Mont. Word	37⅜	37⅜	37⅜
Motorola	73½	73	73½
Nat Biscuit	51⅞	51⅝	51⅞
Nat. Cash Reg	66⅝	66⅜	66⅝
Nat Dist.	25⅝	25⅛	25⅜
New York Central	20½	20	20½
North Am Aviat	55⅞	55⅜	55⅞
Northern Pacific	47	47	47
Owens-Illinois	79⅜	79¼	79⅜
Pennsylvania R.R.	18⅜	18	18⅜
Pepsi Cola	53⅜	53	53¼
Phelps Dodge	62⅜	62⅛	62⅜
Phillips Pete	52⅜	52⅛	52⅜
Pitts PL Gl	56⅝	56⅜	56⅝

avis de DÉCÈS

AUCLAIR (Fernand) — A Ste-Marthe-sur-le-Lac, le 29 juillet 1963, à l'âge de 41 ans 7 mois, est décédé accidentellement Fernand Auclair, maître de poste de St-Eustache, époux de Marie-Paule Lefebvre, demeurant à 141, 5ème Avenue, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbr epartira des salons
Donat Martin,
105, rue St-Eustache
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEGIN (Arsène) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Arsène Begin, époux d'Alice Boldue, demeurant à 2850 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
(coin 11e Ave., Rosemont)
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIANCAMANO (Leone) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Leone (Léon) Biancamano, époux de Emanuela Picchione, père de Antonio et Giovanni. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Eugène) — A Montréal le 31 juillet 1963 à l'âge de 63 ans est décédé Eugène Bissonnette, employé des Usines Angus, époux de Ida Verreault, père de Francine, demeurant à 6324 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hrs 45 et de là au cimetière de St-Pierre-des-Cascades, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Julien Olivier) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement Julien Olivier Boudrias, époux de feu Georgianna Lacoste. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNIERE (Joseph, Emilien, Lorenzo) — A Montréal, le 1er août 1963 à l'âge de 81 ans est décédé Joseph, Emilien, Lorenzo Bourbonnière, ancien marguillier de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, époux de Carmella Allard, demeurant à 3221 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Siméon) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Siméon Brais, architecte, époux de Marie-Jeanne Dussac, demeurant à 7084 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Remi Allard
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Edouard) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Edouard Champagne, époux de feu Marie-Louise Fournier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
330, rue Martel, Ville Chambly,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Québec, le 30 juillet 1963 à l'âge de 66 ans 2 mois et 25 jours, est décédée Rachel Huard, épouse de feu M. Georges Alfred Charbonneau, demeurant au numéro 788 Place Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier et Fils Ltée
48 Ouest Boul. St-Cyrille, Québec
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Mont Laurier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet aura lieu en automobile.

CHARLEBOIS (Rose-Alba) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 32 ans 7 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Charlebois, née Rose-Alba Aird, demeurant à 8420 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3535 rue St-Laurent
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER (Joseph) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Joseph Coallier, célibataire, fils de feu Albert Coallier et de feu Léa L'Espérance, demeurant à 4768 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
318 rue Rachel Est
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Jean-Roger) — A Montréal, le 29 juillet 1963 à l'âge de 48 ans est décédé Jean-Roger Cyr, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux de Jeannette Frappier, demeurant à 2196 Aylwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIAU (Rose-Aimée) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Armand Daviau, née Rose-Aimée Raymond, demeurant à 5699 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLBEC (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Cécile Ouimet, épouse de feu Lauréat Dolbec. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Louise) — A Laprairie, le 30 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dubois, née Louise Foucrault. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425, chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR-BOILEAU (Rose) — A Montebello, le 29 juillet 1963 à l'âge de 62 ans est décédée accidentellement Rose Binette épouse en 1ères noces de Théophile Dufour et en 2èmes noces de feu Roméo Boileau, mère de Jacqueline, (Mme Albert Lagacé) Jeanne, Jean-Paul, Real, André, Huguette et Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5503 Boul. Gouin Ouest, Cartierville
pour se rendre à l'église St-Norbert de Chomodey où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement rue Hamelin et Fleury à 11 heures.

FIORITO (Victor) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est decédé Victor Fiorito époux de feu Maria Theresa De Genova, père de Horace, Dominique, Mme Georges Bourget (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 8 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (abbé Henri) — A Lachine, le 31 juillet 1963, à l'âge de 64 ans, est decédé M. l'abbé Henri Forest, curé de la paroisse des Sts-Anges de Lachine, fils de feu Isai Forest et de feu Zéphirina Allard. La translation des restes à 8 hrs p.m. du presbytère à l'église. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le service sera célébré à 9 hrs et le 2e à 10 hrs à l'église des Sts-Anges et de là dans la crypte du collège de l'Assomption. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Raoul Bourgie Inc. de Lachine.

GAGNON (Armand) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Armand Gagnon, ex-capitaine détective de la Sûreté de Montréal, époux en 1ères noces de Réa Lauzon et en 2èmes noces de Léontine Bédard, père de Robert-Pierre, Mme H. Laliberté (Yolande) Mme J.-P. Giroux (Paulette), Mme C. Normandin (Lise), demeurant 10247 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 rue Henri-Bourassa Est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement rue Hamelin et Fleury à 11 heures.

GAUTHIER (Marie-Antoinette) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 3 mois, est décédée Marie-Antoinette Brunet, épouse de feu Nie Zéphirin Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Malvina) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve Hilaire Girouard, née Malvina Gadbois, demeurant à 3814 Boul. Décarie, appt 4, mère du Dr Alphonse Girouard et de Mme Laurent F. Gratton (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Louise) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Louise Prendergast, épouse de Fernand Groulx et mère de Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Odile, où le service sera célébré à 8 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Edmond)—A Berthierville, le 30 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edmond Hébert, époux de feu Oliva Laliberté. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
8 rue de Bienville
pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Léon) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 37 ans, est décédé Léon Julien, célibataire, fils de feu Arthur Julien et de feu Rose-Anna Beaudoin, demeurant à 3916 Parc-Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira du
Salon Rose de l'Hôtel-Dieu,
3840 rue St-Urbain
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviattion. Direction : Georges Godin.

KENDALL (Georges) — A Montréal, le 31 juillet 1963 à l'âge de 58 ans est décédé M. Georges Kendall, époux en 1ère noces de feu Béatrice Roy et en 2es noces de Cécile Larochelle, demeurant à 1823 Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée
1375 rue Ste-Catherine est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Roland) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Roland Labelle, époux de Germaine Guilbault, demeurant à 8475 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRANCHE (Léo) — A Montréal, le 1er août 1963, à l'âge de 49 ans, est décédé Léo Labranche, époux de Rose Garand, demeurant à 2428 Allard. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée vendredi à 10 heures a.m. seulement.

LABRECHE (Albert) — A St-Jérôme, le 29 juillet 1963, à l'âge de 38 ans est décédé accidentellement Albert Labrèche, époux de Jeannine Bell, demeurant à 1819 Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Jacqueline) — A St-Lambert, le 30 juillet, est décédée à l'Hôpital général, à l'âge de 31 ans, Madame Robert Lacroix, née Jacqueline Gallant, mère de Joanne. Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. McGillivray & Sons
307, Riverside Drive, St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Thomas-de-Villeneuve, à Croydon, où le service funèbre sera célébré à 10 hres. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Hubert.

LADOUCEUR (Hervé) — A Bordeaux, le 31 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Hervé Ladouceur, époux de feu Albertine Corbeil, père de André, Gaston, Claude, Mme R. Guenette (Lucille), Mme R. Labbé (Madeleine), Mme P. E. Gougoux (Denise), Mme J. Bourguignon (Aline). Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Boileau,
à St-Lazare
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Rose-Anna) — A l'hôpital St-Joseph-de-la-Providence, de Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Fridolin Lafrenière, née Rose-Anna Boisvert, épouse en 1ères noces de feu Arthur Loranger, demeurant à 9112, 20e Ave., Shawinigan Est. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oscar St-Ours,
2203, rue Champlain, à Shawinigan,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elie de Caxton, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Joseph) — A l'hôpital de Sweetsburg, mercredi le 31 juillet 1963, à l'âge de 94 ans, est décédé Joseph Langevin, époux de feu Diana Vincent, de Fulford, Qué. La dépouille mortelle est exposée aux salons
C.E. Wilson and Sons
Knowlton
Service funèbre à l'église St-Edouard, vendredi à 9 a.m. Inhumation au cimetière paroissial de Knowlton.

LAPRISE (Yvonne) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Henri-Wilfrid Laprise née Yvonne Courville, autrefois de la paroisse St-Eusèbe de Verceil. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Marie Reine des Coeurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Helmina) — A Montréal, le 31 juillet 1963 à l'âge de 88 ans est décédée Mlle Helmina Larivée, fille de feu Louis Larivée et de feu Azilda Senecal, demeurant 10,182 rue Rancourt. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 10 hrs pour se rendre à l'église Sts Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Ulric) — Subitement, à Lavaltrie, le 1er août 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Ulric Larose, époux de Alexina Desrochers, demeurant rue L'Espérance, Lavaltrie. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
3359 11e, Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Napoléon-Ovila) — A Pte-aux-Trembles, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Napoléon Ovila Lefebvre, époux de Antoinette Leclaire, demeurant à 14312 Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11,813 est rue Notre-Dame
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Louis) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Louis Legault (autrefois de Loui's Barber Shop), époux de Rollande Larocque demeurant à 1006 Girouard. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Madeleine) — A St-Lazare, comté Vaudreuil, le 29 juillet 1963, à l'âge de 40 ans, est décédée Madeleine Martel, épouse de Jean-Louis Léger, chef cantonnier de la Voirie provinciale de Vaudreuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Boileau,
à St-Lazare
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Rose) — A LeMoyne, le 1er août 1963 à l'âge de 69 ans est décédée Rose Masse épouse de Joseph Lemoine demeurant 1713 St-Pierre. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
Avis des funérailles plus tard.

LUSSIER (Moïse) — A Châteauguay-Station, le 31 juillet 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Moïse Lussier, époux de Mariana Gendron, demeurant à 13 rue Vinet. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid et Fils
35 Boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Jean-Lactance) — A Montréal, le 29 juillet 1963 à l'âge de 57 ans, est décédé Jean-Lactance Marcoux, ex-sergent détective de la Police de Montréal, époux de Germaine Larose-Fauteux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Cornelieus) — A sa demeure, le 31 juillet 1963, est décédé subitement Cornelieus Murphy, frère de May, Elizabeth, Theresa, et James. La dépouille mortelle est exposée aux salons
William Wray,
2075 rue University
Service funèbre à l'église St. Patrick, vendredi le 2 août 1963 à 9 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

NINCLAUS (Cyriel) — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 31 juillet 1963, à l'âge de 57 ans 7 mois, est décédé M. Cyriel Ninclaus, époux de Mélanie De Baker. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
à 9.45 hres pour se rendre à l'église de St-Léonard, où le service sera célébré à 10.15 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Damase) — A Ste-Rose, le 31 juillet 1963 à l'âge de 59 ans 8 mois est décédé Damase Ouimet, époux de Aline Chartrand, demeurant à 103 Fillion. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Armilda) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 66 ans 4 mois, est décédée Mme veuve Henri Ouellette, née Armilda Mélançon, demeurant 4443 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Philippe Ouellette, née Lutina (Léontine) Déry, demeurant chez son fils, Lorenzo Ouellette à 7723 Lecours. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay inc.
505 rue de Boucherville
à 11 hrs, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Zélia) — A Montréal, le 1er août 1963 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Théophile Papineau née Zélia Matte, demeurant chez sa fille Mme Antoinette Dalpé, 230 de Courcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Edouard) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Edouard Paré, époux de Emma Laroche, demeurant à 10,389 Rancourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hres de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARROTTA (Antoinette) — A Lachine, le 30 juillet 1963, est décédée Mme Antonio Parrotta née Antoinette D'Andrea, demeurant à 471 - 16ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Irenée Perrier, née Cécile Giguère, demeurant à 5448 Hadley. Les funérailles auront lieu vendredi 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735 rue de l'Eglise,
à 8 heures 50 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Marie-Reine) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Plouffe, née Marie-Reine Hébert demeurant à 526 Delinelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Ste-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (François-Xavier) — A Sorel, le 30 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé François-Xavier Prud'homme, époux de Florida Beyries, demeurant à 3103 Brighton, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose à Ste-Rose
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Lucie) — A Laval-des-Rapides, le 30 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Jean Renaud, née Lucie Baron, mère de Mme Paul Godin (Graziella), Mme Claude Gadbois (Gisèle), demeurant à 74-16ième rue Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPELLE (Léopold) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Léopold Riopelle, époux de Anna Riopelle, demeurant à 4089 De Lorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSON (Léon) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Léon Sanson, époux de Juliette Poirier, demeurant 5199 Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMON (François) — A l'Ile Perrot, le 31 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé François Simon, époux de Nathalie Triadon, père de Mme A. Mailhot (Marguerite). Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Notre-Dame de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER (Roland) — A Montréal-Nord, le 31 juillet 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Roland Taillefer, époux de Thérèse Hébert, demeurant à 11,340 Salk. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Antoine) — Aux Cèdres, le 29 juillet 1963 à l'âge de 77 ans, 2 mois est décédé Antoine Thauvette, époux de feu Aldéa De Montigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette & Frères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (René) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé René Thouin, époux de feu Isola Trudel, père de Marcel Thouin. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de frais funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON (Gaudias) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 75 ans 11 mois, est décédé Gaudias Turgeon, époux de feu Ernestine Rouleau, demeurant à 4251 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Oscar) — A Ville Chambly, le 31 juillet 1963, à l'âge de 66 ans 7 mois, est décédé M. Oscar Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20 rue des Carrières, Fort-Chambly
pour se rendre à l'église de Ville Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

service anniversaire

ROBERGE (F.-X.) — Le 5 août, à 8 h., à l'église St-Etienne, sera chanté un service 10e anniversaire, pour le repos de l'âme de M. F.-X. Roberge, recommandé par son épouse, Fabiola.

DECES DE
M. ROLAND LABELLE

Roland Labelle, demeurant à 8475 avenue Chateaubriand, Montréal, autrefois propriétaire de l'Aquarium du Nord, est décédé subitement mardi, le 30 juillet, à l'âge de 61 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse née Germaine Guilbault ; son fils et sa bru M. et Mme Pierre Labelle (Denise Caron), ses filles et ses gendres MM. et Mmes André Labbé (Pauline) et Jean-Pierre Beauchemin (Clairette), sa soeur et son beau-frère Dr et Mme Edmond Bricault (Laurette), son beau-frère et ses belles-soeurs M. et Mme Léon Guilbault et Mlle Antoinette Guilbault.

La

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 5 h. 30

AU SOUS-SOL DUPUIS

PARENTS . . . BENEFICIEZ DE CES OFFRES AU SOUS-SOL DUPUIS

blazers pour garçons

de 6 à 10 et de 11 à 16 ans

Le veston distingué et pratique en flanelle "BLACKBURN" 90% laine et 10% nylon en marine ou noir. Devant droit attachant de 3 boutons, doublure rayonne marine soyeuse, 3 poches à rabat . . . Boutons écaille ou ton vieil argent. Dans le groupe quelques BLAZERS à devant croisé.

ord. 12.98 spécial sous-sol

9.98

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

complets 2 pantalons

pour collégiens de 6 à 16 ans

"CONTINENTAL" coupe en vogue aux revers effilés, poches à rabat pleine doublure rayonne soyeuse worsted viscose/acétate, un tissu qui résiste davantage aux taches et se presse facilement • Brun • bleu • vert loden • charcoal. 2 pantalons taille Continental, points de tension renforcés . . . Glissière — poches.

Ord. 19.98 SPECIAL SOUS-SOL, les 3 pièces **15.55**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

pantalons

élégants 6 à 16 ans

2.29 2 pour **4.50**

Worsted rayonne/viscose plus résistant aux taches, tons gris moyen • charcoal. Coupe continental . . . brayette à glissière, coutures surjetées et renforcées.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

A B

formez des ensembles pratiques

Jupes 100% tout laine

A) complètement doublées

les jupes droites

courtes : 8 à 16
ordinaires : 10 à 20
longues : 14 à 20

3.97

Ces belles jupes aussi en tissu 100% tout laine, ton gris moyen. Taille à pinces. Glissière à gauche, pli de marche arrière. Doublure mince pleine longueur.

B) plis plats piqués

SPECIAL SOUS-SOL DUPUIS **5.97**

Longueur courte : 8 à 16 ans
ordinaire : 10 à 18 ans

Jupes bien confectionnées de belle qualité, élégantes en tout temps chez soi ou au travail. Ton gris moyen. Plis plats piqués à la taille, glissière à gauche 100% tout laine.

LE "BLAZER" MARINE DE L'ETUDIANTE

Tailles 8 à 20 — rare prix d'aubaine 4 jours

Douce flanelle 100 tout laine et marine. Doublure soyeuse de même teinte. Poche poitrine et deux autres au bas. Coupe et confection très soignées.

11.97

Tuniques et blouses d'écolières

Les tuniques marine

Tissu DOMIL acétate/viscose facile à presser. Modèle réglementaire accepté dans la plupart des institutions. Corsage croisé. Jupe par lés et glissière de côté.

5 à 14 ans **3.99** 8 à 14x ans **4.99**

AGES : 5 6 9 8 10 12 14
LONGUEURS en pouces : 23½ 25½ 27 29 32 35 37
AGES : 8 10 12 14 14x
LONGUEURS en pouces : 38 39 40 41 42

autres tuniques marine

Tissu acétate viscose facile à presser. Encolure carrée, ceinture, jupe à larges plis plats.

5, 6, 6x ans **2.99** 7 à 14 ans **3.99**

blouses blanches

4 à 6x ans **1.99** 7 à 16 ans **2.49**

Coton lavable d'entretien facile. Encolure "V". Choix de manches courtes ou longues.

Blouses 'Lavez/portez'

2.99 2 pour **$5**

Coton serré vite lavé peu ou pas de repassage. Tout blanc. Col porté fermé ou dégagé. Manches longues poignets doubles — Filettes de 8 à 14 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

Pour 6 à 16 ans
SPECIAL SOUS-SOL

1.98

pyjamas

en finette ou broadcloth de coton "Sanforized". Gilet manches longues, poche poitrine. Pantalon aux jambes longues. Taille sur élastique. Choix de teintes rayures et autres fantaisies imprimées.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

chemises "terylene"* collégiens

(11 à 11½)

Voilà le merveilleux tissu lavez et portez sans repassage. Tout blanc — aussi fines rayures tissées en nylon ton marron ou bleu fond blanc. Col tenant à pointes courtes, manches longues, poche poitrine, poignets simples 2 façons.

*CIL fibres Polyester

ORD. 3.49 SPECIAL SOUS-SOL **2.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

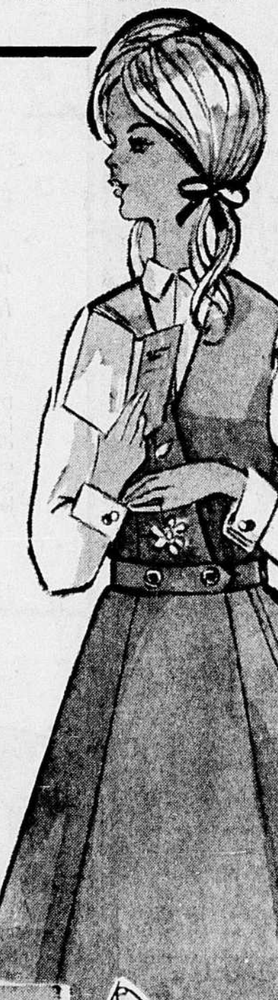

Sarraux

blouses d'artiste en coton imprimé étudiantes de 14 à 20

ord. 2.99 spécial

2.67

Imprimés tons de bleu ou rose sur fond clair. Petit col rond, corsage à fantaisie et devant boutonné du cou jusqu'au bas. 2 poches profondes. Manches longues aux poignets boutonnés.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

Souliers de collégiens

Noir seulement, pointures: 1 à 5. Genre BLUCHER dans ce nouveau modèle confortable, empeigne unie ou fantaisie. Cuir souple de premier choix — Semelles solides.

Achat spécial SOUS-SOL DUPUIS **4.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

1,000 seulement à solder

sacs de classe bruns

AU SOUS-SOL, AUBAINE EXTRAORDINAIRE tout plastique, effet cuir sur base de canevas des plus résistantes. Plusieurs genres pour filles et garçons . . . mais il faudra venir tôt, jeudi S.V.P., pas de commandes postales, P.S.L., ni téléphoniques

Ord. 1.99 et 2.59 **.39**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

Blouses "chemisier"

pour 10 à 20

Coton TOUT BLANC, lavable, peu ou pas de repassage. Coupe très soignée. Col transformable, les épaules plissées pour accorder l'ampleur. Boutons de manchettes et boutons perle. Taille sur pinces s'ajustant bien.

manches courtes **1.97** manches longues **2.97**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

CONCOURS "RETOUR AUX ETUDES" DUPUIS

$1,500 EN BOURSES

EN TRANCHES DE $100.00 EN ARGENT
l'attribution de ces bourses se fera aux jours suivants

samedi 3 août
samedi 10 août
samedi 17 août
samedi 24 août
samedi 31 août
jeudi 8 août
jeudi 15 août
jeudi 22 août
jeudi 29 août
mardi 6 août
mardi 12 août
mardi 20 août
mardi 27 août
mercredi 4 septembre et la dernière attribution, lundi le 7 septembre

Déposez vos factures ou fac-similés raisonnables avec vos nom et adresse dans les BOITES VERTES situées aux entrées et à divers endroits du magasin, et portant la mention : CONCOURS RETOUR AUX ETUDES

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Malgré [illegible]nte, gare au marxisme

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

CITE DU VATICAN, (Reuter) — La radio vaticane a déclaré aujourd'hui que la diminution de la tension Est-Ouest ne saurait justifier une attitude conciliante à l'égard du marxisme et du communisme.

"Le jugement et l'attitude des hommes libres et surtout des catholiques à l'égard du marxisme et du communisme, ne peut et ne doit pas changer. Il faut se montrer intransigeant face à l'idéologie marxiste-communiste" a déclaré Radio-Vatican.

Dans un commentaire intitulé "Principes", Radio-Vatican a déclaré : "Le marxisme et son expression politique, le communisme, sont foncièrement mauvais. Ils ne peuvent être acceptés par la Chrétienté pas plus que pa[illegible] libre et consciente d'elle-même."

On a le devoir de susciter et d'encourager les initiatives et les ententes favorisant la paix entre les peuples. Mais c'est également un devoir absolu que de s'opposer avec vigilance, constance, et d'une manière indomptable, à l'idéologie marxiste, et de barrer toutes les routes par lesquelles elle pourrait s'infiltrer."

Aucune justification

"Aucune situation internationale, détente ou prétexte historique, ne pourraient justifier l'indulgence et une attitude conciliante à l'égard du marxisme et du communisme," poursuit la radio du Vatican.

Une idéologie condamnable, réaffirme Radio-Vatican

"Ce dernier dispose de toute une panoplie de tactiques pour influencer, émouvoir, éveiller la sympathie, semer le doute et la confusion dans les idées, et amoindrir la résistance instinctive de tous les hommes libres, les croyants et les catholiques en face de l'idéologie marxiste et communiste."

"Les gestes qu'ils ont fait dans ce sens sont nombreux. Quelques-uns, sous le couvert d'idéaux humains et chrétiens, ont semble-t-il atteint leur but."

"D'autres, actuellement en cours, tendent à justifier un peu plus l'hypothèse sentimentale d'un communisme et d'un marxisme civilisés et humains."

"Aujourd'hui comme hier, sans distinction de caractères ethniques ou géographiques, le communisme marxiste est l'antithèse de la chrétienté. C'est la négation de la liberté, de la vérité, de la justice et de la paix."

"A l'Est et à l'Ouest, le concept marxiste et communiste est, et demeure, matérialiste et athée," a poursuivi Radio-Vatican. "A l'Est et à l'Ouest, la pratique du communisme est et demeure l'oppression de la liberté et la persécution de toutes les croyances religieuses, particulièrement celle de l'église catholique".

"A l'Est et à l'Ouest, la mystique du combat révolutionnaire est, et demeure, la méthode indispensable de pénétration et de conquête."

Radio-Vatican a ajouté que "les attitudes accomodantes dictées et presque imposées" sous la pression de la réalité ne sont que des changements de tactique qui ne modifient en rien la doctrine.

Aussi, l'attitude des hommes libres et surtout des catholiques ne doit pas changer, déclare Radio-Vatican, insistant sur la nécessité de ne pas transiger avec l'idéologie marxiste-communiste.

Radio-Vatican conclut en citant la dernière encyclique "Pacem in Terris" du pape Jean XXIII: "La sphère des lois naturelles offre aux catholiques un champ vaste de rencontres et d'ententes... avec les êtres humains qui ne sont pas illuminés par la foi... dans ces relations nos fils devront être vigilants, pour rester toujours conséquents avec eux-mêmes et ne jamais faire de compromis en ce qui concerne la religion et la morale."

UN REGARD VERS L'AVENIR — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, jumelles à la main, s'apprête à regarder de plus près le début des travaux du pont-tunnel unissant Boucherville à l'île de Montréal, hier, en compagnie du maire de la métropole, M. Jean Drapeau, et du ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard. (Autres informations en page 3).

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ — Montréal, jeudi 1er août 1963 / saint Pierre aux Liens.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 243 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

Voie rapide le long du fleuve à Montréal

par Jacques PIGEON

D'ici quelques semaines les autorités fédérales auront accepté le nouveau tracé de la route transcanadienne entre le pont-tunnel de Boucherville et le rond-point Décarie-boulevard métropolitain, que le gouvernement du Québec a récemment proposé.

Et ce nouveau tracé entraînera des dépenses supplémentaires de l'ordre de 250,000,000 de dollars.

La route à accès limité de six voies, style boulevard métropolitain, longerait le fleuve depuis la sortie du tunnel de Boucherville, suivant le port et traversant les quartiers d'affaires de la ville jusqu'à Décarie ou Cavendish, puis elle emprunterait une de ces deux artères pour ensuite rejoindre le boulevard métropolitain en direction de l'Ontario.

Tout cela en prévision de l'Expo.

Le premier ministre Jean Lesage a bien dit, hier, à l'inauguration des travaux du pont-tunnel de Boucherville que la tenue de l'Exposition universelle de 1967 accélère les travaux de voirie dans la région métropolitaine.

Après avoir demandé au capitaine de la drague de commencer les travaux il a également précisé que ce nouveau tracé entraînerait des dépenses considérables, surtout à cause des expropriations coûteuses qui devront être faites.

D'ici quatre ou cinq ans, le ministère de la Voirie aura un budget de l'ordre d'un milliard de dollars. Cela peut sembler effarant, a-t-il dit, mais la province doit améliorer les communications routières si elle veut accélérer le développement économique.

Une douzaine de ministres des cabinets provincial et fédéral ont pris part à cette inauguration de travaux. M. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics à Ottawa, et ministre responsable de l'Expo a dit que le gouvernement fédéral est prêt à examiner dès aujourd'hui les plans soumis par Québec. Il a laissé entendre que l'administration fédérale y apportera la plus sérieuse considération.

Tous les ministres et députés québecois semblent certains qu'Ottawa agréera leur requête. Québec prendra le boulevard métropolitain entièrement à sa charge et Ottawa paiera sa quote-part du nouveau tracé.

Pour l'instant, le ministre de la Voirie ne peut dévoiler l'endroit précis du tracé proposé car, dit-il, ça entraînerait trop de spéculations.

M. Saulnier à Québec

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a quitté la métropole un peu avant 2 h. cet après-midi, en direction de Québec. Il s'agit d'un voyage d'urgence.

M. Saulnier conférerait notamment avec M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie dans le cabinet Lesage, au sujet de la section montréalaise de la route transcanadienne, soit la section qui relierait l'extrémité nord du pont-tunnel "Boucherville-Montréal" au boul. Cavendish ou au boul Décarie, et cela en longeant le fleuve.

De sorte que si la section montréalaise longeait en partie le fleuve, elle comprendrait en somme la voie rapide "est-ouest" projetée en bordure du St-Laurent depuis très longtemps.

Le maire Jean Drapeau n'est pas du voyage.

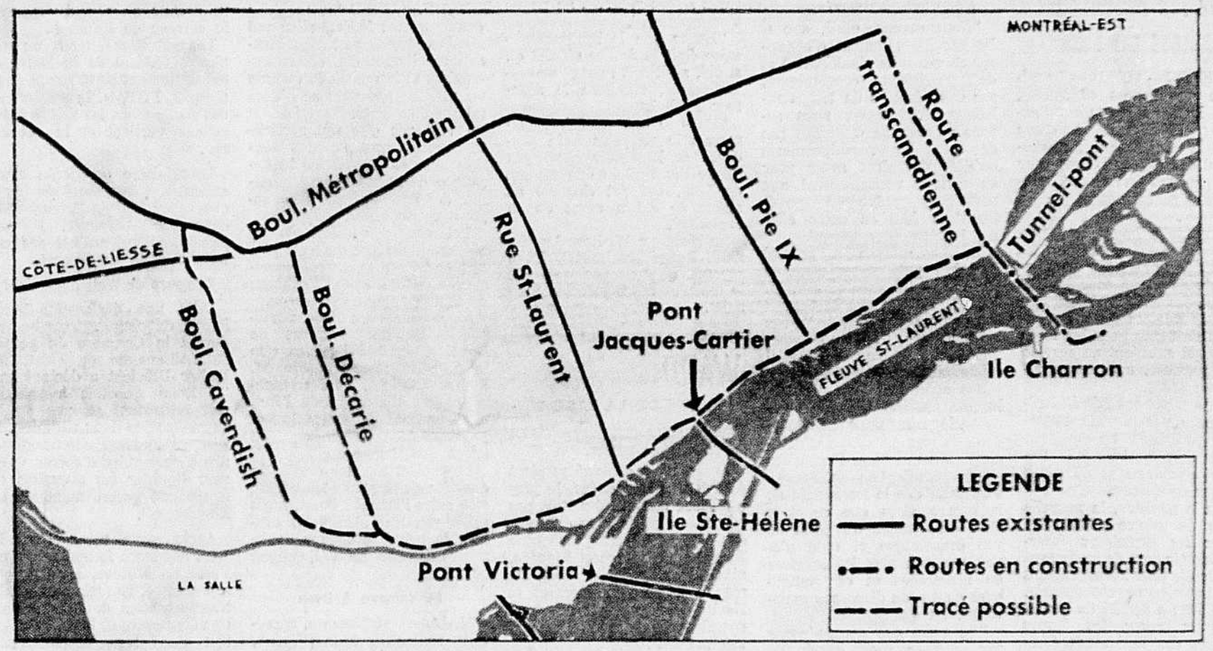

NOUVEAU TRACE POUR LA TRANSCANADIENNE. — Voici ce que donnerait le nouveau tracé de la route transcanadienne, sur l'île de Montréal, si, comme on le prévoit, il est accepté par Ottawa d'ici 10 jours. Le boul. Métropolitain deviendrait une route ordinaire, alors que la nouvelle transcanadienne se trouverait en bordure du fleuve, entre Longue-Pointe, à l'est, et Décarie ou Cavendish à l'ouest.

Carte par Paul Landry — LA PRESSE

L'affaire Pearson: les suspects sont envoyés à leur procès pour meurtre

par Léopold LIZOTTE

A l'issue d'une enquête policière qui devait durer 25 mois, par suite de circonstances qui n'ont rien d'ordinaire, et au terme d'une enquête judiciaire de quelques heures seulement, quatre fiers-à-bras mêlés, à la fois, au racket des billets de loterie et à celui des élections plus ou moins truquées, ont été envoyés à leur procès hier après-midi pour le meurtre de Keith "Rocky" Pearson.

C'est sur le témoignage d'un ex-bagnard de 40 ans, Frank Watson, que la Couronne, que représentait Me Claude Wagner, a principalement étayé la preuve qu'elle a présentée au cours de la journée d'hier contre le quatuor composé de George Aird, Armand Larose, Raymond Caza et Rosaire Daoust.

Chauffeur et garde du corps de Pearson, à l'époque de son assassinat, Watson devait être partiellement confirmé, dans ses dires, par un ancien membre de la Gendarmerie Royale qui l'avait embauché, à cent dollars la semaine, pour "s'infiltrer" dans la bande que dirigeait Pearson, sur la rive sud.

Bande que l'on soupçonnait de vendre de la drogue en plus d'être grande distributrice de millions de billets de loterie,

Voir aussi en page 6

et de répandre régulièrement de la fausse monnaie sur le marché.

La déclaration de Watson est la plus catégorique et la plus étonnante qui soit.

En effet, lorsque interrogé par le juge Marc André Blain lui-même, il a déclaré que la R.C.M.P. lui avait recommandé de ne rien dire, afin que son travail, comme agent secret lancé sur la piste de vendeurs de drogues et de faussaires, ne soit pas annihilé.

Mais lorsque contre-interrogé par Me Maurice S. Hébert, qui représente les accusés avec Mes Paul Aubut et Léo-René Maranda, le témoin modifia sa première déclaration.

Il soutint en effet que le caporal Bouffard lui avait dit, (en anglais):

"Keep out of it".

Quant à l'ex-policier Bouffard, il confirma que Watson était venu à Ottawa le rencontrer dans son propre appartement, pour lui raconter ce qui s'était passé le 26 juin.

— C'était à quelle date ? de lui demander Me Claude Wagner, le procureur de la Couronne.

Voir SUSPECTS en page 2

Election le 25 septembre dans N.-D.-G.

QUEBEC (P.C.N.) — Le premier ministre Jean Lesage vient d'annoncer, à la sortie d'une réunion du cabinet, que l'élection partielle dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce aura lieu le 25 septembre.

Les brefs ont été émis ce matin et la mise en nomination aura lieu le 11 septembre.

Si à ce moment aucune candidature n'est posée contre celle de l'actuel président des Bourses de Montréal et Canadienne, M. Kierans sera déclaré élu dès ce moment.

Les journalistes ont demandé au premier ministre s'il n'avait pas un nouveau collaborateur au Cabinet ce matin. Ils voulaient ainsi savoir si M. Kierans n'avait pas déjà été nommé ministre.

Le premier ministre s'est contenté de répondre non.

"Demain peut-être"? a renchéri un journaliste.

"Vous savez bien que nous ne siégeons pas demain" a répliqué M. Lesage en prenant congé des journalistes.

L'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce a été rendue nécessaire par le décès soudain de l'hon. Paul Earl le printemps dernier.

Mais aucune date n'a été fixée pour l'élection partielle qui doit avoir lieu dans le comté de Matane. On sait que le député libéral de ce comté, M. Louis-Philippe Gastonguay, est décédé cette semaine.

La ségrégation américaine

Une Canadienne

Claudia McPherson devient, à 17 ans, la plus jeune nageuse à franchir la Manche. PAGE 35

Un bébé...!

... et le coût du logis est augmenté ! PAGE 3

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 33
Camping / 38, 39
Courrier de Pauline / 10
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 40, 41
Horoscope / 22
Immeuble / 7 et 16
Les Tribunaux / 6 et 16
Mots croisés / 42
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 42
Session fédérale / 13
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 35 à 37
Sur les quais / 32
Vie dans les parcs / 20, 21
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

Plus chaud / Min.: 65 — Max.: 80
VOIR DETAILS PAGE 2

Le Dr Ward en danger de mort

LONDRES (REUTER) — L'état de santé du Dr Ward a empiré aujourd'hui. On a dû avoir recours à la respiration artificielle, annonce-t-on à l'hôpital Saint Stephens.

M. Wayne Butcher, secrétaire de l'hôpital, a confirmé verbalement que l'état du Dr Ward s'est sérieusement aggravé.

La respiration artificielle a été appliquée au malade, cet après-midi.

L'opération de la trachéotomie a été pratiquée ce matin sur le docteur et a duré environ une heure et demie.

Un officier de police est consouvient, a dû démissionner de tamment assis au chevet de Ward, ainsi qu'une infirmière.

Toute visite a d'autre part été interdite au patient, car la fatigue qui en découlerait pourrait lui être fatale.

On sait que Ward, qui est âgé de 50 ans, a été hospitalisé hier matin, dès qu'il eut été trouvé inconscient après avoir absorbé une dose massive de somnifère.

Une "vengeance"

Quelques heures plus tôt, il avait déclaré à des amis qu'il estimait que son procès était en réalité une vengeance, une "revanche" politique, à cause du rôle qu'il a joué dans le scandale Profumo. Profumo, on s'en la Chambre des communes et de son poste de ministre de la Guerre en juin dernier, lorsqu'il a admis avoir menti en Chambre au sujet de la nature de ses relations avec la "protégée" de Ward, la belle Christine Keeler.

Ward, en effet, avait provoqué ces aveux en écrivant au ministre de l'Intérieur, M. Henry Brooke, et aux journaux, pour les aviser que Profumo avait menti en Chambre.

"Quelqu'un doit être sacrifié, et ce quelqu'un, c'est moi", a affirmé Ward peu avant de tenter de s'enlever la vie.

Hier, alors que l'ostéopathe reposait inconscient, à l'hôpital, le jury de l'Old Bailey l'a reconnu coupable de deux chefs

Voir WARD en page 2

Après une enquête de "La Presse"

Réorganisation de deux hôpitaux

par Claire DUTRISAC

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, dans une entrevue qu'il nous accordait hier, a fait savoir qu'à la suite de la publication des articles sur le "Doctors' Hospital" et le "Villa Maria", il a procédé lui-même à une enquête serrée qui lui a démontré la véracité des révélations de LA PRESSE. Il a donc donné des directives à ces institutions afin qu'elles se conforment aux normes établies.

Le Collège exige la réorganisation complète de ces hôpitaux.

Le laboratoire, le service des dossiers et celui des archives, la diététique, la pharmacie, la salle d'opération, la radiologie, la stérilisation et l'asepsie générale, la salle d'obstétrique et la pouponnière devront être ou transformés ou améliorés afin de procurer aux patients les soins qu'ils sont en droit d'attendre de ces hôpitaux. Les locaux devront être rénovés pour en faire disparaître la malpropreté qui y règne. Un personnel compétent devra être embauché.

De plus, ces hôpitaux devront se soumettre à diverses procédures qui garantissent la qualité des actes médicaux, comme la création d'un bureau médical et de divers comités de surveillance.

Comme nous déplorions la lenteur du Collège dans ces affaires, le registraire, le Dr Gérald LaSalle s'en est excusé en invo-

Voir HOPITAUX en page 2

A l'occasion de
l'inauguration de
l'exposition annuelle
du Service des parcs
de Montréal

En hommage à la jeunesse de Montréal

FEU d'ARTIFICE de "LA PRESSE"

CE SOIR, 1er AOUT, A 9 H. 30
Au Parc MARQUETTE
(angle BELLECHASSE et MARQUETTE, près PAPINEAU et BOUL. ROSEMONT)
(en cas de pluie, remis à demain soir)

Invitation au grand public de la métropole. — (ADMISSION LIBRE)

A 8 h., clôture du 2e congrès des "maires" et "mairesses", et à 8 h. 30, ouverture de l'Expo
"LA PARADE DES PARCS"
au centre Père-Marquette
• UNE CENTAINE DE KIOSQUES A VISITER.
• "AQUACADE".
• SPECTACLE DES JEUX DRAMATIQUES DE "LA ROULOTTE".
• SPECTACLE DE MARIONNETTES DU "VAGABOND".
Pour enfants et adultes

La juridiction séparée est une nécessité pour un fédéralisme coopératif — Lamontagne

OTTAWA. (PC) — "Nous devons, dans toute la mesure du possible, garder le domaine de la juridiction séparée dans notre pays, si nous voulons par la suite assurer un fédéralisme coopératif", a dit le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne, en rejetant la suggestion de l'opposition que les provinces soient invitées à nommer des représentants au sein du Conseil économique du Canada.

Au cours du débat aux Communes hier, M. Lamontagne a dit qu'il ne croyait pas "que cette suggestion puisse être accueillie, non seulement dans le domaine de la compétence provinciale, mais également dans celui de la juridiction fédérale".

Le président du Conseil privé a révélé qu'il avait eu des entretiens avec le premier ministre québecois, M. Lesage, ainsi qu'avec les premiers ministres d'autres provinces au sujet de la collaboration que le futur Conseil économique peut attendre des provinces.

M. Lamontagne a dit qu'il avait été assuré de "la collaboration pleine et entière de ces provinces et plus particulièrement de la province de Québec". Il n'a cependant pas précisé qu'elle forme prendrait cette collaboration.

Au sujet d'une représentation provinciale au sein du Conseil économique, il a dit qu'il ne convenait pas que des représentants des gouvernements provinciaux fassent des recommandations au gouvernement fédéral au sujet de politiques fédérales.

Secrétariat

"Je ne crois pas non plus que les provinces accepteraient cette suggestion de nommer au sein d'un organisme fédéral des fonctionnaires qui auraient pour fonction de faire des recommandations au sujet de l'application de politique du gouvernement fédéral."

D'ailleurs M. Lamontagne estime que cela ne sera pas nécessaire, car, dit-il, faisant allusion au secrétariat fédéral-provincial projeté, "je suis d'avis qu'avec les échanges de renseignements que nous aurons et dont nous bénéficierons dorénavant, ce genre de collaboration sera suffisant pour permettre non seulement aux organismes provinciaux mais également au Conseil économique canadien, de remplir les fonctions qui leur sont attribuées."

Interrogé par le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, le ministre responsable du Conseil économique devant le Parlement, a insisté sur l'interdépendance qui existe entre les provinces et le gouvernement canadien d'une part, et, d'autre part entre le Canada et l'étranger et, en particulier, l'Europe et les Etats-Unis lorsqu'il s'agit de planification et de prévisions économiques.

Commissariat

"Nous savons, dit-il, que si les provinces tentent d'organiser ce genre de planification et de prévisions économiques, sur des périodes de temps relativement longues, nous savons qu'elles ne disposent pas de tous les renseignements qu'elles devraient avoir pour en arriver véritablement aux meilleures prévisions possibles." Il faut en outre aller sur le plan international.

M. Lamontagne a précisé pour le député conservateur de Pontiac — Témiscamingue, M. Paul Martineau que le Conseil économique remplirait "d'une certaine façon" le rôle de commissariat au plan comme il existe en France.

Il a cependant tenu à signaler des particularités du commissariat français, qui ne s'appliquent pas au Canada, comme le fait que toute l'expérience de planification en France s'est faite dès le lendemain de la guerre alors que ce pays était désorganisé du point de vue économique et qu'il n'avait pas non plus les services de recherches et de statistiques dont nous disposons maintenant au Canada.

"De sorte que nous n'avons pas, à mon sens, besoin de tout l'appareil administratif assez lourd, qui a été développé en France, sous forme de commissions de modernisation et d'équipement pour élaborer ici, pour lancer cette première expérience."

M. Lamontagne a reconnu qu'il est impossible d'appliquer au Canada une planification impérative à cause justement du régime fédératif, parce que cette forme de planification implique des contrôles et des contraintes. Il est d'avis cependant que le genre de planification indicative qu'il préconise n'est pas incompatible avec le régime fédéraliste.

Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire a aussi participé au débat pour repousser l'augmentation de la productivité et de la production comme un moyen de résoudre les problèmes économiques. Il a dit d'ailleurs que ce problème de la production est réglé maintenant par l'avènement de l'automation.

Il a alors préconisé dans la veine créditiste la réforme monétaire "afin de permettre à la production d'atteindre le consommateur". Il entend ainsi régler le problème de la distribution.

Londres promet l'indépendance à l'île de Malte

LONDRES. (Reuter) — La colonie britannique de Malte accédera à l'indépendance le 31 mai de l'année prochaine, a annoncé aujourd'hui aux Communes de Londres M. Duncan Sandys, ministre des Colonies. La déclaration de M. Sandys fait suite à une conférence, à Londres, entre les chefs politiques maltais.

Hausse de traitement chez les ingénieurs forestiers de l'Etat

QUEBEC — (DNC) — Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Lucien Cliche, vient d'annoncer l'établissement d'une nouvelle échelle de salaire prévoyant des augmentations pour les ingénieurs forestiers à l'emploi du gouvernement de la province .

La nouvelle hausse qui touche quelque 125 ingénieurs forestiers porte l'échelle des traitements de $5,000 pour les débutants, jusqu'à $10,400 par année. Les salaires étaient auparavant de $4,200 pour les ingénieurs qui entraient au service de la province, avec un maximum de $8,800.

Les journaux ont fait état récemment de la pénurie d'ingénieurs forestiers et du petit nombre d'inscriptions à la Faculté d'arpentage et de génie forestier de Québec.

Selon le ministre, la nouvelle échelle de salaire permet de classer les ingénieurs forestiers selon la base de traitement déjà établie pour les arpenteurs et les ingénieurs professionnels.

M. Cliche a profité de l'occasion pour inviter les jeunes diplômés des écoles secondaires à s'inscrire en très grand nombre à la Faculté de Laval. "Ces professions, a-t-il souligné, prennent chez nous une importance particulière en raison du rôle prépondérant que jouent la forêt et l'étendue du domaine territorial dans l'avenir économique du Québec. D'autre part, a-t-il ajouté, le gouvernement entend mettre l'accent sur les solutions à apporter aux divers problèmes de planification et d'aménagement forestiers."

Ste-Foy appuie le projet d'un second pont de Québec

QUEBEC. (DNC) — Le conseil de la cité de Ste-Foy appuie le projet du gouvernement d'installer un second pont à l'ouest du pont actuel. Ste-Foy est située à l'ouest de la ville de Québec.

Le conseil est d'avis que ce deuxième pont ne nuirait en rien à toute autre voie d'accès construite à la hauteur de Québec et Lévis. M. Noël Carter, maire de Ste-Foy, a dit que le gouvernement a bien étudié le problème d'une voie entre la rive sud et la rive nord et que la décision prise est la plus réaliste.

Selon des statistiques, un pont construit à l'ouest de la capitale serait essentiel parce que les municipalités situées à l'ouest et au nord-ouest de Québec ont montré par leur dynamisme qu'elles sont en train de devenir le facteur économique du développement du Québec métropolitain.

Depuis quelque temps, plusieurs maires et Chambres de Commerce de l'est de Lévis se prononcent ouvertement contre le projet du gouvernement de construire un second pont à l'ouest de Québec.

La météo

Minimum cette nuit : 65
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal; Laurentides et Mauricie** : Généralement nuageux, averses ou orages aujourd'hui; nuages demain matin, éclaircies l'après-midi. Plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 65 et 80; Sainte-Agathe et La Tuque, 55 et 75.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi; région d'Ottawa : Nuages, averses ou orages aujourd'hui; ciel dégagé cette nuit; demain, généralement ensoleillé. Plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 80; Ottawa, 60 et 80.

Cantons de l'Est; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages après-midi; averses ou orages ce soir et cette nuit; demain, nuages, éclaircies vers le soir. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 55 et 75; Chicoutimi, 55 et 70.

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

quant la pénurie de personnel. Il a ajouté : "On peut cependant voir que ce n'est point en vain que l'on s'adresse à nous et que nous faisons tout en notre pouvoir pour redresser la situation."

L'Hôpital de L'Est qui, lui aussi, avait fait précédemment l'objet d'une série d'articles, s'est vu imposer des mesures semblables à celles que le Doctors' et le Villa Maria devront prendre pour garder leurs portes ouvertes. Dans l'avenir, des contrôles stricts seront exercés par le Collège sur ces trois hôpitaux.

Notons que c'est la première fois que le public est ainsi informé des mesures que prend le Collège en pareils cas. Ce changement d'attitude laisse espérer qu'on appliquera à l'avenir ce qu'on appelle la "politique de la porte ouverte".

SUSPECTS

SUITE DE LA PAGE 1

— Le 27 ou le 28 juin.

— Et qu'est-ce qu'il vous a dit ?

— Ce qu'il a raconté à la cour aujourd'hui.

L'ex-policier ajoute alors qu'il a fait rapport de ces déclarations de Watson à ses propres supérieurs, et qu'il est allé montrer aux policiers provinciaux les endroits où l'on pourrait trouver certaines pièces à conviction et surtout le cadavre de la victime.

Mais il affirme que ces renseignements n'ont été fournis à la Sûreté de la province qu'après deux semaines de délai, et qu'on n'a pas alors dit aux hommes de l'escouade des homicides de la P.P. d'où l'on tenait les quelques renseignements donnés.

Bouffard soutient encore qu'il a fait un rapport oral de sa conversation avec Watson au sous-inspecteur Ouimet, et qu'il lui a fait tenir, plus tard, un texte de ces mêmes propos.

Quant aux instructions données à Watson sur sa conduite future, et préalablement entérinées par le sous-inspecteur Ouimet, elles se résumeraient à ceci :

"Ne fais rien sans autre avis".

Serait-ce uniquement cette phrase que le témoin Watson aurait prise pour une interdiction de dire ce qu'il savait lors de l'enquête du coroner de 1961 ?

C'est là, de toute évidence, une question qui va prêter à un long débat dans les cercles policiers, sinon ailleurs, pendant les prochaines semaines.

WARD

SUITE DE LA PAGE 1

d'accusation, et non coupable au sujet de trois autres.

Après avoir délibéré pendant 4 heures et 20 minutes, le jury a déclaré que Ward n'était pas coupable d'avoir vécu de gains dus à la prostitution de Vickie Barret et de Margaret Ricardo, ni d'avoir incité Christine mes à des fins immorales et Keeler à lui procurer des femd'avoir tenté de séduire Miss X, aux mêmes fins.

Par contre, l'accusé a été reconnu coupable d'avoir vécu de gains immoraux venant de la prostitution pendant que Christine Keeler et Mandy Rice-Davies vivaient avec lui. Cependant, la sentence n'a pas été prononcée en dehors de la présence de Ward.

S'il survit, lorsqu'il sera physiquement capable d'être présent au tribunal, la sentence sera alors, en principe, prononcée.

M. Howard Jones, l'ami de Ward chez qui celui-ci a passé la dernière nuit et qui l'a fait transporter à l'hôpital, a révélé que l'ostéopathe a écrit 12 lettres mardi soir, à envoyer au cas où il serait condamné. Six de ces lettres sont adressées à des amis. M. Jones a remis les lettres à l'homme d'affaires de Ward. Il a précisé qu'il ne s'agissait pas de lettres annonçant un suicide.

La "Museum Gallery", où sont actuellement exposés les dessins et tableaux de Stephen Ward, a vendu hier huit ou neuf dessins de l'ostéopathe, notamment le portrait de Sylvia Parker, la jeune femme qui a traversé l'Atlantique pour venir témoigner en faveur de Ward. Jusqu'à présent, la vente a rapporté plus de 9,000 livres ($27,000).

Christine Keeler

Nouveau coup de théâtre dans les affaires de Christine Keeler. Un de ses amants, Aleysius "Lucky" Gordon, chanteur jamaïcain de 31 ans, vient de lui intenter un procès à la suite de la fausse accusation de voies de fait qui lui valut une peine de trois ans de prison. Ce jugement fut cassé en appel et "Lucky" Gordon retrouva sur-le-champ sa liberté.

D'autre part, la police a rendu hier à M. Robin Drury, ancien agent de Christine Keeler, une bande magnétique dont on croit savoir qu'elle contenait des conversations de Christine avec des personnes qui ont témoigné au procès de Gordon, le 7 juin dernier.

Une équipe de sténographes a transcrit pendant une semaine cette bande magnétique. La transcription a été utilisée par les juges de la Cour d'appel qui ont cassé le jugement rendu contre Gordon.

Christine Keeler aurait refusé une offre de $5,000 pour une interview à la télévision canadienne, parce qu'elle était déjà liée par un contrat exclusif de $54,000 avec le "News of the World".

L'affaire Ward occupe aujourd'hui la première page des journaux britanniques. Les quotidiens retiennent essentiellement deux faits : la culpabilité de l'ostéopathe et sa tentative de suicide.

De nombreuses photographies montrent Stephen Ward plongé dans le coma et transporté, sur une civière, à l'hôpital. Des gardiens de prison se relaient actuellement à son chevet.

D'autres photographies racontent les épisodes de ce procès qui a tourné au drame et mettent en scène les principaux personnages qui se sont trouvés impliqués dans cette affaire, depuis M. John Profumo, l'ex-ministre de la Guerre, jusqu'à Christine Keeler.

De longues biographies évoquent l'enfance de Ward, son éducation à Paris et aux Etats-Unis, son temps passé à l'armée en qualité d'ostéopathe et sa spécialité qui l'a conduit à la fois dans la haute société et dans l'univers troublé du vice.

L'affaire Meriguet

Enquête préliminaire fixée au 15 octobre

WHITEHORSE. — (PCf) — L'enquête préliminaire de Karoly Marsi, âgé de 31 ans, accusé du meurtre d'Henri Meriguet, a été fixée au 15 octobre, à Whitehorse.

Marsi a été mis en accusation à la suite de la découverte des restes d'un cadavre, probablement celui de M. Meriguet, étudiant français, sur la route de l'Alaska. M. Meriguet rentrait en France après avoir refait le chemin parcouru par son grand-père lors de la course au Klondike.

M. John J. Deutsch, président du nouveau Conseil économique ?

OTTAWA. (PC) — L'économiste John J. Deutsch deviendrait le premier président à temps complet du nouveau Conseil économique du Canada, selon certaines informations divulguées hier.

M. Deutsch dirigerait une organisation de 28 membres dont le rôle consistera à planifier l'économie du pays et à conseiller le gouvernement et l'industrie sur les meilleurs moyens à prendre pour atteindre leurs objectifs.

Né en Saskatchewan, M. Deutsch fut au service de la Banque du Canada et du ministère des Finances de 1935 à 1956, année où il démissionna du poste d'assistant au sous-ministre des Finances. Il prit alors la direction de la faculté d'économie politique à l'université de la Colombie-Britannique. En 1959, il devint vice-principal de l'université Queen's.

Il n'en conserva pas moins ses contacts avec Ottawa. Il fut conseiller du comité du Sénat sur l'effectif ouvrier, en 1960-1961, et dressa le rapport qui laissait prévoir la nécessité de trouver 1,000,000 de nouveaux emplois au Canada au cours des cinq prochaines années.

Il fit aussi partie d'une Commission royale qui recommanda le règlement des dispositions financières controversées au sujet des conditions du rattachement de Terre-Neuve au Canada en 1949.

M. Deutsch serait l'un des trois membres à temps complet du Conseil. Les 25 autres membres ne collaboreront avec le Conseil qu'à temps partiel et représenteront divers secteurs de l'économie.

La Chambre des Communes a déjà été saisie du bill créant le Conseil.

M. George Drew a-t-il assisté au procès Ward ?

OTTAWA. (PCf) — Le sénateur Jean-François Pouliot a demandé hier à la Chambre haute si M. George Drew avait assisté au procès de Stephen Ward, ostéopathe de Londres, en sa qualité de haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni.

Le sénateur libéral du Québec faisait allusion à un article paru dans le Halifax Chronicle Herald et dans lequel il est dit que l'instruction du procès était si ennuyeuse à certains moments que "M. Drew qui assistait aux séances dans l'un des rares sièges réservés au public s'assoupissait".

"Est-ce que le haut-commissaire était là à titre officiel et, si oui, a-t-il fait rapport au gouvernement, demanda le sénateur Pouliot.

"Dans le cas contraire, j'aimerais le rappeler à la prudence et l'exhorter à ne pas suivre l'exemple de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel à cause de sa curiosité".

Le sénateur W. Ross Macdonald, leader ministériel, lui a répondu qu'il ne possédait pas le moindre renseignement à ce sujet.

Crainte de Bonn

Reconnaissance de la RDA via le Pacte de Moscou !

BONN. (AFP-Reuter) — Le gouvernement fédéral allemand approuve l'accord conclu à Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires et le considère comme un premier pas vers un désarmement contrôlé. Toutefois, il ne veut pas que son application puisse amener la reconnaissance du régime de l'Allemagne de l'Est et il va engager des consultations à ce sujet avec ses alliés.

Tel est le résultat de la séance de cabinet qui s'est réuni hier à Bonn et qui a été consacrée entièrement à l'examen du texte du Pacte de Moscou.

M. Gunther von Hase, porte-parole du gouvernement de Bonn, a exprimé l'opinion que la rapidité avec laquelle M. Walter Ulbricht, chef communiste de l'Allemagne de l'Est, avait annoncé l'intention de son gouvernement d'adhérer au traité était "suspecte".

Le cabinet n'a pas étudiée la question du pacte de non-agression entre l'Est et l'Ouest, mais selon von Hase, ce point soulève le même problème de la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est.

McNamara à Bonn

M. Robert McNamara, secrétaire américain à la Défense, a donné hier l'assurance à M. Kai Uwe von Hassel, ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, que l'accord de Moscou ne se traduira pas par une réduction des obligations des Etats-Unis en ce qui concerne la défense de l'Europe.

Les entretiens, tenus au ministère fédéral de la Défense, ont également porté sur la stratégie de l'OTAN, la production des armements, les avions à décollage vertical et la recherche.

Le ministre américain avait auparavant rencontré le vice-chancelier Ludwig Erhard et le chancelier Adenauer. Il doit poursuivre aujourd'hui ses entretiens avec von Hassel.

Discours de Walter Ulbricht

Dans une déclaration-fleuve longue de plus de trois heures devant la Chambre du peuple de l'Allemagne de l'Est, M. Walter Ulbricht a déclaré que "si Bonn s'obstine à saboter tout règlement en vue de la normalisation de la situation, la RDA se trouvera dans l'obligation d'emprunter d'autres voies pour liquider les séquelles de la seconde guerre mondiale en Allemagne".

Après avoir annoncé que la RDA adhérera formellement au Pacte de Moscou, M. Ulbricht a préconisé, une fois de plus, la transformation de Berlin-Ouest en ville neutre et libre, la création d'une zone dénucléarisée européenne comprenant les deux Etats allemands et la conclusion d'un traité de paix entre la République fédérale allemande et la République démocratique allemande.

Malgré l'accord nucléaire

Washington ne réduira pas son aide à la défense de l'Europe

BONN. (AFP) — L'accord de Moscou sur l'arrêt des explosions expérimentales n'entraînera aucune réduction de la contribution américaine à la défense atlantique en Europe. Cette assurance, donnée par M. Robert McNamara, secrétaire américain à la Défense, à ses interlocuteurs allemands, est l'élément essentiel des entretiens que M. McNamara vient d'avoir à Bonn, depuis hier, avec son homologue allemand, M. Kaiuwe von Hassel et qu'il va poursuivre durant son voyage en Allemagne du Nord.

Du côté alemand on a souligné que ces échanges de vues n'avaient pas pour objectifs des résultats concrets immédiats, mais tendaient à définir des éléments de décisions ultérieures. Du côté américain, par contre, il semble que M. McNamara ait aussi abordé la question des achats de matériel militaire par l'Allemagne fédérale (ceux-ci se chiffrent à environ 700 millions de dollars) et ait exprimé le voeu de les voir augmenter afin d'aider à l'équilibre de la balance des paiements des Etats-Unis.

On croit également savoir qu'a été abordée, mais dans un cadre très général, la question d'une coopération technique germano-américaine pour la construction du "char de l'avenir" et celle d'un croiseur porte-fusées.

Mon Mart VENTE D'AOÛT

MAGASINEZ AGRÉABLEMENT NOS MAGASINS SONT CLIMATISÉS

TONDEUSE ELECTRIQUE SUNBEAM à 2 LAMES

71.88 Comparez à 99.95

La préférée des Canadiens. Taille n'importe quel gazon parfaitement, nouveau modèle attrayant, belle couleur nouvelle. Légère. Démarrage éclair par commutateur. Pas de gazoline, d'huile ou de corde à tirer.

CORBEILLE DECORATIVE

Corbeille à pain ou à fruits moderne en polyéthylène incassable. Teintes pastelles. Remplie de fleurs, elle figurera avec honneur au centre de la table.

26¢ Comparez à 69¢

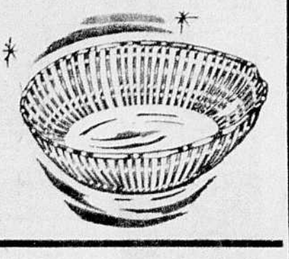

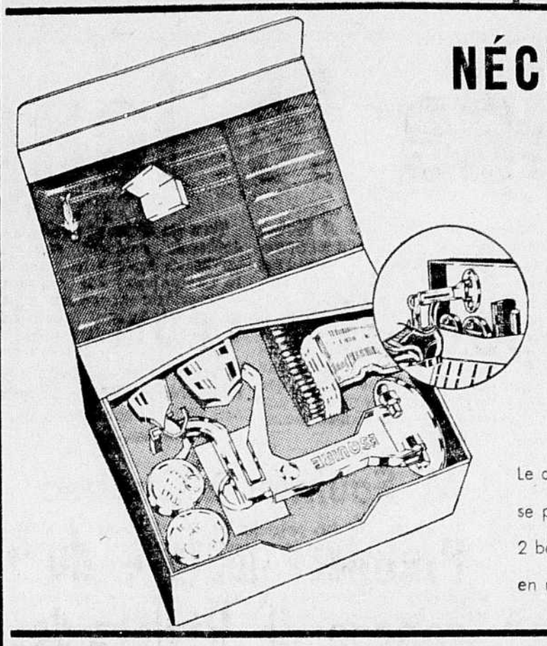

NÉCESSAIRE ESQUIRE pour cirer les souliers

1.88 Comparez à 7.95

Le cirage se fait vite et bien chez soi. Petite armoire qui se place sur le mur, sur la porte, n'importe où. Contient 2 boîtes de cirage, brosse de qualité, 2 linges, pose-pied en métal type "professionnel". Val. 6.00.

PLAT À USTENSILES

Plat compartimenté où les ustensiles s'empilent tout seuls. Garanti incassable. Six sections pratiques. Rose, rouge, jaune, turquoise.

Comparez à 98¢ 49¢

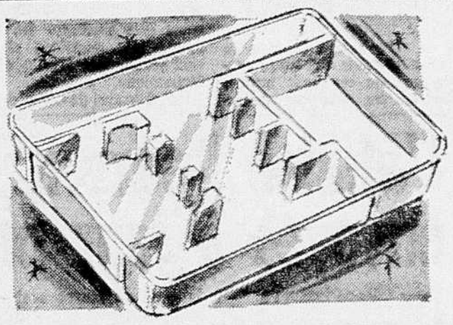

LA QUALITÉ PRIME À NOTRE RAYON DES TISSUS

DEBARBOUILLETTES RAYEES Lady Galt en terry

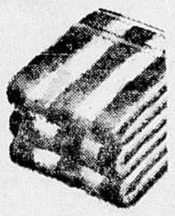

12 POUR $1

Rég. 77¢ ch.

Limite : 12 par client

Tant qu'il en restera

Confectionnées au Canada avec les meilleurs tissus. Diverses rayures.

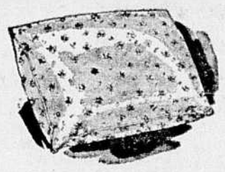

REPETITION D'UN SOLDE

99¢

Rég. 1.49

Oreillers en mousse. Divers motifs floraux. Confection canadienne. Dans sacs individuels.

OFFRE REPETEE

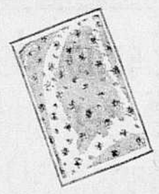

TAIES D'OREILLERS BLANCHES OU FLEURIES

SPECIAL 33¢ ch.

PRIX MON MART 59¢ CH.

Couleurs et motifs assortis. Limite 4 paires par client. Tant que la quantité durera.

VOYEZ LA QUALITÉ DE NOTRE RAYON DES TISSUS

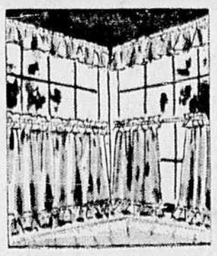

RIDEAUX CAFE

2.97

En toile lavable. Trois harmonies de couleurs : rouge, turquoise et doré.

FINETTE IMPRIMEE

55¢ LA VERGE

Finette Tex-made épaisse, grand choix de motifs floraux, rayés et quadrillés. Idéale pour pyjamas, robes de chambre,

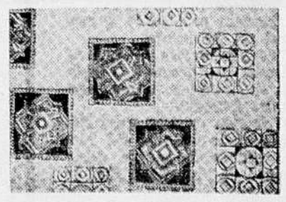

TEX-MADE

87¢ LA VERGE

Cotonnades imprimées de transsaison et d'automne. Lavables et "sèchent vite", 38 pouces. Grand choix de motifs pour robes et blouses.

OUVERT 9 AM-7 PM
JEUDI VEND. 9 AM-10 PM

LASALLE BOUL. LAVERENDRYE

Mon Mart DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR

CHOMEDEY BOULEVARD LABELLE

OUVERT TOUS LES JOURS 9 AM - 10 PM.

ANALYSES MÉDICALES

TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00

URINES $2.50, SANG, SELLES, etc.

2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses.

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS

Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

Les PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 1er AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 243

Le pont-tunnel sera prêt dans 3 ans

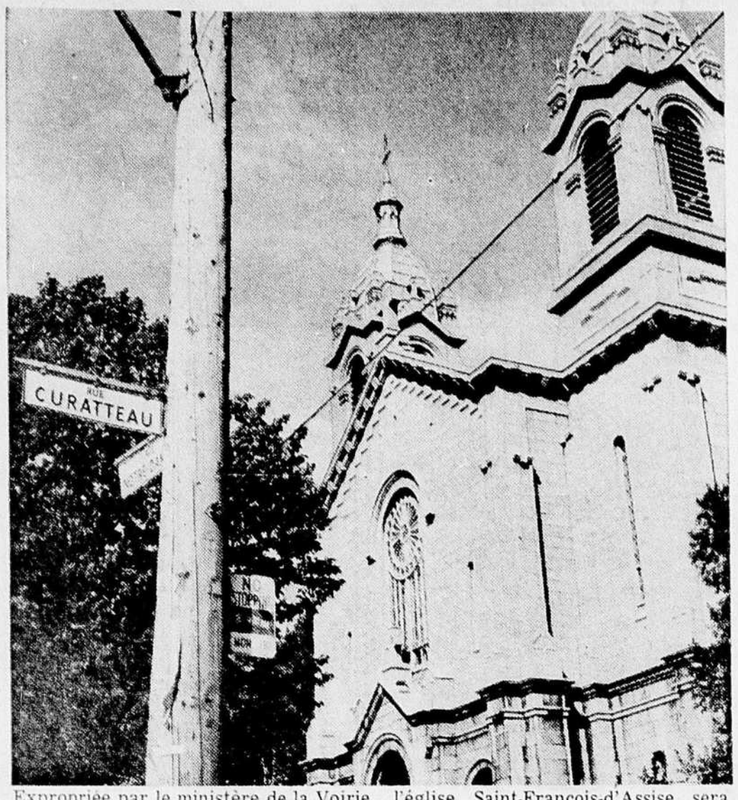

Expropriée par le ministère de la Voirie, l'église Saint-François-d'Assise sera bientôt démolie pour laisser place à la sortie du tunnel de Boucherville.

(photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE)

par Jacques PIGEON

En août 1966, le pont-tunnel de Boucherville sera une réalité.

Le premier ministre Jean Lesage a officiellement inauguré, hier, ces travaux de l'ordre de soixante-quinze millions de dollars. Au moyen d'un radio émetteur, le premier ministre a donné au capitaine d'un bateau dragueur l'ordre de commencer les travaux de creusage d'une cale sèche où seront construites les sept sections de béton qui formeront le tunnel.

Une fois terminées, ces sections de béton de quelque 120 pieds de largeur par 360 pieds de longueur, seront déposées sur le lit qui aura été préparé pour elles au fond du fleuve. Les sections préfabriquées dans cette cale sèche seront ensuite mises en place par immersion.

Le pont qui doit enjamber le chenal sud aura une longueur totale de 1,500 pieds avec une travée centrale de 220 pieds. Les fondations de piliers sont calculées de façon à permettre le dragage éventuel d'un chenal de plus grande profondeur et de manière à rendre possible le support des charges d'un pont-levant. La travée centrale sera construite en charpente métallique. Le reste du pont sera composé de huit travées de 160 pieds de portée, en béton précontraint.

La traversée à six voies de circulation sera raccordée du côté nord à la montée St-Léonard, la rue Hochelaga et l'autoroute est-ouest longeant le fleuve, c'est-à-dire le nouveau tracé de la route Transcanadienne. Sur l'île Charron elle sera raccordée au futur réseau routier de l'île ; sur la rive sud à la future route 3A, à la route 3 et à la route Transcanadienne.

Ce pont-tunnel n'est pas une réalisation unique. Comme l'a dit le premier ministre, il s'agit cependant d'une oeuvre de génie gigantesque. Un tunnel du genre a déjà été construit en Colombie-Britannique, mais il est beaucoup plus petit.

Sur le plan technique, il s'agit d'une des entreprises les plus considérables auxquelles un ministère du Québec se soit jamais attaqué. Le tunnel permettra un dégagement horizontal de 2,400 pieds et un tirant d'eau de 40 pieds. Sa longueur totale, approches comprises, sera de 6,400 pieds. Du côté nord il passera sous l'église Saint-François d'Assise, qui a été expropriée pour être démolie, et se rendra à quelque 200 pieds au nord de la rue Notre-Dame.

Ce pont-tunnel de même que le nouveau tracé de la route Transcanadienne font partie d'un plan d'ensemble du ministère de la Voirie, un plan dont le coût est évalué à un milliard de dollars, sur une période de 5 ans.

UN PROJET EN VOIE DE REALISATION — Du haut des airs vioci ce que donnent les travaux qui sont présentement en marche, face à l'île Charron, et sur le côté de Jacques-Cartier, en vue de la réalisation du tunnel-pont de Jacques-Cartier. De l'autre côté de l'île, un bateau-dragueur prépare le lit du tunnel.

(photo aérienne Paul-Henri TALBOT, LA PRESSE)

Autre réunion pour les crédits du métro

Le comité exécutif a échoué hier soir dans sa tentative de faire adopter par les membres du conseil d'importantes augmentations aux deux règlements d'emprunts relatifs à la construction du métro.

Malgré des pourparlers qui se sont prolongés jusqu'à seulement quelques minutes avant le début de la séance du conseil, le président du comité exécutif a dû expliquer qu'il était impossible de soumettre immédiatement les rapports et notes explicatives.

Il s'est toutefois empressé d'ajouter que les conseillers seraient appelés en assemblée extraordinaire d'ici quelques jours afin de voter ces crédits qui, selon certains observateurs, pourraient bien dépasser les $50,000,000.

M. Saulnier a révélé hier que les deux règlements d'emprunts seront modifiés, ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention de l'administration. On va profiter de l'occasion (le coût augmenté du matériel roulant) pour voter les règlements d'emprunts que nécessitent certains prolongements aux lignes initiales, particulièrement la construction du tronçon Montréal-Longueuil. Il faudra aussi voter des crédits pour le prolongement du tronçon nord-sud jusqu'à la rue Henri-Bourassa, et celui du tronçon est-ouest jusqu'à la gare Centrale.

L'administration a déjà dévoilé le coût approximatif du tronçon destiné à desservir le terrain de l'exposition et la rive sud, soit $13,000,000, et l'on sait déjà qu'il faudra augmenter d'au moins $25,000,000 le montant prévu à l'achat du matériel roulant. Il est donc fort possible que les crédits additionnels dépassent les $50 millions.

En réponse à une question du conseiller Lynch-Staunton, le président du comité exécutif a, par ailleurs déclaré qu'il n'y avait rien de mystérieux dans le retard qu'apporte l'administration à accorder la commande du matériel roulant du métro. "La marge entre les deux manufacturiers est si mince que nous devons étudier très attentivement les soumissions reçues afin d'en arriver à une décision juste tant pour la ville que pour deux compagnies montréalaises aussi importantes que compétentes", a notamment déclaré M. Saulnier.

Il a refusé de divulguer les termes des négociations qui se poursuivent avec ces deux manufacturiers, de même que les prix demandés dans les secondes soumissions, en déclarant qu'il était nécessaire de procédure ainsi pour "le bénéfice de la cité". M. Saulnier a promis que tous ces détails seront donnés lors de l'assemblée spéciale qui se tiendra sur le sujet "à très brève échéance".

L'administration a jusqu'à maintenant refusé de donner les prix demandés par les deux manufacturiers, après négociations, mais on croit que les secondes soumissions s'élèvent à environ $45,800,000 et $45,500,000.

Première lecture du règlement de zonage de Rivière-des-Prairies

Le conseil municipal de Montréal a accepté hier, en première lecture, un projet de règlement de zonage destiné au nouveau quartier Rivière-des-Prairies.

Ce projet de règlement, qui devra subir l'épreuve d'une deuxième lecture dans moins de 30 jours, n'a pas de caractère permanent. Il a été réalisé par une firme d'ingénieurs-conseils de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies, à la demande du conseil municipal du temps, et il a été presque intégralement versé au dossier de la ville de Montréal.

M. Lucien Saulnier a expliqué à ses confrères du conseil que le règlement avait subi certaines modifications, particulièrement au chapitre des postes d'essence; il a précisé également que le Service d'urbanisme sera chargé de le remodeler le plus rapidement possible afin qu'il soit conforme aux normes montréalaises.

Le conseiller Lynch-Staunton a demandé au président du comité exécutif si la ville de Montréal pouvait légiférer dans ce nouveau quartier de Montréal avant l'élection des deux représentants de Rivière-des-Prairies au conseil. Il s'est dit étonné d'une telle forme de procédure.

M. Lucien Saulnier a expliqué qu'il y avait urgence à adopter une réglementation qui offre "une protection très grande" et que les représentants du nouveau quartier seraient tout à leur aise de proposer des modifications, lorsque viendra le temps d'arrêter les termes d'une réglementation définitive.

Par ailleurs, le conseil municipal a abrogé 27 règlements de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies. Ceci ne s'est cependant pas fait sans que le conseiller Charness s'oppose sur une question de procédure et s'enregistre finalement dissident à la décision de la majorité.

En vertu de la charte de la ville de Montréal, qui exige deux lectures de tout règlement ayant trait au zonage, M. Charness a demandé que l'on adopte la même politique dans le cas d'abrogation de règlements qui, selon lui, touchaient le zonage du territoire de l'ancienne municipalité. Il n'a pas obtenu gain de cause.

Décès du juge Roland Paquette

Le juge en chef de la Cour municipale de Montréal, l'hon. Roland Paquette, est décédé au cours de la nuit dernière.

Admis au Barreau au début des années '30, après avoir terminé ses études classiques au Collège Sainte-Marie et sa licence en Droit à l'Université de Montréal, il devait connaître une brillante carrière.

Il a été durant sa vie active président de la Société des enfants infirmes de la province de Québec; trésorier de la clinique B.C.G.; l'un des trois administrateurs de la fabrique de la paroisse Notre-Dame; et l'un des principaux organisateurs de la campagne de souscription de l'Université de Montréal en 1947.

Il siégeait de plus au comité catholique de l'instruction publique. En mai 1955, il était

voir LE JUGE en page 11

le juge PAQUETTE

Un propriétaire exige un supplément d'un couple qui vient d'avoir un bébé

par Pierre VENNAT

Tout le monde à Montréal en a entendu parler, s'il n'a pas eu directement affaire à ces propriétaires qui refusent de louer leur logement à des familles ayant des enfants en bas âge.

Pratique de moins en moins courante, parce que de moins en moins payante, les statistiques du logement démontrant qu'il y a actuellement dans la métropole plus de logements disponibles que de locataires éventuels.

On a donc remplacé cette pratique par une autre, plus payante : exiger un supplément mensuel d'un couple qui vient d'avoir un bébé.

C'est l'aventure qui vient d'arriver à un jeune étudiant en sociologie, habitant un duplex, rue Fabre, et dont l'épouse a accouché il y a un mois et demi.

Mis en demeure d'avoir à payer un supplément mensuel, notre homme a refusé.

Suivirent lettre recommandée et menace de procédures, le bail du locataire donnant droit au propriétaire d'augmenter le coût du loyer si le locataire fait l'acquisition d'un objet susceptible d'endommager la propriété.

Et l'acquisition en question, selon le propriétaire, serait le bébé, susceptible d'endommager la peinture des murs.

Ce dont se défend bien le jeune papa, dont le bébé dormant à longueur de journée ne sait ni marcher ni parler ni même encore reconnaître un objet, encore moins endommager la peinture d'un mur.

L'appartement étant relativement neuf, il ne tombe pas sous l'autorité de la Régie des loyers. Pas de protection à chercher de ce côté-là.

Il reste toujours la possibilité de plaider en Cour supérieure sur le sens du mot acquisition et des dommages susceptibles d'être causés par un bébé, mais un tel procès, qui pourrait traîner en longueur, compte tenu du rôle considérable de causes en attente devant nos tribunaux, risque de coûter plus cher en frais d'avocats que le supplément à payer d'ici mai prochain.

Et, comble d'aubaine pour le propriétaire, le deuxième locataire attend un premier héritier ces jours prochains . . .

L-O-U-E-Z

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

• VENTE
• REPARATION
• PIECES

Aucun problème, si vous vous fiez à nos spécialistes

GELINAS COMPRESSORS INC.
4845, ST-DENIS
STATIONNEMENT GRATUIT A COTE DU MAGASIN
AV. 8-0163
8 h. a.m. à 6 h. p.m. — Vendredi soir jusqu'à 8 h. — Samedi jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
BUREAU FERME LES LUNDIS DURANT JUILLET ET AOUT
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

aux 4 librairies Pilon
TOUT pour le PHILATHELISTE
Très grand choix
• ALBUMS • TIMBRES • LOUPES
• PINCETTES • CHARNIERES, ETC.
Prix variés
Aussi grand assortiment de CATALOGUES et ALBUMS pour collectionneurs de pièces de monnaie
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851, Désorie, St-Laurent RI. 8-7961

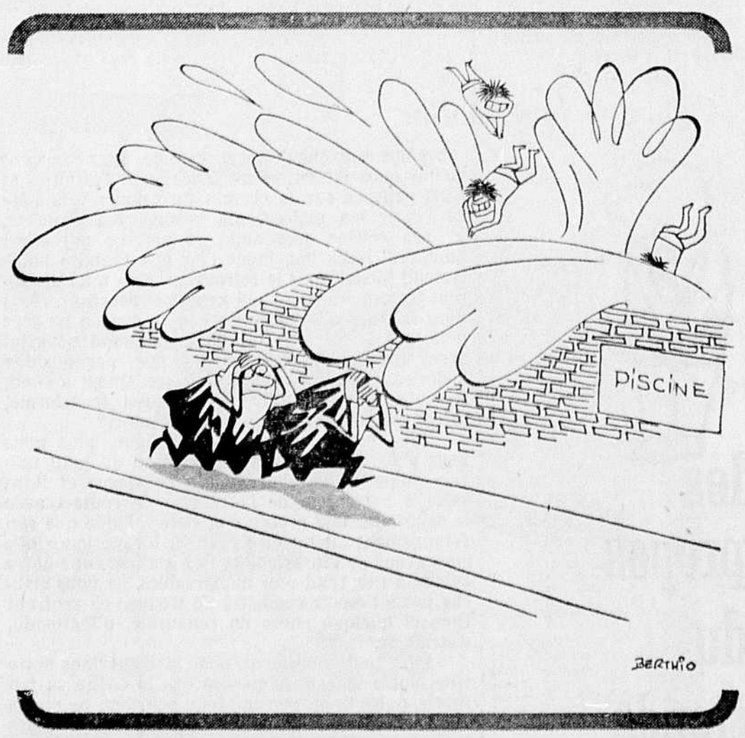

Promotions à la PP

Cinq officiers bien connus de la PP ont appris ce matin qu'ils avaient été promus.

L'assistant-directeur Paul Dessureau, commandant de la division de Montréal, a révélé que :

les sous-inspecteurs Gérard Morel, adjoint à l'insp.-chef G. Houle, et Georges Brunelle, préposé aux approvisionnements, sont promus au grade d'inspecteur ;

les sergents d'état-major Y. Aubin, chef de la circulation ; Paul Gagnon, attaché aux enquêtes criminelles ; et R. Lefebvre, attaché aux archives, deviennent sous-inspecteurs.

Aujourd'hui, de 1 h. à 10 h.

Clinique de donneurs de sang au parc Lafontaine

Une clinique de donneurs de sang a lieu aujourd'hui au parc Lafontaine. Cette clinique est sous le haut patronage de Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Afin d'éviter toute attente aux donneurs, la clinique fonctionnera sans interruption de 1 h. de l'après-midi à 10 h. du soir.

Tous les citoyens de Montréal et les nombreux visiteurs qui sont aujourd'hui dans la métropole sont invités à se présenter à cette clinique qui est installée dans le Pavillon sud du restaurant de parc Lafontaine.

Cette clinique est tenue pour la troisième année consécutive. La première année, 528 chopines de sang avaient été recueillies. L'an dernier, à cause de la pluie, la clinique s'était terminée à 6 h. et seulement 294 personnes avaient pu donner de leur sang. On espère atteindre cette année l'objectif qui a été fixé à 500 chopines de sang.

FAITS divers

Une auto heurte un cheval : deux morts

Deux personnes ont perdu la vie, vers 1 h. 10 hier après-midi, lorsque leur auto a heurté un cheval errant sur la route. L'accident est survenu sur la route no 11, à 3 milles environ au sud du village de Labelle, dans les Laurentides.

Les victimes sont : Mme Darrel Perkins, 26 ans, de La Macaza, et Mlle Madeleine De Carufel, de Labelle.

Voir FAITS DIVERS en p. 11

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GARANTIE ENTIÈRE !
Toutes nos pièces sont garanties . . . silencieux, amortisseurs, même les attaches en caoutchouc pour les tuyaux d'échappement et de sortie. De plus, nos silencieux, étant fabriqués de métal galvanisé, sont protégés contre l'oxydation. Bien entendu, tout le travail exécuté par nos experts est également garanti.
Mr MUFFLER
De 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
2535, boul. Laurentien près Canadair
1101, rue Craig coin Amherst
1285, rue Bellechasse près Papineau
6260, ch. Upper Lachine, près Cavendish
CR 3-1561
À ST-JÉRÔME: 801, boulevard des Laurentides GE8-1492
Mme Clara Desnoyers, prés.
DOSAGE INSTANTANÉ . . . CRÉDIT INSTANTANÉ
GARANTIE TRADITIONNELLE DE MR MUFFLER

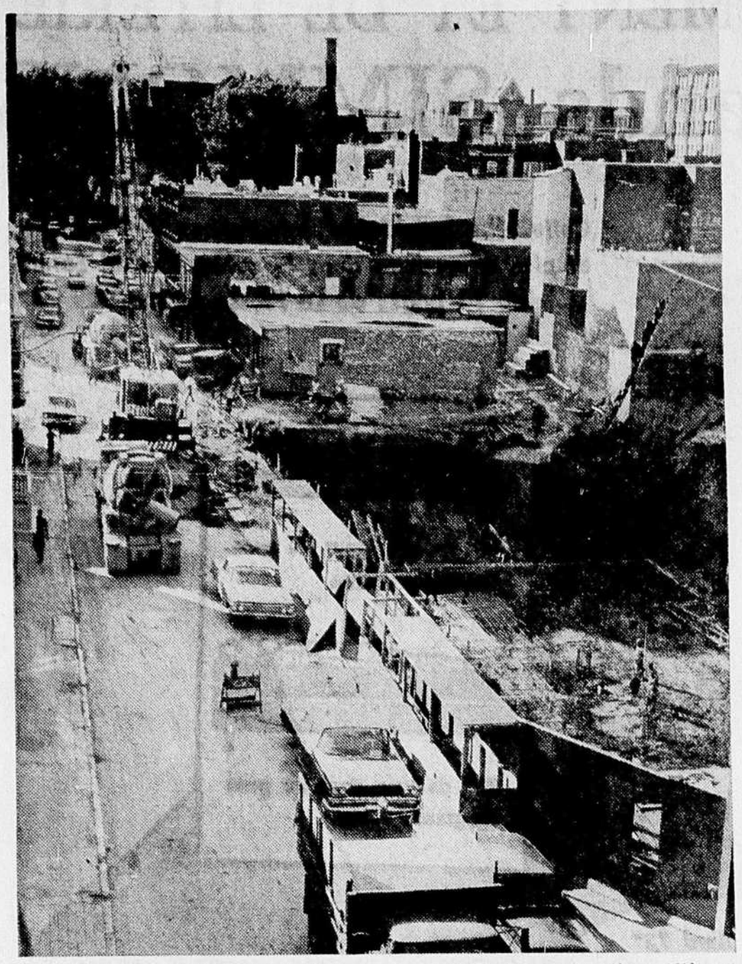

LE TROTTOIR DEVIENT LA RUE — Rue Labelle, les constructions s'élèvent au détriment de la circulation. Mais c'est temporaire. C'est le progrès ! Si les automobilistes qui empruntent la rue Labelle, entre Ste-Catherine et Dorchester, se trouvent parfois coincés entre d'énormes camions, la difficulté ne durera pas. On est à élever à cet endroit une maison d'appartements de quatorze étages, juste en face d'un autre édifice en construction qui abritera bientôt la Caisse populaire Saint-Jacques. Les ouvriers y travaillent jour et nuit. Si pour l'instant il faut élargir les trottoirs pour laisser passer les automobiles, dans quelques mois la rue redeviendra la rue. D'ici là, un conseil aux automobilistes : évitez cette rue si vous êtes pressés.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

M. Drapeau doit ajourner son voyage en France

Des problèmes de caractère municipal actuellement à l'étude empêchent le maire Jean Drapeau de se rendre pour l'instant en France.

Contrairement à ce qu'il s'était proposé, M. Drapeau doit pour le moins ajourner son départ qui devait avoir lieu d'ici samedi.

Selon la même source digne de foi, aucune nouvelle date n'est fixée pour ce voyage que M. Drapeau projetait dans le but de séjourner environ une semaine en France en compagnie des membres de sa famille avec lesquels il aurait fait le voyage de retour.

police et écroué au quartier général.

A coups de marteau

Quatre jeunes gens ont fait irruption aux petites heures la nuit dernière dans un restaurant du boul. St-Laurent, et après avoir déclaré au propriétaire qu'ils n'aimaient pas sa figure, l'un d'eux a tenté de le heurter avec un accessoire de percolateur.

Puis, les quatre sont sortis et, en passant devant la glace de la montre, ils l'on fait voler en éclats à coups de bottes.

Le propriétaire se serait emparé d'une hache et d'un marteau et lancé à la poursuite de ses visiteurs. Il en aurait rejoint deux et les aurait heurtés avec ses instruments, les blessant gravement. Ils ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, cependant que la police a ouvert une enquête.

Vol de $1,500

M. J. Vinegar, 3582, rue Chambly, s'est fait voler pour $1,100 de caméras, raquettes, montres, skis nautiques, dans son auto immobilisée près de son établissement. Dans le logis de M. Roméo Roger, 5068, rue Marquette, des inconnus ont raflé $1,500 et dans celui de M. Carmine Rossi, 10455, rue St-Firmin, $1,400 d'articles divers.

Double arrestation

Enfin la police a mis la main au collet de deux femmes qui avaient en leur possession plus de $200 d'articles qu'elles venaient de voler dans cinq magasins.

Messager assailli

Pierre Fournier, âgé de 15 ans, travaillant au magasin St-Hubert Chaussures, au 7106, rue St-Hubert, a été la victime d'un sauvage assaut de la part d'un individu, vers 11 h. 15 ce matin. Le jeune Fournier se rendait faire un dépôt à la banque lorsque le malfaiteur le força à le suivre dans une maison en démolition, située au 6927, rue St-André. Avant de le dépouiller de la somme de $133, le bandit lui asséna un violent coup de bâton à la tête.

Bébé pendu

ST-COLOMBAN. — Un bébé de sept mois, Erica Dobozy, du 51 ouest rue Marianne à Montréal, a été trouvé pendu entre son lit et le mur de sa chambre, hier après-midi, dans le chalet d'une résidente de St-Colomban, où l'enfant était en pension.

Selon les rapports de la police, le bébé aurait glissé de son lit durant le sommeil et serait mort étouffé entre le lit et le mur. L'accident est survenu vers 5 heures hier.

St-Colomban est situé à environ 40 milles au nord-ouest de la métropole.

Prêtre blessé

HAMILTON. (PCf) — Un prêtre catholique canadien français a été grièvement blessé quand l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision tôt ce matin à Grimsby Beach.

La victime, l'abbé Georges Coutlee, 37 ans, de Port Alfred, était vicaire depuis deux ans à la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours de Hamilton.

Fusillade

GATINEAU (PCf). — Trois individus d'Ottawa ont dû comparaître en cour hier afin de répondre à des accusations relativement à une fusillade qui s'est produite 24 heures plus tôt.

Une douzaine de coups de feu ont été tirés d'une voiture-taxi dans la rue principale de Gatineau à six milles à l'est d'Ottawa.

Les policiers ont arrêté trois hommes et saisi une carabine de calibre 410.

Patrick O'Shea, âgé de 18 ans, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir transporté une arme dangereuse et d'avoir causé des dommages à la propriété de M. Joseph Rooke.

Son père, M. Andrew O'Shea, âgé de 51 ans, et M. George Teniscoe, âgé de 24 ans, ont protesté de leur innocence.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

nommé successivement à la corporation de l'Ecole Polytechnique et gouverneur de l'Université de Montréal.

Reconnu pour son sens juridique averti, il avait présidé durant les années '50 la commission d'arbitrage pour régler les différends entre la Cité de Montréal et ses employés.

Comme juge en chef de la Cour municipale, son initiative la plus heureuse avait sans été la création d'une cour spéciale pour le règlement des causes de relations domestiques.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Incendie

Un violent incendie a partiellement détruit tôt ce matin deux maisons de chambres, situées au 236 et 238 avenue Elm, à Westmount. Le feu, qui s'est déclaré dans un des sous-sols, a surtout endommagé les étages inférieurs des édifices.

Les pompiers de Westmount ont dû utiliser 5 jets afin de maîtriser les flammes. L'incendie s'est déclaré vers 1 h. 30 ce matin. Personne n'a été blessé mais l'on rapporte que les pertes subies sont considérables.

Un collectionneur d'armes se blesse d'une balle

Un collectionneur d'armes, M. René Houle, 31 ans, du 4844 rue de Grandpré, s'est blessé, peu après minuit ce matin, alors qu'il était à vérifier un revolver.

Il ne semble pas toutefois que l'accident soit trop sérieux.

Tirant la gâchette par mégarde, une balle l'aurait atteint au ventre.

Les agents Lewis et Lozeau, du poste no 17, ont transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu, où il repose dans un état satisfaisant.

Elle succombe à ses blessures

Jacqueline Constance-McGee, âgée de 26 ans, a succombé la nuit dernière dans un hôpital de Montréal, des suites des blessures qu'elle avait reçues il y a quelques jours. La jeune fille avait été trouvée inconsciente mardi matin dans une maison de chambres, sise au 990 de la rue St-Antoine. Elle avait été violemment battue à coups de poings.

La Sûreté municipale détient présentement un suspect sur un mandat du coroner en rapport avec cette affaire.

Hold-up de $3,000 dans une Caisse populaire

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Trois individus armés et masqués ont dévalisé, vers 2 h. hier après-midi, la Caisse Populaire de Sainte-Christine, comté de Bagot, à 25 milles à l'est de St-Hyacinthe.

Mme Loranger, gérante de l'établissement, qui était seule à ce moment-là, a vu deux des trois compères pénétrer par la porte arrière. Elle s'est enfuie chez des voisins pendant que les malfaiteurs s'emparaient d'une somme évaluée à $3,000.

Les bandits se sont ensuite enfuis dans l'auto où les attendait un troisième individu et ils sont partis en direction de Roxton Pond.

Au moment du hold-up, le mari de Mme Loranger travaillait sur sa ferme avec les autres membres de sa famille.

La Sûreté provinciale fait enquête.

Battue et volée

Alors que Mme Madeleine Ash, 5834, rue Jeanne-Mance, passait en arrière du no 67 est, rue Craig, elle a été assaillie par un homme qui l'a battue et dépouillée de son réticule contenant $40. Le malfaiteur, qui est âgé de 34 ans, a toutefois été capturé peu après par la

Evasion à Sweetsburg

SWEETBURG, Qué. (PCf) — Un prisonnier, qui purgeait une peine de six mois pour vol, s'est évadé hier soir de la prison de Sweetsburg, à 50 milles au sud-est de Montréal.

La police a immédiatement entrepris de surveiller toutes les routes de la région.

L'évadé est Gérard Jacob, âgé de 22 ans, mesurant cinq pieds et 10 pouces et pesant 160 livres.

Autre baisse du prix du sucre

Trois raffineries de Montréal ont réduit aujourd'hui de 55 cents le prix du sucre raffiné, soit de $13.30 à $12.75 les 100 livres.

Il s'agit de la troisième diminution cette semaine. Lundi, le prix avait baissé de 70 cents et hier de 25 cents.

Le prix du sucre est déterminé par le coût du sucre brut sur le marché mondial à Londres.

ANNONCE

Alors, vous vous passez de ceintures de sécurité?

Serait-ce par crainte d'être emprisonné dans une voiture en flammes ou submergée? Ou parce que vous les jugez inutiles dans le cas d'accidents à grande vitesse? SÉLECTION du Reader's Digest d'août réfute six des arguments le plus fréquemment invoqués contre ce dispositif. Lisez ce qu'il faut d'abord rechercher quand il s'agit de choisir une ceinture de sécurité. Achetez Sélection d'août aujourd'hui même!

VOUS EPARGNEZ

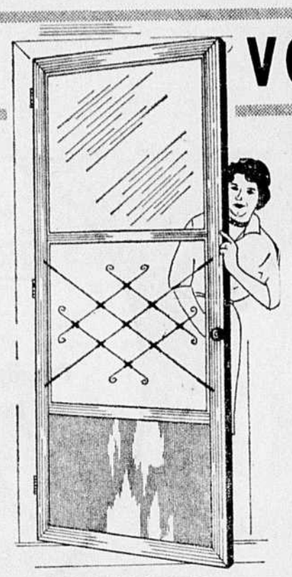

Placez votre commande maintenant et payez plus tard

1— Nous vous donnons UNE QUALITE SUPERIEURE

2— Nous vous donnons les fameuses FENETRES ALSCO isolées avec le Geon-vinyl

3— Nous couvrons les cadres en bois, peinture d'extérieure éliminée

4— Les portes en aluminium robuste ALSCO avec double cadre principal.

5— Nous vous donnerons les prix et conditions les plus favorables.

Téléphonez dès maintenant pour estimé gratuit sans obligation

ALSCO

1530 EST, BEAUBIEN

CR. 9-8551

24 heures par jour

EATON

DE SUPERBES MANTEAUX

GARNIS DE FOURRURE

arborant les nouvelles tendances '64 !

Nouveaux arrivages au "Petit Budget"

du 4e étage

Prix spéciaux de la vente d'août

58.00 68.00 78.00 88.00

Une variété remarquable de modèles confectionnés dans des lainages souples et des tissus laine/mohair rehaussés de parures de fourrure : rat musqué, renard, vison, mouton de Perse ou kolinsky. Des couleurs riches et chaudes : brun, vert, rouge, ton or et taupe. Tailles pour juniors, jeunes filles et tailles spécialisées. C'est la nouvelle collection de manteaux du Petit Budget du 4e. Tous avec doublure de chamois de 22" de longueur.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

MAGASIN DU SOUS-SOL CLIMATISÉ **EATON**

Élégance de la mi-été

Crêpe aux lignes fluides

Tailles 12 à 20 et 16½ à 24½

Elégance du crêpe, sobriété de lignes... tout à fait au goût du jour ! Trois modèles d'allure impeccable, pour toutes occasions, coupés dans un crêpe acétate et rayonne, léger et confortable. Notez les détails mode, les coloris d'automne, la grande variété de tailles. ACHETEZ MAINTENANT A CE PRIX REDUIT !

SPECIAL VENDREDI 8 99 chacune

Choisissez la taille, le modèle et les couleurs qui vous conviennent et

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, ROBES (RAYON 941)

c) Genre "tube" avec col tailleur, manches chemisier ¾, boutonnage devant. En noir, bleu sarcelle, brun dans les tailles courantes de 12 à 20.

Chaussures tout-aller en daim

Pour hommes et jeunes gens

SPECIAL VEDETTE 4 67 LA PAIRE

Deux modèles populaires en daim souple de bonne qualité. Confortables grâce aux semelles de caoutchouc-mousse. Intérieur partiellement doublé. Pour le sport, la ville, la campagne. 6 à 11, pas de demi-pointures. Largeur moyenne.

a) LAÇAGE A 2 OEILLETS en noir, vert loden ou brun.

b) GENRE "LOAFER" en noir, vert loden ou beige.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL CHAUSSURES (RAYON 937)

Pantalons tout-aller coton cordé lavable

Bien au-dessous du prix habituel !

SPECIAL VENDREDI 4 29 CHACUN

Messieurs ! EPARGNEZ sur ces pantalons de coton cordé de bonne qualité, pour hommes et jeunes gens. Modèles et tissus variés provenant de séries se vendant plus chères. MODÈLE COURANT avec ceinture à ganses et bords relevés dans les tailles de 30 à 44. MODELE CONTINENTAL avec ceinture ajustable et bas relevés dans les tailles 28 à 38. Teintes populaires comprenant : noir, gris, antilope, et quelques tissés fantaisie dans le lot. Pas toutes les tailles dans chaque modèle ou couleur — HATEZ-VOUS !

Prière d'indiquer un 2e choix de couleur

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 929)

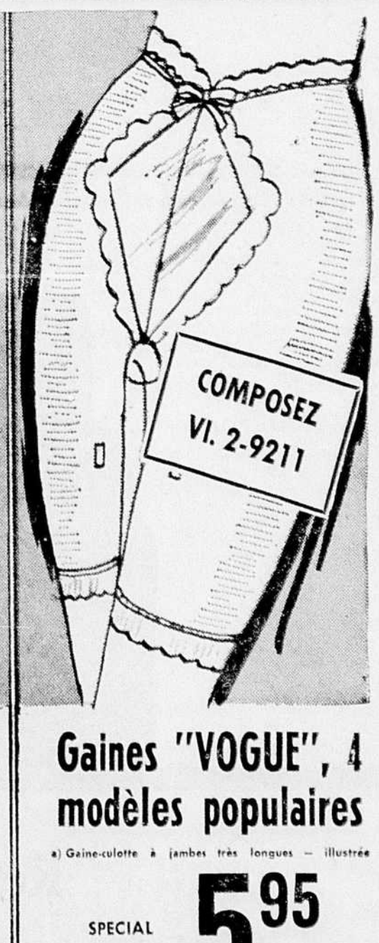

Gaines "VOGUE", 4 modèles populaires

a) Gaine-culotte à jambes très longues — illustrée

SPECIAL VENDREDI 5 95 CHACUNE

NON ILLUSTREES

b) Gaine-culotte à jambes très longues, glissière de côté 6.95

c) Gaine-culotte à jambes longues 4.95

d) Gaine-fourreau pour silhouette moyenne — 3.95

Gaines assorties en tulle élastique de rayonne de bonne qualité. Panneau devant en satin de rayonne résistante; panneau arrière en "Lastex" de satin extensible. Les gaines-culottes ont deux fourches amovibles et des jarretelles détachables.

Tailles	Petite	Moyenne	Grande	X-grde
Ceinture	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

MAGASIN DU SOUS-SOL, GAINES (RAYON 909)

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
50	Abitibi	43½	43½	43½
50	Abitibi pr	25	25	25
500	Algoma	54	54	54
1135	Alumin	26¾	26¼	26¼
—	Alum 1 pr	22⅜	22½	
60	Alum 2 pr	46¼	46¼	46¼
—	Ang T 4½	44	44	
125	An T 2.90 p	54	54	54
—	Argus	13	13	
—	Args 2.50 P	50	50	
—	Args 2.60 P	52¾	52¾	
3675	Alum 4¼ p	39¼	39⅛	39¼
—	Args 2.70 P	51¼	51¼	
—	Argus C Pr	8⅝	8⅝	
525	Asbestos	26½	26	26¼
—	Atl Sug	16⅜	16⅜	
25	Atlas Steel	37½	37½	37½
—	Bai S 5¾ p	25	25	
205	Banq CN	76¼	76¼	76¼
205	Banq Imp	62	61½	61⅝
420	Banq Mont	63¾	63	63
310	Banq N-E	70½	70¼	70½
900	Banq P C	49	48¾	49
75	Banq Roy	73¼	74½	74⅜
50	Banq Tor-D	61¾	61½	61½
—	Bath Pow A	53¾	53¾	
753	Bell Phone	53⅜	53⅜	53¾
50	Bo C 5 P	50¾	50¾	50¾
—	Bo C 5½ P	51¾	51¾	
—	Bow M Pr	51	51	
—	Bow Paper	5½	5½	
2765	Brazil	300	300	300
—	BA B N	60	60	
400	BA Oil	27⅜	27¼	27⅜
600	BC Forest	19	18⅞	18⅞
1960	BC Pow	21½	21½	21½
100	BC Phone	54⅛	54¼	54⅛
—	BC Ph 4½	92	92	
515	id	102	102	—
—	Brckvl Pr	7	7	
100	Brown	13¼	13¼	13¼
—	Bruck A	21	21	
—	Build Pr	25	25	
x125	Bulolo	600	600	600
—	CPN Fou	345	345	
—	Id Pr	17¾	17¾	
200	Cal Pow	21¾	21¾	21¾
—	Cal P 5 P	103½	103½	
180	Can C	37½	37½	37½
—	Can C P	28¾	28¾	
—	C Dom Sug	26	26	
—	CI Fndry	22½	22½	
—	C Fndry 4½	90¼	90¼	
—	Can Malt	85¾	85¾	
275	C S L	50¼	50	50
—	C S L pr	13	13	
100	C Aviation	10⅜	10⅜	10⅜
6390	C Brew	10¼	10	10¼
—	C Brw P 'A'	51½	51½	
400	C Brw P 'B'	52½	52½	52½
—	C Br Alum	10	10	
400	C I T pr	37	37	
850	C Chemical	9⅜	9¾	9¾
200	C Chem w	3.85	3.85	3.85
—	C Hydroc	17⅛	17⅛	
300	C I L	16¼	16¼	16¼
—	C I L pr	83½	83½	
40	C Int Pow	15¼	15¼	15¼
125	C Int Pow	47	47	47
—	C Marconi	4.25	4.25	
2035	CPR	30⅜	30⅜	30½
—	C Pet Pr	10⅞	10⅞	
—	C Vickers	19¼	18⅜	
—	Cap Wire	7½	7½	
1000	C Del Rio	7.35	7.25	7.35
—	Chrysler	68½	68½	
—	Coghlin	7⅛	7⅛	
—	Coghlin	5½	5½	
—	Col Cel	7⅛	7⅛	
860	Cons MS	26½	26¼	26½
—	Con Text	6¾	6¾	
—	Consu Glass	42¼	42	
—	Corby B	17¼	17¼	
225	Cor Cred	6	6	6
—	Credit Fon	75	75	
50	Cr Zell A	25¼	25¼	25¼
—	Crush Int	13	13	
—	Denison	11	11	
220	Dist Seag	50½	50½	50½
300	Dome Pe	13⅜	13½	13⅜
185	D Bridge	18¾	18¼	18⅜
—	D Coal p	12½	12½	
—	D Corset	21½	21½	
—	D Fndry	64	64	
400	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass p	19½	19½	
—	D Lime	6½	6½	
—	D Steel	11⅜	11⅜	
750	D Stores	13½	13½	13½
1200	D Tar	17¾	17⅜	17¾
—	D Tar p	23¾	23¾	
210	D Texi	20	20	20
—	D Texi pr	147	147	
800	Donohue	23	23	23
25	Du Pont	38	38	38
—	Du Pont pr	85	82½	
x100	Dupuis A	10⅜	10⅜	10⅜
—	Electrolux	8¾	8¾	
480	Falcon	56½	56½	56½
—	Fam Play	18	18	
250	Fleetwood	20	20	20
—	Foundation	8¾	8¾	
400	Fraser	29	29	29
100	Fr Pete p	3.00	3.00	3.00
—	Frosst A	18½	18½	
—	Gat 5 p	103	103	
—	Gat 5½ p	107¼	107¼	
—	Gen Dynam	26¼	26¾	
—	Gen Motors	75¼	75¼	
150	Gr Inv Pr	47	46¼	46¼
500	Gr Br C Inv	11½	11½	11½
—	G L Paper	19	19	
—	Han. Andy	15	15	
—	Hardee Pr	195	195	
500	Hawk Sidd	5¾	5⅝	5¾
300	Hollinger	26½	26¼	26¼
—	Home Oil A	10⅝	10⅝	
—	Home Oil B	11¼	11	
—	Horne Pf	150	150	
50	H Smith Pr	43	43	43
50	H. Bay MS	55½	55½	55½
1000	H. Bay Co	13¾	13⅝	13⅝
200	Husky Oil	6	6	6
795	Imp Oil	41¾	41½	41⅝
302	Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
—	Imp Tob Pr	6¼	6¼	
3015	Ind Accep	22½	22	22½
—	Inld C Pr	17	17	
—	I Bronze	20	20	
—	I Bronze p	22	22	
20150	Int Nickel	62	61½	61⅞
—	Int Pap	30¾	30¾	
500	Int Util	23⅜	23½	23½
—	Int Util p	49⅛	49⅛	
50	Interp. P L	83¾	83¼	83¼
—	Iro Gl p	10	10	
—	Jamaica PS	10	10	
—	Labatt	16½	16½	
300	Laur F	13	13	13
—	Laur F 2.00	38¾	38¾	
—	Lewis Bros.	7¼	7¼	
—	Loblaw A	8	7⅞	
—	Loblaw B	7⅞	7⅞	
—	Loeb M	17½	17½	
—	MacKinnon	5¾	5¾	
—	MacLaren A	23¼	23	
—	MacLaren B	23	23	
775	MacM.-Pow	23¼	22¾	22¾
240	Maritim Tel	21	21	21
3785	Mass F	13⅞	13¾	13¾
—	M F 5½ p	108	108	
—	Miron Pr	12	12	12
—	Molson A	29½	29½	29½
—	Molson B	29½	29½	
—	Mtl Loco	13⅞	13½	
134	Mtl Trust	91	91	91
375	Moore Cp	49¾	49¾	49½
—	Morse R A	9¾	9¾	
—	Mt Fndry	7½	7½	
—	Nlag Wi B	14⅜	14⅜	
220	Noranda	36¼	36⅜	36⅛
—	N S Light	25	25	
1200	Ogilvie	12½	12½	12½
—	Ont Paper Pr	38	38	
—	Ont Steel	20	20	
500	Pac Pete	12⅛	12⅛	12⅛
2200	Page-Hers	19¾	19¾	19¾
—	Penmans	30	30	
—	Penmans pr	120	120	
—	Placer	26¾	26¾	
900	Power Corp	9⅛	9⅛	9⅛
230	Price Br	35	34¾	34⅞
—	Price Pr	91	91	
—	Prov Tr	48	48	
100	QN Gas	7¾	7¾	7¾
100	QN Gas w	350	350	350
—	QN Gas P	103	102	
—	Que Phone	43½	43½	
—	Que PH 58	21	21	
—	Reed Paper	7⅜	7⅜	
—	Reitman's	10¼	10¼	
—	Reitman's A	9¾	9¾	
275	Rio Algom	13⅜	13⅜	13⅜
—	Rolland A	8¾	8¾	
—	Rolland Pr	90¾	90¾	
250	Rothmans	7	7	7
—	Royalite Pr	25½	25½	
—	St L Cem	18	18	
100	Salada E	10	10	10
—	Shawin	49¾	49¾	
—	Shawin	29¾	29¾	
160	Shaw	45	45	45
—	Shell Inv	27	27	
100	Shell I	635	635	635
—	Shell Oil	17½	17½	
—	Sher Will	23½	23½	
—	Sher W	130	130	
400	Shop Save	8¾	8¾	8¾
—	Sicard	7¾	7¾	
—	Simpsons	33½	33	
—	Sogemines	13¾	13¾	
25	Southam	30	30	30
—	Std Steel	11¼	11¼	
1685	Steel Can	20¾	20	20⅛
—	Steinbg A	21½	21½	
—	Steinbg	105⅞	105⅞	
175	Texaco C	47	47	47
150	T Fin A	13	13	13
—	Tr-Can C	10¾	10¾	
775	Tr-Can PL	28⅞	28¾	28¾
500	Tr Mt PL	15¼	15⅛	15⅛
—	Triad Oil	180	180	
—	Turnbull El	12¼	12¼	
—	Turnbull P	23¾	23¾	
—	UN Steel	5	5	
160	Walk GW	53½	55⅜	55⅜
100	W & Knapp	85	85	85
—	WCoast Tr	14¼	14⅛	
—	W Coast Tr V	14¼	14¼	
—	Weston A	16¾	16¾	
—	Wstn A w	8.95	895	
—	Weston B	18¾	18¾	

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Advocate	665	665	
6000	Ajax	15½	15	15
—	Alph "A"	5¾	5¾	
100	Alscope	80	80	80
18000	Alsof	16	15	16
—	AMg Be B	5	5	
—	Ameranium	4½	4½	
100	A A Molyb	205	205	205
—	Ang C Pu	34½	34½	
—	Ang-Nfld	8¾	8¾	
—	Anthonian	7	7	
—	Arno	5½	5½	
400	Atlas Tel	260	260	260
—	Augustus	29	25	
—	Autofab B	40	40	
—	Baker Talc	12	12	
—	Band-Ore	13	13	
—	Bankfield	21	21	
—	Barvalee	4	4	
—	Bateman	4	4	
—	Beau Placer	13	13	
—	Beld-Cort	12	12	
—	Bellechasse	12	12	
1000	Black Riv	7½	7½	7½
—	Blue Bon	3.45	3.40	
—	Blue B W	6.50	6.50	
—	Bluewater	15	15	
2500	Bornite	15	14	14
1000	Bruneau	17	17	17
—	Cal-Ed	20	20	
—	Calumet	3½	3½	
—	Camp Chi	4.10	4.10	
100	CS Pete	4.15	4.15	4.15
—	C Collieries	$9¾	9¾	
—	Cdn Dev	9	4.35	
—	C Dredge	36	5⅞	
—	C Ind Gs	40	40	
—	Ci InvTP	26½	26½	
—	Cdn Li Pete	90	90	
—	Canorama	10	10	
2000	Cantexas	165	165	165
9500	Canuba	2	2	2
—	Casavant	490	490	
—	Carbec	6½	6	
—	Cartier-Que	4	4	
—	Cassiar	11¾	11¼	
—	Cent Man	4	4	
1600	Chemalloy	72	70	70
—	Cessland	180	175	
—	Chb Cper	11	11	
1000	Clvlnd Cpr	4½	4½	4½
—	C B'ness M	413	415	
—	C Bus M W	145	145	
—	Coniuna	3½	3½	
300	Com Q&G	65	65	65
—	C Bellekeno	10	10	
—	C Cad	5	5	
—	C Div A	60	60	
—	C Div Sec	25¾	24	
—	C Mogador	20	18	
—	C New P	16	16	
1300	Cons Pap	38¾	38¼	38¼
—	C Que Yell	4½	4	
—	Cop-Man	12	12	
—	Copstream	15	15	
—	Coulee	29	29	
—	Courvet A	9½	9½	
—	Crusade	9½	9½	
—	Dalfens	12	12	
—	Delta Elect	165	165	
—	Denault A	15¾	15¾	
—	Dome	33	33	
—	D Explorers	35	33	
4000	Dom Leas	22	21	21
250	D Oilcloth	27½	27½	27½
—	Drum Wel	9½	9½	
23100	Dumagami	163	140	163
—	Dumont	19	19	
—	Elder	86	86	
—	Emp Oil	3	3	
17000	Equi Ex	15½	13½	13½
—	Electro	10½	10	
—	Fab M	12	12	
—	Fabi	8½	8½	
—	Fano	2½	2½	
—	Fiscal	6½	6½	
—	Flint Rock	15	15	
—	For P	400	400	
1000	Fort Rel	20	20	20
17000	Fox Lake	23	22	22
—	Fundy	6½	6½	
1000	Frigistors	17	17	17
1000	Frigistors	145	145	145
5200	G Autotr	375	375	375
500	Glen Lak	150	150	150
—	Gold Age	30	29	
—	Grisso	135	135	
—	Hastings	1.01	1.01	
—	Hubb. A	25	25	
—	Inld Ch.	3.05	3.05	
300	Inspirata	2.20	2.20	2.20
—	Int. Steam	8½	6	
700	I Helium	1.30	1.30	1.30
—	I. Pnts A	11	11	
—	I. Atlas	1.20	1.20	
1000	Intp Dredg	8½	8½	8½
—	In Found	51	51	
—	Inv FD 6p	50¾	50¾	
—	Jaye Expl	18	18	
3300	Jubilee	2.25	2.50	2.50
—	Keeley	30	26	
—	Kent. Av.	5¼	5¼	
100	Kiena	4.30	4.30	4.30
2000	Kod. Pete	1.10	1.10	1.10
—	Kontiki	5	5	
—	Lob Accept	8	8	
—	Labrador	$27¾	27¾	
1300	Ladubore	139	136	136
—	Lait Leclr	7⅞	7⅞	
—	Lamb. Elect	3.20	3.20	
—	Lamont A	10½	10½	
—	Leland P	5⅞	5⅞	
—	Lingside	3	3	
—	Lith Corp	6½	6½	
50	Lowney	21	21	21
—	Majortrans	4½	4½	
—	Malart HY	35	30	
—	Massval	7	7	
—	Matachewan	14½	14½	
100	McIntyre	47¾	47¾	47¾
—	McKinney	17	17	
—	Meichers	7½	7½	
—	Meichrs P	5½	5½	
33000	Merc Chip	21	20	21
—	Merrill	52	52	
8000	Mid-Chib	25	25	25
300	Midepsa	165	165	165
1000	Mistango	23	23	23
—	Molyb	45	45	
500	Monpre	8½	8½	8½
38000	Mt Pleasnt	104	100	102
—	M R Dar.	7¼	7¼	
—	M S Disct	12	12	
—	Mussens	9	9	
—	N A Vend	150	150	
—	Native Min	12	12	
—	N Formaque	4	4	
—	Newrich	15	15	
1000	N W Amul.	9½	9½	9½
—	Nocana	4	4	
—	Norac Fin	11	11	
2300	N A Asbest	3	3	3
—	N A Rare M	27	27	
—	N Canalask	17	17	
1000	Opemisca E	14	14	14
—	Opemi C	6.85	6.85	
—	P A Inv	5	5	
—	Paton	10¼	10¼	
—	Pat Silver	28	25	
17000	Paudash	4½	4½	4½
500	Peace Ri	3.10	3.10	3.10
—	Pennbec	5	5	
—	Phoenix O	62	62	
—	Pitt Gold	6½	6	
—	Porcupine	4½	4½	
—	Provo Gold	47	47	
—	Pow C2p	9¾	9¾	
—	Que Chb	16	16	
—	Que Coblt	3.10	3.10	
—	Que Lith	2.34	2.30	
—	Que Ore	12½	12½	
—	Que PH 50	20	20	
—	Que PH 51	20	20	
—	Que PH 55	20	20	
—	Red Crest	1	1	
—	Reed Oil	17	17	
—	Ruby Foo	2.30	2.30	
—	St L Col	3.00	3.00	
—	St Law Div	96	95	
—	Saucon D	22	22	
—	Silver Rz	36	36	
3000	Silv Sum	65	65	65
2500	Silver T	27	27	27
100	Sobey's	$14½	14½	14½
29000	S Dufault	16	15	15½
—	SC Po 6P	$117½	117½	
—	Spartan Air	49	49	49
—	Spartan W	15	15	
600	Stairs Ex	199	196	199
—	Stand Gold	7	7	
—	Sullivan	148	148	
—	Suptest O	$17½	17½	
5500	Tache	8	8	8
—	Talisman	79	79	
—	Tazin	6½	6½	
1000	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	4½	4½	
—	T C Free	$225	225	
—	U Asbes	3.20	3.20	
—	U Corp B	26	26	
7200	U Obalski	52	45	51
—	U Principal	28	28	
300	U Towns E	$15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	500	500	
—	Vander H	125	120	
1000	Vanguard	7½	7½	7½
—	Virginia	3½	3	
—	Weedon	4	4	
500	Westhon	83	83	83
1000	West Heli	25½	25½	25½
—	Westeel	$12¼	12¼	
—	Westville		4	
—	York Sp	5¾	5¾	

INDUSTRIES

		Achat	Vente
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98½	97½
Abit P P 6¼	1977	105	105
Algoma Steel 3¼	1978	98	98½
Alum of Can 4½	1973	94	95½
BA Oil 5½	1977	97	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brews 5½	1986	98½	100
Can. Chem 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¾	1976	97½	98½
CIL 5¾	1977	100	101
CPR 5¾	1972	88	89½
C.P.R. 5	1983	94	95
Crédit Fonc. 5½	1974	98½	100
Dom Tar 5¼	1978	97	98
Dom Stores 5½	1976	98¾	99¾
Dom Textile 4	1966	96	97
GM Accept 4¾	1969	96½	98
Imperial Oil 3	1969	91	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Groc 4	1981	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4½	1976	90½	92
Shell Oil 5¼	1977	102	104
St Law Corp 5	1978	95	96½
Simpson's 4¾	1973	97	98
Steinberg 5¼	1973	98½	99½
T.C.P. 5.85	1987	99	100½
Trafalgars 5¾	1977	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	95½	96½

SERVICES PUBLICS

Anglo Teleph 6	1983	99	102
Avalon Tel 3¼	1966	93	95
Bell Teleph 3¾	1979	83	85
Bell Teleph 3¾	1962	101	103
Bell Teleph 6½	1978	104	106
Bowat Pow 3¾	1980	—	83
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Telephone 4¼	1983	94½	96½
Calg Power 3¼	1972	85	—
Cadn Electric 4	1968	94	95
Cdn W Nat 5¾	1982	98	—
Consum Gas 5¾	1977	99	—
East. Lt & P 4	1969	88	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	99	—
Marit. Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5¼	1978	96	—
N On N Gas 5½	1982	99	—
N Telephone 6	1981	99	—
Power Corp 5½	1977	98½	—
Power Corp 5¾	1983	99½	—
Q Nat Gas 5¾	1977	90	92
Que Tel 6	1977	100	—
Shaw W & P 3½	1970	93	95
Shaw W & P 4¾	1967	86½	—
Union Gas 5	1977	95	97

IMMEUBLES

Brant Cr Real 5	1978	94½	—
Eaton's Real 3½	1968	93	—
Eaton's Realty 5	1978	94½	—
Lob. Leased 3½	1983	96½	—
Steinberg's P. 6	1982	100	—

MUNICIPALITES

Ott. 5½, 2 juil.	1980	99	100
Van 6, 15 juin	1980	100	101
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	98	99
T Met. 5½, 15 fv.	1982	100	101

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4	15 déc. 1983	99¾	100¼
3½	1er sept. 1965	98¼	99
4¼	15 déc. 1966	99¼	99¾
2¾	15 juin 1968	92¾	93½
3½	1er avril 1969	102½	103½
4¼	1er sept. 1972	94½	95½
3½	1er oct. 1975	102	102¾
3¼	1er jan. 1965	83¼	83¾
4½	1er sept 1983	91½	92½
	Perpétuels	63	69
CNR 5½	15 déc. 1964	103	104
CNR 4½	1er av. 1967	99	100
CNR 5¾	1er jan. 1965	105	106
CNR 4	1er fév. 1981	86	87
CNR 5	1er oct. 1987	96½	97½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu Fin 5½	1983	99½	100½
BC Electric 5¼	1988	93	95
BC Electric 3¾	1969	91½	92½
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 5¾	1977	100	101
BC Po 5 15 sept.	1982	91½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	103	104
NB 3½, 15 sept.	1965	96½	97½
NB 5¼, 15 déc.	1988	97	98
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Sco 5½, 1 sept	1982	97½	99
N Sc 3¾, 15 juin	1965	96	97
Onta 5, 15 avril	1965	96½	97½
Ont Hyd nov.	1983	98	99
Ont Hyd. 4 mars	1966	97½	98½
Ont 5¼, 1 oct.	1982	98½	99½
Que 4¾, 15 jan.	1977	94	95
Que 5½, 1er août	1985	95½	96½
Que. 5½, 15 juin	1980	98½	99½
Que. 5¾, 1 fév.	1986	100	102
Québec 6, 1 août	1972	103	104

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	100	102
Brazilian T 4½	1968	69	73
Can Delhi 5½	1973	93	95
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	120	—
Gryphd Lines 5½	1978	156	—
Home Oil 5¾	1971	109	—
Home Oil 6	1975	109	111
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gas 5½	1977	97	99
Loblaw 4¾	1978	127	—
Pac Pete 5	1977	110	115
Shaw W P 3½	1972	100	101
Simpson's 5	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	104	107
T.C.P. 5	1988	124	126
TCP Inc Not 5¾	1987	185	—
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd. Town E 6¾	1981	115	—
Westcoast 5½	1988	104	106

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4	15 déc.	99¾	100¼
3½	1er sept.	98¼	99
4¼	15 déc.	99¼	99¾
2¾	15 juin	92¾	93½
3½	1er avril	102½	103½
4¼	1er sept.	94½	95½
3½	1er oct.	102	102¾
3¼	1er jan.	83¼	83¾
4½	1er sept	91½	92½
	Perpétuels	63	69
CNR 5½	15 déc.	103	104
CNR 4½	1er av.	99	100
CNR 5¾	1er jan.	105	106
CNR 4	1er fév.	86	87
CNR 5	1er oct.	96½	97½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu Fin 5½	1983	99½	100½
BC Electric 5¼	1988	93	95
BC Electric 3¾	1969	91½	92½
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 5¾	1977	100	101
BC Po 5 15 sept.	1982	91½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	103	104
NB 3½, 15 sept.	1965	96½	97½
NB 5¼, 15 déc.	1988	97	98
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Sco 5½, 1 sept	1982	97½	99
N Sc 3¾, 15 juin	1965	96	97
Onta 5, 15 avril	1965	96½	97½
Ont Hyd nov.	1983	98	99
Ont Hyd. 4 mars	1966	97½	98½
Ont 5¼, 1 oct.	1982	98½	99½
Que 4¾, 15 jan.	1977	94	95
Que 5½, 1er août	1985	95½	96½
Que. 5½, 15 juin	1980	98½	99½
Que. 5¾, 1 fév.	1986	100	102
Québec 6, 1 août	1972	103	104

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	100	102
Brazilian T 4½	1968	69	73
Can Delhi 5½	1973	93	95
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	120	—
Gryphd Lines 5½	1978	156	—
Home Oil 5¾	1971	109	—
Home Oil 6	1975	109	111
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gas 5½	1977	97	99
Loblaw 4¾	1978	127	—
Pac Pete 5	1977	110	115
Shaw W P 3½	1972	100	101
Simpson's 5	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	104	107
T.C.P. 5	1988	124	126
TCP Inc Not 5¾	1987	185	—
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd. Town E 6¾	1981	115	—
Westcoast 5½	1988	104	106

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	98	99
T Met. 5½, 15 fv.	1982	100	101

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Rechute des cours à Montréal

Après une reprise effectuée dans l'heure du midi, la tendance des cours retombe de nouveau, au milieu de l'après-midi, a

avis de DÉCÈS

AUCLAIR (Fernand) — A Ste-Marthe-sur-le-Lac, le 29 juillet 1963, à l'âge de 41 ans 7 mois, est décédé accidentellement Fernand Auclair, maître de poste de St-Eustache, époux de Marie-Paule Lefebvre, demeurant à 141, 5ème Avenue, St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin,
105, rue St-Eustache
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEGIN (Arsène) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Arsène Bégin, époux d'Alice Bolduc, demeurant à 2850 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
(coin 11e Ave., Rosemont)
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIANCAMANO (Leone) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Leone (Léon) Biancamano, époux de Emanuela Picchione, père de Antonio et Giovanni. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Eugène) — A Montréal le 31 juillet 1963 à l'âge de 63 ans est décédé Eugène Bissonnette, employé des Usines Angus, époux de Ida Verreault, père de Francine, demeurant à 6324 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hrs 45 et de là au cimetière de St-Pierre-des-Cascades, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDRIAS (Julien Olivier) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé subitement Julien Olivier Boudrias, époux de feu Georgianna Lacoste. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet aura lieu en automobile.

BOURBONNIERE (Joseph, Emilien, Lorenzo) — A Montréal, le 1er août 1963 à l'âge de 81 ans est décédé Joseph, Emilien, Lorenzo Bourbonnière, ancien marguillier de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, époux de Carmella Allard, demeurant à 2221 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAIS (Siméon) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Siméon Brais, architecte, époux de Marie-Jeanne Dutrisac, demeurant à 7084 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Remi Allard
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Edouard) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Edouard Champagne, époux de feu Marie-Louise Fournier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
330, rue Martel, Ville Chambly,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Québec, le 30 juillet 1963 à l'âge de 66 ans 2 mois et 25 jours, est décédée Rachel Huart, épouse de feu M. Georges Aimé Charbonneau, demeurant au numéro 768 Place Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier et Fils Ltée
46 Ouest Boul. St-Cyrille, Québec
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Mont Laurier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet aura lieu en automobile.

CHARLEBOIS (Rose-Alba) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 82 ans 7 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Charlebois, née Rose-Alba Aird, demeurant à 8420 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 rue St-Laurent
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER (Joseph) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Joseph Coallier, célibataire, fils de feu Albert Coallier et de feu Léa L'Espérance, demeurant à 4765 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Jean-Roger) — A Montréal, le 29 juillet 1963 à l'âge de 43 ans est décédé Jean-Roger Cyr, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux de Jeannette Frappier, demeurant à 2196 Aylwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIAU (Rose-Aimée) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Armand Daviau, née Rose-Aimée Raymond, demeurant à 5929 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOLBEC (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 47 ans, est décédée Cécile Ouimet, épouse de feu Laurent Dolbec. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Louise) — A Laprairie, le 30 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dubois, née Louise Fourcault. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425, chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR-BOILEAU (Rose) — A Montebello, le 29 juillet 1963 à l'âge de 62 ans est décédée accidentellement Rose Binette épouse en 1ères noces de Théophile Dufour et en 2èmes noces de feu Romeo Boileau, mère de Jacqueline, (Mme Albert Lagacé) Jeanne, Jean-Paul, Réal, André, Huguette et Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3503 Boul. Gouin Ouest, Cartierville
pour se rendre à l'église St-Norbert de Chomedey où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIORITO (Victor) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Victor Fiorito époux de feu Maria Theresa De Genova, père de Horace, Dominique, Mme Georges Bourget (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 8 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (abbé Henri) — A Lachine, le 31 juillet 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé M. l'abbé Henri Forest, curé de la paroisse des Sts-Anges de Lachine, fils de feu Isaï Forest et de feu Zéphirina Allard. La translation des restes a lieu à 8 hrs p.m. du presbytère à l'église. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le ter service sera célébré à 9 hrs et le 2e à 10 hrs à l'église des Sts-Anges et de là dans la crypte du collège de l'Assomption. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Raoul Bourgie Inc. de Lachine.

GAGNON (Armand) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Armand Gagnon, ex-capitaine détective de la Sûreté de Montréal, époux en 1ères noces de Réa Lauzon et en 2èmes noces de Léontine Bédard père de Robert, Pierre, Mme H. Laliberté (Yolande) Mme J.-P. Giroux (Paulette), Mme C. Normandin (Lise), demeurant 10247 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est
à 10 hrs pour se rendre à l'église Sts Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Marie-Antoinette) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédée Marie-Antoinette Brunet, épouse de feu Me Zéphirin Gauthier, demeurant à 5476, chemin Côte-St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 8 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Malvina) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve Hilaire Girouard, née Malvina Gadbois, demeurant à 3814 Boul. Décarie, appt 4, mère du Dr Alphonse Girouard et de Mme Laurent F. Gratton (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Louise) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Louise Prendergast, épouse de Fernand Groulx et mère de Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Odile, où le service sera célébré à 8 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Edmond)—A Berthierville, le 30 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edmond Hébert, époux de feu Oliva Laliberté. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
6 rue de Bienville
pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Léon) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 37 ans, est décédé Léon Julien, célibataire, fils de feu Arthur Julien et de feu Rose-Anna Beaudoin, demeurant à 3916 Parc-Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira du
Salon Rose de l'Hôtel-Dieu,
3840 rue St-Urbain
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inviattion. Direction : Georges Godin.

KENDALL (Georges) — A Montréal, le 31 juillet 1963 à l'âge de 58 ans est décédé M. Georges Kendall, époux en 1ère noces de feu Béatrice Roy et en 2es noces de Cécile Larocheile, demeurant à 1825 Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée
1575 rue Ste-Catherine est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Roland) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Roland Labelle, époux de Germaine Guilbault, demeurant à 8475 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRANCHE (Léo) — A Montréal, le 1er août 1963, à l'âge de 49 ans, est décédé Léo Labranche, époux de Rose Garand, demeurant à 2428 Allard. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée vendredi à 10 heures a.m. seulement.

LABRECHE (Albert) — A St-Jérôme, le 29 juillet 1963, à l'âge de 38 ans est décédé accidentellement Alberts Labrèche, époux de Jeannine Bell, demeurant à 1819 Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
T. Bansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Jacqueline) — A St-Lambert, le 30 juillet, est décédée à l'Hôpital Général, à l'âge de 31 ans, Madame Robert Lacroix, née Jacqueline Gallant, mère de Joanne. Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. W. McGillivray & Sons
307, Riverside Drive, St-Lambert
pour se rendre à l'église St-Thomas-de-Villeneuve, à Croydon, où le service funèbre sera célébré à 10 hres. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Hubert.

LADOUCEUR (Hervé) — A Bordeaux, le 31 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Hervé Ladouceur, époux de feu Albertine Corbeil, père de André, Gaston, Claude, Mme R. Guenette (Lucille), Mme R. Labbé (Madeleine), Mme P. E. Gougoux (Denise), Mme J. Bourguignon (Aline). Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, rue Henri-Bourassa Est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Rose-Anna) — A l'hôpital St-Joseph-de-la-Providence, de Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Fridolin Lafrenière, née Rose-Anna Boisvert, épouse en 1ères noces de feu Arthur Loranger, demeurant à 9112, 20e Ave., Shawinigan Est. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oscar St-Ours,
2203, rue Champlain, à Shawinigan,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elie de Caxton, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Joseph) — A l'hôpital de Sweetsburg, mercredi le 31 juillet 1963, à l'âge de 94 ans, est décédé Joseph Langevin, époux de feu Diana Vincent, de Fulford, Qué. La dépouille mortelle est exposée aux salons
C.E. Wilson and Sons
Knowlton
Service funèbre à l'église St-Edouard, vendredi à 9 a.m. Inhumation au cimetière paroissial de Knowlton.

LAPRISE (Yvonne) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Henri-Wilfrid Laprise née Yvonne Courville, autrefois de la paroisse St-Eusèbe de Verceil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Marie Reine des Coeurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Helmina) — A Montréal, le 31 juillet 1963 à l'âge de 88 ans est décédée Mlle Helmina Larivée, fille de feu Louis Larivée et de feu Azilda Senecal, demeurant 10,182 rue Rancourt. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 10 hrs pour se rendre à l'église Sts Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Ulric) — Subitement, à Lavaltrie, le 1er août 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Ulric Larose, époux de Alexina Desrochers, demeurant rue L'Espérance, Lavaltrie. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e, Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Napoléon-Ovila) — A Pte-aux-Trembles, le 31 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Napoléon Ovila Lefebvre, époux de Antoinette Leclaire, demeurant à 14312 Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11,813 est rue Notre-Dame
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Louis) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Louis Legault (autrefois de Loui's Barber Shop), époux de Rollande Larocque demeurant à 1006 Girouard. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Madeleine) — A St-Lazare, comté Vaudreuil, le 29 juillet 1963, à l'âge de 40 ans, est décédée Madeleine Martel, épouse de Jean-Louis Léger, chef cantonnier de la Voirie provinciale de Vaudreuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Boileau,
à St-Lazare
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Rose) — A LeMoyne, le 1er août 1963 à l'âge de 69 ans est décédée Rose Masse épouse de Joseph Lemoine demeurant 1713 St-Pierre. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
Avis des funérailles plus tard.

LUSSIER (Moïse) — A Châteauguay-Station, le 31 juillet 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Moïse Lussier, époux de Mariana Gendron, demeurant à 13 rue Vinet. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid et Fils
35 Boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Jean-Lactance) — A Montréal, le 29 juillet 1963 à l'âge de 57 ans, est décédé Jean-Lactance Marcoux, ex-sergent détective de la Police de Montréal, époux de Germaine Larose-Fauteux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Cornelieus) — A sa demeure, le 31 juillet 1963, est décédé subitement Cornelieus Murphy, frère de May, Elizabeth, Theresa, et James. La dépouille mortelle est exposée aux salons
William Wray,
2075 rue University
Service funèbre à l'église St. Patrick, vendredi le 2 août 1963 à 9 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

NINCLAUS (Cyriel) — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 31 juillet 1963, à l'âge de 57 ans 7 mois, est décédé M. Cyriel Ninclaus, époux de Mélanie De Baker. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
à 9.45 hres pour se rendre à l'église de St-Léonard, où le service sera célébré à 10.15 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Damase) — A Ste-Rose, le 31 juillet 1963 à l'âge de 59 ans 8 mois est décédé Damase Ouimet, époux de Aline Chartrand, demeurant à 103 Fillion. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Armilda) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 66 ans 4 mois, est décédée Mme veuve Henri Ouellette, née Armilda Melançon, demeurant 4443 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Philippe Ouellette, née Lutina (Léontine) Déry, demeurant chez son fils, Lorenzo Ouellette à 7723 Lecours. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
505 rue de Boucherville
à 11 hrs, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Zélia) — A Montréal, le 1er août 1963 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Théophile Papineau née Zélia Matte, demeurant chez sa fille Mme Antoinette Dalpé, 230 de Courcelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Edouard) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Edouard Paré, époux de Emma Laroche, demeurant à 10,389 Rancourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARROTTA (Antoinette) — A Lachine, le 30 juillet 1963, est décédée Mme Antonio Parrotta née Antoinette D'Andrea, demeurant à 471 - 18ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Cécile) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Irenée Perrier, née Cécile Giguère, demeurant à 5448 Hadley. Les funérailles auront lieu vendredi 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735 rue de l'Eglise,
à 8 heures 50 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Marie-Reine) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Plouffe, née Marie-Reine Hébert demeurant à 526 Delinelle. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME (François-Xavier) — A Sorel, le 30 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé François-Xavier Prud'homme, époux de Florida Beyries, demeurant à 3103 Brighton, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose à Ste-Rose
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Lucie) — A Laval-des-Rapides, le 30 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Jean Renaud, née Lucie Baron, mère de Mme Paul Godin (Graziella), Mme Claude Gadbois (Gisèle), demeurant à 74-16ième rue Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPELLE (Léopold) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Léopold Riopelle, époux de Anna Riopelle, demeurant à 4089 De Lorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSON (Léon) — A Montréal, le 30 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Léon Sanson, époux de Juliette Poirier, demeurant 5199 Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMON (François) — A l'Ile Perrot, le 31 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé François Simon, époux de Nathalie Triadon, père de Mme A. Mailhot (Marguerite). Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Notre-Dame de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER (Roland) — A Montréal-Nord, le 31 juillet 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Roland Taillefer, époux de Thérèse Hébert, demeurant à 11,340 Salk. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Antoine) — Aux Cèdres, le 29 juillet 1963 à l'âge de 77 ans, 2 mois est décédé Antoine Thauvette, époux de feu Aldéa De Montigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette & Frères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (René) — A Montréal, le 31 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé René Thouin, époux de feu Isola Trudel, père de Marcel Thouin. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de frais funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON (Gaudias) — A Montréal, le 29 juillet 1963, à l'âge de 75 ans 8 mois, est décédé Gaudias Turgeon, époux de feu Ernestine Rouleau, demeurant à 4251 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Oscar) — A Ville Chambly, le 31 juillet 1963, à l'âge de 66 ans 7 mois, est décédé M. Oscar Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20 rue des Carrières, Fort-Chambly
pour se rendre à l'église de Ville Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (F.-X.) — Le 5 août, à 8 h., à l'église St-Etienne, sera chanté un service 10e anniversaire pour le repos de l'âme de M. F.-X. Roberge, recommandé par son épouse, Fabiola.

DECES DE
M. N.-OVILA LEFEBVRE

A Pointe-aux-Trembles, le 30 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé subitement à son domicile, 14312 Dorchester, M. Napoléon-Ovila Lefebvre, époux de Antoinette Leclaire, autrefois comptable civil à l'emploi du gouvernement provincial. Il laisse dans le deuil son épouse et ses enfants : Madame Paul Gendron (Gabrielle), Jean-Louis (marié à Marie-Reine Sylvestre), Madame Roger Bourdeau (Yvette), Maurice (marié à Irène Chaput), Madame Harold Hampson (Marielle), Mme André Larivière (Cécile), Madame Gérard Dagenais (Francoise), Madame Rolland Simard (Bernadette), Madame Yves Poirier (Jacqueline) et 22 petits-enfants.
La dép